

CEE-ONU



**Nations Unies
Commission économique pour l'Europe**

**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture**

**Bulletin du bois
Volume LVI (2004), N° 3**

PRODUITS FORESTIERS REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ

2003-2004



NATIONS UNIES

**Nations Unies – Commission économique
pour l'Europe/Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

CEE-ONU



Section du bois, Genève, Suisse

Bulletin du bois – Volume LVI (2004), N° 3

**PRODUITS FORESTIERS
REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ
2003-2004**



**NATIONS UNIES
Genève, 2004**

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2003-2004* de la CEE-ONU/FAO contient des données générales et statistiques sur les marchés des produits forestiers et les politiques qui s'y rapportent dans la région de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Le premier chapitre, qui donne un aperçu général, est suivi d'une description des grandes orientations gouvernementales qui ont une incidence sur les marchés des produits forestiers. Après un exposé de la situation économique et de la demande correspondant au secteur de la construction dans la région, cinq chapitres qui s'appuient sur des statistiques annuelles fournies par les pays sont consacrés à la matière première bois, aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois et aux papiers et cartons. D'autres chapitres analysent les marchés des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux. Chaque chapitre passe en revue la production, le commerce et la consommation, et fournit des données concernant des marchés particuliers. Les tableaux et graphiques qui figurent dans le corps du texte apportent des informations sommaires. Des tableaux statistiques supplémentaires sont affichés sur le site Web du Comité du bois de la CEE-ONU et de la Commission européenne des forêts de la FAO, à l'adresse du Service d'information sur les marchés.

ECE/TIM/BULL/2004/3

PUBLICATIONS
DES NATIONS UNIES

ISSN 0259-4323

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<i>Préface</i>	
<i>Remerciements</i>	
<i>Liste des collaborateurs</i>	
<i>Liste des correspondants pour les statistiques</i>	
<i>Sources des données</i>	
<i>Notes explicatives</i>	
<i>Symboles conventionnels et abréviations</i>	
Chapitre 1	
Les marchés des produits forestiers battent de nouveaux records dans la région de la CEE: aperçu des marchés et des orientations, 2003-2004.....	
1.1 Évolution du marché des produits forestiers entre 2003 et 2004	
1.2 Évolution par secteur des marchés des produits.....	
1.3 Thèmes d'étude particuliers	
1.4 Orientations ayant une incidence sur les marchés des produits forestiers	
1.5 Références	
Chapitre 2	
Grandes orientations des marchés de produits forestiers en 2003 et 2004.....	
Introduction du secrétariat.....	
2.1 Aperçu général du chapitre.....	
2.2 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux.....	
2.3 Certification des forêts	
2.4 Politiques visant à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois.....	
2.5 Politiques de recherche-développement	
2.6 Compétitivité et politique d'investissement de l'industrie	
2.7 Politiques concernant les changements climatiques.....	
2.8 Politiques visant à promouvoir la dendroénergie	
2.9 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires	
2.10 Mesures phytosanitaires	
2.11 La Russie élabore un nouveau code forestier	
2.12 Références	
Chapitre 3	
Le secteur de la construction reste florissant aux États-Unis et progresse en Europe orientale: facteurs économiques exerçant une influence sur les marchés des produits forestiers en 2003 et 2004	
Introduction du secrétariat.....	
3.1 évolution de la situation économique en 2003	
3.2 Évolution du secteur de la construction.....	

Chapitre 4	La consommation de bois ronds augmente avec la production de produits du bois: marchés de la matière première bois, 2003-2004
	Introduction du secrétariat
	4.1 Introduction
	4.2 Sous-région de l'UE/AELE
	4.3 Autres pays d'Europe
	4.4 CEI
	4.5 Amérique du Nord
	4.6 Coûts des matières premières
	4.7 Références
Chapitre 5	Dynamisme des marchés de sciages résineux en 2003-2004.....
	Introduction du secrétariat
	5.1 Introduction
	5.2 UE et AELE.....
	5.4 CEI
	5.6 Perspectives pour 2004 et 2005
	5.7 Références
Chapitre 6	Les marchés de sciages feuillus ont montré des signes de reprise en 2003 et 2004
	Introduction du secrétariat
	6.1 Introduction
	6.2 UE/AELE
	6.3 Autres pays d'Europe
	6.4 CEI
	6.5 Amérique du Nord.....
	6.6 Références
Chapitre 7	2003 a marqué un tournant pour le secteur des panneaux dérivés du bois: marché des panneaux dérivés du bois, 2003-2004.....
	Introduction du secrétariat
	7.1 UE/AELE
	7.2 Autres pays d'Europe
	7.3 CEI
	7.4 Amérique du Nord.....
	7.5 Références
Chapitre 8	La consommation grimpe dans les pays d'Europe centrale et orientale et stagne à l'Ouest: marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2003-2004
	Introduction du secrétariat
	8.1 Tendances mondiales et régionales
	8.2 UE/AELE
	8.3 Autres pays d'Europe
	8.4 CEI
	8.5 Amérique du Nord.....
	8.6 Des barrières commerciales subsistent
	8.7 Références

Chapitre 9	Les politiques des gouvernements en matière de marchés publics stimulent la demande: marchés des produits forestiers certifiés, 2003-2004.....
	Introduction du secrétariat
	9.1 Introduction
	9.2 Offres de PFC
	9.3 Demande de PFC.....
	9.4 Questions de politique générale.....
	9.5 Références
Chapitre 10	La branche de production européenne revoit ses orientations pour demeurer compétitive: marchés des produits ligneux à valeur ajoutée, 2003-2004.....
	Introduction du secrétariat
	10.1 Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2001 et 2002
	10.2 Marchés nord-américains des produits du bois de haute technologie
	10.3 L'industrie européenne du travail du bois cherche à accroître sa compétitivité.....
Chapitre 11	Les marchés se développent à l'Est: évolution du marché des bois tropicaux, 2002-2003
	Introduction du secrétariat
	11.1 Introduction
	11.2 Évolution des exportations
	11.3 Évolution des importations.....
	11.4 Prix des bois d'œuvre tropicaux
	11.5 La question de l'abattage illégal.....
	11.6 Références
Annexe.....	

LISTE DES TABLEAUX

1.1.1	Consommation apparente de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 1999-2003
1.3.1	Consommation annuelle par habitant de produits du bois, comparaison entre les 15 membres de l'Union européenne (UE 15) et les 10 nouveaux membres (UE 10), 2003
3.1.1	Variations du PIB réel dans les pays développés à économie de marché, 2002-2004.....
3.1.2	Variations du PIB réel en Europe orientale et dans la CEI, 2002-2004.....
3.2.1	Valeur de la construction aux États-Unis, 2002-2003
4.2.1	Bilan des bois ronds dans l'UE/AELE, 2002-2003
4.3.1	Bilan des bois ronds dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
4.4.1	Bilan des bois ronds dans la Fédération de Russie, 2002-2003
4.5.1	Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2002-2003.....
5.2.1	Bilan des sciages résineux dans l'UE/AELE, 2002-2003.....
5.3.1	Bilan des sciages résineux dans le reste de l'Europe, 2002-2003.....
5.4.1	Bilan des sciages résineux dans la Fédération de Russie, 2002-2003
5.5.1	Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2002-2003
6.2.1	Bilan des sciages résineux dans l'UE/AELE, 2002-2003.....
6.3.1	Bilan des sciages feuillus dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
6.4.1	Bilan des sciages feuillus dans la Fédération de Russie, 2002-2003
6.5.1	Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2002-2003
7.1.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans l'UE/AELE, 2002-2003
7.2.1	Bilan des panneaux dérivés du bois dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
7.3.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie, 2002-2003
7.4.1	Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2002-2003
8.2.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons dans l'UE/AELE, 2002-2003.....
8.3.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons dans les autres pays d'Europe, 2002-2003.....
8.4.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons dans la Fédération de Russie, 2002-2003
8.4.2	Valeur des échanges russes de papiers et cartons, 2000-2003
8.5.1	Bilan des pâtes, papiers et cartons en Amérique du Nord, 2002-2003
10.1.1	Origine des importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2001-2002....
10.1.2	Origine des importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2001-2002.....
10.1.3	Origine des importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2001-2002
11.1.1	Production et échange des produits en bois tropicaux de première transformation, 2002-2003

LISTE DES GRAPHIQUES

1.1.1	Consommation apparente de produits forestiers par sous-région de la CEE, 1999-2003.....
1.1.2	Exportations de produits du bois de première transformation par sous-région de la CEE, 1999-2003
2.5.1	Taux de production de bois industriels aux États-Unis, 1990-2050
3.1.1	Variations trimestrielles du PIB réel, 2002-2004.....
3.1.2	Taux de change de l'euro, janvier 2000-avril 2004
3.1.3	Taux de change effectifs réels de certaines monnaies, 2000-2004
3.2.1	Mises en chantier aux États-Unis, 2001-2004

3.2.2	Surface utile des habitations aux États-Unis, 1986 et 2003
3.2.3	PIB et production du secteur de la construction en Europe, 1999-2006
3.2.4	Évolution du secteur de la construction en Europe, 1999-2005
3.2.5	Évolution du secteur de la construction en Europe centrale et orientale, 1999-2005
4.1.1	Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 1999-2003
4.1.2	Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 1999-2003
4.2.1	Flux commerciaux de bois ronds industriels dans la région de la CEE, 1998-2002
4.6.1	Prix à la livraison des grumes de sciages résineux en Europe, 1999-2003
4.6.2	Prix à la livraison des grumes de sciages résineux en Amérique du Nord, 1999-2003
4.6.3	Prix à la livraison des grumes de sciages feuillus, 1999-2003
4.6.4	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 1999-2003
4.6.5	Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 1999-2003
5.1.1	Chargements hebdomadaires de produits du bois par les chemins de fer des États-Unis, 2003 et 2004
5.1.2	Indice hebdomadaire des prix du bois de construction, 1999-2004
5.2.1	Flux commerciaux de sciages résineux dans la région de la CEE, 1998-2002
5.2.2	Prix des sciages résineux exportés de Suède, 1999-2004
5.2.3	Consommation apparente de sciages résineux dans la région de la CEE, 1999-2003
6.1.1	Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 1999-2003
6.2.1	Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2000-2004
6.2.2	Parts de marché dans la production et la consommation de revêtements de sol dans les pays membres de la Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2003
6.4.1	Flux commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE, 1998-2002
6.5.1	Prix des sciages feuillus des États-Unis, 2000-2004
7.1.1	Prix européens des OSB, MDF et panneaux de particules, 2000-2004
7.2.1	Flux commerciaux de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 1998-2002
7.4.1	Prix des panneaux de particules aux États-Unis, 1998-2004
7.4.2	Prix des OSB aux États-Unis, 1999-2004
8.1.1	Consommation de papiers et de cartons dans la région de la CEE, 1999-2003
8.2.1	Flux commerciaux de papiers et de cartons dans la région de la CEE, 1998-2002
8.2.2	Flux commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 1998-2002
8.4.1	Exportations de pâtes marchandes de la Russie, 1993-2003
8.4.2	Exportations de papiers et de cartons de la Russie, 1993-2003
8.4.3	Exportations et importations de pâtes et de papiers de la Russie, 2000-2003
9.2.1	Superficie des terres forestières certifiées, 1996-2004
9.2.2	Répartition géodes terres forestières certifiées, 2004
9.2.3	Superficie des terres forestières certifiées des huit principaux pays, 2003-2004
9.3.1	Évolution de la chaîne de contrôle de la certification dans le monde, 1997-2004
9.3.2	Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2004
9.3.3	Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2004
9.3.4	Répartition de la chaîne de contrôle FSC dans le monde, par secteur industriel, 2004
9.3.5	Répartition de la chaîne de contrôle PEFC, par secteur industriel, 2004
10.1.1	Importations mondiales de meubles en bois, par groupe de produits, 1998-2002
10.1.2	Importations mondiales d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction, ainsi que de bois profilés, 1998-2002
10.2.1	Capacité de production nord-américaine de produits du bois de haute technologie, 1989 et 2003
10.2.2	Logements en bois construits à l'aide d'éléments préfabriqués, Japon, 1990-2002
11.2.1	Principaux pays exportateurs de grumes tropicales, 2001-2003
11.2.2	Principaux pays exportateurs de sciages tropicaux, 2001-2003

11.2.3	Principaux pays exportateurs de placages tropicaux, 2001-2003
11.2.4	Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2001-2003
11.3.1	Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2001-2003
11.3.2	Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2001-2003
11.3.3	Principaux pays importateurs de placages tropicaux, 2001-2003
11.3.4	Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2001-2003
11.4.1	Évolution des prix des grumes tropicales, 2002-2003
11.4.2	Évolution des prix des sciages tropicaux, 2002-2003
11.4.3	Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2002-2003

LISTES DES FIGURES

10.2. 1	L'expansion du marché des produits du bois de haute technologie dépend de la mise au point d'applications nouvelles
10.2.2	La part des poutres en I sur le marché nord-américain de la construction de maisons individuelles est de 45 %

PRÉFACE

La gestion durable des forêts comporte trois volets: environnemental, social et économique. Le volet économique est étroitement tributaire des marchés des produits forestiers, qui doivent être économiquement viables pour que le secteur puisse réellement subsister sur le long terme. Il est de la plus haute importance que les pouvoirs publics et les autres parties prenantes dans ce secteur disposent d'informations exactes, objectives, fiables et actualisées pour prendre des décisions d'ordre opérationnel et définir leurs politiques. Dès leur création, vers la fin des années 40, le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO ont accordé un rang de priorité élevé au suivi et à l'analyse des marchés des produits forestiers, fondés sur des données fournies par chaque pays membre.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* est la publication annuelle phare du programme intégré de la CEE-ONU/FAO dans le domaine du bois et des forêts, qui satisfait aux besoins du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Elle analyse l'évolution des marchés des produits forestiers dans le contexte de la conjoncture politique et économique propre à la région de la CEE et fournit aux lecteurs la toute première analyse complète des faits qui se sont produits récemment dans le secteur des forêts et des produits forestiers de la région de la CEE et dans les pays qui sont ses partenaires commerciaux. Cette publication devrait être utile aux experts et aux intervenants sur les marchés, ainsi qu'aux responsables de l'élaboration des politiques dans le secteur des forêts et des industries forestières.

En accord avec leurs priorités, la CEE-ONU et la FAO s'efforcent de réaliser des analyses qui correspondent mieux aux besoins des décideurs et de contribuer autant que faire se peut à l'instauration de débats d'orientation constructifs au sein d'instances internationales. Les questions d'actualité, dont beaucoup ont un caractère intersectoriel, qui sont analysées dans le chapitre sur les «grandes orientations des marchés de produits forestiers en 2003 et 2004» sont les suivantes:

- Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux;
- Certification des forêts;
- Politiques visant à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois;
- Politiques de recherche-développement;
- Compétitivité et politique d'investissement de l'industrie;
- Politiques concernant les changements climatiques;
- Politiques visant à promouvoir la dendroénergie;
- Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires;
- Mesures phytosanitaires;
- Élaboration d'un nouveau code forestier en Russie.

Cette aptitude de la CEE et de ses partenaires à produire une analyse indépendante et axée sur les politiques dans les domaines jugés prioritaires par les États membres et considérés comme essentiels pour le développement durable de tous les pays de la région montre une fois de plus que la Commission demeure au centre de la coopération internationale dans la région. Cette année, l'analyse des politiques couvre l'ensemble du secteur des forêts et des industries forestières, en prévision de la session commune du Comité du bois, plutôt spécialisé dans les questions relatives aux marchés, et de la Commission européenne des forêts, qui privilégie davantage celles concernant les forêts. Le débat annuel du Comité du bois sur le marché, le 5 octobre 2004, a pour thème les «Liens entre les politiques forestières et les politiques de commercialisation»; la présente publication apporte des informations pour alimenter ce débat.

La présente *Revue* est le fruit de contributions de plus d'une quarantaine d'experts et auteurs et de leurs organisations, y compris des experts du secteur, des correspondants nationaux, des collègues d'organisations partenaires et des membres des secrétariats à Genève et à Rome. Je remercie tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à son élaboration.

Brigita Schmögnerová
Secrétaire exécutive
Commission économique pour l'Europe, ONU

REMERCIEMENTS

Les auteurs de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2003-2004* ont le plus grand plaisir à remercier de leur contribution toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont rendu possible la publication de la présente livraison. S'ils ont cité ci-après le nom de certaines d'entre-elles, ils sont bien conscients d'être aussi redevables à d'autres personnes qui ont travaillé avec elles, ainsi qu'à des sociétés ou à des institutions qui ont donné de leur temps et fourni des fonds pour les frais de voyage. La plupart des contributions à la *Revue* l'ont été à titre gracieux. Quelques auteurs ont été dédommagés de leurs frais directs.

Outre ceux nommément cités ci-après, de nombreux autres experts ont aidé à élaborer diverses parties de la *Revue*. Leur nom est mentionné dans la liste des collaborateurs, qui suit. L'analyse s'appuie sur les statistiques communiquées par les correspondants nationaux officiels, dont la liste suit également. Pour recueillir quelques-unes des données fournies dans le chapitre sur les produits forestiers certifiés, le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO ont créé un réseau de correspondants nationaux officiellement désignés pour les marchés des produits forestiers certifiés et la délivrance de certificats de gestion forestière durable. Les auteurs remercient sincèrement toutes ces personnes sans l'appui desquelles ils n'auraient pas été en mesure de réaliser cette *Revue*.

Chapitre par chapitre, les remerciements des auteurs vont d'abord aux collaborateurs de l'extérieur, puis à toutes les personnes du secrétariat qui ont apporté leur concours.

Le chapitre relatif aux grandes orientations a été rédigé par MM. Jim Bowyer, professeur, Department of Bio-based Products, Université du Minnesota (États-Unis), et Ewald Rametsteiner, qui est lui aussi un expert des grandes orientations applicables au secteur des forêts, de l'Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles, à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées de Vienne (Autriche). Ce fut un plaisir d'analyser avec eux les politiques qui ont actuellement une incidence sur les marchés des produits forestiers. M. Rametsteiner fait également partie de l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Les auteurs remercient également M. Dieter Hesse, Chef de la section des études macroéconomiques et structurelles, de la Division des analyses économiques de la CEE, qui a revu le chapitre exposant la situation économique. La partie de ce chapitre consacrée à la construction a été rédigée par M. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, Princeton, West Virginia, et M. Craig Adair, Directeur, Market Research, APA-The Engineered Wood Association, Tacoma, Washington. M. Schuler fait également partie de l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Tous deux ont de nouveau rédigé la section relative aux marchés des produits du bois de haute technologie, qui fait partie du chapitre sur les produits du bois à valeur ajoutée. La première partie dudit chapitre a été rédigée par M. Jukka Tissari, Directeur, Division des industries et marchés forestiers, Indufor Oy, Helsinki (Finlande). Grâce à la précieuse collaboration de ces auteurs, il a été possible de compléter l'analyse des produits de première transformation en donnant des indications sur la demande liée aux produits de deuxième transformation.

M. Håkan Ekström, Président de Wood Resources International, a rédigé l'analyse du chapitre sur la matière première bois. Il est rédacteur en chef de *Wood Resource Quarterly* et de *North American Wood Fiber Review*, deux publications qui suivent l'évolution des marchés mondiaux de la fibre de bois, y compris les prix. M. Ekström s'est à son tour entouré de collaborateurs dont les noms figurent également sur la liste des collaborateurs. Qu'ils en soient tous remerciés.

Les auteurs de la Revue expriment leur gratitude pour l'analyse des sciages résineux à M. Henry Spelter, chercheur forestier, Timber Demand and Technology Assessment Research Work Unit, Forest Products Laboratory de l'USDA Forest Service, M. Robert Kozak, professeur agrégé, Department of Wood Science, Université de Colombie-Britannique (Canada), et M. Nikolai Burdin, Directeur général, NIPIEllesprom (Fédération de Russie), et ex-Président du Comité du bois de la CEE-ONU. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir fait profiter le lecteur de leur connaissance des marchés des sciages résineux.

Les auteurs remercient MM. Roderick Wiles, Broadleaf Consulting (Royaume-Uni), qui a rédigé l'analyse des sciages feuillus. Ils remercient sincèrement l'American Hardwood Export Council du concours qu'il leur a apporté par l'intermédiaire de M. David Venables, Directeur européen, qui a également revu le chapitre. M. Rupert Oliver, rédacteur, *hardwoodmarkets.com*, a lui aussi contribué au chapitre sur les sciages feuillus. M. Filip de Jaeger, Secrétaire général, CEI-Bois et Fédération européenne de l'industrie du parquet, y a également apporté une précieuse contribution. Qu'ils soient tous remerciés.

M^{me} Eva Janssens, conseillère économique, Fédération européenne des fabricants de panneaux, a rédigé le chapitre consacré aux panneaux dérivés du bois. Elle s'est appuyée sur le récent *Rapport annuel 2004* de la Fédération ainsi que sur une étude du marché russe réalisée par M. Burdin, qui est également remercié plus haut de sa contribution à l'analyse des sciages. M^{me} Janssens est membre de l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. M. Jorge Nájera, économiste, Section du bois de la CEE-ONU/FAO, a également contribué à cette analyse. Qu'ils soient tous remerciés de leur contribution.

Le chapitre sur les papiers, cartons et pâtes de bois est dû à quatre personnes représentant les différentes sous-régions de la CEE. Les auteurs de la *Revue* remercient tout d'abord M. Peter J. Ince, chercheur forestier, USDA Forest Service, United States Forest Products Laboratory, qui a coordonné la réalisation du chapitre. Il a également été l'un des principaux auteurs de l'analyse relative à l'Amérique du Nord. Les autres analyses sous-régionales ont été réalisées par le professeur Eduard L. Akim, PhD, Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Petersbourg et Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier, M. Bernard Lombard, spécialiste de la gestion du recyclage et de l'économie, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), qui a été aidé dans sa tâche, pour ce qui est des statistiques, par M. Eric Kilby, responsable du Service Statistiques de la CEPI, et par M. Tomás Parik, Directeur général, Wood and Paper, A. S. M. Ince et M. Spelter, qui a rédigé le chapitre sur les sciages, travaillent ensemble dans un service de recherche dirigé par M. Ken Skog, Timber Demand and Technology Assessment Research Work Unit, Forest Products Laboratory, USDA Forest Service, que les auteurs de l'*Étude* tiennent également à remercier pour leur avoir permis de continuer à bénéficier de leur concours. M. Ince et le professeur Akim font tous deux

partie de l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

MM. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner, tous deux de l'Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles, à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées de Vienne (Autriche), et experts des marchés des produits forestiers certifiés, ont continué à analyser ce secteur. Qu'ils en soient tous deux remerciés.

Une autre évaluation des bois tropicaux a été réalisée grâce à nos collègues de l'OIBT, MM. Steve Johnson, statisticien et économiste forestier, et Michael Adams, coordonnateur du Service de l'information commerciale, qui ont bénéficié du concours de M^{me} Masaki Miyake, assistante statisticienne. Leur analyse s'appuie sur leur *Annual Review and Assessment of the World Timber Situation 2003* qu'ils ont actualisée en fonction de l'évolution récente du marché. MM. Adams et Johnson font eux aussi partie de l'équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Les auteurs de la *Revue* remercient chaleureusement M^{mes} Ulla Kyttälä et Eliisa Ranta, leurs deux assistantes pour la commercialisation des produits forestiers pendant tout l'été; elles préparent toutes les deux une maîtrise au Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki. Elles ont réalisé des études de marché ainsi que tous les graphiques. Ce faisant, elles ont revu le système de production des graphiques, le Manuel de production de la *Revue* et le système de planification pour la production de la *Revue*, ainsi que les sites associés à la *Revue*. Elles ont apporté une contribution décisive pour que la publication soit produite dans les délais. Cette collaboration a été fructueuse pour les deux parties. Leurs stages ont été facilités par MM. Heikki Juslin, professeur, et Pasi Paldanius, assistant, commercialisation des produits forestiers au Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki, ainsi que par M^{me} Raija-Riitta Enroth, maître de recherche à l'Institut finlandais de recherche forestière.

Quarante personnes ont participé directement à l'élaboration de la *Revue*. M. Ed Pepke (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) a dirigé les travaux. Les différents chapitres ont pour auteurs principaux: 1. Ed Pepke; 2. Jim Bowyer et Ewald Rametsteiner; 3. Dieter Hesse, Al Schuler; 4. Håkan Ekström; 5. Henry Spelter, Robert Kozak et Nikolai Burdin; 6. Rod Wiles; 7. Eva Janssens et Nikolai Burdin; 8. Peter Ince, Eduard Akim, Bernard Lombard et Tomás Parik; 9. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner; 10. Jukka Tissari et Craig Adair; 11. Steve Johnson, Michael Adams et Masaki Miyake.

M. Alex McCusker (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) a validé et produit les statistiques réunies auprès des correspondants nationaux pour les statistiques. M. Ronald Jansen, Division de statistique de l'ONU, a fourni les toutes dernières statistiques sur le commerce des produits forestiers tirés de Comtrade, et M. Bruce Michie, maître de recherche à l'Institut européen des forêts, a validé les données commerciales et produit la base de données qui a notamment servi pour l'établissement des graphiques et tableaux sur les courants d'échanges. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir créé cette base.

M. Matt Fonseca (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) a été chargé de la mise en page. M^{me} Cynthia de Castro (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) a mené à bien toutes les formalités administratives. M^{me} Sefora Kifle (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) a préparé

des données concernant les prix et assisté les auteurs en leur fournissant documents et périodiques. M. T. P. Cherman, consultant, a été le principal lecteur-rédacteur. M^{me} Christina O'Shaughnessy (rédactrice, Division de développement du commerce et du bois) et M. Douglas Clark (Section du bois de la CEE-ONU/FAO) ont également participé à la préparation des textes et ont corrigé la plupart des épreuves de la publication. Qu'ils soient tous remerciés. Les auteurs souhaitent à M. Clark la bienvenue dans la Section du bois et dans l'équipe chargée de la *Revue*.

Les premières vérifications techniques ont été effectuées par MM. Ed Pepke et Kit Prins (Section du bois de la CEE-ONU/FAO). Les auteurs remercient MM. Osamu Hashiramoto et CTS Nair, de la Division de l'économie et des produits forestiers, au Département des forêts de la FAO, d'avoir procédé à des vérifications supplémentaires.

Le manuscrit a été achevé le 6 août 2004. M. Ed Pepke tient à remercier personnellement tous les membres de l'équipe et les nombreux autres collaborateurs pour le zèle dont ils ont fait preuve au cours de l'élaboration du présent numéro de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

M. Ed Pepke
Spécialiste de la commercialisation des produits forestiers
Section du bois de la CEE-ONU/FAO
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Adresse électronique: info.timber@unece.org.

LISTE DES COLLABORATEURS

Le secrétariat tient à remercier sincèrement les personnes dont les noms suivent, qui lui ont communiqué des informations et apporté leur concours pour la préparation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Les données de base ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms sont mentionnés sur une liste distincte. Le secrétariat tient à s'excuser auprès de toutes les personnes dont il pourrait avoir involontairement omis le nom.

Martti Aarne, Fédération finlandaise des industries forestières, Finlande
Craig Adair, APA – The Wood Engineered Association, États-Unis
Michael Adams, OIBT, Japon
Eduard L. Akim, Université technique d'État de Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie
Florian Borlea, Institut de recherche et de gestion forestières, Roumanie
Jim Bowyer, Université du Minnesota, États-Unis
Michael Buckley, World Hardwoods, Royaume-Uni
Nikolai Burdin, OAO NIPIEIllesprom, Fédération de Russie
Pierre-Marie Desclos, consultant pour les produits forestiers, Italie
Ralf Dümmer, Ernährungswirtschaft, Allemagne
M. Ivan Eastin, Center for International Trade in Forest Products,
Université de Washington, États-Unis
Håkan Ekström, Wood Resources International, États-Unis
Raija-Riitta Enroth, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Jean Fayes, retraité de l'Organisation Européenne des Scieries, France
Keith Forsyth, VELUX A/S, Royaume-Uni
Carl-Éric Guertin, Quebec Wood Export Bureau, Canada
Ben Gunneberg, Pan European Forest Certification Council, Luxembourg
Eric Hansen, Université de l'État d'Oregon, États-Unis
Osamu Hashiramoto, Département des forêts, FAO, Italie
Dieter Hesse, CEE-ONU, Suisse
Peter Ince, USDA Forest Service, États-Unis
M. Filip de Jaeger, CEI-Bois et Fédération européenne de l'industrie du parquet, Belgique
Hans Jansen, CEE-ONU, Suisse
Ronald Jansen, Division de statistique de l'ONU, États-Unis
Eva Janssens, Fédération européenne des fabricants de panneaux, Belgique
Steve Johnson, OIBT, Japon
Heikki Juslin, Université d'Helsinki, Finlande
Eric Kilby, CEPI, Bruxelles
Antti Koskinen, Jakko Pöyry Consulting, Finlande
Ulla Kyttälä, Université d'Helsinki, Finlande

Robert Kozak, Université de Colombie-Britannique, Canada
Florian Kraxner, Institut de politique et d'économie forestières, Autriche
Jean-Jacques Landrot, Association technique internationale des bois tropicaux, France
Marcus Larsson, Agence suédoise de l'énergie, Suède
Arvydas Lebedys, consultant auprès de la FAO, Lituanie
Nico Leek, Stichting Bos en Hout, Pays-Bas
Fengming Lin, Académie chinoise de foresterie, Chine
Bernard Lombard, CEPI, Bruxelles
Elina Maki-Simola, Eurostat, Luxembourg
Bruce Michie, Institut européen des forêts, Finlande
Masaki Miyake, OIBT, Japon
Juha Mustonen, Université d'Helsinki, Finlande
CTS Nair, Département des forêts, FAO, Italie
Sten Nilsson, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Autriche
Rupert Oliver, *hardwoodmarkets.com*, Royaume-Uni
Adele Olson, US Forest Service, États-Unis
Lars Göran Olsson, Association suédoise du bois, Suède
Heikki Pajuoja, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Pasi Paldanius, Université d'Helsinki, Finlande
Tomás Parik, Wood and Paper, A. S., République tchèque
Michael Poku-Marbora, Université d'Helsinki, Finlande
Ewald Rametsteiner, Institut de politique et d'économie forestières, Autriche
Eliisa Ranta, Université d'Helsinki, Finlande
Jukka-Pekka Ranta, Les scieries finlandaises, Finlande
Ryo Sasaki, Japan Wood-Products Information & Research Center, Japon
Volker Sasse, FAO, Hongrie
Volker Schade, ZMP, Allemagne
Al Schuler, USDA Forest Service, États-Unis
Jeff Serveau, Service canadien des forêts, Canada
Ken Skog, USDA Forest Service, États-Unis
Henry Spelter, USDA Forest Service, États-Unis
Russell Taylor, R. E. Taylor & Associates, Ltd., Canada
Jukka Tissari, Centre du commerce international, Suisse
David Venables, American Hardwood Export Council, Royaume-Uni
Roderick Wiles, Broadleaf Consulting, Royaume-Uni
Nelson Y. S. Wong, International Forest List, Malaisie
Chuan Zhao, Japan Wood-Products Information & Research Center, États-Unis.

LISTE DES CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques dont les noms sont mentionnés ci-après sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et de leurs précieux efforts pour réunir et préparer les données. Les coordonnées complètes de ces correspondants figurent dans *Forest Products Statistics, 1999-2003*¹.

Martti Aarne, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Ashot Ananyan, Service national de statistiques, Arménie
Djanbulat Baijumanovich, Comité national de la statistique, Kirghizistan
Ramazan Baly, Direction générale de la foresterie, Turquie
Anna Margret Björnsdottir, Statistics Iceland, Islande
P^r Nikolay Alexeevich Burdin, OAO NIPIEllesprom, Fédération de Russie
Josefa Carvalho, Instituto Nacional de Estatistica, Portugal
Lydia Denisova, Centre d'information et de calcul, Bureau de statistique
de la République du Kazakhstan
Maxhun Dida, Direction générale des forêts et pâturages (DGFP), Albanie
Elisabeth Draelants, Institut national des statistiques, Belgique
Simon Gillam, Forestry Commission, Royaume-Uni
Branko Glavonjic, Université de Belgrade, Serbie-et-Monténégro
Johannes Hangler, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie,
de l'environnement et de la gestion de l'eau, Autriche
Eugène Hendrick, COFORD (National Council for Forest R&D), Irlande
Hermann Huckert, Ministère fédéral de la protection du consommateur,
de l'alimentation et de l'agriculture, Allemagne
Aristides Ioannou, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles
et de l'environnement, Chypre
Constanta Istratescu, Institut national du bois (INL), Roumanie
Henrik Jorgensen, Ministère de l'environnement, Agence nationale
de la forêt et de la nature, Danemark
Surendra Joshi, Conseil national de la foresterie, Skogsstyrelsen, Suède
Astri Kløvstad, Statistics Norway – Statistisk sentralbyrå, Norvège
P^r Andrius Kuliesis, State Forest Survey Service (SFSS), Lituanie

¹ *Forest Products Statistics* est disponible à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.

- Mikhail V. Kuzmenkov, Comité de la foresterie du Conseil des ministres,
République du Bélarus
- Nico A. Leek, Probos, Pays-Bas
- Luciano Marletta, Ministero delle Politiche Agricole e Forestali, Italie
- Michel Morel, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales, France
- Darko Motik, Université de Zagreb – faculté de la foresterie, Croatie
- Yuri M. Ostapchuk, Comité d'État de la statistique, Ukraine
- Arvids Ozols, Ministère de l'agriculture, Lettonie
- Lence Petrova, Office de statistique de la République de Macédoine,
ex-République yougoslave de Macédoine
- Andras Pluzsik, Service des forêts, Hongrie
- Tomaz Remic, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et de l'alimentation, Slovénie
- Jeffrey Serveau, Ressources naturelles Canada, Canada
- José María Solano Lopéz, Ministère de l'environnement, Espagne
- Václav Stránský, Ministère de l'agriculture, République tchèque
- Wladyslaw Strykowski, Institut technique du bois, Pologne
- Rafael S. Suleymanov, Commission statistique de la République d'Azerbaïdjan
- Roman Svitok, Institut de recherche forestière (LVU), Slovaquie
- Dimitris Vakalis, Ministère de l'agriculture, Grèce
- Mati Valgepea, Centre national estonien de la protection des forêts
et de la sylviculture, Estonie
- David Walker, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Suisse
- Thomas Westcot, Département de l'agriculture, États-Unis
- Frank Wolter, Direction des eaux et forêts, Luxembourg
- Hasan Zolic, Agence de statistique de Bosnie-Herzégovine, Bosnie-Herzégovine

SOURCES DES DONNÉES

Les données sur lesquelles est fondée l'analyse présentée dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sont recueillies auprès des correspondants nationaux officiels² par le biais du questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier, distribué en avril 2004. Dans la région de la CEE, qui comprend 55 pays, les données relatives aux 19 pays membres de l'UE et de l'AELE sont rassemblées et validées par Eurostat, et celles concernant les autres pays de la CEE, par la CEE-ONU/FAO à Genève.

Les statistiques utilisées pour la présente livraison de la *Revue* sont tirées de la base de données TIMBER. Comme cette dernière est constamment mise à jour, toute analyse de la publication, quelle qu'elle soit, n'en est qu'une photographie à un instant déterminé. La base de données et les questionnaires évoluent en permanence. La qualité des données varie selon les pays, les produits et les années. Le secrétariat s'emploie sans relâche à améliorer la qualité des données, se souciant tout spécialement des pays de la CEI et des pays d'Europe centrale et orientale. Tout comme les organisations partenaires et les correspondants nationaux, les auteurs de la *Revue* sont convaincus que la qualité de la base statistique internationale sur laquelle est fondée l'analyse du secteur des produits forestiers s'améliore régulièrement. Leur objectif est de disposer d'une base unique de données courantes et complètes validées par les correspondants nationaux, les chiffres devant être les mêmes, qu'ils viennent de la FAO à Rome, d'Eurostat à Luxembourg, de l'OIBT à Yokohama ou de la CEE-ONU/FAO à Genève. Ils sont persuadés que, depuis juillet 2004, la série de données utilisée dans la *Revue* est la meilleure qu'on puisse trouver. Les données figurant dans cette publication ne représentent qu'une petite partie des données disponibles. Le Bulletin sur les *Statistiques des produits forestiers* contiendra toutes les données disponibles pour les années 1999-2003. La base de données TIMBER peut être consultée sur le site Web commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts à l'adresse du Service d'information sur les marchés: <http://unece.org/trade/timber/mis.htm>.

Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants de lui avoir fourni des données concrètes pour 2003 et, en l'absence de statistiques officielles, leurs meilleures estimations. Partant, toutes les statistiques pour 2003 sont provisoires et sujettes à confirmation l'an prochain. Ce sont les correspondants nationaux qui ont pour mission de rassembler les informations concernant leur pays. Les données officielles qu'ils communiquent forment la grande majorité des données enregistrées. Dans certains cas, lorsque aucun chiffre n'était fourni ou que les données étaient confidentielles, le secrétariat a établi des estimations pour que les totaux par région ou par produit soient comparables et le restent dans le temps. Ces dernières sont signalées dans la présente *Revue*, mais seulement pour les produits au niveau d'agrégation le plus bas.

Outre les statistiques officielles rassemblées à l'aide du questionnaire, on a utilisé des données d'associations professionnelles et des statistiques gouvernementales pour mener à bien l'analyse concernant 2003 et le début de 2004. Les données complémentaires ont été communiquées par des experts, y compris les correspondants nationaux pour les statistiques, ou tirées d'un certain nombre de revues spécialisées et de sites Internet. La plupart de ces sources sont citées dans le texte, à la fin de chacun des chapitres, sur la liste des collaborateurs, et dans la liste des références figurant dans l'annexe.

² La liste des correspondants figure, avec leurs coordonnées complètes, dans le numéro du *Bulletin du bois* intitulé «*Statistiques des produits forestiers, 1999-2003*».

NOTES EXPLICATIVES

La «consommation apparente» d'un pays est sa production, plus ses importations et moins ses exportations. Faute de disposer de données pour tous les pays, les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks.

Le «solde» est la différence entre les exportations et les importations; il est positif lorsqu'il s'agit d'exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il s'agit d'importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données commerciales concernant les 15 pays de l'Union européenne comprennent le commerce intracommunautaire, qui fait souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats relatifs au commerce régional correspondent aux échanges commerciaux entre pays de la région.

L'expression «pays d'Europe centrale et orientale», qui est employée uniquement par commodité, englobe l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Serbie-et-Monténégro, la Slovaquie, la Slovénie, la République tchèque et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Comme dans l'*Analyse annuelle du marché des produits forestiers* de l'an dernier, l'Europe a été scindée en «UE/AELE» (19 pays) et «Autres pays d'Europe» (22 pays). Pour la subdivision des régions, le lecteur voudra bien se reporter à la carte figurant dans l'annexe. Les références à l'UE correspondent aux 15 pays de l'Union européenne en 2003 et non aux 25 pays qui en font partie en 2004, sauf indication contraire.

Tout au long du texte, le terme «résineux» est employé comme synonyme de «conifères», et le terme «feuillus» comme synonyme de «non-conifères» et «non-résineux». D'autres définitions apparaissent dans l'annexe de la version électronique.

SYMBOLES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS

-	chiffre nul ou négligeable
...	chiffre non disponible
\$	dollar des États-Unis, sauf si suivi du nom d'un autre pays
AELE	Association européenne de libre-échange
CEE	Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies
CEI	Communauté d'États indépendants
EQ	équivalent de bois brut
FMI	Fonds monétaire international
f.o.b.	franco de bord
FSC	Forestry Stewardship Council
m ²	mètre carré
m ³	mètre cube (volume réel de bois rond ou de produit transformé)
MDF	panneaux de fibres de densité moyenne
ONG	organisation non gouvernementale
OSB	panneaux de grandes particules orientées
PEFC	Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes
PECO	pays d'Europe centrale et orientale (indiqués ci-dessus dans les notes explicatives)
PIB	produit intérieur brut
PPA	parité de pouvoir d'achat
SAR	Région administrative spéciale de Hong Kong
t.m.	tonne métrique
UE	Union européenne (15 pays)
USDA	United States Department of Agriculture
WWF	Fonds mondial pour la nature

Chapitre 1

LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS BATTENT DE NOUVEAUX RECORDS DANS LA RÉGION DE LA CEE: APERÇU DES MARCHÉS ET DES ORIENTATIONS, 2003-2004

Faits saillants

- Globalement, les marchés des produits forestiers ont atteint de nouveaux records dans la région de la CEE: en effet, la consommation est en augmentation pour la troisième année consécutive. Cette évolution n'a cependant pas été la même pour toutes les sous-régions ni pour tous les produits.
- Avec près de 2 millions de mises en chantier de logements en 2003, les États-Unis ont été à la tête de la demande de produits forestiers, de première et de seconde transformation, dans la région de la CEE, tandis que hors de la région les importations chinoises et japonaises de bois tempérés et tropicaux ont grimpé en flèche.
- Les exportations chinoises de produits forestiers à valeur ajoutée, de meubles en particulier, ont eu une incidence croissante sur les marchés de la région de la CEE, et les États-Unis ont imposé des droits antidumping sur ces produits vers le milieu de l'année 2004.
- Le souci de connaître l'origine des produits forestiers importés dans la région de la CEE et une prise de conscience croissante du problème de l'abattage illicite ont conduit les pouvoirs publics, les associations professionnelles et les organisations internationales à prendre des mesures pour limiter le commerce de ces produits.
- Les marchés des produits forestiers certifiés se développent, notamment, grâce aux politiques d'achat des pouvoirs publics, qui visent à garantir une gestion durable des forêts et à s'assurer des sources d'approvisionnement licites.
- Les politiques visant à promouvoir le recours à la dendroénergie et les prix records du pétrole ont favorisé la consommation du bois comme source d'énergie; les secteurs de la pâte et des panneaux sont toutefois préoccupés par les coûts des matières premières.
- La demande de sciages résineux a fortement progressé en Europe occidentale et au Japon en 2003 au profit des exportateurs européens; aux États-Unis les importations ont continué d'augmenter, malgré la faiblesse du dollar, l'approvisionnement étant assuré par les exportateurs canadiens traditionnels ainsi que par les producteurs européens et d'autres sources étrangères.
- Bien que l'on parle beaucoup de la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires, un différend commercial sur les sciages continue d'opposer le Canada et les États-Unis, et l'Union européenne a imposé des droits de douane punitifs qui ont eu une incidence sur les marchés du bois et du papier.

- Le secteur des sciages feuillus s'est redressé, la demande et les prix progressant aux États-Unis et en Europe, grâce à l'augmentation du nombre de mises en chantier de logements en Europe et en Amérique du Nord.
 - Les marchés des panneaux ont bénéficié d'un raffermissement de la demande; la consommation a atteint des niveaux records et les prix ont progressé. Cependant, la concurrence est féroce sur le marché mondial de ces produits.
 - La consommation de papier s'est fortement accrue en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Russie; en revanche, la demande demeure stable en Europe occidentale, tandis qu'elle continue de se contracter en Amérique du Nord.
-

1.1 Évolution du marché des produits forestiers entre 2003 et 2004

1.1.1 Évolution régionale et sous-régionale

La reprise de l'économie mondiale s'est amorcée au cours du second semestre de 2003 grâce au dynamisme des États-Unis et des pays asiatiques, alors que l'Europe occidentale restait à la traîne. La forte croissance des 10 pays candidats à l'adhésion contrastait avec les résultats décevants des 15 pays de l'Union européenne.

Les taux de crédit hypothécaire extrêmement bas appliqués aux États-Unis ont favorisé l'apparition en 2003 du meilleur marché du logement de tous les temps, mais un léger relèvement des taux décidés par la Réserve fédérale en juin 2004 a entraîné une révision à la baisse des prévisions de mises en chantier de logements pour 2004 et 2005. En juin 2004, avant qu'ils ne soient relevés, les taux hypothécaires avaient fortement diminué aux États-Unis, mais les mises en chantier de logements s'étaient inopinément ralenties en raison d'un certain nombre de facteurs économiques, notamment les ventes au détail et les perspectives industrielles.

Le secteur de la construction était peu animé en 2003 dans l'ensemble de l'Europe occidentale, même s'il était un peu plus dynamique dans certains pays, le Royaume-Uni par exemple. La construction, principalement en matériaux autres que le bois, a progressé à un rythme deux fois plus rapide dans les PECO qu'en Europe occidentale, mais les volumes étaient plus petits.

Dans l'ensemble, les marchés des produits forestiers ont été plus fermes en 2003 qu'en 2002 dans la région de la CEE (Communauté d'États indépendants (CEI), Europe et Amérique du Nord), comme le montre l'accroissement de la consommation pour la deuxième année consécutive (graphique 1.1.1 et tableau 1.1.1). Cette évolution n'a cependant pas été la même pour toutes les sous-régions ni pour tous les produits analysés dans la présente *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2003-2004* (ci-après dénommée la *Revue*). En Amérique du Nord, sous-région dans laquelle la consommation a été la plus forte, la demande de produits forestiers primaires (sciages, panneaux et papiers et cartons) a légèrement baissé malgré la vigueur du marché du logement.

L'exportation de produits forestiers dans la région de la CEE a fait un bond, en valeur, de 16 % en 2003, ce qui a compensé la stagnation des exportations en 2002. Les fabricants des pays de l'UE/AELE s'en sont octroyés la plus grande part en valeur mais, parmi les quatre sous-régions³, ce sont eux qui, en pourcentage, ont le moins augmenté leurs ventes à l'étranger (5 %). L'exportation de produits forestiers primaires a été la plus forte dans la CEI, où elle a fait un bond de près de 50 % en 2003, et dans les PECO, où elle a progressé de 27 %.

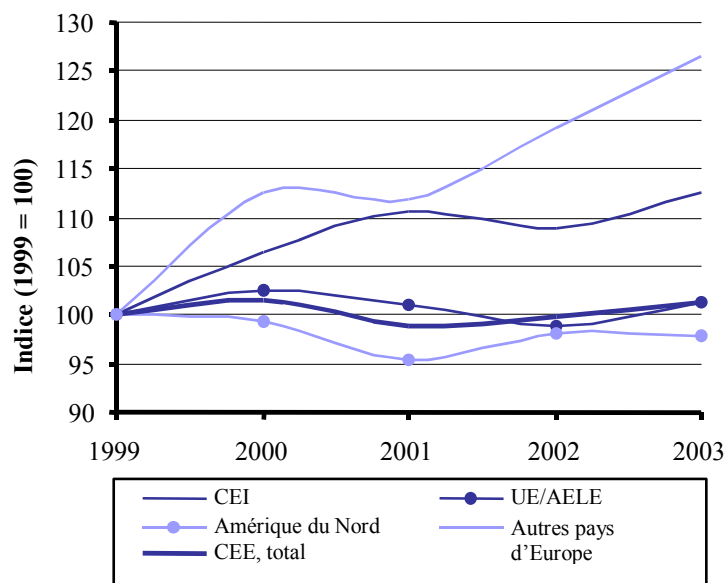
Le coût du transport est monté en flèche au cours de l'année écoulée, en raison principalement du renchérissement du pétrole. Vers le milieu de 2004, les cours du pétrole atteignaient des niveaux records en raison de l'utilisation pratiquement à leur maximum des capacités de raffinage, à laquelle est venue s'ajouter la remontée traditionnelle de la demande en

³ Les quatre sous-régions analysées dans la présente *Revue* sont la CEI, l'UE/AELE, les autres pays d'Europe et l'Amérique du Nord. La liste des pays faisant partie de chacune des sous-régions figure en annexe, avec une carte de la région de la CEE.

été et les incertitudes qui entouraient les principaux pays producteurs de pétrole, tels l'Iraq et la Russie. L'amélioration de la situation économique, spécialement en Asie et aux États-Unis, a entraîné une insuffisance de tonnage, qu'il s'agisse de conteneurs, du transport ferroviaire ou des transports maritimes. Cette situation a abouti par exemple à un accroissement de 80 % des taux de fret applicables aux importations en Europe de bois feuillus tropicaux en provenance d'Asie pendant le premier semestre de 2004 (TTJ, 2004).

GRAPHIQUE 1.1.1

**Consommation apparente de produits forestiers
par sous-région de la CEE, 1999-2003**



Note: Les produits forestiers comprennent les sciages, les panneaux et les papiers et cartons.

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

1.1.2 UE/AELE

Dans la sous-région qui est la deuxième plus grande consommatrice, c'est-à-dire l'UE/AELE⁴, la consommation totale de produits forestiers a progressé de 2,5 %, mais elle est demeurée bien en dessous de son niveau record de 2000, dû aux vents violents de décembre 1999 qui ont abattu 140 millions de m³ en deux jours, ce qui équivaut à une année de récolte pour l'ensemble des pays les plus touchés. La consommation de panneaux et de sciages a plus augmenté que celle des papiers et cartons.

⁴ L'analyse pour 2003-2004 s'appuie sur les statistiques les plus récentes disponibles pour 2003. Sauf indication contraire, le sigle UE désigne systématiquement les 15 pays de l'Union européenne: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Les 10 nouveaux membres sont les suivants: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

TABLEAU 1.1.1

**Consommation apparente de sciages¹, de panneaux dérivés du bois²
et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 1999-2003**

	<i>Milliers d'unités</i>	1999	2000	2001	2002	2003	<i>Variation de 2002 à 2003</i>	
							<i>Volume</i>	<i>%</i>
UE/AELE								
Sciages	m ³	88 698	92 234	88 704	86 199	90 948	4 748	5,5
Panneaux dérivés du bois	m ³	42 648	44 543	43 979	41 466	43 355	1 889	4,6
Papiers et cartons	t.m.	78 290	79 418	79 008	78 318	78 601	282	0,4
Total	m³ EQ³	475 558	488 069	480 129	469 763	481 340	11 576	2,5
Autres pays d'Europe								
Sciages	m ³	17 091	19 145	18 497	20 176	20 833	657	3,3
Panneaux dérivés du bois	m ³	9 165	11 016	10 601	12 009	13 617	1 609	13,4
Papiers et cartons	t.m.	9 046	9 891	10 241	10 357	10 888	530	5,1
Total	m³ EQ³	72 676	81 786	81 273	86 607	92 030	5 423	6,3
Fédération de Russie								
Sciages	m ³	12 683	12 257	11 915	10 236	9 150	-1 086	-10,6
Panneaux dérivés du bois	m ³	3 060	3 693	4 199	4 654	5 480	826	17,8
Papiers et cartons	t.m.	2 848	3 415	3 773	4 158	4 661	503	12,1
Total	m³ EQ³	34 843	37 095	38 572	37 919	39 209	1 289	3,4
Amérique du Nord								
Sciages	m ³	137 112	136 083	135 484	144 148	143 666	-482	-0,3
Panneaux dérivés du bois	m ³	60 782	61 947	57 193	60 407	61 260	853	1,4
Papiers et cartons	t.m.	104 134	102 510	97 542	97 393	96 669	-724	-0,7
Total	m³ EQ³	669 643	664 358	638 950	657 449	655 589	-1 860	-0,3
Région de la CEE⁴								
Sciage	m ³	255 583	259 718	254 599	260 760	264 597	3 837	1,5
Panneaux dérivés du bois	m ³	115 654	121 198	115 971	118 535	123 712	5 176	4,4
Papiers et cartons	t.m.	194 318	195 234	190 564	190 226	190 818	592	0,3
Total	m³ EQ³	1 252 719	1 271 308	1 238 924	1 251 739	1 268 167	16 428	1,3

Notes:

¹ Non compris les traverses.

² Non compris les feuilles de placage.

³ Équivalent de bois brut: 1 m³ de sciages et de panneaux dérivés du bois = 1,6 m³;
1 t.m. de papier = 3,39 m³.

⁴ Non compris les États de la CEI autres que la Fédération de Russie.

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

1.1.3 Autres pays d'Europe

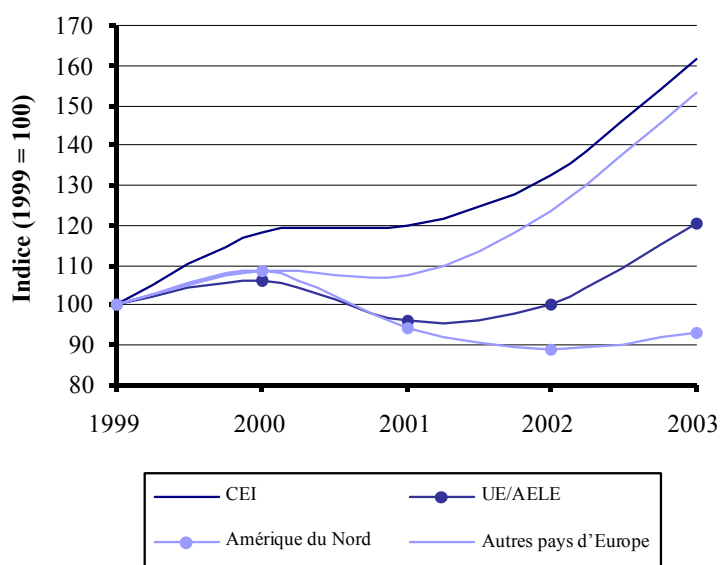
Dans les «Autres pays d'Europe», c'est-à-dire principalement les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), la consommation a continué de croître à un rythme plus rapide que dans les sous-régions occidentales de la CEE. Dans bon nombre de ces pays, elle a dépassé les niveaux où elle se situait avant la transition. Des quantités considérables de sciages et de panneaux prises en compte dans la rubrique «consommation apparente» de cette sous-région font en fait l'objet d'une transformation supplémentaire dans des scieries et fabriques de meubles, avant d'être exportées.

1.1.4 CEI

Dans la sous-région de la CEI, la consommation mesurée principalement d'après le principal consommateur et producteur, c'est-à-dire la Fédération de Russie, a progressé en tout de 3,4 %, ce qui a compensé la baisse enregistrée en 2002. Par contre, celle de la principale catégorie de produits, les sciages, a poursuivi son recul de ces cinq dernières années, et régressé de plus de 10 % en 2004 (encore que la qualité des données puisse être sujette ici à controverse). Ainsi, la totalité de l'accroissement de 5 % de la production de sciages a été exportée, et les exportations de cette catégorie de produits ont progressé de plus de 18 % en 2003. La CEI a plus exporté que les autres sous-régions (graphique 1.1.2). En valeur, ses exportations totales de produits primaires se sont accrues de 49 % en 2003. La plus forte augmentation concernait les sciages résineux en provenance principalement de la Russie et destinés à des pays hors de la région de la CEE, en particulier les pays d'Asie tels que le Japon et la Chine et ceux du Moyen-Orient, l'Égypte par exemple.

GRAPHIQUE 1.1.2

**Exportations de produits du bois de première transformation
par sous-région de la CEE, 1999-2003**



Note: Dans les produits du bois de première transformation, sont compris les sciages, les panneaux, les papiers et cartons, les pâtes de bois et les bois ronds.

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

La baisse continue de la consommation russe de sciages a été plus que contrebalancée par l'accroissement de 18 % de la consommation de panneaux. La consommation de papiers et cartons demeure dans la partie inférieure de la fourchette de la CEE, soit 200 kg par personne en 2003, quelques autres pays seulement de la CEI se trouvant encore moins bien placés⁵. Par contre, la consommation russe de papiers et cartons n'a cessé de progresser au cours des dernières années, même si elle est toujours inférieure à son niveau record de 1992, année pendant laquelle elle avait atteint 5,5 millions de tonnes métriques (t.m.).

1.1.5 Amérique du Nord

La demande de panneaux, principalement structuraux, s'est accrue de 4,4 %, pour atteindre des niveaux records, et les prix sont eux aussi montés en flèche mais ont depuis reculé. L'évolution n'a pas été la même pour les deux pays car la demande canadienne de panneaux et de sciages a reculé en 2003.

La consommation de sciages est demeurée élevée, car la forte baisse qui s'est produite au Canada a été contrebalancée par une augmentation de la consommation de sciages résineux et

⁵ Les tableaux relatifs à la consommation apparente par pays, y compris la consommation par habitant, sont disponibles dans l'annexe de la version électronique à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/docs/fpamr/2004/fpamr2004.htm.

de sciages feuillus aux États-Unis. Comme dans le cas des panneaux, les prix des sciages, qu'il s'agisse des résineux ou des feuillus, ont atteint des niveaux records. Les marchés des sciages feuillus se sont raffermis malgré la crainte d'une réduction de la demande du gros marché de l'ameublement aux producteurs asiatiques. Les espoirs conçus dans un premier temps de compenser un ralentissement potentiel de la consommation intérieure par des exportations à destination des fabricants asiatiques suivies d'une réimportation aux États-Unis ne se sont pas matérialisés. En fait, la consommation nord-américaine de sciages feuillus s'est accrue en 2003.

Les producteurs nord-américains de papiers et cartons demeurent confrontés à une situation difficile sur le marché intérieur étant donné que la demande reste inférieure aux niveaux de la fin des années 90. La baisse du dollar n'a pas facilité les choses pour les pays dont l'économie est déprimée, et aux États-Unis le secteur des matériaux d'emballage tels que le carton a continué de perdre de sa vigueur pour la cinquième année consécutive.

1.2 Évolution par secteur des marchés des produits

1.2.1 Matière première bois

Grâce à l'accroissement de la production des transformateurs primaires, les quantités enlevées de bois ronds ont pratiquement atteint les niveaux records de 2000 (dus aux vents dévastateurs qui avaient balayé l'Europe, comme indiqué plus haut). Elles ont augmenté à la fois en Europe occidentale et orientale et dans la CEI, où près d'un tiers du total des coupes déclarées a été exporté sous forme de bois ronds.

L'accroissement de la production des scieries dans les PECO a produit une plus grosse quantité de résidus de plaquettes, dont le volume exporté a doublé au cours des dernières années. Les plaquettes servent normalement pour la fabrication à la fois de panneaux et de pâtes, et de plus en plus pour la production d'énergie.

De façon générale, les prix des grumes ont diminué dans toute la région de la CEE, mais ont augmenté là où leur fourniture n'était pas assurée, par exemple dans les pays baltes et en Pologne.

Les marchés des bois ronds sont la première étape à franchir lorsque les grumes sont récoltées illégalement. Les pouvoirs publics et associations professionnelles ont pris des initiatives pour freiner l'afflux de ces grumes, et cette question prend un caractère de plus en plus politique.

1.2.2 Sciages résineux

La mondialisation a eu un retentissement sur la production, la consommation et le commerce des sciages résineux, car une multitude d'acteurs internationaux se font une concurrence féroce. Comme dans d'autres secteurs, le cours des devises sur les marchés mondiaux a déterminé la structure des importations et des exportations de sciages résineux.

Aux États-Unis, le marché du logement a déterminé la production nationale et les niveaux sans précédent des importations. Celles-ci ont augmenté en provenance du Canada malgré l'application de tarifs douaniers et droits antidumping. Elles ont également augmenté en provenance des «Autres pays» (c'est-à-dire ceux ne faisant pas partie de l'Amérique du Nord),

malgré la faiblesse du dollar, car les prix des sciages résineux ont atteint des niveaux records sous la poussée d'une forte demande.

Les marchés asiatiques ont été vigoureux en 2003 et au début de 2004, s'agissant par exemple de la Chine et du Japon. Tous les pays de la région de la CEE sont bien informés de ces débouchés commerciaux, et l'Europe comme la CEI exportent vers l'Est jusqu'en Asie des quantités sans précédent de sciages.

Alors que la consommation de sciages résineux a augmenté dans les PECO, elle aurait continué à baisser en Russie en 2003 et, selon les prévisions, devrait encore décroître en 2004. La production comme les exportations sont en augmentation, grâce en partie aux investissements étrangers et aux politiques de libéralisation des pouvoirs publics.

1.2.3 Sciages feuillus

La consommation de sciages feuillus a rebondi en 2003 dans la région de la CEE car les mises en chantier de logements ont stimulé la demande de garnitures et de meubles en bois de feuillus. La fabrication de parquets en feuillus, que ce soit en bois massif ou lamellé, a été l'un des principaux éléments moteurs de ce secteur. La demande augmentant, les prix ont fait de même en 2003 et au début de 2004 en Amérique du Nord; par contre, en Europe, ils ont diminué au cours de la même période.

La consommation, la production et le commerce des feuillus augmentent plus rapidement dans les PECO que dans d'autres régions. L'adhésion de ces pays à l'Union européenne devrait faciliter la poursuite de cette augmentation, mais de nombreux liens ont déjà été établis entre négociants en feuillus.

1.2.4 Panneaux

Les marchés des panneaux dans la région de la CEE se sont mieux comportés que d'autres secteurs primaires, si l'on se réfère aux augmentations particulièrement élevées de la consommation associées à un relèvement des prix. Les échanges commerciaux et la production se sont accrus dans chaque sous-région, mais moins en Europe occidentale. Cette croissance soutenue tient principalement à l'augmentation de la demande, mais la restructuration de cette branche d'activité tant en Europe qu'en Amérique du Nord produit enfin des résultats positifs.

Les panneaux structuraux et les panneaux non structuraux ont évolué dans des directions opposées en Amérique du Nord et en Europe. En Amérique du Nord, la consommation et la production de panneaux ont augmenté pour la construction de logements essentiellement en bois, qui connaissent un franc succès en 2003 et au début de 2004. Par contre, les principaux panneaux non structuraux, par exemple les MDF et les panneaux de particules, ont souffert d'une désaffectation des marchés. La restructuration est en cours et a déjà produit des effets positifs, avec une forte montée des prix en 2004.

Le marché européen des panneaux structuraux est beaucoup moins dynamique car le marché des logements à ossature en bois en est encore à ses débuts en Europe. Cependant, la production d'OSB croît plus rapidement en Europe qu'en Amérique du Nord, et l'excédent de production est

exporté vers les États-Unis, où il bénéficie de prix élevés. Les principaux panneaux en Europe sont les panneaux de particules, qui représentent à peu près les deux tiers de la production totale de panneaux, et les MDF, dont la part est de 20 %. Les marchés et les prix des panneaux de particules comme des MDF se sont raffermis vers la fin de 2003 et le début de 2004.

1.2.5 Papiers, cartons et pâtes de bois

Allant de pair avec l'amélioration de l'économie mondiale, la demande de pâtes a augmenté sur les marchés en 2003 et, comme les stocks étaient bas en raison de la faiblesse de la demande en 2001 et 2002, les prix ont commencé à monter. Le prix de référence est passé de 450 dollars la tonne métrique au début de 2003 à 570 dollars un an plus tard. Le dollar s'est toutefois affaibli par rapport à l'euro, et les producteurs européens n'ont pas profité totalement de la montée des prix (*Paper and Wood Yearbook 2004*, Fédération finlandaise des industries forestières).

Les marchés des papiers et des cartons ont évolué dans des directions divergentes dans les sous-régions de la CEE en 2003, la diminution de la demande et de la production en Amérique du Nord contrastant avec l'augmentation de la production européenne, qui s'est accrue de 2 %.

La consommation de papiers et de cartons a augmenté à la fois dans les PECO et dans la CEI, comme l'attestent les statistiques communiquées par la Fédération de Russie. Cela dit, les importations ont augmenté elles aussi et, en Russie, l'importation de papiers de qualité supérieure, pour un coût également supérieur, a entraîné un accroissement du déficit commercial, exprimé en valeur. Les exportateurs de papiers de qualité supérieure établis en dehors de la sous-région trouvent évidemment des débouchés rentables dans ces pays, au lieu de devoir se battre pour obtenir une part des marchés de papiers d'usage courant, par exemple le papier journal.

1.2.6 Produits forestiers certifiés

La plus grande partie (90 %) des ressources forestières certifiées de la planète se trouvent dans la région de la CEE. Même si la superficie des terres forestières certifiées a fortement augmenté au Canada en 2003, les rapides avancées réalisées précédemment en Europe et dans d'autres parties du monde se sont ralenties cette année-là. Les programmes de certification ont notamment pour but d'apporter une preuve de l'origine des produits au moyen de certificats de traçabilité. L'augmentation dynamique de 50 % du nombre de ces certificats permet de vérifier plus facilement l'origine des produits.

L'offre potentielle de produits forestiers certifiés demeure supérieure à la demande. Le sentiment général des consommateurs sur le déboisement et la dégradation des forêts demeure dangereusement erroné, en particulier dans la région de la CEE, où le public estime généralement que les coupes dépassent de loin le renouvellement des forêts alors que c'est l'inverse.

L'un des principaux points forts de la certification devrait être de communiquer aux consommateurs finals des informations sur le bilan positif des forêts dans la région de la CEE. Toutefois, tant que les programmes de certification et les entreprises qui en affichent le label n'organiseront pas de campagnes de relations publiques à l'intention des consommateurs afin

d'assurer la transmission indispensable de ces informations, l'un des principaux bienfaits de la certification demeurera inexistant.

Notant l'absence de cette transmission d'informations aux consommateurs, et soucieux de garantir une gestion durable des forêts et de faire connaître l'origine des produits du bois, les gouvernements des pays de la région de la CEE sont en train de modifier leurs politiques de passation des marchés afin qu'il soit dûment tenu compte de l'origine des produits du bois. Il y a 10 ans, lorsque la certification en était encore à ses tout débuts, les gouvernements se sont prononcés en faveur de la création de programmes nationaux et internationaux. Il est maintenant unanimement admis que la certification doit être «une démarche volontaire obéissant aux lois du marché», mais de plus en plus les gouvernements favorisent la certification par le biais de la demande en spécifiant que les produits forestiers qu'ils achètent doivent être certifiés.

Les systèmes de certification ont eux-mêmes beaucoup évolué en 2003: le système paneuropéen de certification des forêts a dorénavant une portée mondiale et, sous sa nouvelle appellation – Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes – (dont le sigle demeure PEFC), établit une reconnaissance mutuelle avec des programmes non européens. Il n'est prévu aucune reconnaissance mutuelle à moyen terme entre le PEFC et le Forestry Stewardship Council (FSC).

1.2.7 Produits du bois à valeur ajoutée

Le commerce des produits du bois à valeur ajoutée a lui aussi rebondi en 2002 et a progressé de 10 %; il a poursuivi sur sa lancée en 2003. Le commerce des meubles en bois demeure le secteur le plus dynamique, les exportations chinoises se rapprochant, en valeur, de celles de l'Italie, le leader mondial. Les résultats impressionnants de la Chine en matière de fabrication et d'exportation entraînent une modification structurelle des marchés des produits à valeur ajoutée, qui sera seulement confirmée au cours des prochaines années si la tendance persiste. En juin 2004, les États-Unis ont pris des mesures de rétorsion en imposant des droits antidumping sur un certain nombre de meubles importés de Chine.

L'un des secteurs les plus florissants est celui des produits du bois de haute technologie (EWP), dans lesquels les fibres, flocons, placages et sciages sont collés ensemble selon diverses formes afin d'obtenir des produits plus solides, plus homogènes et plus fiables d'un point de vue technique que les sciages classiques. Actuellement, le développement du marché est lié à la construction de logements en Amérique du Nord, les EWP remplaçant le bois massif et les poutres en acier et en béton. De nouveaux marchés sont toutefois en train d'apparaître au Japon, et les débouchés commerciaux à l'avenir dépendront de la mise au point de nouvelles applications.

1.2.8 Bois tropicaux

Le marché des bois tropicaux est de plus en plus dynamisé par les importations chinoises de grumes de sciage et de placage auxquelles viennent s'ajouter les sciages et les contreplaqués. La Chine développe rapidement sa capacité de transformation, et les importations de matières premières remplacent de plus en plus celles de sciages et de contreplaqués.

En 2003, les prix des grumes et contreplaqués en bois tropicaux ont quelque peu augmenté. Les importations européennes de sciages tropicaux se sont accrues de 17 % en valeur, mais seulement de 4 % en volume. Les producteurs de bois tropicaux se préoccupent eux aussi des questions de légalité; en juillet 2004, au cours du débat du Conseil international des bois tropicaux concernant le marché, un représentant des entreprises privées de bois tropicaux a déclaré que ces entreprises se sont engagées à ne traiter que des marchandises légales, et il a préconisé l'adoption de nouveaux textes de loi pour combattre les abattages illégaux et garantir la légalité de la source des bois tropicaux négociés (*Earth Negotiations Bulletin*, 2004).

Les sanctions imposées en 2003 par le Conseil de sécurité de l'ONU contre les exportations de bois libérien ont été maintenues en juin 2004. La décision du Conseil de sécurité se fonde sur l'avis que la paix au Libéria est trop fragile, que des efforts sont encore nécessaires pour empêcher les abattages illégaux et la contrebande, et que la Forest Development Authority ne fonctionne pas en dehors de la capitale, Monrovia. Entre-temps, 14 années de guerre civile ont laissé l'économie exsangue, comme en témoigne le taux de chômage de 85 %. Les ressources forestières devraient être l'un des moyens d'améliorer l'économie le moment venu.

1.3 Thèmes d'étude particuliers

1.3.1 Influence de l'évolution en Chine

L'économie chinoise se développe rapidement. Les effets sur les marchés des produits forestiers en sont spectaculaires. La Chine est le plus gros importateur mondial de bois ronds industriels et de sciages tropicaux. Elle importe de Russie une grande partie des grumes et sciages tempérés. Toutefois, d'autres pays de la région de la CEE considèrent également avec envie le marché chinois en pleine expansion. Le Code de conception des bâtiments en bois d'œuvre, promulgué en 2003, devrait dynamiser les constructions à ossature en bois. En 1998, la propriété privée des maisons a été autorisée pour la première fois depuis 50 ans et le marché intérieur des produits forestiers est en plein développement. Les répercussions de l'évolution du marché chinois des produits du bois sont systématiquement analysées, chapitre par chapitre, tout au long de la *Revue*.

Les exportations chinoises ont elles aussi une incidence sur les marchés de la région de la CEE, s'agissant en particulier des produits à valeur ajoutée tels que les meubles, qui sont principalement destinés aux États-Unis (par le biais en partie de partenariats conclus avec des fabricants américains qui ont délocalisé leurs opérations en Chine). En fait, les exportations chinoises de meubles en bois ont triplé au cours des dernières années et ont été rendues responsables de la fermeture d'un grand nombre de fabriques de meubles aux États-Unis. D'autres fabricants de meubles se sont rendu compte que dans la situation actuelle leur point fort réside dans leurs connaissances spécialisées en matière de commercialisation et les filières qu'ils ont créées. C'est pourquoi certains ont déplacé leur production en Chine et dans d'autres pays asiatiques pour l'importer et la vendre par l'intermédiaire des réseaux qu'ils ont mis en place. Entre-temps, pendant l'été 2004, le Département du commerce des États-Unis a imposé à titre préliminaire des droits antidumping sur les importations de meubles en bois de chambre à coucher en provenance de la Chine.

1.3.2 Conséquences de l'élargissement de l'Union européenne pour les marchés des produits forestiers

Quelle différence l'adhésion de 10 nouveaux membres, dont 8 sont des PECO, va-t-elle entraîner pour l'Union européenne? L'accroissement de 20 % de la population de l'entité commerciale européenne, qui comptera dorénavant 454 millions d'individus, et de ce fait l'apparition d'un marché interne encore plus vaste devraient encourager les échanges commerciaux, et simultanément améliorer la situation économique en général et élever le niveau de vie. Cette tendance était déjà visible sur les marchés des produits forestiers avant l'adhésion officielle en mai 2004. Comme le montrent le graphique et le tableau de la consommation apparente, la plupart de ces pays avaient déjà fait un grand pas vers l'intégration. À l'exception notable des panneaux, les taux de consommation par habitant de ces pays sont la moitié de ceux de l'Europe occidentale (tableau 1.3.1). Par contre, cette tendance ne se manifeste pas avec la même intensité dans tous les pays candidats à l'adhésion, et n'apparaît pas dans tous les PECO.

TABLEAU 1.3.1

Consommation annuelle par habitant de produits du bois, comparaison entre les 15 membres de l'Union européenne (UE 15) et les 10 nouveaux membres (UE 10), 2003
(en m³ ou t.m./personne/année)

<i>Produit</i>	<i>UE 15</i>	<i>UE 10</i>
Sciages	0,23	0,15
Panneaux dérivés du bois	0,12	0,11
Papiers et cartons	0,20	0,08

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

L'adhésion à l'Union européenne offre sur le champ des avantages:

- Ouverture des frontières, ce qui permet d'économiser sur la durée des transports;
- Facilitation des formalités liées à la taxe sur la valeur ajoutée;
- Suppression des droits antidumping auxquels étaient assujettis certains produits du bois des PECO;
- Plus grande liberté de mouvement des travailleurs;
- Accès à des fonds de développement structurel de l'Union européenne en faveur d'activités de boisement et de l'infrastructure forestière, y compris les associations de propriétaires forestiers, ainsi que du développement industriel;
- Homogénéité des réglementations en matière de qualité et d'échanges commerciaux;
- Augmentation des informations commerciales.

S'agissant des terrains forestiers, les 10 nouveaux membres de l'Union européenne comptent environ 23 millions d'hectares de forêts, contre 113 millions pour les 15 États membres. Par contre, dans ces 15 États, la proportion des terrains forestiers qui ne peuvent être exploités pour l'approvisionnement en bois est plus élevée que dans les 10 nouveaux membres, dont l'adhésion se traduit de ce fait par une augmentation de près de 25 % des superficies forestières exploitables pour l'approvisionnement en bois dans l'Union européenne (Évaluation, 2000)⁶.

Cela dit, l'adhésion n'est pas une panacée et le marché «unique» de l'Union européenne demeure diversifié. L'adhésion a été préparée au cours des cinq dernières années, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu de changements brutaux, tout au moins sur les marchés des produits forestiers. Elle procurera toutefois des avantages, y compris ceux indiqués plus haut, qui apparaîtront à moyen terme dans les statistiques des marchés des produits forestiers.

Certains nouveaux membres de l'Union européenne, y compris l'Estonie, la Lituanie, la Pologne et la République tchèque, sont devenus au cours de la dernière décennie de gros producteurs de produits forestiers grâce pour une part aux capitaux étrangers en provenance d'autres pays de l'Union européenne, voire même de pays plus lointains, par exemple le Canada.

Comme cela s'est produit sur d'autres marchés de l'Union européenne, l'accroissement de la demande de bois ronds a entraîné une montée des prix qui, vers le milieu de 2004, ont atteint des niveaux sans précédent dans les États baltes. De plus en plus de terrains forestiers ont été restitués à des propriétaires privés, et des associations de propriétaires forestiers se sont créées. De nombreux PECO appliquent des systèmes de certification FSC ou PEFC, ou les deux, afin de satisfaire aux exigences des marchés d'exportation en matière de vérification de la gestion durable des forêts, et de plus en plus de la légalité des sources d'approvisionnement en bois.

1.4 Orientations ayant une incidence sur les marchés des produits forestiers

La présente *Revue* continue de faire une large place aux orientations des pouvoirs publics, qui ont une incidence sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE. Mettant à profit le chapitre consacré à l'analyse des politiques dans la livraison de l'année précédente, elle actualise les mêmes questions et en analyse de nouvelles. Le rapport sur les questions de politique sert de point de départ pour le débat annuel du Comité du bois sur le marché, animé conjointement avec la Commission européenne des forêts de la FAO le 5 octobre 2004, qui a pour thème «Les liens entre les politiques forestières et les politiques de commercialisation». Les questions de fond ci-après sont exposées dans l'ordre dans lequel elles apparaissent de façon plus détaillée dans le prochain chapitre.

1.4.1 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux

La principale question en rapport avec l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux est celle des abattages illicites, même si de nombreux points complexes de définition et de champ d'application ne sont pas traités ici. À l'échelle

⁶ TBFRA 2000. UNECE/FAO Temperate and Boreal Forest Resource Assessment 2000. www.unece.org/trade/timber/fra/welcome.htm.

mondiale, les abattages illicites entraînent pour les gouvernements une perte de recettes estimée à 5 millions de dollars par an, à laquelle il faut ajouter une perte estimée à 10 millions de dollars pour les pays producteurs (Banque mondiale, 2001). Les pressions exercées par les gouvernements, associations professionnelles, organisations internationales et organisations non gouvernementales des pays de la région de la CEE sont en train de s'intensifier. Un règlement européen, établi sur la base du plan d'action FLEGT mis en place par l'Union européenne dans le but de contrôler les importations de bois provenant de sources illicites dans des pays donnés, en est au stade final d'élaboration pendant l'été 2004. D'autres pays ont pris des initiatives pour réduire les abattages illicites sur le plan national et à l'étranger.

À sa session d'octobre 2003, le Comité du bois de la CEE a débattu de cette question et décidé d'étudier les causes et l'ampleur de l'exploitation illégale du bois et du commerce de produits forestiers qui en sont illégalement dérivés dans la région de la CEE. Un atelier régional est prévu pour les 16 et 17 septembre 2004, et ses conclusions et recommandations seront présentées pour suite à donner par la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de la FAO, le 6 octobre 2004.

1.4.2 Certification des forêts

Bien que la légalité ne soit que l'un des aspects de la certification des forêts, la question des abattages illicites a incité les gouvernements à exiger de plus en plus une certification en précisant dans leurs programmes d'achat que les produits forestiers devaient être certifiés. Ces programmes peuvent faire évoluer les marchés; c'est ce qui s'est passé lorsque de nombreux gouvernements ont spécifié que les papiers qu'ils achetaient devaient contenir un minimum de fibres récupérées, ce qui a donné naissance à une série de programmes de recyclage et de modifications connexes de la production des pâtes et papiers.

La traçabilité conférée par les régimes de certification permet de suivre les produits depuis la forêt jusqu'au consommateur. Les programmes de certification sont très précieux dans la perspective par exemple d'une planification complète de la gestion, de la biodiversité végétale et animale, de la protection de zones forestières vulnérables et de la contribution au bien-être de la société.

Quelle est la possibilité d'une reconnaissance mutuelle entre les deux principaux systèmes de certification, le FSC et le PEFC? Si ce dernier sert de cadre à la reconnaissance mutuelle de programmes nationaux et internationaux, cette reconnaissance ne semble pas possible à brève échéance entre le FSC et le PEFC.

Malgré l'impulsion donnée par les politiques de passation des marchés publics, le point faible en matière de certification demeure la demande des consommateurs finals. Lorsque les programmes de certification des forêts sont apparus il y a une dizaine d'années, le Comité du bois a fait valoir que l'un des principaux avantages de la certification était de faire connaître les vertus du bois, notamment sa pérennité, son caractère renouvelable et les possibilités de le recycler dans la région de la CEE. Dès lors que les consommateurs ne comprennent pas la signification de la certification et des produits forestiers certifiés, ce message important est vide de sens. Malheureusement, dans la région de la CEE, la population a toujours des vues erronées sur le déboisement et la dégradation.

1.4.3 Politiques visant à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois

Grâce aux initiatives des associations professionnelles et au concours des organisations et des gouvernements, l'utilisation rationnelle du bois a fait l'objet d'une meilleure prise de conscience en 2003. Certaines organisations européennes ont demandé que les ministres apportent leur appui à un programme conçu à l'échelle de l'Union européenne en vue de favoriser l'utilisation du bois moyennant la suppression des obstacles à sa plus grande utilisation dans la construction, le mobilier, la décoration et la production d'énergie. La CEI-Bois a établi une «Roadmap 2010» comportant un certain nombre d'orientations différentes dans le but d'accroître la part du marché des industries forestières et de leur donner plus de dynamisme. Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts continuent de promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et ont organisé un séminaire en 2003 dans le but de définir des stratégies efficaces.

La promotion du bois est absolument indispensable pour informer les consommateurs de son caractère renouvelable, de sa pérennité et de la possibilité de le recycler, ce qui aura pour conséquence d'accroître, ou tout au moins de maintenir, sa part du marché. En Amérique du Nord, qui est le plus gros consommateur de bois par habitant dans la région de la CEE, la part du bois sur l'ensemble du marché a reculé de 2,7 points de pourcentage et n'est plus que de 86 % dans la construction de nouveaux logements, si l'on se base sur la superficie en pieds carrés occupée par des matériaux concurrents. Ce sont le béton et l'acier qui ont gagné du terrain aux dépens des sciages massifs (*Wood Markets Monthly, 2004*).

1.4.4 Politiques de recherche-développement

Les arguments en faveur de l'utilisation du bois s'appuient sur la mise au point de produits nouveaux destinés à répondre à l'évolution des besoins de la construction, de l'ameublement intérieur, de l'emballage et du transport, etc. Les moyens dont dispose l'industrie pour mettre au point ces produits se trouvent limités par la réduction des crédits alloués par les gouvernements à la recherche fondamentale et la recherche appliquée, crédits qui sont un complément indispensable pour les travaux de recherche entrepris par les industriels. Même si la recherche a permis de faire des progrès impressionnants au cours des 50 dernières années, s'agissant par exemple de l'amélioration des techniques de recyclage grâce auxquelles le taux de récupération des papiers atteint dorénavant 50 %, les fonds publics qui lui étaient alloués ont diminué au cours de la même période; on ignore si la recherche privée, qui est financée par les bénéficiaires finals, s'est développée ou a diminué au cours de cette période. Il existe une relation directe entre les fonds publics alloués à la recherche-développement et la productivité industrielle, et les avancées au cours des 20 dernières années ont été nettement moindres parce que les pouvoirs publics ont alloué les crédits à d'autres priorités lorsque l'économie était en plein marasme (Skog, 2002). Dans la région orientale de la CEE, il a été difficile de continuer à financer les travaux de recherche en raison des difficultés économiques et politiques qui ont marqué la période de transition.

1.4.5 Compétitivité et politique d'investissement de l'industrie

Les investissements nécessaires dans le secteur des produits forestiers sont énormes, en particulier en Europe centrale et orientale et dans la CEI. Un grand nombre de politiques gouvernementales, destinées par exemple à libéraliser l'investissement étranger et à favoriser le

développement économique du secteur privé, portent leurs fruits; la production et les échanges commerciaux se développent plus rapidement dans ces pays que dans le reste de la région de la CEE. Les économies nationales en profitent, comme en témoigne l'accroissement de la consommation de produits forestiers. Une partie de la consommation apparente de produits forestiers de première transformation, par exemple les sciages et les panneaux, correspond à une utilisation de ces produits pour la fabrication de produits à valeur ajoutée, qui sont ensuite exportés, principalement vers l'Union européenne.

Le flux des investissements à destination des pays en développement hors de la région de la CEE, ainsi que des PECO, a incité les industriels d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord à rechercher de nouveaux moyens d'améliorer leur compétitivité; ils ont par exemple associé le produit principal et les résidus à la bioénergie afin de porter le rendement et la rentabilité à leur maximum. Les sociétés occidentales spécialisées dans les produits forestiers, tant en Amérique du Nord qu'en Europe occidentale, utilisent leurs compétences en matière de commercialisation pour exploiter les nouveaux débouchés et de nouveaux produits, et leurs compétences en matière de production pour obtenir le rendement maximal.

1.4.6 Politiques concernant les changements climatiques

Les politiques destinées à faire face aux changements climatiques ont suscité un regain d'intérêt depuis que la Russie a indiqué qu'elle allait ratifier le Protocole de Kyoto. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a prévu des modalités pour le boisement et le reboisement en 2003. Du fait de l'application de politiques concernant les changements climatiques, un marché du commerce du carbone est en train de prendre de l'ampleur dans le monde, et cela pourrait avoir une incidence sur les pratiques de foresterie dans la région de la CEE.

1.4.7 Promotion de la dendroénergie

Les gouvernements des pays de la région de la CEE ont mis en place des politiques et en élaborent de nouvelles pour promouvoir les sources d'énergie renouvelables, y compris la dendroénergie. Leurs politiques prennent effet au travers de toute une série de mesures, y compris une réduction de taxes et d'autres mesures d'incitation. En 1997, l'Union européenne s'est fixé pour but d'obtenir, d'ici à 2010, 12 % de sa production brute d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables.

Le secteur des produits forestiers est le premier consommateur de bois de chauffage et, pendant des siècles, il a utilisé les déchets de bois pour sécher les sciages, chauffer les usines et bureaux et, par la suite, faire tourner les machines au moyen de la vapeur ou de l'électricité produite par des chaudières au bois. En Amérique du Nord, l'industrie des pâtes et papiers est autonome à hauteur de 65 à 70 %, contre 50 % environ en Europe. Ces gros consommateurs d'énergie brûlent les déchets de bois et liqueurs résiduelles, et pourraient subvenir à leurs propres besoins en énergie si les conditions économiques s'y prêtaient (eu égard aux prix et coûts relatifs de l'énergie et des produits traditionnels dérivés du bois).

Dans le cadre également du renchérissement des combustibles fossiles, l'industrie forestière améliore ses techniques de production d'énergie et, à certaines époques, devient un

producteur net d'énergie qui vend son excédent d'énergie électrique au réseau local. De nouvelles techniques de production d'énergie, par exemple la gazéification, font actuellement l'objet de perfectionnements.

Dans certaines installations de pays nordiques, les déchets forestiers et résidus de scieries constituent une source stable d'énergie pour la production d'électricité et le chauffage urbain. La demande de ces déchets et résidus a été profitable pour les propriétaires de forêts et de scieries car elle leur a ouvert un débouché pour ce qui aurait pu demeurer des déchets. Cela dit, au cours du débat du Comité du bois sur le marché en 2003, des représentants des fabricants de panneaux et de l'industrie des pâtes et papiers en Europe ont exprimé des inquiétudes au sujet des possibilités de s'approvisionner en matières premières à des prix abordables.

1.4.8 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires

En janvier 2004, l'OMC a examiné les politiques appliquées par le Gouvernement des États-Unis pour promouvoir ses exportations. À l'issue de cet examen, l'Union européenne a imposé en mars 2004 des droits à titre de rétorsion sur plus de 1 600 produits américains, dont 165 produits du bois et articles en papier. Au moment de la rédaction de la présente revue, le différend n'était toujours résolu.

Comme la part de marché des meubles chinois importés augmentait aux États-Unis, les fabricants et syndicats du secteur de l'ameublement ont réussi à inciter le Département du commerce à imposer des droits antidumping en juin 2004.

En vertu de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu en 2001 entre le Canada et les États-Unis, ces derniers ont prélevé des droits de 27 % sur la plupart des exportations canadiennes de sciages résineux vers les États-Unis. Toutefois, cet accord a été critiqué dès qu'il a pris force de loi. Par la suite, le groupe spécial de l'Accord de libre-échange nord-américain a statué en partie en faveur des États-Unis en 2003. Ultérieurement, un deuxième groupe spécial a donné en partie gain de cause au Canada. En juin 2004, le groupe, dans une nouvelle décision, a préconisé un nouveau calcul des droits. Entre-temps, des millions de dollars de droits qui avaient été prélevés demeurent en dépôt sur un fonds spécial jusqu'à la fin des négociations. Les deux parties admettent qu'il sera difficile de pouvoir totalement rembourser un jour celle qui obtiendra gain de cause, et les directeurs de campagne de promotion du bois espèrent qu'une partie des droits sera finalement utilisée pour promouvoir le bois et son utilisation rationnelle, à la fois au Canada et aux États-Unis.

Le commerce des produits forestiers souffre également des obstacles non commerciaux dus à l'élaboration et la mise en vigueur de normes environnementales, sociales et sanitaires.

1.4.9 Code forestier en Russie

Pendant la période de transition qui a débuté en 1990, l'industrie forestière russe a été presque entièrement privatisée. Les forêts et la production de bois ronds demeurent toutefois sous le contrôle de l'État. En 2004, le Ministère du développement économique a rédigé un nouveau code forestier qui autoriserait la vente de terrains forestiers à des entreprises privées,

dans le contexte d'un développement de l'utilisation des concessions. La Douma va examiner le code, mais la question a suscité un débat animé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Russie.

En septembre 2003, la Russie a supprimé les taxes à l'exportation prélevées sur plus de 220 produits du bois. Il est envisagé de les supprimer également pour d'autres produits, ainsi que d'éliminer les taxes à l'importation du matériel d'abattage et de transformation du bois (TTJ, 2003).

1.5 Références

Trente-sixième session du Conseil international des bois tropicaux – Résumé et analyse. *Earth Negotiations Bulletin*, vol. 24, n° 39, 26 juillet 2004. www.iisd.ca

EU Enlargement Implies Big Changes for the Wood Sector. www.hardwoodmarkets.com. Vol. 19, n° 4, avril 2004.

«Forest Code May Not Answer Industry Problems». TTJ, 6 décembre 2003.

L'industrie du bois et la conjoncture mondiale. *L'Écho des bois*, n° 21, 21 mai 2004.

A. Lebedys et A. Gaizutis. On to Europe. TTJ, 5 juin 2004.

Ocean Freight Issues a Growing Factor in Overseas Trading. *Random Lengths International*, vol. 37, Issue 8, 14 avril 2004.

Paper and Wood Yearbook 2004, Fédération finlandaise des industries forestières, 2004.

Pickup in Housing Tips Balance, Spurs Prices. *Random Lengths Yardstick*, vol. 14, Issue 2, février 2004.

K. Skog, 2001. Key Conditions Needed to Sustain an Adequate Fiber Supply: Implications from the USDA-Forest Service 2000 RPA Timber Assessment, Timber Demand and Technology Assessment Research. TAPPI Environmental Conference, Charlotte, Caroline du Nord, 23 avril.

Softwood Lumber Trade Deficit Declining, Plywood Rising. *Random Lengths International*, vol. 37, Issue 9, 28 avril 2004.

US Wood Products Rally – What's Going on With Prices? *Wood Markets Monthly*, vol. 9, n° 1, février 2004.

«Wood's Market Share in the US –Substitutes Still Gaining in New Housing», *Wood Markets Monthly*, vol. 9, n° 1, février 2004.

Chapitre 2

GRANDES ORIENTATIONS DES MARCHÉS DE PRODUITS FORESTIERS EN 2003 ET 2004⁷

Faits saillants

- Les abattages illicites existent dans le monde entier, y compris dans la région de la CEE, et l'UE élabore actuellement un règlement destiné à contrôler les importations de bois provenant de sources illicites dans des pays donnés.
- Les programmes de certification des forêts se sont développés au niveau mondial, encouragés à la fois par les programmes d'achats des pouvoirs publics et les prescriptions imposées par les principaux groupes et détaillants achetant du bois dans la région de la CEE.
- Les groupes de pression européens ont engagé les ministres à soutenir une campagne visant à promouvoir dans l'ensemble de l'UE une utilisation accrue du bois grâce à l'élimination des codes et autres obstacles à l'emploi du bois dans la construction, l'ameublement, la décoration et le secteur énergétique.
- La mise au point des produits composites de structure et autres permet d'utiliser des essences à croissance rapide et à faible résistance pour la fabrication de bois d'œuvre et de panneaux à haute résistance, ce qui a une incidence profonde sur la gestion des forêts et le développement des plantations.
- Bien que la recherche joue un rôle important pour le développement et la compétitivité du secteur forestier dans son ensemble, les fonds qui y sont consacrés, en particulier pour ce qui est des travaux portant sur l'utilisation du bois, ont nettement diminué dans la région au cours des dernières décennies.
- La concurrence mondiale croissante dans le domaine des produits à base de bois oblige les producteurs nord-américains à revoir des stratégies de fabrication et de commercialisation bien établies et à repenser totalement la fabrication de papier à l'avenir.
- Le marché mondial du carbone a progressé rapidement en 2003 et 2004, atteignant une valeur totale de quelque 300 millions de dollars en 2003 selon les estimations.
- Les pouvoirs publics encourageant l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, le marché de l'énergie et le commerce international de biocarburant se développent rapidement. Si cette évolution est positive pour la rentabilité des exploitations forestières, elle signifie toutefois que les prix de la fibre de bois doivent être compétitifs par rapport au prix du bois en tant que combustible.

⁷ Par MM. Jim L. Bowyer et Ewald Rametsteiner.

- En mars 2004, l'UE a imposé, à titre de rétorsion, des droits de douane sur plus de 1 600 produits provenant des États-Unis, y compris plus de 165 produits à base de bois et de papier, suite à une décision de l'OMC selon laquelle le programme d'incitation appliqué par les États-Unis pour favoriser les exportations constitue une subvention déloyale.
 - Le souci croissant de protéger l'environnement et de garantir l'innocuité des produits a abouti à l'élaboration de prescriptions sanitaires et phytosanitaires qui rendent l'accès à certains marchés des pays développés difficile pour les pays en développement.
 - En Russie, un nouveau code forestier, très controversé, autoriserait théoriquement la vente de forêts domaniales à des sociétés privées.
-

Introduction du secrétariat

Il était indiqué dans la dernière analyse annuelle que les orientations politiques influent sur les marchés de produits forestiers et vice versa, et que ces marchés sont sensibles non seulement au jeu de l'offre et de la demande mais aussi aux politiques des pouvoirs publics. Dans la mesure où elles influencent la production, le commerce et la consommation de produits forestiers, ces politiques doivent donc être prises en compte dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. C'est dans cette optique qu'a été rédigé le présent chapitre, avec aussi l'idée que les marchés et les politiques sont de plus influencés par l'évolution des techniques disponibles, qui peut modifier l'éventail des solutions qui s'offrent aux décideurs, aux fabricants et aux distributeurs.

Le secrétariat tient à remercier M. Jim Bowyer⁸, professeur au Department of Bio-based Products à l'Université du Minnesota (États-Unis), d'avoir dirigé la préparation de ce chapitre. M. Ewald Rametsteiner⁹, également spécialiste de politique forestière à l'Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles de l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées, Vienne (Autriche), en a été le coauteur, de même que du chapitre 9, sur les produits forestiers certifiés.

Nous tenons également à remercier de leurs contributions M. Russel Taylor, President, R. E. Taylor & Associates, Ltd., et Managing Director, International Wood Markets Research, Inc., Vancouver, Colombie-Britannique (Canada), M. Peter Ince, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, Madison, Wisconsin (États-Unis), et le professeur Sten Nilsson, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Laxenburg (Autriche).

2.1 Aperçu général du chapitre

Ce chapitre est consacré aux principales orientations politiques qui influent sur les marchés de produits forestiers, aux forces du marché dont l'influence sur les marchés mondiaux et les politiques des pouvoirs publics est la plus forte, et aux techniques nouvelles et émergentes susceptibles d'avoir un impact aussi bien sur les marchés que sur la politique forestière.

Ses auteurs réaffirment les conclusions exposées dans le précédent rapport mais, comme l'espace disponible est limité, le lecteur qui souhaiterait en approfondir l'examen est renvoyé à

⁸ M. Jim Bowyer, Department of Bio-based Products, University of Minnesota, 2004 Folwell Avenue, St. Paul, Minnesota, 55108 (États-Unis); téléphone: +1 612-624-4292, télécopie: +1 612-625-6286, adresse électronique: jbowyer@umn.edu.

⁹ M. Ewald Rametsteiner, Institut de la politique des forêts, de l'environnement et des ressources naturelles, Université d'agronomie, Gregor Mendel Strasse 33, 1180 Vienne (Autriche); téléphone: +431 476 544 418, télécopie: +431 476 544 417, adresse électronique: ramet@edv1.boku.ac.at.

*l'Analyse annuelle du marché des produits forestiers 2002-2004*¹⁰. Les thèmes traités ici sont les suivants:

Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux;

Certification des forêts;

Politiques visant à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois;

Politiques de recherche-développement;

Compétitivité et politique d'investissement de l'industrie;

Politiques concernant les changements climatiques;

Politiques visant à promouvoir la dendroénergie;

Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires;

Mesures phytosanitaires; et

Élaboration d'un nouveau code forestier en Russie.

2.2 Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux

Les questions liées à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) concernent essentiellement le problème des abattages illicites. En 2001, la Banque mondiale estimait que les abattages illicites coûtaient aux pouvoirs publics 5 milliards de dollars par an, et 10 milliards de dollars aux économies des pays producteurs (Banque mondiale, 2001).

Ainsi qu'il était déjà indiqué dans la dernière *Analyse annuelle*, les pressions exercées par la communauté internationale pour restreindre l'exploitation illégale des forêts se font de plus en plus fortes. L'UE élabore actuellement un règlement destiné à contrôler les importations de bois provenant de sources illicites dans des pays donnés, mais quelques questions cruciales n'ont toujours pas été résolues. Ce règlement, dont le but est d'instituer des contrôles aux frontières, constituera la base juridique du système de délivrance d'autorisations et des accords de partenariat prévus par le Plan d'action FLEGT de l'UE. Plusieurs observateurs ont cependant fait observer que l'interdiction d'importer du bois produit illégalement de pays ayant conclu des accords de partenariat avec l'UE dans ce domaine aurait un impact négligeable si elle était limitée aux grumes et aux sciages. D'après la Banque mondiale, il serait essentiel d'étendre le système d'autorisation à toutes les catégories de produits, y compris au mobilier, aux pâtes et au papier, mais cela entraînerait en même temps des contraintes administratives supplémentaires, sans doute analogues aux systèmes de traçabilité utilisés aux fins de la certification des forêts (Blaser, 2002).

¹⁰ <http://www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2003/fpama2003a.htm>.

Il est pratiquement certain que les questions liées au commerce de produits à base de bois exploités illégalement gagneront en importance dans les pays membres de la région de la CEE, de grandes quantités de produits du bois provenant désormais d'Asie et d'Europe orientale. Certains de ces nouveaux pays producteurs, en particulier la Chine, sont soumis à une surveillance de plus en plus étroite quant à leurs activités de transformation de matières premières ligneuses provenant de sources illicites. Le succès des initiatives politiques visant à restreindre les échanges de bois produits illégalement dépendra du soutien que leur apporteront ou non, dans les grands pays industriels utilisateurs de bois, les pouvoirs publics, les entreprises et les industries, mais aussi les consommateurs.

2.3 Certification des forêts

Les programmes de certification des forêts se sont beaucoup développés au niveau mondial en 2003-2004 (voir le chapitre 9), encouragés à la fois par les programmes d'achats des pouvoirs publics et les prescriptions imposées par les principaux groupes et détaillants achetant du bois dans la région de la CEE. Les inquiétudes suscitées par les coupes illicites ont stimulé l'intérêt pour la certification des forêts, dont les objectifs ne se limitent cependant pas à combattre l'illégalité.

Au milieu du mois de juillet 2004, environ 45 % des forêts d'Europe et 18 % des forêts d'Amérique du Nord étaient certifiées par l'un ou plusieurs des principaux systèmes de certification. Dans les régions tropicales en revanche, la proportion de forêts certifiées, essentiellement des plantations, reste faible. Malgré une progression, la superficie des forêts certifiées ne représente encore que moins de 6,5 % de l'étendue totale des forêts dans le monde. Une augmentation continue de la superficie forestière certifiée serait nécessaire pour garantir un volume suffisant de produits certifiés susceptibles de soutenir la croissance sur les marchés mondiaux.

La certification des forêts fait l'objet de nombreux débats, plusieurs questions restant posées au sujet de ses effets à long terme sur les marchés. Bien que, du point de vue des marchés, l'intérêt et la viabilité future de la certification des forêts continuent de susciter des doutes, il apparaît que les programmes de certification ont un impact positif sur la gestion forestière partout dans le monde (Rametsteiner et Simula, 2003). On demande maintenant aux gestionnaires forestiers de tenir compte de facteurs qui, auparavant, étaient pratiquement ou complètement ignorés; les questions liées à une planification plus globale de la gestion, à la diversité des espèces végétales et animales, à la protection des zones vulnérables et à la responsabilité sociale ont gagné en importance avec le développement des processus de certification.

En tant que moyen librement choisi d'améliorer la gestion forestière, la certification des forêts continue de bénéficier du soutien des pouvoirs publics (et d'autres partenaires) dans la mesure où elle permet d'atteindre des objectifs analogues à ceux d'autres politiques publiques. Les gouvernements de plusieurs pays ont appuyé la certification de forêts domaniales sans toutefois tenter de contrôler l'élaboration des systèmes de certification.

Les achats de bois par les pouvoirs publics sont estimés représenter 18 % des importations de bois dans les pays du G-8, soit un montant annuel de 20 milliards de dollars, et constituent de

ce fait une force économique formidable sur le marché du bois (Toyne *et al.*, 2002). Aux États-Unis et en Europe, les pouvoirs publics aux niveaux tant local que provincial et national ont souvent favorisé la demande de produits forestiers certifiés par des politiques spéciales d'achat sur les marchés publics. Toutefois, certains pays en développement voient dans ces mesures des moyens d'opposer des obstacles non tarifaires au commerce.

2.4 Politiques visant à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois

Le bois étant réputé être un matériau écologique et renouvelable, les propriétaires de forêts et l'industrie forestière n'ont cessé de réclamer l'adoption de politiques propres à promouvoir l'utilisation du bois. Dans un mémorandum récent, un groupe de pression européen a demandé aux ministres concernés d'appuyer dans l'ensemble de l'UE une campagne de promotion du bois par l'élimination des obstacles (notamment les codes du Comité européen de normalisation (CEN)) à l'utilisation de bois dans la construction, l'ameublement, la décoration et le secteur énergétique (COPA, 2003).

Les auteurs d'une étude menée dans le contexte du carnet de route 2010 de la CEI-Bois sur les obstacles réglementaires à l'utilisation accrue de bois en Europe ont conclu qu'il n'existait pas de réglementations faisant directement obstacle à l'emploi de bois ou de produits du bois dans la construction résidentielle. Cela tient essentiellement à ce que les pouvoirs publics sont tenus de ne privilégier aucun matériau en particulier. Malgré cela, l'utilisation de bois et de produits du bois est très limitée, principalement pour des raisons de sécurité-incendie et d'acoustique, en particulier dans les bâtiments à plusieurs étages. Il faut cependant savoir que l'on connaît mal les dispositions réglementaires applicables à l'utilisation de bois dans la construction, et aussi que les auteurs des textes réglementaires, comme les industriels, n'ont qu'une vague idée de l'influence que peuvent avoir les réglementations sur l'emploi des différents matériaux (BRE, 2003).

Les différences existant entre les réglementations font obstacle à l'adoption de pratiques communes dans toute l'Europe. Les solutions techniques mises au point dans un pays ne sont pas forcément applicables dans un autre. Les prescriptions techniques qui souvent empêchent une utilisation accrue du bois, par exemple dans les bâtiments à plusieurs étages, font généralement partie d'ensembles complexes de spécifications interdépendantes. Une harmonisation des spécifications fonctionnelles des normes entre les pays serait de toute évidence profitable à une utilisation accrue du bois.

Des obstacles à une plus grande utilisation du bois dans la construction existent aussi en Amérique du Nord. Toutefois, le bois y étant depuis toujours prédominant dans la construction des maisons et les codes de construction y étant relativement peu nombreux au niveau régional, les obstacles liés au manque d'informations et aux réglementations y sont généralement moins importants que dans l'UE. Le choix des matériaux de construction dépend avant tout d'initiatives du secteur privé. Un excellent exemple en est à cet égard aux États-Unis le système LEED¹¹ (Leadership in Energy and Environmental Design) de classification des bâtiments écologiques.

¹¹ L'Organisation européenne de standardisation a fixé des normes de construction sous les codes CEN.

Ce système national de certification, qui obéit aux lois du marché, permet de quantifier et de vérifier les demandes de classement comme bâtiment écologique et d'encourager une conscientisation écologique. Les collectivités et institutions locales et régionales sont de plus en plus nombreuses à exiger l'agrément LEED pour des projets financés sur des fonds publics.

Pour continuer à améliorer l'utilisation du bois, il faudrait, du point de vue politique, que les pouvoirs publics accordent un soutien acceptable à la recherche sur les produits du bois et qu'existent des mécanismes pour la modification des codes et autres réglementations faisant obstacle à l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de construction. La mise au point de produits composites dérivés du bois, exemple de progrès notable dans l'utilisation rationnelle du bois, a eu un impact considérable sur les marchés du bois, tout en fournissant des options nouvelles aux gestionnaires forestiers et aux décideurs.

Les progrès des techniques relatives aux bois de structure composites concernent une multitude de produits capables de remplacer des produits en bois plein. Ce sont notamment le bois à lamelles orientées (OSL), le bois lamellé, le bois à lamelles parallèles (PSL) et le lamibois (LVL). Ces bois de structure composites sont généralement fabriqués à partir d'essences à croissance rapide de faible densité et de petit diamètre, et ont souvent des propriétés supérieures à celles du bois plein. Par ailleurs, ils sont beaucoup moins dépendants de la présence de bois juvéniles que les produits en bois plein. De ce fait, l'utilisation de grumes de diamètre important pour la production de panneaux structuraux et non structuraux, de bois d'œuvre et de pièces de charpente perd de son importance. Les progrès de la technologie des produits composites devraient donc entraîner un regain d'intérêt pour la création de plantations et, parallèlement, une baisse de l'intérêt pour l'aménagement de longues périodes de rotation dans les exploitations forestières.

2.5 Politiques de recherche-développement

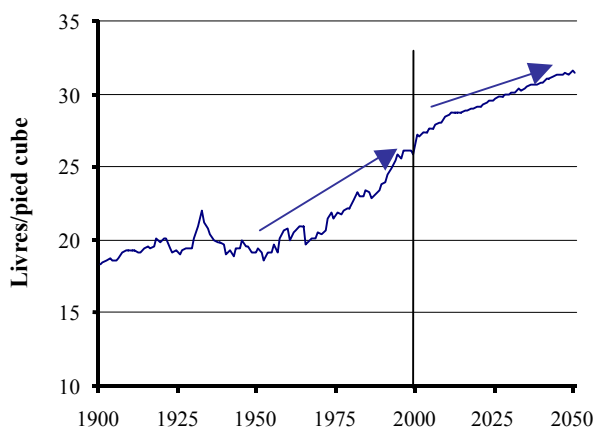
L'élaboration de politiques visant à encourager une utilisation rationnelle du bois est étroitement liée au problème du financement de la recherche sur les deniers publics. L'objectif premier de la quasi-totalité des programmes de recherche sur les produits du bois est partout une utilisation plus efficace du bois, par la mise au point de techniques de conversion, de modèles, de codes de construction et de principes d'application d'un genre nouveau, ou par des améliorations de la durabilité. Ces activités ont été extrêmement profitables.

Aux États-Unis, les sciences et les techniques du bois ont fait des avancées considérables au siècle dernier. Les progrès de ces 50 à 60 dernières années en matière de développement de procédés et de produits ont permis d'accroître d'environ 40 % la quantité de produits primaires (sciages, panneaux et papier) tirés d'une quantité donnée de bois ronds industriels (graphique 2.5.1). Par ailleurs, l'évolution des techniques de recyclage a permis d'accroître de 50 %, jusqu'à 65 %, les taux de recyclage et de réutilisation des papiers de récupération (ces taux étant montés, respectivement, à 50 et 37 %) au cours des seules 15 dernières années. Enfin, la mise au point de bois de structure composites et de matériaux structuraux de haute technologie a permis de mieux utiliser des ressources de faible valeur pour la création de matériaux de valeur élevée et d'enrichir ainsi les options offertes aux responsables de la gestion forestière. Tout cela a contribué à accroître considérablement les ressources forestières du pays. En d'autres termes,

les niveaux d'exploitation forestière devraient être maintenant beaucoup plus élevés si les techniques n'avaient pas autant progressé au cours des 60 dernières années.

GRAPHIQUE 2.5.1

Taux de production de bois industriels aux États-Unis, 1990-2050



Note: Production de bois industriels en livres (poids) par pied cube.

Source: K. Skog, US Forest Products Laboratory, 2002.

En Europe, où le papier recyclé représente déjà plus de 40 % de la production annuelle de papier et devrait en représenter 45 % d'ici trois à cinq ans, la Confédération des industries papetières européennes (CEPI) s'est fixé pour objectif de porter jusqu'à 56 %, d'ici à 2005, le taux de recyclage du papier en Europe (CEPI, 2003).

Malgré le rôle considérable que joue la recherche dans le développement et le maintien de la compétitivité du secteur forestier dans son ensemble, les fonds alloués à la recherche sur la foresterie en général et l'utilisation du bois en particulier ont sensiblement diminué dans la région de la CEE au cours des dernières décennies. Aux États-Unis par exemple, au cours des 20 dernières années les fonds alloués à la recherche sur les produits forestiers par le Service des forêts du Département de l'agriculture ont baissé de près de 30 %. Par ailleurs, le nombre des scientifiques du Service des forêts affectés aux sciences et techniques du bois a baissé de plus de 75 % depuis 1985 (National Research Council, 2002). La contribution de l'industrie au financement de la recherche a également reculé pendant cette période.

2.6 Compétitivité et politique d'investissement de l'industrie

Dans les nouvelles économies de marché, y compris dans les pays d'Europe centrale et orientale, la Russie et la Chine, les investissements augmentent dans des proportions considérables. La société conseil Jaakko Pöyry estime que les investissements consentis dans l'industrie russe des produits forestiers, exploitation forestière, travail du bois et production de pâtes et de papier compris, se montaient à 540 millions de dollars en 2002, contre 1,3 milliard de dollars en 2001 en Finlande, sans compter l'exploitation forestière (Jaakko Pöyry Consulting,

2003). Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les besoins en investissement dans tous les secteurs de l'industrie du bois sont donc considérables.

Taylor (2004) estime que la capacité de production de sciages a augmenté de 5,5 millions de m³ à la suite des investissements prévus pour la période 2002-2006, dont 75 % dans la partie occidentale de la Russie. De même, les industries de la pâte de bois, du papier et de l'emballage continuent de s'imposer sur ces marchés en pleine expansion. L'industrie italienne du meuble continue de transférer des capacités de production considérables vers des pays d'Europe orientale, comme la Roumanie.

Les banques spécialisées et les organismes de crédit à l'exportation ont cependant subi les critiques d'ONG de défense de l'environnement, qui font observer que les projets exécutés avec l'aide de ces organismes ne sont soumis à aucune norme sociale ou environnementale (FERN, 2004).

Le flux des investissements en capitaux vers les nouvelles régions productrices et la concurrence de plus en plus vive sur les marchés mondiaux de produits de base dérivés du bois obligent les pays développés à revoir les stratégies bien établies de fabrication et de commercialisation. Aux États-Unis, le Gouvernement fédéral et l'industrie de la pâte de bois et du papier ont ensemble mis sur pied des programmes de recherche ciblés pour la mise au point d'approches nouvelles.

L'Amérique du Nord a ainsi été amenée à envisager sous un angle radicalement nouveau l'avenir de l'industrie papetière, qui pourrait être transformée en une bio-industrie de produits chimiques/matières premières/énergie/pâtes de bois et papiers, les différentes fabriques fonctionnant comme des bioraffineries intégrées. Selon ce nouveau modèle, ces usines pourraient produire de l'électricité, des combustibles liquides (de l'éthanol par exemple) et tout un éventail de produits et de matières premières chimiques tirés de la biomasse, en plus de pâtes de bois et de papier, celui-ci n'étant plus que l'un de leurs nombreux produits.

Le bioraffinage n'en est déjà plus au stade conceptuel, les États-Unis et le Canada lui consacrant un effort de recherche considérable qui concerne aussi bien les produits du bois que le secteur agricole. Compte tenu des perspectives offertes par cette technique nouvelle dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de l'énergie, des procédures accélérées de commercialisation sont à l'étude.

2.7 Politiques concernant les changements climatiques

La Russie ayant récemment donné à penser qu'elle pourrait ratifier le Protocole de Kyoto, qui aurait de ce fait force de loi, les politiques relatives aux changements climatiques ont suscité un regain d'intérêt. Cela étant, on ne sait pas encore exactement quand la Russie prendra sa décision ni selon quelles modalités le Traité pourrait être exécuté.

Les politiques prévues au Canada, au Japon et en Europe pour faire face aux changements climatiques en sont encore au stade de l'élaboration. Les gouvernements européens se sont montrés prêts à entrer sur le marché du carbone et ont engagé des ressources importantes pour

acheter des réductions d'émissions, soit directement soit au moyen d'intermédiaires extérieurs (Lecocq, 2004).

Entre-temps, en décembre 2003, la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (COP9) a adopté des modalités et des procédures de prise en compte des activités de boisement et de reboisement au titre du mécanisme pour un développement propre (MDP) afin de répondre aux conditions prévues pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto. Le Conseil exécutif du MDP a ensuite commencé à étudier des projets relatifs au secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF).

Aux États-Unis, les inquiétudes liées aux changements climatiques n'ont à l'heure actuelle guère d'impact sur la gestion forestière. Un effort de recherche considérable a pourtant été lancé dans le but de quantifier les flux et le stockage de carbone dans les forêts selon différents systèmes de gestion. Cet effort, comme la mise au point, récente et en cours, de critères et d'indicateurs applicables au stockage de carbone dans les forêts d'Amérique du Nord, donne à penser que l'évolution du climat sera un jour prise en compte dans la gestion forestière en Amérique du Nord. Les conséquences que cela aura sur les marchés et les échanges sont encore difficiles à prévoir.

Le marché mondial du carbone progresse partout dans le monde, à un rythme qui s'est accéléré en 2003 et 2004, le volume total des transactions ayant atteint quelque 301 millions de tonnes d'équivalent CO₂. La valeur totale des transactions en 2003 était estimée à environ 300 millions de dollars (valeur nominale) (Lecocq, 2004). Les transactions effectuées dans le cadre de projets représentent 98 % du volume total des actifs échangés depuis 1996. En 2003 et 2004, environ 50 % de ces projets ont été exécutés en Asie et 24 % en Amérique latine, l'immense majorité au titre du MDP et 4 % seulement au titre du secteur de l'UTCATF. Les principaux acheteurs sont le Japon, les Pays-Bas et le système de financement des achats de carbone (Carbon Finance Business) de la Banque mondiale («Prototype Carbon Fund» et Fonds carbone pour le développement communautaire) (Lecocq, 2004). Pour aller de l'avant, les différents partenaires ont mis en place des plates-formes de transactions et procèdent à des échanges d'émissions de CO₂ indépendamment du statut juridique du Protocole de Kyoto, car attendre l'entrée en vigueur de ce Protocole reviendrait à perdre plusieurs années.

La forte opposition des ONG aux puits de carbone (en particulier ceux que crée la plantation de forêts) et à l'exécution de grands projets hydroélectriques rendra sans doute ces projets moins séduisants pour les acheteurs d'unités de réduction des émissions (URCE).

Le Groupe de travail d'un Comité consultatif de l'UE (UE, 2004) a récemment étudié les avantages du piégeage du carbone, combiné au remplacement du bois par des matériaux non tirés du bois. Il a conclu que le remplacement des bois industriels pourrait représenter jusqu'à 0,25 gigatonnes de carbone par an.

2.8 Politiques visant à promouvoir la dendroénergie

Les marchés de l'énergie et le commerce international de biocombustibles se développent rapidement à mesure que les pays encouragent l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Bien que les producteurs de papiers et de panneaux du monde entier aient exprimé quelques craintes quant à leurs approvisionnements futurs en fibres de bois, il semble de plus en plus certain que la production de bioénergie augmentera sensiblement dans un avenir relativement proche.

Aux États-Unis, un projet du Gouvernement fédéral pour la mise au point de groupes électrogènes mobiles alimentés par du biocarburant vient d'être lancé, devant la nécessité d'appliquer des traitements sylvicoles à de vastes étendues de forêts qui ont été longtemps à l'abri des incendies. Les fabricants de pâtes de bois et de papier cherchent aussi à mettre au point des techniques susceptibles d'accroître sensiblement la production d'énergie à partir de résidus de bois et de lessives résiduelles. Dans toute l'Amérique du Nord, ces fabriques satisfont de 65 à 70 % de leurs besoins en énergie en utilisant comme source de combustible des résidus d'écorces et de bois et des éléments organiques des liqueurs noires, et ne font appel au réseau national d'alimentation en énergie que pour 30 à 35 % de leurs besoins. La gazéification des liqueurs noires devrait bientôt leur permettre de devenir des producteurs nets d'énergie et de vendre leurs excédents sur les marchés régionaux.

En Europe, des branches majeures de l'industrie forestière bénéficient d'un approvisionnement en énergie de plus en plus important grâce aux sources d'énergie renouvelables. La part de la biomasse dans la consommation totale d'énergie primaire de tous les membres de la CEPI, qui représente l'immense majorité des producteurs européens de pâtes de bois et de papier, était de 49 % en 2002 et, d'après l'objectif que s'est fixé la CEPI, devrait atteindre 56 % d'ici à 2010 (CEPI, 2003).

La demande de biomasse ligneuse pour la production d'énergie continue de croître en Europe, en partie pour que les pays puissent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés afin de remplir leurs obligations au titre du Protocole de Kyoto. On estime (UE, 2003) que le potentiel technique total de production d'énergies de substitution au moyen de la bioénergie tirée de l'agriculture, des forêts et d'autres résidus pourrait représenter de 60 à 180 % du total de la réduction annuelle d'équivalent CO₂ requise de l'UE-15 au titre de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto.

Dans son Livre blanc «Énergie pour l'avenir», la Commission européenne s'est fixé en 1997 pour objectif de doubler d'ici à 2010 la part des énergies renouvelables, la portant à 12 % de la production brute d'énergie de l'UE. En 2001, l'UE a adopté une directive relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables (2001/77/CE), le but étant de porter de 13,7 % (1997) à 22 %, d'ici à 2010, la part des sources d'énergie renouvelables. Des objectifs indicatifs ont été fixés par chacun des États membres. En 2003, l'UE a adopté une directive fixant des objectifs pour l'utilisation de carburants renouvelables, tels que les biocarburants, dans les transports (2003/30/CE). Parmi les autres directives qui concernent les sources d'énergie renouvelables et intéressent le secteur forestier, on citera la Directive relative aux échanges de quotas d'émissions (2003/87/CE) et la Directive relative à la promotion de la cogénération de chaleur et d'électricité.

Grâce à des initiatives commerciales ou aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ou aux deux, la demande de bois comme source de bioénergie devrait augmenter en Amérique du Nord et en Europe. Les industries du bois, et en particulier celles de la pâte de bois,

du papier et des panneaux, se trouvent ainsi confrontées à la perspective d'une utilisation nouvelle et concurrentielle de leurs matières premières. Bien que positive pour la rentabilité de l'industrie forestière, cette réalité nouvelle signifie que les prix des fibres de bois devront être en mesure de concurrencer ceux du bois comme combustible.

2.9 Politique commerciale, obstacles tarifaires et non tarifaires

Nombreux sont les gouvernements qui se sont dotés de programmes de promotion du commerce étranger des produits du bois. Ainsi, le Gouvernement néo-zélandais exécute et finance des mesures destinées à favoriser le développement du marché du pin *radiata* en Europe, en particulier pour l'industrie du meuble. La Colombie-Britannique et le Gouvernement canadien financent également des projets destinés à faciliter l'accès aux marchés et le développement des échanges aux États-Unis, en Europe et sur d'autres marchés extraterritoriaux par le biais de différentes associations industrielles.

Ces initiatives ne sont pas sans risques, comme l'illustre le différend commercial qui oppose actuellement les États-Unis et l'UE. Le 1^{er} mars 2004, l'Union européenne a imposé, à titre de rétorsion, des droits de douane sur plus de 1 600 produits provenant des États-Unis, dont plus de 165 produits de bois et de papier, en réponse à des dispositions du Code américain des impôts (FSC-ETI) prévoyant des incitations aux exportations que l'OMC a considérées, en janvier 2004, comme constituant des subventions déloyales au commerce. La principale association américaine pour le commerce des produits forestiers, l'AF&PA, a fait campagne pour le retrait des dispositions du FSC-ETI, et des mesures à cet effet ont récemment été adoptées par le Sénat et la Chambre des représentants. Ce différend n'avait pas encore été réglé en juillet 2004.

La formidable expansion de la capacité de production de la Chine s'est traduite par une croissance sans précédent des importations de Chine aux États-Unis. Ainsi, au cours des 10 années écoulées entre 1993 et 2003, la valeur des exportations de meubles chinois vers les États-Unis a augmenté de près de 25 fois, pour atteindre 3,3 milliards de dollars. De même, entre 1998 et 2003, les importations aux États-Unis d'articles moulés en bois de feuillus provenant de Chine ont augmenté de 47 fois (Meyer, 2004). Cette situation nouvelle et d'autres éléments ont incité le Gouvernement américain à envisager des mesures tarifaires de la catégorie antidumping dans certains segments du marché. Depuis peu, les exportateurs chinois de meubles de chambre à coucher sont exposés à de lourdes pénalités antidumping sur le marché américain. Des droits pouvant atteindre 200 % ont été annoncés en juin 2004 par le Département américain du commerce.

Les discussions sur le commerce international des produits forestiers sont généralement axées sur l'adoption de mesures tarifaires et non tarifaires, en particulier par rapport aux négociations commerciales de l'OMC. Une étude des conséquences économiques, sociales et environnementales que pourraient avoir pour les forêts les négociations en cours à l'OMC vient d'être lancée dans le cadre du programme de la Direction du commerce de l'UE pour l'évaluation de l'impact sectoriel des mesures proposées par l'OMC au titre du Programme de Doha. Les premiers résultats montrent que les droits perçus sur la plupart des produits en bois ont déjà été supprimés ou sensiblement réduits à la suite des précédents cycles de négociations. Une nouvelle baisse des droits à la suite des négociations de Doha n'aurait sans doute que peu

d'influence sur la consommation/production de produits forestiers dans la mesure où ces droits sont déjà très faibles, voire nuls.

Il ressort d'une autre étude (Katila et Simula, 2004) que, dans les pays développés, les produits à valeur ajoutée se voient imposer, en moyenne, des tarifs douaniers plus élevés que les produits moins transformés comme les grumes, le bois d'œuvre et le placage. Dans l'ensemble, les tarifs douaniers sont plus élevés dans les pays en développement que dans le monde industrialisé, avec des différences considérables entre les régions. Une réduction des barrières douanières et les possibilités nouvelles ainsi offertes aux exportations devraient se traduire par une augmentation de la production de bois et de produits forestiers dans les pays exportateurs nets, riches en forêts.

Les obstacles non tarifaires, liés par exemple à l'application de normes environnementales, sociales ou sanitaires, sont beaucoup plus difficiles à négocier et restent l'une des principales entraves au progrès des négociations inscrites au Programme de Doha.

2.10 Mesures phytosanitaires

L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC précise les procédures à suivre en matière d'inspection et de quarantaine. Ces dernières années, les contrôles sanitaires et phytosanitaires ont pris de l'importance, en partie en raison de la vigilance et des préoccupations accrues que suscitent les questions d'environnement et de sécurité. Les pays en développement notent que les restrictions sanitaires et phytosanitaires leur rendent plus difficile l'accès à certains marchés des pays développés. Ce sont essentiellement les grumes et des produits tels que les champignons et les noix, ainsi que les produits utilisés dans l'industrie pharmaceutique, qui font l'objet de contrôles sanitaires et phytosanitaires stricts (Rytkönen, 2003).

Les risques liés au transport de bois depuis les pays en développement ne sont pas les seuls à retenir l'attention. Des règlements ont également été adoptés au sujet des échanges entre l'Amérique du Nord et l'Europe afin d'empêcher que différents parasites des forêts ne franchissent l'Atlantique. Afin de simplifier les échanges, l'UE a appliqué le 1^{er} février 2004 la décision de la Commission 2004/95/CE sur un accord conclu avec les autorités canadiennes en vue de la mise à l'essai, sur une période d'un an, d'un nouveau système d'importation de sciages de conifères prévoyant des dérogations à l'exigence d'un certificat phytosanitaire en ce qui concerne le bois importé du Canada dans l'UE (*UK Forestry Commission, 2004*).

La mise en œuvre de la norme internationale de mesures phytosanitaires n° 15 récemment adoptée (NIMP n° 15) (Réglementation du commerce international des matériaux d'emballage en bois) a fait de nouveaux progrès. Une directive du Canada entrée en vigueur le 2 janvier 2004 régleme les importations de matériaux d'emballage en bois en provenance de tous les pays à l'exception des États-Unis. L'UE a également annoncé l'adoption d'amendements à sa directive sur l'application de mesures phytosanitaires, NIMP n° 15 comprise, aux matériaux d'emballage et aux bois non sciés. Sous réserve de son adoption en juillet, cette directive entrera en vigueur en mars 2005.

2.11 La Russie élabore un nouveau code forestier

Comme on l'a vu plus haut, l'industrie forestière russe est presque entièrement privatisée, bien que les forêts et la production de bois ronds restent placées sous le contrôle de l'État. La Russie envisage maintenant la privatisation de ses forêts. En 2004, la Douma a examiné un nouveau projet de code forestier élaboré essentiellement par le Ministère du développement économique. Les décisions qui seront prises au sujet de ce code détermineront le cadre juridique des ressources forestières les plus grandes du monde et parmi les moins exploitées, et intéressent donc l'ensemble de la région de la CEE.

Une première version du nouveau code forestier, approuvée par le Gouvernement au début du printemps 2004, se référait explicitement à la propriété privée des forêts. Si ce projet de code devait acquérir force de loi, il autoriserait la vente de jusqu'à 90 % des forêts à des sociétés privées (Kagarlitsky, 2004). Comme l'a fait observer le chef de la Commission des ressources naturelles de la Douma (Pravda, 2004), jusqu'à 30 % des forêts domaniales de la Russie pourraient être privatisées dès l'entrée en vigueur du nouveau code, prévue d'ici à 2006. Toutefois, à la fin du mois de juillet 2004, le Chef de l'État et le Président du Parlement ont annoncé que les références à la privatisation seraient supprimées du projet de code. Dans une déclaration distincte, le Ministère russe du développement économique et du commerce, chargé d'élaborer une législation sur la privatisation des forêts, a annoncé que 10 à 15 % au maximum des forêts pourraient être privatisées (Nilsson, 2004).

Bien que le nouveau code forestier n'ait pas encore été établi sous sa forme définitive, il constitue incontestablement une étape sur la voie d'une expansion de l'industrie forestière russe, dont la contribution au PIB national, de 10 milliards de dollars en 2003, est censée atteindre 100 milliards de dollars d'ici à 2025 d'après l'objectif fixé au niveau national (Taylor, 2004). La législation proposée permettrait d'accorder des autorisations d'abattage, ce qui constitue une incitation importante pour l'investissement étranger. De nombreuses questions subsistent cependant quant aux risques liés à l'investissement en Russie (Taylor, 2004).

Les ONG de défense de l'environnement craignent que le code forestier proposé ne nuise à la protection des forêts et n'aggrave les problèmes déjà existants d'abattage et de commerce illicites du bois.

2.12 Références

J. Blaser, 2002, *Illegal Activities in the Forest Sector: An Overview*. Conférence préparatoire sur l'application des réglementations forestières et la gouvernance en Afrique, Brazzaville, 18 juin.

BRE. 2003. *Regulatory Barriers to the Enhanced Use of Wood in Europe*. Préparé pour CEI-Bois, Bruxelles.

CEPI. 2003. *The European Paper Industry on the Road to Sustainable Development*. Confédération des industries européennes du papier, Bruxelles.

COPA. 2003. *A Policy Frame for the European Forestry Model*. CEPF/COPA-COGECA/ELO/

USSE Joint position paper, Bruxelles.

UE. 2003. *Second ECCP Progress Report: Executive Summary*. Commission européenne, DG environnement, Bruxelles.

UE. 2004. *Comprehensive Report 2002-2003 Regarding the Role of Forest Products for Climate Change Mitigation, Advisory Committee for Forestry and Forest-based Industries Working Group «Climate Change/Forest Products»*. Commission européenne, DG entreprises, Bruxelles.

FERN. 2004. EU Forest Watch , Issue 82-86, www.fern.org.

ITTO. 2004. *Tropical Timber Market Report*, 16-30 juin, Organisation internationale sur les bois tropicaux, Yokohama.

Jaako Pöyry. 2003. *The future of the Pulp and Paper Markets in Central and Eastern Europe*, présenté à la réunion annuelle de la CEPI, Bruxelles, novembre.

B. Kagarlitsky, 2004. *Selling Out Russia's Forests*. *The Moscow Times*, 1^{er} juillet, p. 9.

C. Nilsson, 2004. Communication personnelle, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Laxenburg, Autriche.

M. Katila et M. Simula, 2004. *Sustainability Impact Assessment of Proposed WTO Negotiations Inception Report for the Forest Sector Study* (version révisée: 27 avril). Indufor Oy, Finlande.

F. Lecocq, 2004. *State and Trends of the Carbon Market 2004*. Banque mondiale, Washington DC, juin.

D. Meyer, 2004. *Impacts of Imports and Exports on the US Hardwood Industry*. Forest Products Imports and Exports: How Will Trends Affect Your Future? Wausau, Wisconsin, Lake States Lumber Association, 24 février.

National Research Council. 2002. *Report on National Capacity in Forestry Research*. Committee on National Capacity in Forestry Research, Board on Agriculture and Natural Resources. Division on Earth and Life Studies. National Academy Press, Washington DC.

Pravda. 2004. MP: 30 % des forêts russes pourraient être privatisées d'ici à 2006. 26 mars.

E. Rametsteiner et M. Simula, 2003. *Forest certification – an instrument to promote sustainable forest management?* *Journal of Environmental Management* 67, p. 87 à 98.

Rytkönen, Antti. 2003. *Market of Access of Tropical Timber*. Organisation internationale sur les bois tropicaux, Yokohama.

K. Skog, 2001. *Key Conditions Needed to Sustain an Adequate Fiber Supply: Implications from the USDA-Forest Service 2000 RPA Timber Assessment, Timber Demand and Technology Assessment Research*. TAPPI Environmental Conf., Charlotte, Caroline du Nord, 23 avril.

R. Taylor, 2004. *The Russian Business Case – Part II: Ongoing Change Attracts New Investment*. *AMD News*, juin, New Port Richey, Floride.

P. Toyne, C. O'Brien et R. Nelson, *G-8 and China's Timber Footprint: Making the Case for Green Procurement by Government*. Fonds mondial pour la nature, Gland, Suisse.

UK Forestry Commission. 2004. Plant Health Newsletter n° 16, avril.

Banque mondiale. 2001. *Controlling the International Trade in Illegally Logged Timber and Wood Products – a Revised Strategy for the World Bank Group*. Washington DC, 30 juillet. [Cité par le Royal Institute of International Affairs, 2002.]

Chapitre 3

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION RESTE FLORISSANT AUX ÉTATS-UNIS ET PROGRESSE EN EUROPE ORIENTALE: FACTEURS ÉCONOMIQUES EXERÇANT UNE INFLUENCE SUR LES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS EN 2003 ET 2004

Faits saillants

- La croissance mondiale a repris au deuxième semestre de 2003, une fois dissipées les incertitudes suscitées par le conflit en Iraq et l'apparition de l'épidémie de SRAS en Asie.
 - Les États-Unis et les pays d'Asie demeurent les principaux moteurs de la croissance mondiale, tandis que la reprise se fait attendre en Europe occidentale.
 - Les résultats décevants dans l'ensemble de la plupart des 15 États membres de l'Union européenne contrastent avec la forte croissance économique des 10 pays qui ont adhéré à l'Union au début de mai 2004.
 - Aux États-Unis, la croissance annuelle du PIB réel s'est accélérée, atteignant 3,1 %, tandis que la zone euro au contraire demeure le principal point faible de l'économie mondiale en 2003.
 - Grâce à 40 années de taux d'intérêt peu élevés aux États-Unis, le marché du logement a atteint des niveaux records en 2003, avec 1,9 million de mises en chantier.
 - En 2004, la construction de logements a bien démarré aux États-Unis, mais la plupart des analystes prévoient que la reprise économique entraînera une augmentation des taux d'intérêt, ce qui provoquera un ralentissement dans le secteur de la construction fin 2004 et en 2005.
 - Le secteur de la construction non résidentielle aux États-Unis devrait se redresser, en même temps que l'économie en 2004, après deux années consécutives de régression.
 - En Europe, vu la morosité de l'économie, le marché de la construction s'est dans l'ensemble contracté en 2003.
 - C'est surtout la construction de nouveaux logements qui a souffert en Europe – en raison de la situation du marché du travail et de l'absence de toute croissance notable des revenus.
 - Le secteur le plus florissant en matière de construction en Europe a été celui de l'ingénierie civile, les dépenses d'infrastructure ayant augmenté en 2003, tendance qui devrait se poursuivre en 2004.
-

Introduction du secrétariat

Le secrétariat de la section bois de la CEE-ONU/FAO tient à remercier M. Dieter Hesse, Division des analyses économiques de la CEE, d'avoir revu l'analyse proposée dans la première partie du présent chapitre, inspirée en grande partie de l'*Étude sur la situation économique de l'Europe* établie par cette division¹². Le texte complet de l'étude peut être consulté sur le site Web de la CEE¹³. Nous remercions également, une fois de plus, M. Al Schuler¹⁴, US Department of Agriculture, Forest Service, et M. Graig Ader¹⁵, APA-The Engineered Wood Products Association, d'avoir établi la deuxième partie de ce chapitre, centrée sur l'évolution du secteur de la construction.

3.1 Évolution de la situation économique en 2003

3.1.1 Le contexte mondial

Un mouvement de reprise a démarré au cours du second semestre de 2003 après la dissipation des incertitudes liées au conflit armé en Iraq et à l'épidémie de SRAS en Asie. Cette reprise s'est accompagnée d'une augmentation de la confiance des entreprises et des consommateurs, et s'est traduite par un accroissement de la demande et des prix des matières premières industrielles et en particulier du pétrole brut. Le cours des actions a également rebondi, ce qui a amélioré la situation financière des entreprises.

L'activité économique mondiale a continué à être soutenue par des politiques économiques expansionnistes, en particulier aux États-Unis, qui ont entraîné la reprise. Le dynamisme des économies asiatiques, notamment une phase d'expansion soutenue en Chine et une reprise étonnamment vigoureuse au Japon, a également favorisé le redressement de l'économie mondiale.

Dans la région de la CEE, l'activité économique a continué d'être marquée par de profondes différences entre les grandes économies et sous-régions en 2003, la forte croissance des États-Unis contrastant avec la croissance modeste de la zone euro, qui est restée «le point faible» de l'économie mondiale en 2003.

¹² *Situation économique de l'Europe* (2004 n° 1). Division des analyses économiques, CEE, Genève, Suisse.

¹³ www.unece.org/ead/ead_h.htm.

¹⁴ M. Al Shuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, 24740, USA, téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, adresse électronique: aschuler@fs.fed.us.

¹⁵ M. Graig Adair, Directeur, Market Research, APA-The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, 98411-0700, USA, téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, adresse électronique: craig.adair@apawood.org.

Le redressement devrait se poursuivre en 2004 et en 2005, mais il existe cependant des risques importants de ralentissement.

3.1.2 Évolution de la situation économique dans la région de la CEE en 2003

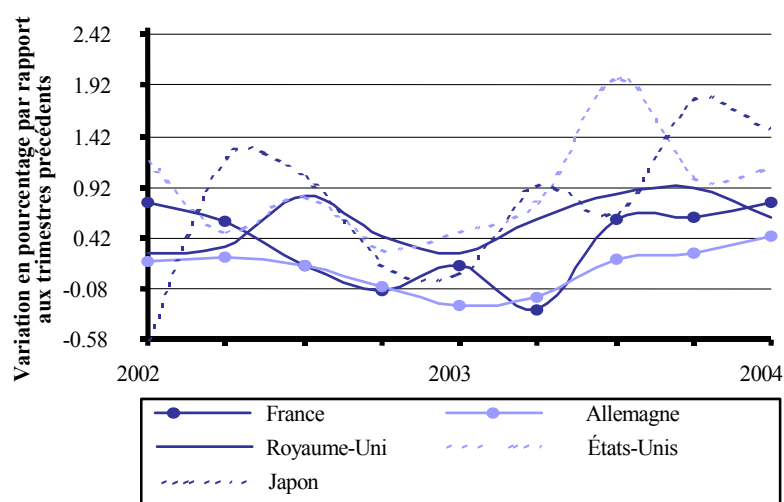
3.1.2.1 Europe occidentale

Dans la zone euro, une reprise conjoncturelle a débuté au cours du second semestre de 2003, après une légère contraction du PIB réel au cours du premier semestre. Ce redressement a été tiré par les exportations et un rebond de l'investissement fixe et de la constitution de stocks. Malgré la forte appréciation de l'euro, les exportateurs ont bénéficié du mouvement d'augmentation des échanges mondiaux. L'investissement des entreprises a été favorisé par de bonnes conditions financières et une amélioration de la rentabilité. La croissance globale de la demande intérieure a cependant été freinée par la faiblesse des dépenses de consommation dans un contexte de hausse du chômage et d'incertitudes quant à l'avenir des pensions et des soins de santé, qui ont entamé la confiance des consommateurs. Sur l'ensemble de l'année, le PIB en volume n'a augmenté que de 0,5 % par rapport à 2002, essentiellement à cause de la faiblesse de la croissance en Allemagne, en France et en Italie, qui sont les trois principales économies de la zone euro (graphique 3.1.1). L'effet de frein de la hausse de l'euro sur l'activité économique de la zone euro se traduit par une contribution négative notable à la croissance des variations des exportations réelles nettes en 2003.

Face à des perspectives de croissance modérée et à une inflation faible, la politique monétaire a encore été assouplie en juin 2003 quand la Banque centrale européenne (BCE) a baissé son taux directeur de 50 centièmes de points, le ramenant à 2 % seulement. Toutefois, ce stimulant monétaire a en grande partie été annulé par l'appréciation effective de l'euro. La politique budgétaire était légèrement restrictive en 2003.

GRAPHIQUE 3.1.1

Variations trimestrielles du PIB réel, 2002–2004



Note: Données corrigées des variations saisonnières.

Sources: Statistiques nationales, Eurostat et base de données New Cronos, 2004.

En dehors de la zone euro, au Royaume-Uni le PIB réel a augmenté de 2,1 % en 2003. Une hausse vigoureuse de la consommation des ménages et des dépenses des pouvoirs publics a continué d'alimenter la croissance économique. La consommation des ménages a continué de profiter de l'évolution favorable du marché de l'emploi et de faibles taux d'intérêt. La hausse continue des prix de l'immobilier a par ailleurs facilité l'accès aux crédits à la consommation (retraits d'actions hypothécaires). En moyenne, les prix de l'immobilier ont augmenté d'environ 16 %, contre 25 % en 2002. Un léger resserrement de la politique monétaire est intervenu à la fin de 2003, essentiellement pour empêcher une reprise des tensions inflationnistes.

Dans l'ensemble de l'Union européenne (UE 15), le PIB réel a augmenté de 0,8 % en 2003, soit légèrement plus que dans la zone euro, à cause de la bonne tenue du Royaume-Uni face à la récession de 2002. Dans l'ensemble de l'Europe occidentale, le PIB réel n'a augmenté que de 0,9 % en 2003 par rapport à l'année précédente (tableau 3.1.1).

3.1.2.2 Europe centrale et orientale

Les résultats dans l'ensemble décevants de la majorité des États membres de l'Europe des 15 offrent un contraste frappant avec la forte croissance économique des huit pays d'Europe centrale et orientale qui, avec Chypre et Malte, sont entrés dans l'Union au début de mai 2004. Dans l'ensemble constitué par ces huit pays, le PIB réel a augmenté de 3,6 % en 2003 alors que sa croissance avait été de 2,5 % en 2002¹⁶.

¹⁶ Ces taux de croissance sont les mêmes si l'on inclut Chypre et Malte dans cet ensemble.

Dans l'ensemble de l'Europe orientale, l'activité économique s'est raffermie en 2003, le taux de croissance du PIB passant de 3 % en 2002 à 3,8 %. Si toutes les économies d'Europe orientale bénéficiaient de taux de croissance positifs en 2003, les résultats étaient sensiblement différents d'un pays à l'autre, la croissance étant particulièrement dynamique en Lettonie et en Lituanie (tableau 3.1.2).

Comme en 2001 et en 2002, la demande intérieure est restée la principale source de croissance dans toute la région. Grâce aux efforts de restructuration en cours et à l'expansion de la capacité de production de ces économies, l'offre intérieure a pu bénéficier d'une demande intérieure vigoureuse. Une meilleure intermédiation financière et un marché du crédit en plein essor grâce à des réformes bancaires bien menées ont également contribué à la bonne tenue générale de l'activité économique dans la région. Certaines économies d'Europe orientale ont également pu accroître sensiblement leurs exportations malgré la faiblesse persistante des économies d'Europe occidentale, qui sont leurs principaux partenaires commerciaux. La correction d'importants déficits budgétaires reste un problème majeur dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale.

TABLEAU 3.1.1

Variations du PIB réel dans les pays développés à économie de marché, 2002–2004
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2002	2003	2004
Allemagne	0,2	-0,1	1,7
Autriche	1,4	0,9	1,9
Belgique	0,7	1,0	1,9
Espagne	2,0	2,4	3,0
Finlande	2,2	1,4	2,6
France	1,2	0,2	1,7
Grèce	3,8	4,0	4,1
Italie	0,4	0,5	1,6
Irlande	6,9	2,3	3,8
Luxembourg	1,3	1,2	2,0
Pays-Bas	0,2	-0,8	1,0
Portugal	0,4	-0,8	1,4
Zone euro	0,9	0,5	1,9
Danemark	2,1	0,3	2,2
Royaume-Uni	1,7	2,1	2,8
Suède	1,9	1,6	2,4
Union européenne	1,1	0,8	2,1
Chypre	2,0	2,0	3,4
Islande	-0,5	1,9	3,7
Israël	-0,8	0,8	1,9
Norvège	1,0	0,4	2,9
Malte	1,7	0,8	2,7
Suisse	0,2	-0,4	1,6
Turquie	7,8	5,0	4,9
Europe occidentale	1,3	0,9	2,2
Canada	3,3	1,7	3,1
États-Unis	2,2	3,1	4,6
Amérique du Nord	2,3	3,0	4,5
Japon	0,1	2,3	2,1
Total ci-dessus	1,6	2,0	3,2
<i>Pour mémoire:</i>			
Pays entrés dans l'UE-10	2,5	3,6	4,2
UE élargie à 25	1,2	1,0	2,3
Europe occidentale et Amérique du Nord	1,8	2,0	3,4

Notes: Prévisions des instituts nationaux de conjoncture ou prévisions gouvernementales associées à l'élaboration du budget de l'État. Les agrégats résultent de calculs du secrétariat de la CEE sur la base des PPA tirées du Programme européen de comparaison, 1996.

Sources: Eurostat; comptes nationaux de l'OCDE; statistiques nationales; Commission européenne, *Économie européenne*, n° 5 (Bruxelles), 2003; *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 74 (Paris), décembre 2003; Consensus Economics, *Consensus Forecasts*, 12 janvier 2004; *The Economist*, 5 février 2004.

3.1.2.3 CEI

Dans la CEI, le PIB réel global a augmenté de 7,6 % en 2003, faisant de cette région l'une de celles où la croissance économique est la plus rapide. Des conditions extérieures favorables (en particulier une hausse des prix à l'exportation pour le pétrole et le gaz) combinées au redressement continu et marqué de la demande intérieure ont contribué à ce résultat. Grâce à la vigueur de sa demande intérieure et à son impact sur les importations, l'importance de la Russie en tant que moteur de croissance pour les économies voisines de la CEI a crû en 2003. Le PIB de la Russie a augmenté de 7,3 % en 2003, grâce aussi à une politique monétaire expansionniste. Il semble qu'il y ait également eu une restructuration plus profonde et plus étendue des entreprises, en particulier en réponse à une montée de la pression concurrentielle.

D'autres économies de la CEI ont également fait preuve d'un dynamisme inhabituel en 2003. La vigueur persistante de la demande intérieure, révélatrice d'une confiance accrue des consommateurs et des investisseurs dans beaucoup d'économies de la CEI, montre également que les réformes difficiles engagées dans ces économies de transition commencent à porter leurs fruits. Plusieurs années de forte croissance ont également contribué à une certaine amélioration du niveau de vie dans la région.

3.1.2.4 Amérique du Nord

Aux États-Unis, le rythme de l'expansion économique s'est accéléré au cours du second semestre de 2003, appuyé par une augmentation marquée de la demande intérieure et des exportations. En fait, le PIB en volume a augmenté de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses de consommation des particuliers ont été dopées par les baisses de l'impôt sur le revenu, les conséquences favorables, pour le patrimoine, de la hausse du cours des actions, et l'augmentation des prix de l'immobilier. Les dépenses des entreprises en matériel et logiciels ont fortement augmenté, grâce à une rentabilité accrue et à des conditions financières favorables. La faiblesse des taux d'intérêt a continué de stimuler la croissance de l'investissement résidentiel. La croissance des exportations a été soutenue par la dépréciation du dollar (graphiques 3.1.2 et 3.1.3) mais, avec la forte croissance de la demande intérieure de produits étrangers, le déficit courant a encore augmenté, atteignant un niveau correspondant à environ 5 % du PIB.

La reprise de la production en cours depuis le début de 2002 n'a toujours pas eu, en 2003, d'impact positif marqué sur la demande de main-d'œuvre. Dans l'ensemble de l'économie, la situation de l'emploi a en moyenne été stagnante en 2003 par rapport à l'année précédente, qui avait suivi deux années de baisse. Cette reprise «sans emplois» résulte d'une hausse très forte de la productivité qui a permis de maîtriser les coûts unitaires de main-d'œuvre et l'inflation, aidant à accroître la rentabilité des entreprises.

La politique budgétaire des États-Unis est restée fortement expansionniste en 2003. Cette situation, ajoutée à des facteurs conjoncturels, a entraîné une augmentation du déficit budgétaire du gouvernement central, qui a atteint 4,8 % du PIB en 2003. La Réserve fédérale n'a pas touché à la politique monétaire depuis la fin du mois de juin 2003, quand le taux des fonds fédéraux a été réduit de 25 centièmes de point, à 1 %, soit à son niveau le plus bas en 45 ans.

TABLEAU 3.1.2

Variations du PIB réel en Europe orientale et dans la CEI, 2002-2004
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2002	2003 ¹	2004
Europe orientale	3,0	3,8	4,5
Albanie	4,7	6,0	6,0
Bosnie-Herzégovine	3,7	3,2	4,0
Bulgarie	4,8	4,8	5,3
Croatie	4,6	4,7	5,0
Estonie	6,0	4,5	5-6
Hongrie	3,5	2,8	3,3
Lettonie	6,1	7,0	6-7
Lituanie	6,8	8,9	6,2
Pologne	1,4	3,7	5,0
République fédérale yougoslave de Macédoine	0,9	3,1	3-4
République tchèque	2,0	3,0	2,8
Roumanie	4,9	4,8	5,5
Serbie-et-Monténégro	3,8	1,0	3-4
Slovaquie	4,4	4,1	4,1
Slovénie	2,9	2,6	3,6
CEI	5,2	7,6	5,7
Arménie	12,9	13,0	7,0
Azerbaïdjan	10,6	11,2	9,0
Bélarus	5,0	6,8	6-7
Fédération de Russie	4,7	7,3	5,5
Géorgie	5,5	8,6	4,5
Kazakhstan	9,9	9,1	7,0
Kirghizistan	–	6,7	4,1
Ouzbékistan	4,2	5,0	6,0
République de Moldova	7,8	6,3	5,0
Tadjikistan	9,5	10,2	8,0
Turkménistan ²	19,8	17	...
Ukraine	5,2	8,5	4,8
Total ci-dessus	4,4	6,1	5,2
<i>Pour mémoire:</i>			
Pays entrés dans l'UE	2,5	3,7	4,3
États baltes (EB-3)	6,4	7,3	6,1
Europe centrale (EC-5)	2,2	3,4	4,1
Europe du Sud-Est (ESE-7)	4,5	4,3	5,1
CEI hors Fédération de Russie (CEI-11)	6,5	8,2	6,1
Pays caucasiens de la CEI (CCEI-3)	9,5	10,8	7,2
Pays d'Asie centrale de la CEI (ACCEI-5)	7,5	7,9	6,9
Trois pays européens de la CEI (CEIE-3)	5,2	8,0	5,3

Notes: Prévisions des instituts nationaux de conjoncture ou prévisions gouvernementales associées à l'élaboration du budget de l'État. Les agrégats résultent de calculs du secrétariat de la CEE sur la base des PPA tirées du Programme de comparaison européen, 1996.

¹ Estimations préliminaires.

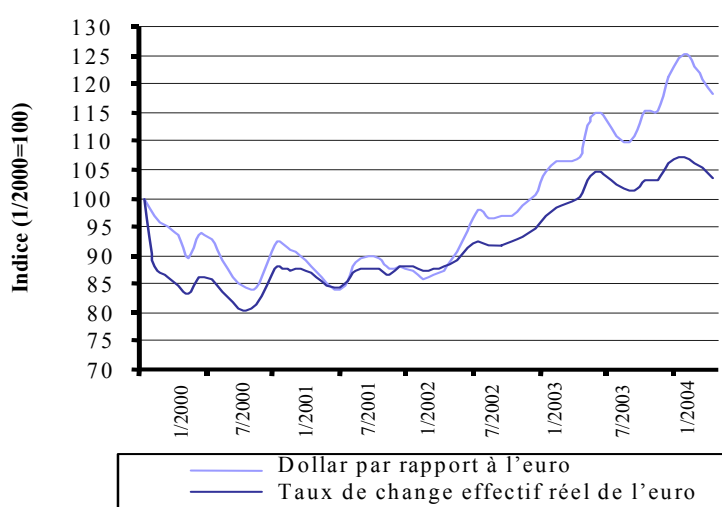
² Les chiffres du Turkménistan doivent être traités avec circonspection. En particulier, les méthodes utilisées pour tenir compte du déflateur implicite dans le calcul des taux de croissance officiellement communiqués ne sont pas bien documentées et la fiabilité de ces chiffres est contestable.

Sources: Statistiques nationales, Comité de statistiques de la CEI; renseignements communiqués directement au secrétariat de la CEE par les services nationaux de statistique; rapports des organismes officiels de prévision.

Au Canada, en 2003, l'activité économique a été temporairement affectée par des chocs négatifs, notamment la propagation du SRAS. Par ailleurs, la forte hausse du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis a déprimé les exportations de marchandises. La croissance annuelle de la demande intérieure est restée vigoureuse, mais ce résultat a été annulé en grande partie par l'évolution négative des exportations réelles nettes. En conséquence, le PIB réel n'a augmenté que de 1,7 % en 2003, soit environ la moitié du taux de croissance de l'année précédente.

GRAPHIQUE 3.1.2

Taux de change de l'euro, janvier 2000-avril 2004

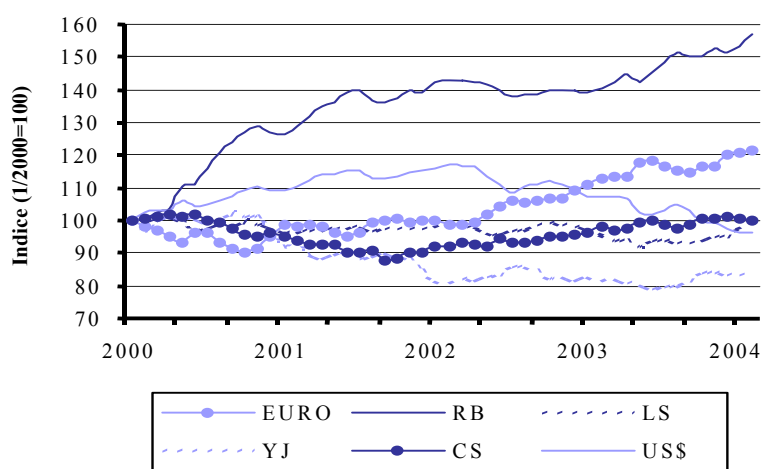


Note: La position du dollar par rapport à l'euro et les taux de change effectifs réels sont des taux mensuels moyens.

Source: Banque centrale européenne, 2004.

GRAPHIQUE 3.1.3

Taux de change effectifs réels de certaines monnaies, 2000-2004



Note: RB = rouble, LS = livre sterling, YJ = yen japonais, CS = couronne suédoise, et US\$ = dollar des États-Unis.

Source: Statistiques financières internationales du FMI, 2004.

3.1.3 Les perspectives économiques à court terme

La croissance annuelle mondiale de la production devrait atteindre environ 4,5 % en 2004, contre environ 3,9 % en 2003. Cette forte augmentation de la production et de la demande s'accompagnera d'une accélération marquée de la hausse du volume des échanges mondiaux de marchandises, qui atteindra environ 8 %, soit deux fois plus qu'en 2003. Les États-Unis et l'Asie continueront d'être les principaux moteurs régionaux de la croissance mondiale de la production. La zone euro restera à la traîne du mouvement mondial de reprise.

Un risque majeur, dans cet environnement économique mondial favorable, tient cependant aux déficits persistants et importants des paiements courants, essentiellement à l'énorme déficit courant des États-Unis. Il existe, en outre, un risque de surchauffe en Chine, où un «atterrissage brutal» aurait des conséquences négatives au-delà de l'Asie. En Europe, une nouvelle hausse de l'euro pourrait freiner le début de reprise conjoncturelle. Une autre source de préoccupations est l'envolée inattendue des prix du pétrole qui, s'ils se maintiennent au niveau atteint en mai 2004, seront un facteur d'inflation et de ralentissement de la croissance économique dans les pays importateurs de pétrole.

3.1.3.1 Amérique du Nord

Aux États-Unis, le PIB réel a crû à un taux annuel de 4,4 % au cours du premier trimestre de 2004, alimenté par une hausse vigoureuse et soutenue de la consommation des particuliers, des dépenses d'investissement et des exportations. La demande de main-d'œuvre a commencé à augmenter. Ces tendances devraient se poursuivre en 2004, même s'il faut s'attendre à une

diminution pour les postes de dépenses sensibles aux taux d'intérêt, selon l'importance du relèvement de ces taux. Dans ces conditions, le PIB réel devrait augmenter de 4,6 % cette année.

Au Canada, la croissance économique globale devrait se raffermir en 2004. Il est prévu que le PIB réel augmentera de 2,6 % en 2004.

3.1.3.2 Europe occidentale

Dans la zone euro, la reprise conjoncturelle s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 2004, le PIB réel ayant augmenté de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année, le PIB réel devrait croître de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Les exportations demeureront le principal moteur de la croissance, à la condition qu'il n'y ait pas de nouvelle hausse effective marquée de l'euro. L'activité économique est également soutenue par un redressement des investissements en matériel et dans la construction. La consommation des ménages ne devrait augmenter que modérément, les gains sur le marché de l'emploi étant bien faibles.

En dehors de la zone euro, l'activité économique est restée forte au Royaume-Uni au cours des premiers mois de 2004, si bien que la Banque centrale a encore relevé ses taux d'intérêt pour ne pas dépasser son objectif d'inflation. Le PIB en volume devrait augmenter de 2,8 % en 2004, reflétant en grande partie la poursuite de la croissance de la consommation des ménages et des dépenses publiques.

Pour l'ensemble des pays d'Europe occidentale, le PIB réel devrait augmenter d'environ 2 % en 2004, soit environ deux fois le taux observé l'année précédente.

3.1.3.3 Europe orientale

En Europe orientale, l'activité économique se renforcera encore en 2004. Le PIB réel devrait progresser de 4,5 %, contre 3,8 % l'année précédente. La demande intérieure, due à l'effet conjugué de la forte augmentation de la consommation des particuliers et des investissements fixes, restera le principal moteur de la croissance. Les exportations aussi seront florissantes, alimentées par la reprise du commerce mondial et le redressement conjoncturel en Europe occidentale. Dans les nouveaux États membres de l'Union européenne, les effets positifs de l'adhésion sur l'état d'esprit des agents économiques et des consommateurs devraient aussi se traduire par une augmentation des dépenses des ménages et des entreprises.

3.1.3.4 CEI

Dans la CEI, un léger ralentissement de la croissance est attendu pour 2004, le PIB global devant augmenter d'environ 6 %. On s'attend, en effet, à une légère baisse dans les principales économies de la région (en particulier la Russie), due pour l'essentiel à des incertitudes quant à l'environnement extérieur. Cela étant, les estimations de croissance pour la Russie ont été renforcées par la forte hausse des cours du pétrole. Dans les secteurs non pétroliers de l'économie russe, les résultats dépendront aussi du taux de change du rouble.

3.2 Évolution du secteur de la construction¹⁷

Les tendances à court terme du secteur de la construction en Europe et en Amérique du Nord sont présentées ici. Là où des informations sont disponibles, cette section traite en particulier de la construction de logements neufs et de la réparation-rénovation, s'agissant là des activités qui utilisent le plus le bois.

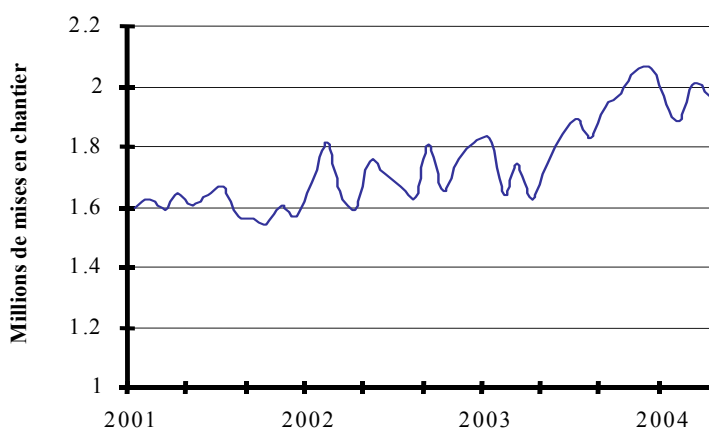
3.2.1 Construction de logements résidentiels en Amérique du Nord

3.2.1.1 États-Unis

Aux États-Unis, le marché de la construction de logements a enregistré 1,9 million de mises en chantier en 2003, dont 1,5 million pour des maisons individuelles (graphique 3.2.1). Des résultats aussi favorables n'avaient pas été observés depuis les années 70 pour le total des mises en chantier, et jamais pour les maisons individuelles (graphique 3.2.2). Les taux d'intérêt les plus bas depuis 40 ans ont beaucoup contribué à cet état de choses, ainsi qu'une démographie favorable appuyée par une forte immigration. Au cours des cinq dernières années, plus du quart du total des habitations nouvelles vendues aux États-Unis a été acheté par des immigrants des première et deuxième générations.

GRAPHIQUE 3.2.1

Mises en chantier aux États-Unis, 2001-2004



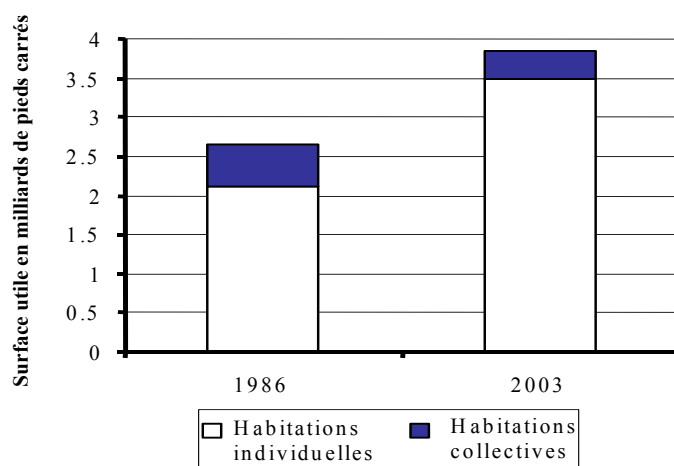
Note: Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

Source: US Bureau of the Census, 2004.

¹⁷ Cette section a été rédigée par M. Al Schuler, économiste chargé de recherches, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, Princeton, West Virginia (États-Unis), et M. Craig Adair, Directeur, Market Research, APA-The Engineered Wood Association, Tacoma, Washington (États-Unis) (les coordonnées complètes de ces auteurs sont données au chapitre 10).

GRAPHIQUE 3.2.2

Surface utile des habitations aux États-Unis, 1986 et 2003



Note: La demande en 1986 a été établie d'après les utilisations par mise en chantier, *Residential Market Study*, APA, 1988.

Source: US Bureau of Census, 2004.

Le secteur de la construction, qui représente près de 20 % du PIB des États-Unis, utilise 75 % des matériaux de construction en bois comme les sciages et les panneaux structuraux, notamment le bois à lamelles orientées (OSL) et le contreplaqué. Il existe donc un lien direct entre la construction de logements et l'industrie des produits forestiers, ainsi qu'avec l'économie du pays.

Le nombre des mises en chantier ne donne qu'une image partielle de la demande de produits du bois. D'autres facteurs contribuent à l'augmentation de la consommation de bois si l'on considère: a) que 80 % des mises en chantier ont concerné des maisons individuelles au cours des dernières années, et b) que les maisons d'aujourd'hui sont d'un tiers plus vastes qu'il y a 20 ans. Aujourd'hui, le marché de la construction n'a jamais été aussi favorable du point de vue de la valeur des constructions et de la surface utile, et donc de la consommation de produits du bois.

Le reste du secteur de la construction n'a pas fait aussi bien que la branche logements neufs. Les activités de rénovation et modernisation ont augmenté de 2,1 % entre 2002 et 2003. Toutefois, ce sont les «améliorations» (additions et modifications) qui sont à l'origine de ce taux de croissance, avec une hausse de 5,4 %, les activités d'entretien et de réparation ayant en fait baissé de 7 %. Ces résultats sont en réalité plus favorables qu'il n'y paraît, la branche améliorations étant de loin la plus importante puisqu'elle représente environ 75 % des rénovations. La construction de logements non résidentiels n'est pas non plus parvenue à égaler les résultats fabuleux du secteur de la construction de logements neufs. D'après la «valeur annuelle des mises en chantier», la valeur résidentielle (réparations et rénovations comprises) a

augmenté de 10,3 % entre 2002 et 2003, tandis que le secteur non résidentiel privé accusait une baisse de 1,6 % (tableau 3.2.1) (US Bureau of the Census, *Report C50*, 2004).

TABLEAU 3.2.1

Valeur de la construction aux États-Unis, 2002-2003
(en milliards de dollars)

	2002	2003	Variation en %
Ensemble des activités de construction	861	898	4,3
Bâtiments privés	651	682	4,8
Bâtiments résidentiels, améliorations comprises	428	472	10,3
Bâtiments privés non résidentiels	229	216	-5,7
Constructions publiques	210	216	0,8
Total, bâtiments non résidentiels (publics et privés)	439	432	-1,6

Source: US Bureau of the Census, *Report C50*, 2004.

Après deux années consécutives de contraction, le secteur de la construction non résidentielle devrait se renforcer en même temps que l'économie en 2004. La construction de magasins et d'autres bâtiments commerciaux a été excédentaire quand l'économie était florissante, et la construction de bâtiments nouveaux n'a pas encore redémarré. Le redressement du secteur manufacturier est le principal moteur de la construction de bâtiments commerciaux, mais ce secteur souffre actuellement d'un taux élevé d'inoccupation dû aux performances médiocres de l'économie jusqu'à une date récente.

3.2.1.2 Canada

Au Canada, le marché du logement a également enregistré des résultats records en 2003, les mises en chantier ayant augmenté de 6,3 % par rapport à 2002. En 2003, les mises en chantier ont totalisé 218 000 unités, chiffre le plus élevé en plus de deux décennies. Il semble que le marché devrait se calmer légèrement en 2004, une moyenne annuelle de 210 000 mises en chantier ayant été enregistrée pour le premier trimestre, soit une baisse de 11 % par rapport à la période correspondante de 2003.

3.2.2 Évolution de la construction en Europe¹⁸

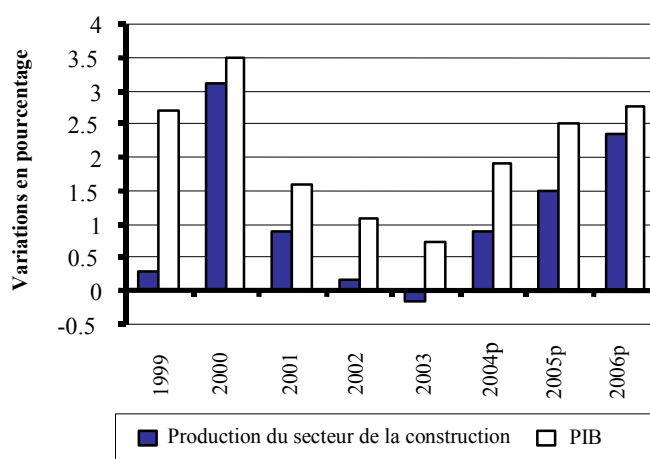
La construction en Europe a connu des résultats médiocres dus à la croissance très lente de l'économie. D'après Euroconstruct, la valeur totale de la production du secteur de la construction en Europe occidentale a chuté de 0,2 % en 2003 par rapport à 2002. L'année 2004 devrait être un peu meilleure, avec une production qui devrait suivre la hausse du PIB et croître de 1 %

¹⁸ Les données utilisées pour cette section proviennent pour l'essentiel d'Euroconstruct, www.euroconstruct-budapest.com.

(graphique 3.2.3). Les marchés d'Europe orientale présentent des tendances analogues, mais avec des taux de croissance du PIB et de la construction environ deux fois plus élevés que ceux d'Europe occidentale. En Europe centrale, l'activité de construction est tirée par la croissance positive de la Pologne et de la Hongrie. Dans les 19 pays membres d'Euroconstruct¹⁹, l'année 2003 a été marquée par un taux de croissance du PIB de 0,8 %, mais le secteur de la construction a chuté de 0,2 %.

GRAPHIQUE 3.2.3

PIB et production du secteur de la construction en Europe, 1999-2006



Note: p = prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2004.

Entre 1999 et 2006, la croissance de la production du secteur de la construction a chaque année été plus lente que celle de l'ensemble de l'économie. Ce fait doit être pris en compte pour l'établissement de projections à long terme des tendances de l'utilisation des produits forestiers.

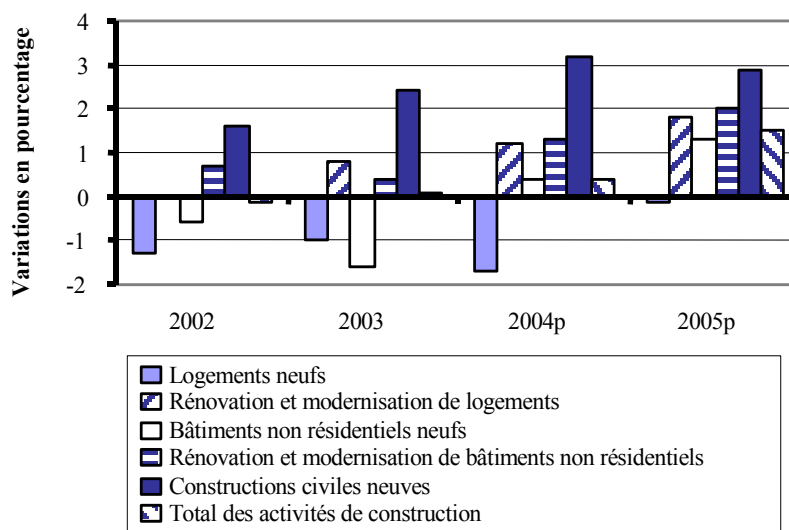
Le problème observé depuis trois ans est la morosité du secteur du logement, qui représente environ 45 % de l'activité de construction. Un taux de chômage élevé et la faible hausse du revenu disponible en sont en partie responsables, tandis que des problèmes budgétaires en Allemagne, en France et en Italie conduisent à réduire les aides au logement. Ces problèmes touchent davantage les investissements dans des logements neufs que l'activité de rénovation et entretien (graphique 3.2.4). En Europe occidentale, l'activité de construction de logements neufs

¹⁹ Les 19 pays membres d'Euroconstruct comprennent 13 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède), plus la Norvège et la Suisse et quatre pays d'Europe centrale et orientale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie). Il est à noter que les 15 pays d'Europe occidentale membres d'Euroconstruct ne sont pas les 15 pays de l'UE. À noter également que l'analyse du secteur de la construction en Europe centrale et orientale porte sur quatre pays.

a baissé de 1,3 % en 2002 et encore de 1 % en 2003, l'activité de rénovation et entretien ayant fait un peu mieux avec une croissance zéro en 2002 et une croissance de 0,8 % en 2003 (Conférence d'Euroconstruct, Portugal, novembre 2003).

GRAPHIQUE 3.2.4

Évolution du secteur de la construction en Europe, 1999–2005



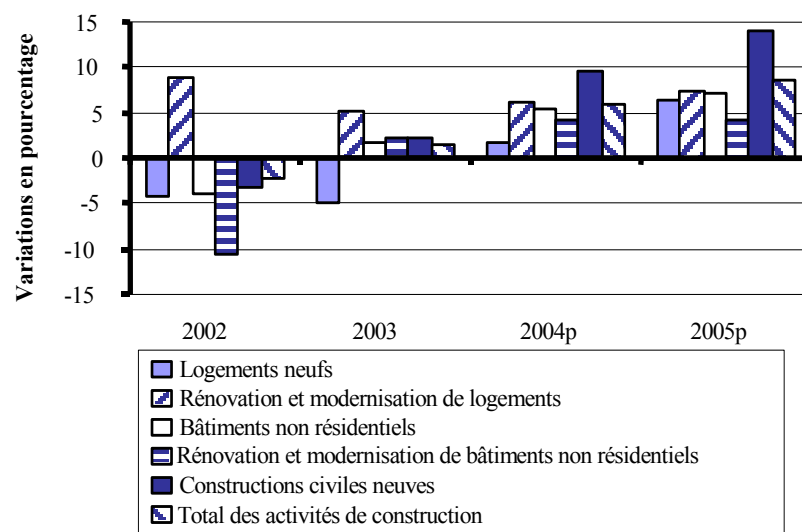
Note: p = prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2004.

Dans l'ensemble des pays membres d'Euroconstruct, la construction de bâtiments non résidentiels a été marquée en 2003, pour la deuxième année consécutive, par une récession (-1,7 %), bien qu'une légère amélioration soit prévue pour 2004 et jusqu'en 2006 (+0,4 % en 2004 et +1,3 % en 2005). Les dépenses d'infrastructures de génie civil (constructions nouvelles, plus activités de rénovation et modernisation) ont été le secteur où ont été enregistrés les meilleurs résultats au cours des dernières années, avec une croissance de 1,3 % en 2002 puis de 1,9 % en 2003 et des prévisions de croissance de 3,3 % en 2004 pour l'Europe occidentale. Des tendances analogues ont été observées en Europe orientale, mais avec des taux de croissance légèrement supérieurs (graphique 3.2.5).

GRAPHIQUE 3.2.5

Évolution du secteur de la construction en Europe centrale et orientale, 1999-2005



Note: p = prévisions d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2004.

Chapitre 4

LA CONSOMMATION DE BOIS RONDS AUGMENTE AVEC LA PRODUCTION DE PRODUITS DU BOIS: MARCHÉS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE BOIS, 2003-2004²⁰

Faits saillants

- Les quantités totales de bois ronds enlevées dans la région de la CEE étaient proches du niveau record en 2003, car l'augmentation de la consommation de produits forestiers a entraîné un accroissement des taux d'exploitation dans l'industrie forestière.
- Le taux d'enlèvement de bois ronds le plus élevé, soit 2,4 %, a été enregistré dans la région de l'UE/AELE, l'Autriche, la France et la Finlande ayant récolté au total, en 2003, près de 3,8 millions de m³ de plus qu'en 2002.
- Les exportations de plaquettes fabriquées à partir des résidus des scieries, provenant des pays d'Europe centrale et orientale à destination de l'UE/AELE et destinées à la fabrication de pâte et à la production d'énergie à base de bois en pleine croissance, ont doublé en trois ans.
- En Russie, les bois ronds industriels, qui représentent près de 30 % du volume total récolté, demeurent une source d'approvisionnement importante pour l'industrie forestière tant en Asie qu'en Europe.
- La consommation de bois ronds en Amérique du Nord a baissé de 4 % par rapport à 1999 par suite d'une régression des exportations de produits forestiers.
- Le prix des grumes de sciage a chuté sur de nombreux marchés lorsque l'offre de bois ronds industriels a dépassé la demande; les États baltes et la Pologne font cependant figure d'exceptions, car l'accroissement de la production de sciages a fait monter le prix des grumes dans ces pays en 2003 et 2004.
- Une augmentation des prix, et par conséquent des recettes, pour de nombreuses qualités de pâte et de papier, a permis à ce secteur de payer davantage pour ses matières premières, et de s'assurer par conséquent un approvisionnement stable en fibres de bois face à une concurrence accrue, ce qui a fait grimper le prix des plaquettes et du bois de trituration.
- Les politiques visant à promouvoir la dendroénergie (allègements fiscaux et incitations à l'investissement accordés par les gouvernements des pays de la région de la CEE) ont favorisé la consommation de bois de chauffe, mais aussi suscité des préoccupations grandissantes quant à l'incidence de cette évolution sur les matières premières utilisées par les fabricants de pâte et de panneaux.
- L'importation dans l'UE de produits forestiers fabriqués à partir de grumes récoltées illicitement en Asie et en Afrique oblige les pouvoirs publics et les organisations professionnelles de ce secteur à mettre en place des initiatives et à formuler des recommandations visant à limiter ce commerce.

²⁰ Par Håkan Ekström.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat remercie M. Håkan Ekström²¹, Président de Wood Resources International, d'avoir analysé pour la deuxième année consécutive les marchés de la matière première bois dans la région de la CEE. Les connaissances de M. Ekström et son expérience des marchés des bois ronds, des plaquettes et du bois comme source d'énergie ont été des plus utiles pour l'établissement du présent chapitre. M. Ekström est rédacteur en chef des revues *Wood Resource Quarterly* et *North American Wood Fibre Review* qui suivent les tendances des marchés du bois, y compris les cours, en Europe, en Asie-Océanie et en Amérique du Nord et du Sud. Wood Resources International est une société de conseil qui possède une expérience mondiale des marchés de la matière première bois. L'un de ses projets actuels concerne les effets sur le marché des abattements illicites dans le monde entier. Nous remercions également ses collaborateurs, notamment M^{me} Eva Janssens, European Panel Federation (et principal auteur du chapitre consacré aux panneaux), M. Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, et M. Ralf Dümmer, Ernährungswirtschaft.

4.1 Introduction

Les quantités totales enlevées dans la région de la CEE ont atteint 1,2 milliard de m³ en 2003, dont 86 % pour des utilisations industrielles. Sur les quantités totales de bois consommées par l'industrie forestière, 74 % consistaient en bois ronds de conifères²² et ont été utilisés essentiellement par les scieries. Les 26 % restants, composés d'essences de feuillus, sont allés essentiellement à l'industrie de la pâte de bois et du papier.

Les quantités de bois ronds enlevées en 2003 ont été plus élevées qu'en 2002 dans les quatre sous-régions. Sauf en 2000, la consommation totale de bois ronds n'avait jamais été aussi forte qu'en 2003 (graphiques 4.1.1 et 4.1.2). Les violentes tempêtes du mois de décembre 1999 en Europe, qui ont détruit l'équivalent d'une année de récolte en deux jours, expliquent les taux d'abattage exceptionnellement élevés que révèlent les statistiques pour 2000.

4.2 Sous-région de l'UE/AELE

La demande de produits forestiers dans la sous-région de l'UE/AELE s'est raffermie en 2003 dans tous les secteurs par rapport à l'année précédente. La progression des taux d'exploitation forestière a entraîné une augmentation de la demande de bois. Après avoir décliné les deux années précédentes, les quantités enlevées de bois ronds dans l'UE/AELE ont augmenté de 2,4 %, atteignant 283 millions de m³ en 2003 (tableau 4.2.1). Quatre des cinq principaux pays

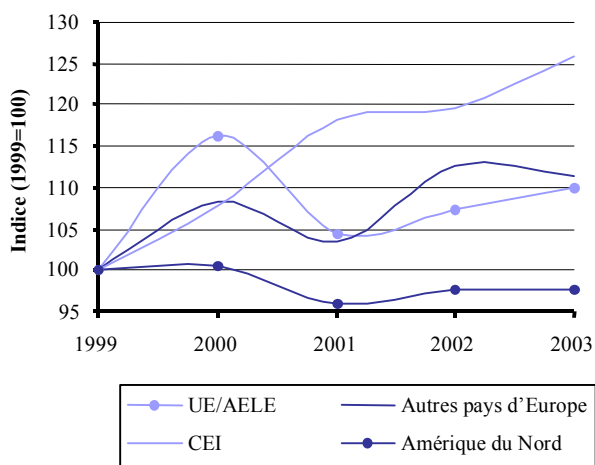
²¹ Håkan Ekström, Président et rédacteur en chef, Wood Resources International, P.O. Box 1891, Bothell, Washington 98041 (États-Unis). Téléphone: +1 425 402 8809, télécopie: +1 425 402 0187, site Web: www.wri-ltd.com, adresse électronique: hekstrom@wri-ltd.com.

²² Les différentes sortes de bois ronds sont décrites dans l'annexe et les définitions sont données dans l'annexe électronique.

européens producteurs de bois ronds ont augmenté le volume de leurs récoltes, et la demande de bois de conifères et de feuillus a également progressé²³.

GRAPHIQUE 4.1.1

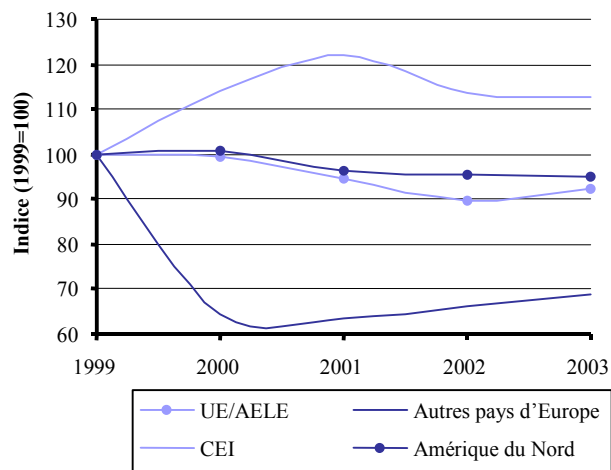
Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 1999-2003



Source: Bases de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

GRAPHIQUE 4.1.2

Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 1999-2003



Source: Bases de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

²³ Des tableaux détaillés avec les statistiques complètes des pays peuvent être consultés dans l'annexe électronique: <http://www.unece.org/trade/timber/docs/fpamr2004/fpamr2004.htm>.

TABLEAU 4.2.1

Bilan des bois ronds dans l'UE/AELE, 2002-2003
(en millions de m³)

	2002	2003	Variation en %
Quantités enlevées	276 131	282 738	2,4
Importations	53 960	55 177	2,3
Exportations	19 083	18 044	-5,4
Solde	-34 877	-37 133	6,5
Consommation apparente	311 008	319 871	2,8

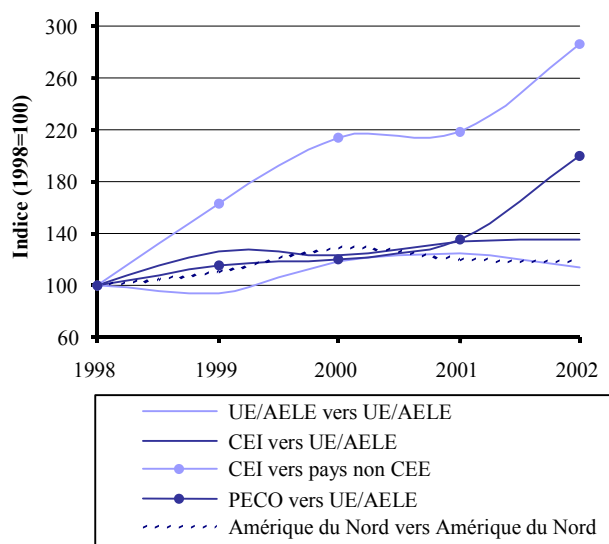
Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Malgré l'augmentation des quantités enlevées dans la région de l'UE/AELE et une baisse des prix des grumes de sciage, de nombreuses scieries et usines de pâte de bois ont accru leur dépendance à l'égard des importations de grumes, qui ont représenté 18,3 % de la consommation intérieure totale de bois ronds industriels (graphique 4.2.1). L'industrie des panneaux de bois a accru sa consommation de fibres de bois de 3,4 % et celles de la pâte de bois et du papier de 4,6 % par rapport à 2002.

Globalement, les principaux flux commerciaux de bois ronds concernent l'intérieur de la région de l'UE/AELE, ou vont des autres pays d'Europe vers l'UE/AELE et de la CEI vers l'Europe et l'Asie. Entre 1998 et 2002, les exportations de la CEI vers l'Europe et l'Asie (pays non membres de la CEE) ont plus que doublé, les capacités de transformation industrielle des bois ronds en produits de plus grande valeur étant en Russie beaucoup plus faibles que les quantités disponibles de grumes de sciage et de rondins de trituration (graphique 4.2.1).

GRAPHIQUE 4.2.1

**Flux commerciaux de bois ronds industriels
dans la région de la CEE, 1998-2002**



Note: Un tableau complet des flux commerciaux figure dans l'annexe électronique.

Source: Comtrade/EFI, 2004.

En 2003, l'UE a importé près de 2 millions de m³ de bois ronds de feuillus tropicaux. Outre des grumes, la région a également importé du bois de sciage, du contreplaqué, de la pâte, du papier et d'autres produits manufacturés, provenant, d'après certaines ONG, d'arbres abattus illégalement en Asie et en Afrique. Face à ces attaques, l'UE a institué en 2003 le Plan d'application FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) pour concevoir plusieurs initiatives, dont un plan permettant à l'UE de conclure des accords bilatéraux volontaires avec des pays partenaires. Ce plan prévoit une augmentation des capacités de surveillance et d'application des réglementations, des systèmes de traçabilité pour le bois abattu légalement, un système d'autorisation des exportations avec vérification par une tierce partie, et enfin différentes options permettant de restreindre les importations de produits illicites.

Les quantités enlevées de combustibles ligneux ont été estimées à environ 12 % du total des quantités enlevées, soit 34 millions de m³ en 2003. L'utilisation de bois ronds comme combustible a régulièrement augmenté au cours des quatre dernières années, en partie à cause de la hausse des prix des combustibles fossiles (les cours du pétrole ayant atteint des niveaux records au milieu de 2004). Les gouvernements, y compris la Commission européenne, stimulent aussi le marché de la dendroénergie par toute une série de mesures, y compris des allègements fiscaux et des incitations à l'investissement. La consommation de bois ronds comme sources de combustible a augmenté de près de 11 % en 2003 par rapport à 2000. La consommation de résidus de sciages comme sources d'énergie a également augmenté, posant un problème aux utilisateurs traditionnels de plaquettes, de sciures et de copeaux. Les industries de la pâte et des

panneaux dérivés du bois craignent qu'une proportion de plus en plus grande de résidus ne soit utilisée pour produire de l'énergie à des prix subventionnés, avec des répercussions sur l'offre et les prix de leurs matières premières. En revanche, l'industrie manufacturière souhaiterait que le secteur de l'énergie utilise de plus grandes quantités de déchets de produits forestiers et de fibres de bois provenant de plantations énergétiques.

4.3 Autres pays d'Europe

Les quantités enlevées de bois ronds ont atteint un niveau record de 135 millions de m³ en 2003 (tableau 4.3.1). Cette augmentation a concerné essentiellement le bois de chauffe, les quantités enlevées de bois industriels n'ayant pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente dans l'ensemble de la région. Toutefois, les tendances enregistrées au sein de la région étaient très différentes, avec des augmentations du volume des récoltes de 5 à 10 % en Pologne, Slovaquie et Slovaquie, et des baisses de 4 % ou plus en Bosnie, en Hongrie, en Roumanie et en Turquie.

TABLEAU 4.3.1

Bilan des bois ronds dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Quantités enlevées	133 632	134 945	1,0
Importations	5 251	5 694	8,4
Exportations	16 757	17 865	6,6
Solde	11 505	12 171	5,8
Consommation apparente	122 127	122 774	0,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Les exportations de plaquettes en provenance d'Europe centrale et orientale ont accusé une hausse spectaculaire en 2003. En l'espace de trois ans, elles sont passées de 2,6 millions à 5,2 millions de m³. La raison principale en est l'utilisation accrue de plaquettes à des fins énergétiques dans l'UE/AELE. Alors que les unités d'exploitation de la biomasse situées en dehors des pays d'Europe centrale et orientale n'ont consommé qu'une faible proportion des quantités exportées, la majorité a été achetée par des fabricants de pâte de bois. Face à la concurrence grandissante des producteurs locaux d'énergie pour leurs approvisionnements en matières premières, ces derniers ont dû se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement. En 2003, les principaux exportateurs ont été la Lettonie, l'Estonie et la République tchèque qui, ensemble, ont assuré 70 % des exportations de plaquettes principalement destinées à des fabricants de pâte en Allemagne et en Suède et à des fabricants de panneaux en Italie.

Les exportations de bois ronds industriels ont également atteint un niveau record en 2003, comptant pour plus de 16 % du total des enlèvements de bois ronds industriels. Les principaux

pays exportateurs ont été la République tchèque (résineux), l'Estonie (résineux et feuillus) et la Lettonie (résineux et feuillus).

Avec le développement du secteur de l'industrie forestière de beaucoup des pays qui sont entrés dans l'UE en 2004, le commerce des bois ronds, plaquettes et produits manufacturés devrait bénéficier de l'allégement des formalités au passage des frontières et d'un respect plus rigoureux des dates de livraison à l'intérieur de l'UE.

4.4 CEI

Les investissements étrangers dans l'industrie forestière russe ont continué et la demande de bois ronds par l'industrie a augmenté de 15 % au cours des cinq dernières années. Les quantités totales enlevées en 2003 ont été estimées à 168 millions de m³, dont 133 millions de m³ de bois ronds industriels (tableau 4.4.1). Alors que son industrie est en pleine expansion, la Russie exporte une part importante, près de 30 %, de sa production de bois ronds industriels. Peu de pays dans le monde exportent un pourcentage aussi élevé de leurs quantités de bois disponibles.

TABLEAU 4.4.1

Bilan des bois ronds dans la Fédération de Russie, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Quantités enlevées	165 000	168 500	2,1
Importations	229	200	-12,7
Exportations	37 770	37 730	-0,1
Solde	37 541	37 530	0,0
Consommation apparente	127 459	130 970	2,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

La majorité des grumes vendues a été exportée de Sibérie et de l'Extrême-Orient russe vers la Chine, le Japon et la République de Corée. Dans l'ouest de la Russie, les grumes ont été expédiées pour l'essentiel à des scieries et à des fabriques de pâte de bois en Suède et en Finlande. Plus de 80 % des importations de matières premières en Finlande viennent de Russie. Bien qu'elle ne soit pas aussi importante pour l'industrie forestière suédoise que pour l'industrie finlandaise, la récolte russe de grumes et de plaquettes est en Suède la deuxième source d'approvisionnement en matières premières et compte pour 14 % du total des importations.

Il convient de noter que plusieurs ONG, internationales et russes, estiment qu'aux récoltes officielles il faut ajouter de 20 à 30 % de récoltes occultes («sans papiers»), aussi bien dans l'est que dans l'ouest de la Russie. De grandes quantités de ce bois seraient expédiées par chemin de fer vers un marché grandissant en Chine. Les recherches (non encore publiées) faites par l'auteur montrent que les volumes exportés de l'est de la Russie vers la Chine conformément aux

déclarations du service de statistiques des douanes de Moscou sont très inférieurs aux chiffres rassemblés au niveau local à partir d'une base de données correspondant aux déclarations en douane. Dans certaines provinces de l'Extrême-Orient russe, l'écart entre les statistiques officielles et les données tirées des déclarations en douane et des bordereaux d'expédition atteint 30 %.

4.5 Amérique du Nord

L'Amérique du Nord est le plus grand consommateur de bois ronds de la région de la CEE, avec 52 % du total des quantités enlevées. La consommation de bois ronds industriels a été estimée en 2003 à 591 millions de m³, dont 73 % de résineux (tableau 4.5.1). La production et la consommation de bois ronds ont cependant baissé ces dernières années et étaient de 4 % environ plus faibles en 2003 qu'il y a cinq ans.

Les plus grands changements au cours de cette période ont été observés dans les secteurs de la pâte de bois et du contreplaqué, qui ont souffert d'un accroissement de la concurrence étrangère et de l'apparition de produits de remplacement, à savoir les fibres recyclées et l'OSL. Ces changements ont obligé l'industrie à réduire ses capacités. En conséquence, ces secteurs utilisent moins de bois ronds qu'à la fin des années 90 mais les scieries ont relativement bien tenu le coup. Les scieries de résineux, en particulier dans l'ouest du Canada, ont même accru leurs capacités ces dernières années.

TABLEAU 4.5.1

Bilan des bois ronds en Amérique du Nord, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Quantités enlevées	642 532	642 786	0,0
Importations	11 337	9 218	-18,7
Exportations	16 416	15 614	-4,9
Solde	5 079	6 396	25,9
Consommation apparente	637 452	636 389	-0,2

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Le commerce frontalier entre les États-Unis et le Canada a profondément changé en 2003. Les importations de grumes de sciages de résineux et de feuillus ont chuté dans les deux pays, passant d'un total de 11,3 millions de m³ en 2002 à 9,2 millions de m³ en 2003. Les scieries canadiennes ont réduit leur consommation de grumes américaines en raison d'un ralentissement de leurs activités en 2003 et d'une offre intérieure légèrement plus élevée que l'année précédente sur le marché intérieur. Les scieries américaines pour leur part ont réduit leur consommation de bois canadiens, la chute du dollar des États-Unis de 12 % par rapport au dollar canadien ayant entraîné une augmentation du coût à la livraison des grumes canadiennes.

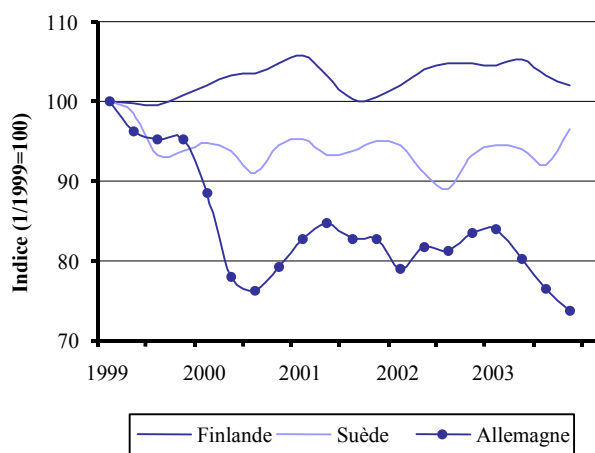
4.6 Coûts des matières premières

Les coûts des matières premières, qui représentent normalement de 60 à 70 % des coûts de production pour les scieries d'Europe et d'Amérique du Nord, ont dans l'ensemble accusé une tendance à la baisse dans les monnaies locales en 2003 et au début de 2004. Sur de nombreux marchés, le coût des grumes européennes a atteint au premier trimestre de 2004 son niveau le plus bas en plus de trois ans, mais il y a eu des exceptions (graphique 4.6.1). Ainsi, les marchés étaient tendus en Suède, en Pologne, en Lettonie et en Lituanie, et les prix moyens ont augmenté de 2 à 5 % en 2003. En 2003, les coûts à la livraison des grumes de sciage se situaient entre 35 et 55 euros le m³ dans les autres pays d'Europe, 65 à 75 euros le m³ dans les pays nordiques, et 85 et 100 euros le m³ dans les pays d'Europe occidentale (Allemagne, Autriche et France).

Le prix des grumes de sciage a également baissé dans certaines parties d'Amérique du Nord, en particulier dans l'ouest des États-Unis et au Canada (graphique 4.6.2). Les prix du bois ont baissé malgré des niveaux élevés de production et une augmentation des prix du marché pour les bois de sciage. Cette réaction plutôt surprenante du marché tient essentiellement à ce que l'offre a été plus importante que prévu, des quantités supplémentaires ayant été récoltées dans des zones exposées à des incendies et des forêts infestées d'insectes.

GRAPHIQUE 4.6.1

Prix à la livraison des grumes de sciages résineux en Europe, 1999-2003

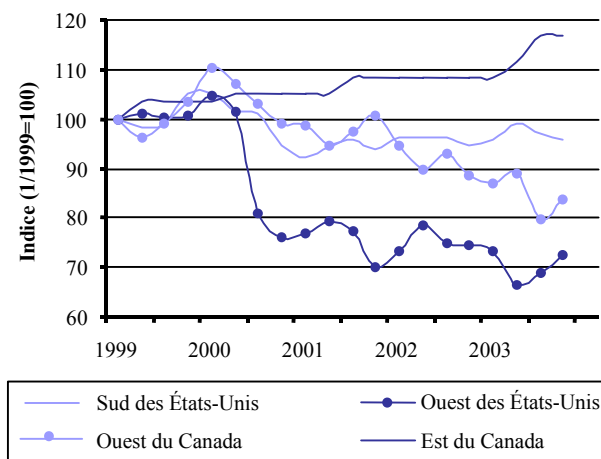


Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly* (Wood Resources International), 2004.

GRAPHIQUE 4.6.2

Prix à la livraison des grumes de sciages résineux en Amérique du Nord, 1999-2003



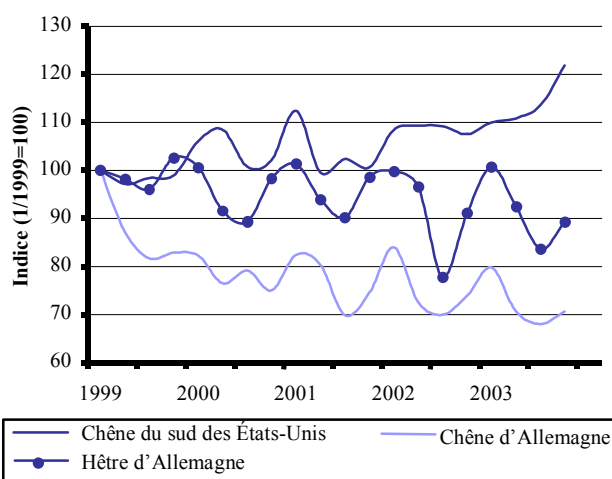
Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly* (Wood Resources International), 2004.

Le prix des grumes de sciages feuillus a augmenté dans le sud des États-Unis, qui est le principal marché d'Amérique du Nord. Cette augmentation tient essentiellement à une baisse de l'offre, alors qu'en Allemagne, l'un des principaux marchés européens, le prix des grumes de chêne et de hêtre a diminué l'année dernière (graphique 4.6.3).

GRAPHIQUE 4.6.3

Prix à la livraison des grumes de sciages feuillus, 1999-2003

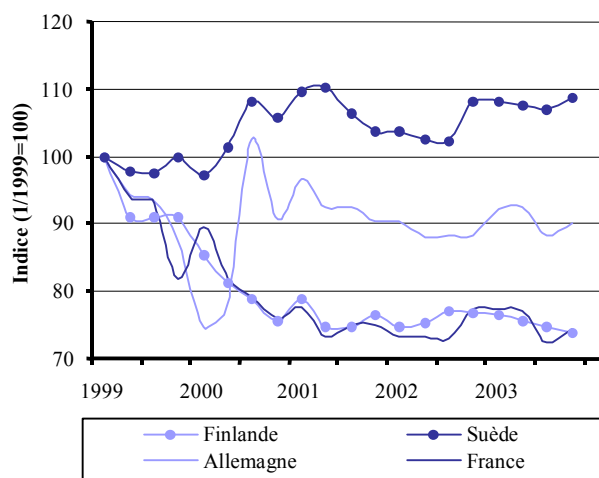


Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par m³ (sous écorce), en monnaie locale.

Source: Sud des États-Unis: *Timber Mart-South*, et Allemagne: *ZMP*, 2004.

GRAPHIQUE 4.6.4

Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Europe, 1999-2003

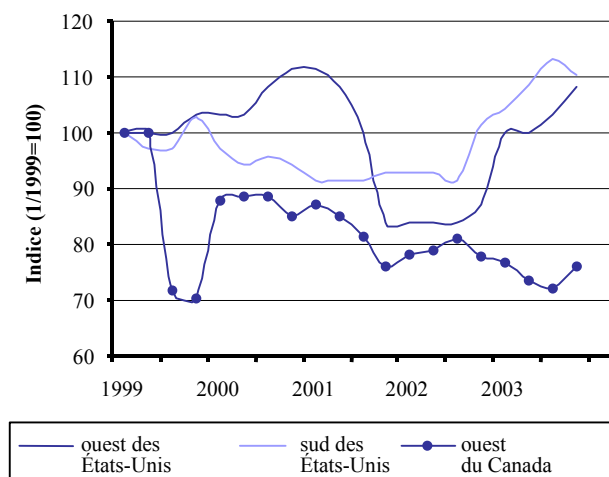


Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par tonne métrique séchée artificiellement, en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly* (Wood Resources International), 2004.

GRAPHIQUE 4.6.5

Prix à la livraison des rondins de trituration résineux en Amérique du Nord, 1999-2003



Note: L'indice est basé sur le prix des grumes à la livraison par tonne métrique séchée artificiellement, en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly* (Wood Resources International), 2004.

En Amérique du Nord comme en Europe, les prix des fibres de bois pour l'industrie de la pâte ont augmenté sur la plupart des marchés au cours du second semestre de 2003 et au début de 2004 (graphiques 4.6.4 et 4.6.5) à la suite d'un redressement des marchés de la pâte et du papier. Le prix de la pâte répondant aux normes de qualité fixées par la Northern Bleached Softwood Kraft pulp (NBSK) est passé de 440 dollars la tonne en janvier 2003 à 640 dollars la tonne en juin 2004.

4.7 Références

Confédération des industries papetières européennes (www.cepi.org)

Fédération européenne des fabricants de panneaux (www.europanel.org)

North American Wood Fibre Review (Wood Resources International), (www.woodprices.com)

Timber Mart-South (www.tmart-south.com)

Base de données Timber de la CEE-ONU/FAO (www.unece.org/trade/timber)

Wood Resource Quarterly (Wood Resources International), (www.woodprices.com)

Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land-, Forst- und Ernährungswirtschaft (www.zmp.de)

Chapitre 5

DYNAMISME DES MARCHÉS DE SCIAGES RÉSINEUX EN 2003-2004²⁴

Faits saillants

- La mondialisation du secteur des sciages résineux se poursuit et les marchés de ces produits sont généralement dynamiques dans l'ensemble des pays.
- En Amérique du Nord, le marché des sciages résineux est florissant, sous l'impulsion du secteur de la construction, qui se porte bien; cependant, le différend commercial qui oppose actuellement les États-Unis et le Canada assombrit ce tableau généralement positif.
- Le dendroctone du pin poursuit ses ravages en Colombie-Britannique (Canada), où quelque 4,8 millions d'hectares de forêts sont actuellement touchés. Les pouvoirs publics vont mettre en place dans les plus brefs délais des mesures concernant les abattages.
- La demande de sciages résineux ne cesse de progresser sur un marché chinois en pleine expansion, offrant de nouveaux créneaux aux exportateurs de sciages et de grumes.
- Au Japon, la consommation de sciages résineux a augmenté en 2003 pour la première fois depuis 1995 grâce à une progression à court terme des mises en chantier de logements. Les exportations de sciages européens à destination de ce pays ont atteint des niveaux records en 2003.
- Les marchés de sciages résineux en Europe sont demeurés dynamiques. Les producteurs nordiques ont obtenu de bons résultats en 2003, la Suède en particulier où la production de sciages a approché le niveau record de 17 millions de m³, ce malgré la concurrence accrue de la Russie et des pays baltes, grâce essentiellement aux efforts de commercialisation intenses déployés au Royaume-Uni.
- Les pays d'Europe orientale et la Russie continuent de redessiner le marché mondial des sciages résineux, car ils deviennent plus compétitifs au niveau mondial grâce aux investissements étrangers dont ils bénéficient tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Aux États-Unis l'interdiction d'utiliser des sciages traités aux solutions CCA dans la construction de logements a pris effet en 2004, obligeant les fabricants à trouver d'autres méthodes de conservation du bois.
- La contraction de la demande de logements, l'offre accrue de bois ronds et la faiblesse du dollar ont une incidence sur les perspectives des marchés de sciages résineux en 2004.
- Si l'on en juge d'après les tendances passées, il se peut que les prix des sciages résineux en Amérique du Nord demeurent élevés pendant le premier trimestre de 2005 avant de revenir à un niveau plus normal.

²⁴ Par MM. Henry Spelter, Robert Kozak et Nikolai Burdin.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat remercie M. Henry Spelter²⁵, économiste, USDA Forest Service, M. Robert Kozak²⁶, professeur agrégé, Université de Colombie-Britannique, et M. Nikolai Burdin²⁷, Directeur d'OAO NIPIEIllesprom, Fédération de Russie, pour leur analyse approfondie des marchés des sciages résineux dans la région de la CEE. Ils ont contribué à l'*Analyse annuelle des marchés des produits forestiers 2002-2004* de la CEE-ONU/FAO de l'année dernière, ainsi qu'à des *Revue*s antérieures.

5.1 Introduction

En 2003, ce chapitre a porté principalement sur les effets de la mondialisation sur la production, la consommation et le commerce des sciages résineux. Cette évolution incontestable vers un écheveau de plus en plus complexe d'acteurs internationaux se poursuit sans fléchir en 2003 et 2004, et une offre excédentaire, des pressions concurrentielles très vives et les taux de change mondiaux restent les déterminants des importations et des exportations de sciages résineux.

Le marché mondial des sciages résineux en 2003 et 2004 se caractérise par son dynamisme. Les marchés ont généralement été positifs en 2003 et, grâce à une demande croissante de produits du bois résultant d'une activité soutenue de construction de logements dans diverses parties du monde, par exemple l'Amérique du Nord et le Japon, les prix sont restés relativement fermes sur ces marchés. Certaines tendances intéressantes, qui ont influencé et continueront certainement d'influencer la dynamique du marché mondial des sciages résineux, sont décrites ci-après.

D'une manière générale, les prix des sciages résineux ont augmenté, en particulier sur les marchés d'Amérique du Nord, étant donné qu'une demande en augmentation, combinée avec un affaiblissement du dollar des États-Unis, a commencé à dépasser les capacités disponibles.

Les marchés des sciages résineux en Amérique du Nord ont été bien orientés au cours du premier semestre 2004, en grande partie grâce à un essor de la construction de logements. Près de trois années caractérisées par des taux d'intérêt peu élevés (et négatifs en termes réels) pour

²⁵ M. Henry Spelter, économiste, Forest Products Laboratory, US Department of Agriculture – Forest Service, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin, 53705-2898, États-Unis, téléphone: +1 608 231 9380, télécopie: +1 608 231 9592, adresse électronique: hspelter@fs.fed.us.

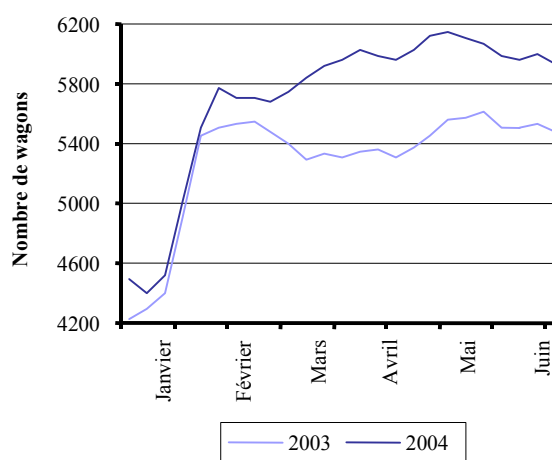
²⁶ M. Robert Kozak, professeur agrégé, Faculty of Forestry, Université de Colombie-Britannique, 4th floor, Forest Sciences Centre, 4041-2424 Main Mall, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6T 1Z4, téléphone: +1 604 822 2402, télécopie: +1 604 822 9104, adresse électronique: rob.kozak@ubc.ca.

²⁷ M. Nikolai Burdin, Directeur d'OAO NIPIEIllesprom, Klinskaya ul. 8, 125889 Moscou, Fédération de Russie, téléphone: +7 095-456 1303, télécopie: +7 095-456 5390, adresse électronique: nipi@dialup.ptt.ru.

les fonds à court terme et, en conséquence, par des prêts hypothécaires avantageux, ont dopé les activités de construction de logements familiaux, ainsi que de réparation et rénovation de logements aux États-Unis. En ce qui concerne l'offre, les expéditions de 2004 ont été entravées par une insuffisance des capacités de transport ferroviaire. Bien que les chargements de wagons aient augmenté de 8 % aux États-Unis (graphique 5.1.1) et de 6 % au Canada, la capacité de transport disponible a été inférieure aux besoins. Cette situation a retardé les expéditions, a pesé dans une certaine mesure sur la production aux États-Unis et au Canada, et a augmenté les frais de transport. En conséquence, les importations de sciages résineux des États-Unis (en particulier en provenance de producteurs européens) ont atteint un niveau record au premier trimestre 2004, puisqu'ils ont dépassé de 35 % les importations de la période correspondante en 2003²⁸.

GRAPHIQUE 5.1.1

Chargements hebdomadaires de produits du bois par les chemins de fer des États-Unis, 2003 et 2004



Note: Moyenne mobile sur quatre semaines.

Source: American Association of Railroads, 2004.

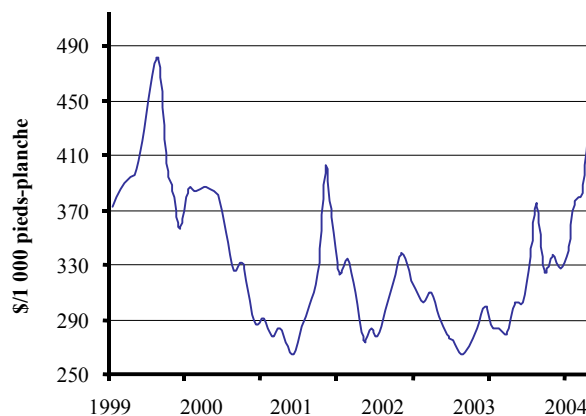
Les barrières non tarifaires aux produits du bois exportés d'Amérique du Nord vers l'Europe ont persisté sous la forme de restrictions phytosanitaires, mais c'est la poursuite du différend concernant les exportations canadiennes de sciages vers les États-Unis qui a le plus marqué le commerce international de sciages résineux. Malgré diverses décisions de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain, d'importants obstacles tarifaires et autres subsistent. En outre, la faiblesse du dollar des États-Unis, dont le cours est tombé de 1,60 à 1,30 dollar canadien de 2002 au début 2004, a réduit les recettes des fournisseurs canadiens et a diminué l'attrait des marchés des États-Unis. Initialement, la part de marché du Canada a baissé au début de 2003, jusqu'à ce qu'une augmentation appréciable des prix incite les producteurs canadiens à augmenter leurs expéditions

²⁸ US Offshore Lumber Imports Set Records in First Quarter. Random Lengths International, 37(12), 9 juin 2004.

(graphique 5.1.2). En mai 2004, les prix de l'épicéa, du pin et du sapin canadiens, du pin du sud des États-Unis et du *Douglas taxifolié* et du *Tsuga* de l'ouest des États-Unis se sont approchés des records historiques, ce qui a donné un coup de fouet aux importations.

GRAPHIQUE 5.1.2

Indice hebdomadaire des prix du bois de construction, 1999-2004



Source: Random Lengths Inc., 2004.

Enfin, il est intéressant d'indiquer les tendances sur deux marchés importants qui, bien qu'ils ne fassent pas partie de la région de la CEE, continuent d'avoir des incidences appréciables sur la production, la consommation et l'exportation des sciages résineux, à savoir la Chine et le Japon. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions importatrices du monde, la demande chinoise de sciages résineux continue d'augmenter rapidement (et cette tendance devrait se poursuivre), bien que la consommation reste actuellement dominée par les feuillus. Il en résulte des débouchés de plus en plus importants pour les exportateurs de sciages résineux et de grumes brutes destinés à la production intérieure. Au Japon, en 2003, la demande de sciages résineux a augmenté pour la première fois depuis l'éclatement de la bulle économique japonaise il y a une dizaine d'années. La consommation de 2003 (près de 24 millions de m³) est beaucoup plus faible qu'en 1995 (36 millions de m³), mais elle s'est nettement redressée par rapport à 2002. Cela dit, cette augmentation, attribuée en grande partie à une croissance de la construction de logements, devrait se ralentir légèrement en 2004²⁹. Il est intéressant de relever que cela ne devrait pas avoir d'incidences appréciables sur les exportations européennes de sciages résineux vers le Japon, qui ont atteint des niveaux records de plus de 2,7 millions de m³ en 2003³⁰.

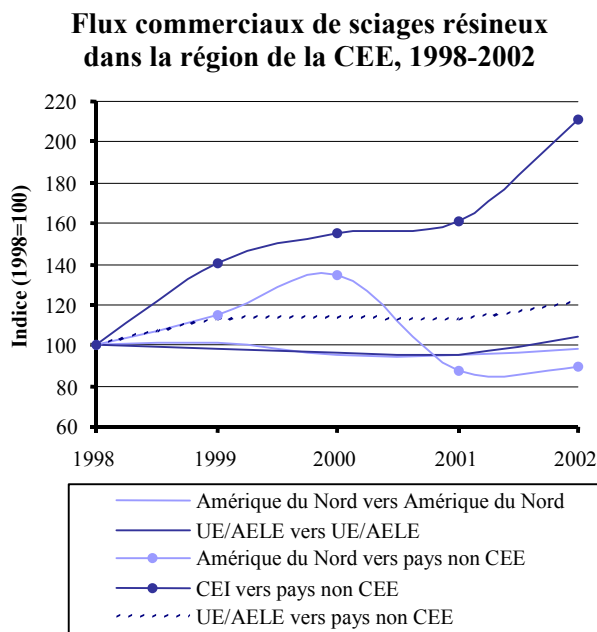
²⁹ Global Lumber Outlook, 2004. *Wood Markets Monthly*, novembre 2003.

³⁰ Growing European Softwood Lumber in Japan. *Japan Lumber Journal*, 45(6), 31 mars 2004.

5.2 UE et AELE

En 2003, comme précédemment, les échanges de sciages résineux en Europe ont eu lieu en grande partie à l'intérieur de ce continent. Cependant, si le commerce dans la sous-région de l'UE/AELE est généralement assez dynamique, l'année 2003 a été caractérisée par une continuité remarquable, en ce qui concerne par exemple les flux commerciaux (graphique 5.2.1), ainsi que par un certain optimisme³¹, malgré des fluctuations des prix des sciages résineux (graphique 5.2.2), des taux de change mondiaux et des stocks.

GRAPHIQUE 5.2.1



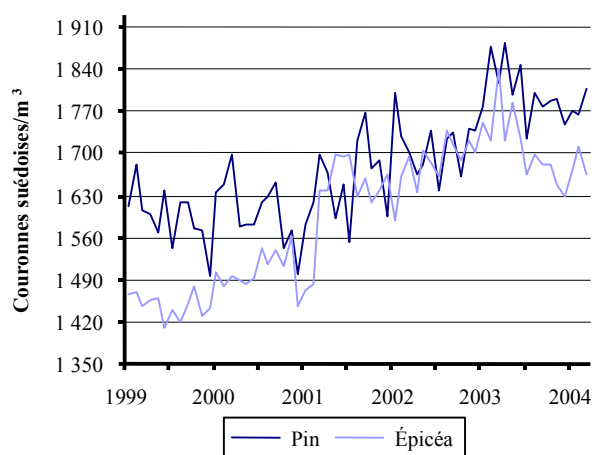
Note: Pour un tableau complet des flux commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2004.

³¹ Upbeat Softwood Traders Look Back on Buoyant Year. TTJ, 20 décembre 2003.

GRAPHIQUE 5.2.2

Prix des sciages résineux exportés de Suède, 1999-2004



Source: Association suédoise du bois, 2004.

Dans l'UE/AELE, la production de sciages résineux a augmenté de 2,2 % en 2003 par rapport à 2002, tandis que la consommation apparente a progressé de 4,8 % (tableau 5.2.1 et graphique 5.2.3). En outre, la valeur des exportations a augmenté de près de 18 % au cours de la même période, alors que les volumes exportés sont restés stables en 2003. Les entreprises d'Europe occidentale commencent à comprendre qu'elles doivent concurrencer les producteurs à coûts moins élevés des pays baltes et d'autres pays d'Europe centrale et orientale, en adoptant des stratégies de valeur ajoutée et d'exploitation de créneaux, en augmentant les dépenses d'équipement pour améliorer la rentabilité des scieries, et en étudiant des débouchés nouveaux et non encore exploités³².

TABLEAU 5.2.1

Bilan des sciages résineux dans l'UE/AELE, 2002-2003
(en milliers de m³)

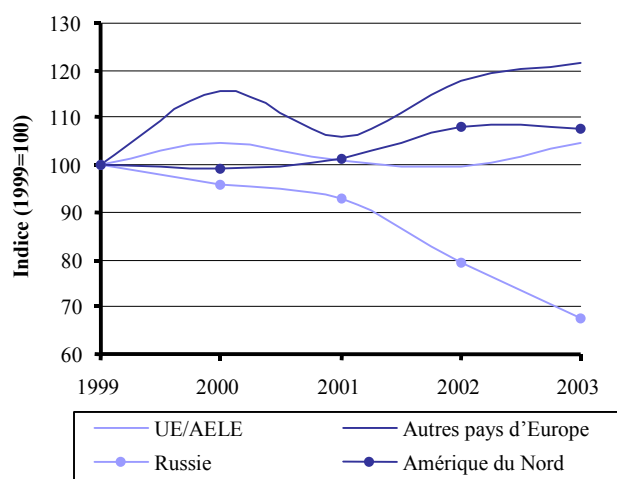
	2002	2003	Variation en %
Production	75 480	77 167	2,2
Importations	33 482	35 374	5,7
Exportations	34 085	33 941	-0,4
Solde	603	-1 434	...
Consommation apparente	74 877	78 601	5,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

³² Global Lumber Outlook, 2004. *Wood Markets Monthly*, novembre 2003.

GRAPHIQUE 5.2.3

**Consommation apparente de sciages résineux
dans la région de la CEE, 1999-2003**



Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

En particulier, les producteurs nordiques ont enregistré une année exceptionnelle. La production de sciages résineux en Suède a augmenté de 3,9 % en 2003, pour atteindre un niveau record de 17 millions de m³, et il a été estimé que la rentabilité des scieries suédoises a augmenté de 3 % ou 4 % pour la deuxième année³³. Ces résultats ont été obtenus malgré une vive concurrence de la part des producteurs russes et baltes sur des marchés traditionnels tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, et en dépit d'une nette diminution de la part de marché dans d'autres régions du monde telles que l'Afrique du Nord. Pour le moment, les producteurs de bois suédois ont fait porter principalement leurs efforts sur le Royaume-Uni, en grande partie en raison du renforcement de la livre sterling par rapport à la couronne suédoise^{34,35}. La Finlande a également fait bonne figure, puisque la production a augmenté de 2,7 % en 2003. Cependant, si la production continue de croître, la rentabilité de l'industrie forestière fléchit, en grande partie à cause d'une baisse des prix moyenne de 7 % dans l'ensemble du secteur. Les prévisionnistes doivent également tenir compte des investissements finlandais à l'étranger (d'un montant total de 1,5 milliard d'euros), qui sont essentiellement affectés à la construction de grandes scieries en Russie. En outre, la mise en service d'une nouvelle voie de chemin de fer entre la Russie et la Finlande aura sans doute des effets

³³ Production Hits New Record. TTJ, 17 janvier 2004.

³⁴ Eastern European Exports Impact on Sweden's Markets. TTJ, 10 avril 2004.

³⁵ Swedish Shippers Increase Focus on UK Market. TTJ, 13 mars 2004.

importants sur la situation en matière de fourniture de bois, dans la mesure où les forêts russes deviennent encore plus accessibles³⁶.

5.3 Autres pays d'Europe

La consommation de sciages résineux dans les autres pays d'Europe continue d'augmenter et a atteint en 2003 un niveau record de près de 14,5 millions de m³ (+3,1 % par rapport à 2002) (tableau 5.3.1). La production de sciages résineux en 2003 a globalement augmenté de 4,8 %, malgré une croissance très faible, voire négative, pour les trois principaux producteurs, la République tchèque, la Lettonie et la Turquie (par ordre décroissant de production). Il est intéressant de relever que le quatrième producteur de cette sous-région, la Pologne, est passé d'une baisse de la production de 6,0 % en 2002 à une augmentation de 4,9 % en 2003, bien que l'on soit nettement au-dessous des niveaux antérieurs à 2001. Les exportations de sciages résineux des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont été relativement constants au cours des cinq dernières années, ont augmenté de pas moins 8,9 % en 2003 (pour l'essentiel, il s'agit d'exportations vers l'UE15). Les augmentations les plus impressionnantes ont été observées dans les deux principaux pays exportateurs, la Lettonie (+13,9 %) et la Roumanie (+26,3 %), qui ont bénéficié notamment de politiques des pouvoirs publics visant à libéraliser les investissements étrangers.

TABLEAU 5.3.1

Bilan des sciages résineux dans le reste de l'Europe, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	19 335	20 264	4,8
Importations	3 813	4 120	8,1
Exportations	9 087	9 895	8,9
Solde	5 275	5 775	9,5
Consommation apparente	14 060	14 489	3,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Dans l'ensemble, l'activité du secteur en Europe centrale et orientale est soutenue, principalement grâce à des infrastructures de bonne qualité, à une abondance de bois récolté en volumes croissants, à la proximité des marchés (la majeure partie des exportations étant vendue à des pays de l'Union européenne) et à un climat politique et économique relativement stable. Dans les pays baltes, la tendance à la concentration et au regroupement de la production se poursuit à la suite d'une augmentation des investissements étrangers, d'un développement des capacités et d'une modernisation des scieries, en particulier en Estonie et en Lettonie. En raison

³⁶ Production Rises but Prices and Profitability Stumble. TTJ, 22 mai 2004.

de ce climat positif, les capacités de production de sciages dans les pays baltes ont maintenant atteint un record historique d'environ 7 millions de m³ ^{37, 38}.

Outre les pays baltes, les investissements ont également augmenté dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale³⁹, qui continuent aussi à bénéficier de coûts de main-d'œuvre moins élevés, de pratiques restrictives en matière de commerce international et de l'adhésion à l'Union européenne. En bref, les pays de la sous-région «Autres pays d'Europe» deviennent rapidement des concurrents redoutables dans le domaine des sciages résineux. En particulier, la Suède et la Finlande sont soumises à la pression concurrentielle de producteurs de ces régions, étant donné que certains de leurs marchés d'exportation traditionnels commencent à faire de plus en plus appel à l'Europe orientale pour leurs approvisionnements en bois⁴⁰.

5.4 CEI

En 2003, la production totale de sciages résineux dans la CEI a augmenté de 5,2 % par rapport à l'année précédente, atteignant plus de 20 millions de m³ pour la première fois depuis 2000. Sur ce volume total, la Russie a produit plus de 17 millions de m³ (tableau 5.4.1). Cette production impressionnante se poursuit en raison du cours du rouble par rapport aux autres monnaies mondiales, d'une demande stable des principaux importateurs et d'une augmentation des investissements étrangers dans les infrastructures de foresterie et les scieries. La production du Bélarus et de l'Ukraine est relativement peu élevée, mais est en hausse, ce qui se traduit par une augmentation à deux chiffres des exportations (+34,0 % et +19,2 %, respectivement).

Les exportations de Russie ont continué de progresser fortement en 2003, de plus de 18 %, dépassant 10 millions de m³. Cette augmentation se produit parallèlement à une baisse de la consommation intérieure apparente depuis 11 ans. La consommation de la Russie a diminué de 14,6 % en 2003 par rapport à 2002 et s'est effondrée de 81 % depuis le pic de 1992 (37,8 millions de m³). Cette chute impressionnante ressort du graphique sur la consommation apparente (graphique 5.2.3). Cependant, il est à noter que les chiffres sur la consommation apparente de la Russie sont peut-être inférieurs à la réalité, étant donné que la consommation intérieure de sciages résineux produits par les petites scieries pour la consommation locale est difficile à suivre. Il se peut aussi que certains volumes de sciages ne sont pas notifiés en raison de la légalité douteuse de la source de matière première. Cependant, cette tendance à la baisse contraste avec l'augmentation générale du niveau de vie en Russie; il est nécessaire d'étudier de façon plus approfondie la qualité des données.

³⁷ Global Lumber Outlook, 2004. *Wood Markets Monthly*, novembre 2003.

³⁸ On Into Europe. TTJ, 29 mai et 5 juin 2004.

³⁹ Global Lumber Outlook, 2004. *Wood Markets Monthly*, novembre 2003.

⁴⁰ Eastern European Exports Impact on Sweden's Markets. TTJ, 10 avril 2004.

TABLEAU 5.4.1

Bilan des sciages résineux dans la Fédération de Russie, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	16 931	17 282	2,1
Importations	10	5	-50,0
Exportations	8 600	10 160	18,1
Solde	8 590	10 155	18,2
Consommation apparente	8 341	7 127	-14,6

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Comme par le passé, la Russie continue de jouer un rôle dominant et de plus en plus important dans le commerce mondial de sciages résineux. En 2003, les principaux importateurs de sciages résineux en provenance de Russie étaient les suivants: Égypte (12,0 %), Japon (8,0 %), Royaume-Uni (7,2 %), Allemagne (5,2 %), Chine (4,8 %) et Italie (4,4 %). Parmi l'ensemble des flux commerciaux de sciages dans la région de la CEE, ce sont les exportations des pays de la CEI vers des pays n'appartenant pas à la CEE, par exemple le Moyen-Orient, le Japon et la Chine, qui ont évolué le plus rapidement, comme cela ressort des flux commerciaux des sciages résineux (graphique 5.2.1). Selon des prévisions préliminaires, cette forte augmentation de la production et des exportations devrait se poursuivre en 2004.

5.5 Amérique du Nord

Globalement, la production et la consommation de sciages résineux a légèrement baissé en Amérique du Nord en 2003 (-0,5 % et -0,6 %, respectivement) (tableau 5.5.1). De légères augmentations de la production ont été observées aux États-Unis (+0,5 %), tandis que le Canada a enregistré une réduction nette (-1,5 %). Cela dit, le volume des exportations de sciages résineux des États-Unis a baissé de 1,0 % par rapport à 2002, tandis que les exportations canadiennes continuent à augmenter (+1,7 % en 2003). En conséquence, c'est principalement la production de l'Amérique du Nord qui a satisfait la demande accrue aux États-Unis en 2003. Les importations en provenance de pays extérieurs à l'Amérique du Nord ont baissé de 3 %, ce qui est dû à la faiblesse du dollar des États-Unis. Un dollar canadien fort a également entravé les exportations canadiennes au premier trimestre 2003, mais celles-ci ont progressé lorsque les prix ont augmenté vers la fin de l'année.

Dans une perspective d'avenir, l'économie des États-Unis se trouve dans la phase ascendante d'un cycle économique. En raison de la reprise dans des secteurs où l'activité avait précédemment fléchi (construction non résidentielle et production manufacturière, par exemple), les pressions inflationnistes augmentent également. Actuellement, la période de taux d'intérêt extrêmement bas se termine, étant donné que la Réserve fédérale a commencé à augmenter les taux d'escompte officiels en juin 2004. Par conséquent, les perspectives concernant la construction de logements commencent également à évoluer.

La croissance rapide dans le secteur de la construction de logements, à laquelle les taux d'intérêt peu élevés ont contribué, a engendré une augmentation de 37 % des prix des logements depuis 1997 (26 % après ajustement compte tenu de l'inflation), ce qui a incité certains analystes à parler d'une bulle des prix des logements qui risque d'éclater. Un examen des prix des logements montre qu'ils ont atteint un niveau record depuis 14 ans par rapport aux salaires mais, en raison du niveau extrêmement bas des taux des prêts hypothécaires, les remboursements ont été très abordables. Les perspectives dans le secteur de la construction de logements et la vulnérabilité de celui-ci à l'égard d'un effondrement des prix dépendent dans une large mesure de l'augmentation des taux d'intérêt, mais cette dernière semble peu probable au cours du cycle actuel. L'expérience permet plutôt de prévoir une augmentation progressive des taux d'intérêt, qui ne causera qu'une diminution modérée du nombre de mises en chantier de logements (comme cela a été indiqué au chapitre 3).

TABLEAU 5.5.1

Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	117 663	117 081	-0,5
Importations	36 059	36 497	1,2
Exportations	37 607	38 201	1,6
Solde	1 548	1 704	10,0
Consommation apparente	116 115	115 378	-0,6

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Il convient de signaler deux autres événements qui auront des conséquences importantes sur le marché des sciages résineux d'Amérique du Nord. En premier lieu, une interdiction des produits de préservation du bois à base d'arséniat de cuivre chromaté dans les sciages destinés à être utilisés dans les logements est entrée en vigueur aux États-Unis à la fin de 2003. Les options de rechange disponibles, principalement les solutions à base de cuivre, posent des problèmes nouveaux pour les spécialistes du traitement du bois des États-Unis, qui doivent répondre à la demande de bois durable qui n'engendre pas la corrosion des éléments de fixation en métal pendant la durée de vie des produits⁴¹.

Deuxièmement, en Colombie-Britannique, importante province canadienne pour la production de sciages résineux, le problème du dendroctone du pin a pris des proportions épidémiques. Selon des estimations pour 2003, la superficie de forêts de conifères qui ont été infestées est énorme, puisqu'elle a atteint pas moins de 4,2 millions d'hectares (contre

⁴¹ Environmental Issues and Protection. *The Forest Products Conservation and Recycling Review*, USDA Forest Service, 16(5/6), mai/juin 2004.

165 000 hectares en 1999)⁴². Cela aura incontestablement des conséquences considérables dans l'avenir sur la prospérité des zones tributaires de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique. Sur le plan mondial, cette épidémie aura certainement des effets sur la dynamique de la production, du commerce et de la consommation de sciages résineux. Les gouvernements provincial et fédéral s'emploient activement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques concernant les niveaux appropriés de la récolte, et les entreprises étudient les débouchés disponibles pour les quantités élevées du bois récolté à la suite de cette infestation.

5.6 Perspectives pour 2004 et 2005

Les perspectives à court terme pour la production, le commerce et la consommation de sciages résineux seront influencées par trois facteurs principaux: les taux de change mondiaux, les prix des sciages résineux et le différend commercial en cours entre les États-Unis et le Canada. L'évolution des taux de change dépend en grande partie du dollar des États-Unis, qui est faible en raison de l'important déficit de la balance courante et du niveau peu élevé des taux d'intérêt. La faiblesse du dollar entrave les importations, ce qui raffermi les prix intérieurs. Entre-temps, on s'attendait déjà au début de 2004 à ce qu'un euro fort ralentisse les importations de bois blanc (épicéa et sapin) des États-Unis en provenance de l'Europe du Nord, mais l'envolée des prix qui a suivi a compensé les effets négatifs de la fermeté de l'euro, et les exportations européennes vers les États-Unis au cours des quatre premiers mois de 2004 ont en fait augmenté de 39 %, après avoir baissé en 2003.

Le deuxième élément qui influe sur la dynamique future des sciages résineux est la réaction des fournisseurs à la très bonne orientation des prix depuis le second semestre de 2003. Selon des enquêtes préliminaires, les scieries des États-Unis ont augmenté leur capacité de 4 % par rapport à 2002⁴³. Les augmentations prévues des capacités au Canada et en Europe (création et développement de scieries) indiquent qu'une expansion similaire se produit également dans ces régions⁴⁴. Compte tenu du rééquilibrage à terme de la capacité ferroviaire aux États-Unis, une augmentation de l'offre est probable. À la lumière de l'expérience, il se peut que l'offre dépasse la demande et provoque une baisse des prix favorables actuels. Les effets conjugués d'une réduction possible de la demande de logements et d'une augmentation de l'offre, d'une part, et d'une baisse du dollar ayant un effet dissuasif sur les importations, d'autre part, définiront le contexte de l'action des forces du marché en 2004 et 2005. Les prix pourraient rester élevés jusqu'à la fin du premier trimestre 2005, avant un retour à des niveaux plus normaux.

Le dernier problème non résolu qui pèse sur les marchés des sciages résineux concerne le différend commercial entre les États-Unis et le Canada. Bien que, dans l'ensemble, les décisions aient été en faveur de la position canadienne et qu'une décision susceptible d'être prise au cours

⁴² Ministry of Forests de Colombie-Britannique (2004). Mountain Pine Beetle Action Plan Update, 2004 (www.for.gov.bc.ca).

⁴³ Timber Processing, juillet/août 2004. Hatton Brown publishers, Birmingham, Alabama.

⁴⁴ Madison's Canadian Lumber Reporter, 25 juin 2004.

de cette année pourrait supprimer tous les droits de douane, des appels inévitables retarderaient son application jusqu'en 2005 au plus tôt. En conséquence, les entreprises canadiennes devront poursuivre leurs activités dans le climat d'incertitude créé par les appels.

5.7 Références

Eastern European Exports Impact on Sweden's Markets. TTJ, 10 avril 2004.

Environmental Issues and Protection. *The Forest Products Conservation and Recycling Review*, USDA Forest Service, 16(5/6), mai/juin 2004.

Global Lumber Outlook, 2004. *Wood Markets Monthly*, novembre 2003.

Growing European Softwood Lumber in Japan. *Japan Lumber Journal*, 45(6), 31 mars 2004.

Madison's Canadian Lumber Reporter, 25 juin 2004.

Ministry of Forests de la Colombie-Britannique (2004). Mountain Pine Beetle Action Plan Update, 2004 (www.for.gov.bc.ca).

On Into Europe. TTJ, 29 mai et 5 juin 2004.

Production Hits New Record. TTJ, 17 janvier 2004.

Production Rises but Prices and Profitability Stumble. TTJ, 22 mai 2004.

Swedish Shippers Increase Focus on UK Market. TTJ, 13 mars 2004.

Timber Processing, juillet/août 2004. Hatton Brown publishers, Birmingham, Alabama.

US Offshore Lumber Imports Set Record in First Quarter. *Random Lengths International*, 37(12), 9 juin 2004.

Upbeat Softwood Traders Look Back on Buoyant Year. TTJ, 20 décembre 2003.

Chapitre 6

LES MARCHÉS DE SCIAGES FEUILLUS ONT MONTRÉ DES SIGNES DE REPRISE EN 2003 ET 2004⁴⁵

Faits saillants

- La production de sciages feuillus dans la région de la CEE a progressé en 2003 sous l'influence d'une hausse de la demande aux États-Unis, elle-même due à la bonne santé du secteur de la construction, ainsi qu'à une demande accrue en Europe centrale et orientale pour une transformation plus poussée.
- La consommation apparente de sciages feuillus dans la région de la CEE s'est développée en 2003: la production et les importations ont augmenté, tandis que les exportations ont diminué, par suite d'une contraction de la demande sur les marchés asiatiques.
- Après trois années consécutives de recul, une bonne partie de la production se déplaçant vers l'Europe centrale et orientale, la production de sciages feuillus dans la sous-région de l'UE/AELE s'est stabilisée en 2003.
- Avec le redressement de la situation économique, accompagné d'une augmentation des importations et d'un recul des exportations, la consommation apparente de sciages feuillus dans la sous-région de l'UE/AELE a progressé de 9,1 % en 2003 par rapport à 2002, remontant ainsi au niveau record de 2000.
- La production et la consommation de revêtements de sol en feuillus ont augmenté à nouveau dans l'UE en 2003, après un tassement en 2002, essentiellement parce que les pronostics sur l'avenir économique de l'Europe sont plus optimistes.
- La production, le commerce et la consommation de sciages feuillus ont progressé en Europe centrale et orientale, essentiellement en Roumanie, en Turquie et dans les pays baltes.
- La production et la consommation de sciages feuillus dans la CEI devraient continuer de croître lentement mais régulièrement avec l'amélioration de l'investissement, des infrastructures et de l'ensemble de la situation économique.
- Aux États-Unis la production de sciages feuillus a augmenté en 2003, sous l'impulsion de la demande intérieure et d'une demande d'exportation accrue vers la sous-région de l'UE/AELE.
- Les prix des sciages feuillus en Amérique du Nord ont nettement progressé en 2003 et sont demeurés fermes au premier semestre de 2004, les producteurs ayant du mal à satisfaire la demande.

⁴⁵ Par M. Roderick Wiles.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat tient à remercier M. Roderick Wiles⁴⁶, consultant de l'industrie forestière, Broadleaf Consulting (précédemment au service de l'American Hardwood Export Council (AHEC)), d'avoir établi cette analyse des marchés des sciages feuillus. M. Rupert Oliver, rédacteur, *hardwoodmarkets.com*, a également contribué à ce chapitre. Le secrétariat est reconnaissant de l'aide financière qu'a fournie pour ce chapitre M. David Venables, Directeur européen de l'AHEC, qui y a également contribué. Enfin, il convient de remercier M. Filip de Jaeger, Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), et Secrétaire général de CEI-Bois, qui a également été l'un des principaux collaborateurs.

6.1 Introduction

En ce qui concerne les flux commerciaux de sciages feuillus pour la région de la CEE, les exportations d'Amérique du Nord vers l'Europe n'ont que légèrement augmenté ces dernières années, tandis que les exportations d'Amérique du Nord vers des pays qui ne font pas partie de la CEE, tels que la Chine, n'ont pas augmenté. La production de sciages feuillus dans la région de la CEE a augmenté de 0,9 %, pour dépasser de peu 45 millions de m³ en 2003, par comparaison avec l'année précédente. En octobre 2003, le Comité du bois a prévu une augmentation d'environ 6 % en 2004, ce qui a été confirmé par les impressions relatives au marché pour le premier semestre de l'année. La consommation de sciages feuillus dans la région a également augmenté en 2003 par rapport à l'année précédente, pour atteindre près de 47 millions de m³, soit une hausse de 3,3 %. Bien que ce chiffre reste au-dessous de pics précédents, la consommation a progressé dans toutes les sous-régions de la CEE en 2003 (graphique 6.1.1).

6.2 UE/AELE

Selon les informations communiquées par les exploitants de scieries et les importateurs, la demande de sciages feuillus dans l'UE/AELE a été déprimée en 2003 et au cours des premiers mois de 2004, mais elle n'a pas baissé de façon aussi nette que les années précédentes. Il ressort des statistiques que la production de sciages feuillus est restée plus ou moins inchangée dans cette sous-région en 2003, après trois années consécutives de baisse⁴⁷. En outre, les mêmes statistiques indiquent une augmentation des importations de sciages feuillus. D'après les indications disponibles, les importations en provenance d'Europe orientale ont augmenté en vue d'activités de transformation en Europe occidentale en réponse à la forte demande de chêne. De plus, les importations belges ont plus que doublé de 2002 à 2003 et des augmentations des importations ont également été observées en ce qui concerne le Danemark, l'Espagne, les

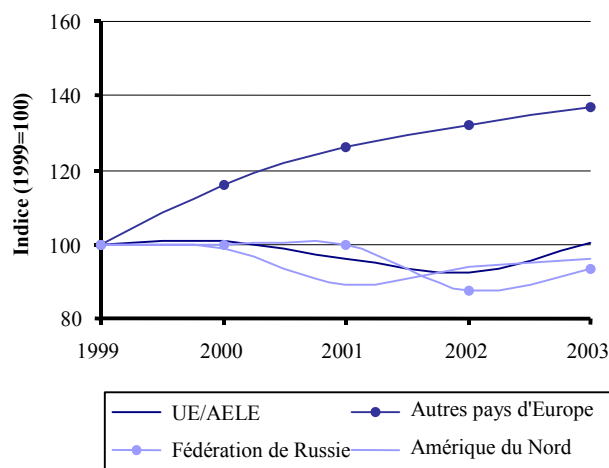
⁴⁶ M. Roderick Wiles, consultant de l'industrie forestière, Broadleaf Consulting, 116 Duke Street, Micheldever, Hampshire, SO21 3DF, Royaume-Uni, téléphone: +44 1962 774948, adresse électronique: rod@broadleafconsulting.com.

⁴⁷ Voir les tableaux relatifs aux statistiques des différents pays dans l'annexe électronique sur www.unece.org/trade/timber/docs/fpamr/2004/fpamr2004.htm.

Pays-Bas et le Royaume-Uni. Parallèlement, les exportations ont baissé, ce qui s'est traduit par une augmentation de 9,1 % de la consommation apparente⁴⁸ (tableau 6.2.1).

GRAPHIQUE 6.1.1

**Consommation de sciages feuillus
dans la région de la CEE, 1999-2003**



Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

TABLEAU 6.2.1

Bilan des sciages résineux dans l'UE/AELE, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	6 839	6 839	0
Importations	7 440	8 015	7,7
Exportations	2 958	2 507	-15,2
Solde	-4 482	-5 508	...
Consommation apparente	11 321	12 347	9,1

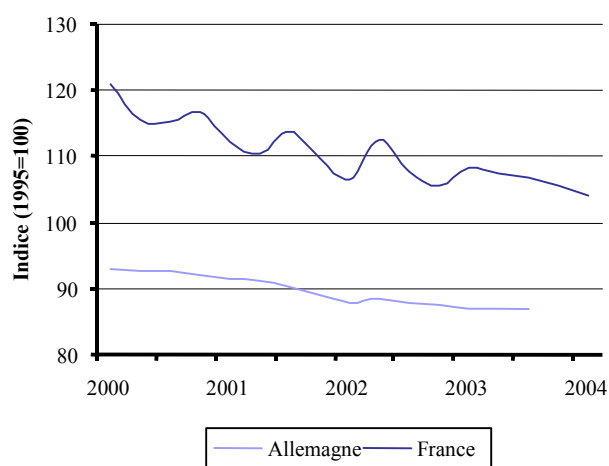
Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

⁴⁸ Il importe de noter que les statistiques concernant les importations de sciages feuillus communiquées par les pays de l'UE/AELE portaient aussi sur certaines essences tropicales, ce qui se traduit par des augmentations plus élevées que prévues. Les importations de sciages feuillus tropicaux de l'UE/AELE ont augmenté de 4 % en volume en 2003 et de 17 % en valeur. En 2003, les importations de sciages tropicaux de la sous-région de l'UE/AELE se sont élevées à 2,6 millions de m³ et ont représenté 32 % des importations de sciages feuillus, qui ont atteint au total 8 millions de m³.

La contradiction apparente des statistiques sur la production communiquées par ceux qui participent aux échanges semble indiquer que les exploitants de scieries et les importateurs n'ont pas encore ressenti les effets de cette stabilisation. En outre, comme le marché a été déprimé pendant des années, il se peut que cela ait engendré un certain pessimisme. Malgré l'atonie du marché européen du hêtre et la baisse des prix due à la surproduction (graphique 6.2.1), la demande de sciages de chêne a augmenté dans toute l'Europe occidentale au cours des 18 derniers mois. Les observateurs estiment que la demande globale de sciages feuillus, y compris les essences tropicales, dans la région restera probablement stable, à supposer qu'elle n'augmente pas, dans un avenir rapproché. Jusqu'à présent, en 2004, les producteurs et importateurs européens ont fait preuve d'un optimisme prudent.

GRAPHIQUE 6.2.1

Prix des sciages de hêtre allemands et français, 2000–2004



Sources: Statistisches Bundesamt Preise et Centre d'études de l'économie du bois, 2004.

Après une tendance à la baisse en 2001 et 2002, le secteur des revêtements de sol en feuillus a repris sa croissance en 2003. Selon les statistiques les plus récentes communiquées par la Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), la production des pays membres de longue date⁴⁹ (c'est-à-dire à l'exclusion de trois pays qui viennent d'adhérer à l'UE et de la Roumanie) a augmenté de 5,6 %, pour atteindre un niveau sans précédent de 65,8 millions de m². Si l'on tient compte des nouveaux membres de la FEP, la production en 2003 est passée à 81 millions de m², ce qui correspond à une augmentation d'une année sur l'autre de 5,6 % également. La FEP a toujours affirmé que la santé du secteur du parquet était étroitement liée au marché de la construction. Cependant, les performances économiques globales, et par conséquent dans le secteur de la construction, ont été médiocres en Europe jusqu'en 2003 (voir

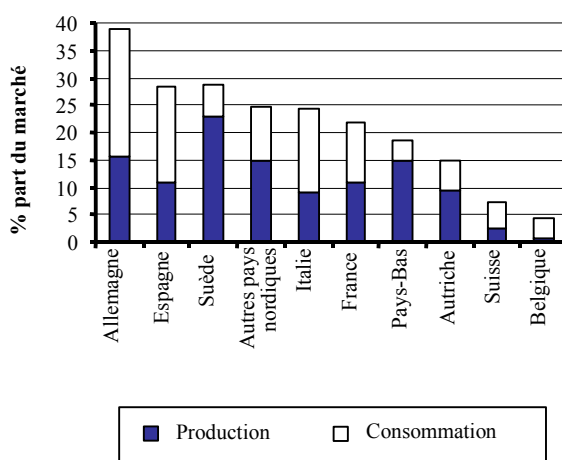
⁴⁹ Les pays membres de longue date de la FEP sont les suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse. La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie sont maintenant également membres de la FEP.

chap. 3), et la croissance de la production de revêtements en feuillus a en fait été alimentée par la confiance dans l'avenir du marché, ainsi que par une croissance du marché de la rénovation. D'une manière générale, la part des revêtements de sol en feuillus dans le marché européen des revêtements de sol a augmenté ces dernières années, pour atteindre 5,3 % en 2003.

L'augmentation de la production est due à la mise en service de nouvelles installations et à une augmentation des capacités des usines existantes en Autriche, en Espagne et en Suède, ainsi qu'en Pologne (bien que la production polonaise ne soit pas comprise dans le chiffre précité concernant la production des États membres de longue date de la FEP).

GRAPHIQUE 6.2.2

Parts de marché dans la production et la consommation de revêtements de sol dans les pays membres de la Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2003



Note: Approximativement 99 % de feuillus et 1 % de résineux. Les autres pays nordiques sont le Danemark, la Finlande et la Norvège.

Source: Fédération européenne de l'industrie du parquet, 2004.

Il a été possible de faire face à la progression de la consommation de revêtements de sol en feuillus principalement par une augmentation de la production globale des pays membres de la FEP. Cette consommation a atteint, en 2003, 84,2 millions de m², ce qui représente une augmentation de 4,6 % par rapport à l'année précédente. L'insuffisance de la production pour couvrir la consommation dans les pays membres de la FEP a été compensée par des importations de revêtements de sol en feuillus en provenance de pays producteurs non membres de la FEP, tels que la Croatie. Malgré l'augmentation de la consommation à l'échelle de l'Europe, la consommation allemande de revêtements de sol en feuillus a de nouveau baissé en 2003 en raison de la détérioration de la situation économique, de sorte que la part de marché de ce pays est tombée de 25 % à 23 %, tandis que des augmentations étaient observées en Espagne, en France et en Italie (graphique 6.2.2).

La FEP a également signalé que la préférence pour le chêne, constatée en 2001 et 2002, s'est poursuivie en 2003, puisque cette essence a représenté 47,5 % de la production d'éléments

de parquet, tandis que le hêtre est tout juste parvenu à maintenir sa deuxième place. Dans le prolongement de la tendance signalée l'année dernière, l'intérêt pour les revêtements de sol en feuillus tropicaux plus sombres a encore augmenté. En 2003, les essences tropicales ont représenté 17,2 % de la production, contre 16 % en 2002. Cette progression s'est produite principalement aux dépens du hêtre. Selon les prévisions, les espèces tropicales se placeront en deuxième position après le chêne en 2004. Par suite du changement de la mode en faveur des bois sombres, la part de l'érable est tombée de 6,5 % en 2002 à 5,8 % et le frêne a suscité un intérêt marginal.

Les observateurs du marché signalent qu'en 2003 et au premier semestre de 2004 les feuillus certifiés ont continué à susciter plus d'intérêt sur plusieurs marchés européens, principalement dans la partie nord du continent, ainsi qu'en Espagne. Il n'est pas toujours facile de trouver des feuillus certifiés par des tiers, mais ceux qui les offrent parviennent à écouler toute leur production. Parmi les fabricants de meubles, les feuillus certifiés continuent de ne susciter que peu d'intérêt, mais dans les secteurs de l'architecture et de la menuiserie il existe une demande croissante de certificats. C'est presque toujours le cas lorsqu'il s'agit de construire des bâtiments au moyen de fonds publics et, bien souvent, l'on exige alors une preuve de l'utilisation de produits forestiers certifiés. Cela se produit en particulier en Allemagne, au Danemark, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où des politiques relatives aux marchés publics allant dans ce sens ont été annoncées. Les données disponibles continuent d'indiquer l'impossibilité d'obtenir un supplément de prix pour du bois certifié, mais de plus en plus d'importateurs européens signalent qu'ils commercialisent des bois certifiés par le Forestry Stewardship Council, le Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes et, occasionnellement, la Sustainable Forestry Initiative (voir chap. 9).

6.3 Autres pays d'Europe

La production de sciages feuillus dans les autres pays d'Europe a de nouveau augmenté en 2003, en l'occurrence de 4,2 % pour atteindre environ 8,7 millions de m³ (tableau 6.3.1). Une fois de plus, la poursuite de la croissance du secteur des produits forestiers en Roumanie est à l'origine de cette augmentation, mais des augmentations appréciables de la production en Turquie et en Lettonie ont contribué à la croissance globale.

TABLEAU 6.3.1

Bilan des sciages feuillus dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	8 323	8 672	4,2
Importations	989	1 033	4,4
Exportations	3 202	3 373	5,4
Solde	2 213	2 340	5,7
Consommation apparente	6 110	6 332	3,6

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

La Roumanie s'est employée à obtenir des investissements (en partie étrangers) dans son secteur des produits forestiers et à améliorer la qualité de sa production de sciages feuillus, tandis que la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie ont augmenté la production et les exportations de sciages feuillus. La Slovaquie a commencé à approvisionner la Pologne en grumes et sciages feuillus pour compléter la production intérieure, et la Croatie et la Yougoslavie ont augmenté leurs exportations. La Turquie, qui a souffert pendant de nombreuses années d'une insuffisance des investissements et de la gestion dans le secteur des produits forestiers, semble en voie de devenir un acteur important dans la fourniture de sciages feuillus. La consommation apparente de sciages feuillus dans cette sous-région a augmenté de 3,6 % en 2003 par rapport à 2002. La croissance en 2003 n'a pas été égale à l'augmentation de la consommation de 6,2 % signalée en 2002, principalement en raison d'une augmentation des exportations de la région.

6.4 CEI

Les chiffres pour 2003 indiquent une baisse de la production de sciages feuillus de 9 % dans la CEI. Cependant, elle est due presque entièrement à une chute spectaculaire de 66 % de la production au Bélarus, tandis que la production estimée pour la Fédération de Russie (tableau 6.4.1) et l'Ukraine (+6,5 % par rapport à 2002) est en augmentation. Des données exactes ne sont pas disponibles pour les autres pays de la sous-région, mais les observateurs prévoient une augmentation légère mais constante de la production, des exportations et de la consommation dans la Fédération de Russie pour l'avenir prévisible. Cela est dû en partie à la demande de la Chine et d'autres producteurs de meubles d'Asie, qui s'adressent de plus en plus à des fournisseurs plus concurrentiels de feuillus, tels que la Russie et les pays tropicaux, comme l'indique la croissance rapide des exportations de la Russie vers les pays n'appartenant pas à la région de la CEE (graphique 6.4.1). La production russe de sciages feuillus (2,4 millions de m³) ne représente que 15 % de sa production de sciages résineux (16,1 millions de m³).

TABLEAU 6.4.1

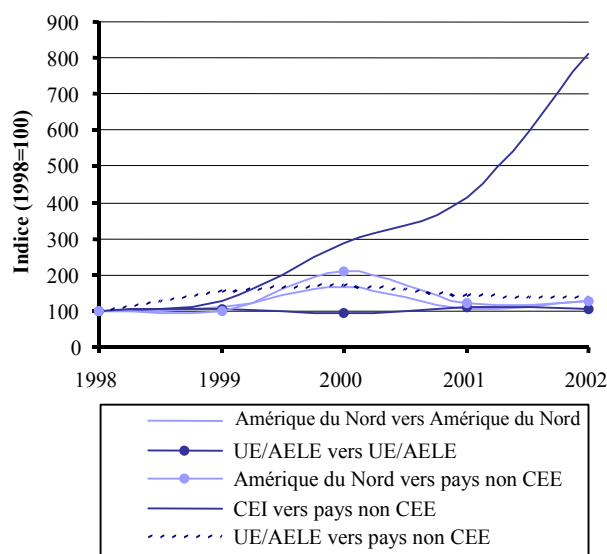
Bilan des sciages feuillus dans la Fédération de Russie, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	2 309	2 357	2,1
Importations	6	6	0
Exportations	420	340	-19,0
Solde	414	334	-24,0
Consommation apparente	1 895	2 023	6,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

GRAPHIQUE 6.4.1

**Flux commerciaux de sciages feuillus
dans la région de la CEE, 1998-2002**



Note: Pour un tableau complet sur les flux commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2004.

6.5 Amérique du Nord

La production de sciages feuillus en Amérique du Nord a légèrement progressé vers le pic de 1999; elle a augmenté de 0,2 % en 2003 par comparaison avec 2002, atteignant un total de 29,5 millions de m³ (tableau 6.5.1). En outre, cette croissance est due entièrement à des augmentations de production aux États-Unis, étant donné que la production canadienne de sciages feuillus a baissé de 4,4 %. En 2002, le Canada représentait environ 6 % de la production de sciages feuillus d'Amérique du Nord, tandis qu'en 2003 cette proportion est tombée à environ 5,5 %.

TABLEAU 6.5.1

Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	29 461	29 507	0,2
Importations	2 842	3 073	8,1
Exportations	4 270	4 291	0,5
Solde	1 428	1 218	-0,5
Consommation apparente	28 033	28 289	0,9

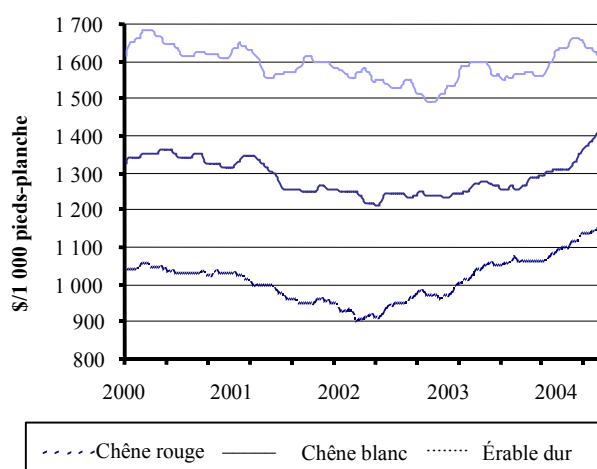
Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

En raison de mauvaises conditions météorologiques au cours de l'hiver 2002-2003 et de pluies plus abondantes que prévues jusqu'à la fin 2003 et au printemps 2004, la production de sciages feuillus des États-Unis a été fortement entravée par des difficultés d'obtention de grumes. Bien que cette situation ait commencé à s'améliorer au premier semestre 2004, il a été difficile d'obtenir certaines essences, notamment le chêne blanc. Une demande accrue de chêne en Europe, qui est le principal marché d'exportation des sciages feuillus des États-Unis, a créé des tensions accrues sur les approvisionnements, de sorte que les exportateurs des États-Unis ont bénéficié d'un marché favorable aux vendeurs. L'augmentation de la demande a engendré un raffermissement des prix, non seulement pour le chêne blanc, mais pour toutes les essences (graphique 6.1.5). En outre, le secteur de la construction des États-Unis a été bien orienté et la demande de sciages feuillus provenant du marché intérieur a été forte.

Il n'y a pas eu de tendance constante à une augmentation appréciable des exportations de sciages feuillus des États-Unis ces dernières années, mais la production, les importations, et par conséquent la consommation apparente, ont augmenté en 2003. Les importations de meubles chinois par les États-Unis ont engendré une réduction sensible de la demande intérieure de sciages feuillus depuis 2000, mais les exportateurs des États-Unis n'ont pas constaté que les fabricants de meubles chinois demandaient plus de feuillus des États-Unis. En fait, il s'est produit une baisse de 57 % de l'utilisation de feuillus dans l'industrie du meuble des États-Unis depuis 2000, cependant que les fabricants chinois ont commencé à s'approvisionner en sciages feuillus et en grumes auprès de la Russie et de fournisseurs tropicaux.

GRAPHIQUE 6.5.1

Prix des sciages feuillus des États-Unis, 2000-2004



Source: Hardwood Review, 2004.

6.6 Références

American Hardwood Export Council, www.ahec-europe.org.

Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.

Communiqué de presse de la CEE, http://www.unece.org/press/pr2003/03tim_n02e.htm.

Communiqué de presse de la CEE, http://www.unece.org/press/pr2004/04tim_p01e.htm.

Communiqué de presse de la CEE, www.unece.org/trade/timber/press.htm.

Country market statements, débat sur le marché organisé par le Comité du bois de la CEE en 2003, www.unece.org/trade/timber/mis/market/market-61/market-61.htm.

Eurostat, <http://europa.eu.int/comm/eurostat/>.

Exposés d'experts présentés lors du débat sur le marché organisé par le Comité du bois de la CEE, Genève (Suisse), 7 et 8 octobre 2003, <http://www.unece.org/trade/timber/docs/tcsessions/tc-61/presentations/item-3.htm>.

Fédération européenne de l'industrie du parquet, www.parquet.net.

Fédération nationale du bois, <http://www.fnbois.com/>.

French Timber, <http://www.frenchtimber.com/>.

Gesamtverband Deutscher Holzhandel, <http://www.holzhandel.de/>.

hardwoodmarkets.com, www.hardwoodmarkets.com.

Prévisions du Comité du bois de la CEE sur le marché, www.unece.org/trade/timber/mis/forecasts.htm.

Statement on Forest Products Markets in 2003 and Prospects for 2004 du Comité du bois de la CEE, http://www.unece.org/press/pr2003/03tim_n02e_statement.htm.

Sustainable Forestry Initiative, http://www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm.

US Bureau of the Census, www.census.gov.

US Department of Agriculture, Foreign Agriculture Service, www.fas.usda.gov.

Chapitre 7

2003 A MARQUÉ UN TOURNANT POUR LE SECTEUR DES PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS: MARCHÉ DES PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS, 2003-2004⁵⁰

Faits saillants

- Après deux années qui ont vu un marché déprimé et des prix en recul, le secteur des panneaux dérivés du bois a dans l'ensemble renoué avec la croissance en 2003 grâce à un raffermissement de la demande associé à une hausse des prix sur des marchés mondiaux en expansion.
- Le secteur des panneaux de particules, tant en Europe occidentale qu'en Amérique du Nord, a poursuivi sa restructuration; des usines ont fermé tandis que d'autres ont été modernisées et sont devenues plus rentables.
- Le secteur des panneaux de particules a connu une reprise à la fin de 2003, la contraction de l'offre en Europe occidentale et aux États-Unis et le raffermissement de la demande en Europe ayant un effet positif sur les prix.
- Les marchés européens de MDF et d'OSB ont connu un accroissement de la production, un épuisement des stocks et une hausse des prix.
- Le secteur du contreplaqué en Europe a enregistré de bons résultats, mais reste en butte à une concurrence étrangère féroce.
- Les politiques européennes en matière de dendroénergie continuent de préoccuper le secteur des panneaux dérivés du bois, étant donné que les coûts de la matière première bois ont augmenté par suite de la concurrence accrue des producteurs de bioénergie.
- L'Europe centrale et orientale et la CEI ont enregistré des taux de croissance nettement plus élevés et un accroissement des investissements destinés à augmenter la capacité.
- Le secteur des panneaux de particules en Amérique du Nord a connu une légère reprise grâce aux exportations et à la fabrication de meubles bon marché importés de Chine et d'Asie du Sud-Est.
- L'Amérique du Nord demeure le numéro un mondial dans le secteur des OSB et a produit pratiquement à pleine capacité grâce à la forte demande du secteur du logement et à des prix records.
- Les importations de contreplaqués remplacent une production intérieure en régression aux États-Unis et les importations croissantes de MDF ont compensé une baisse de la production aux États-Unis après de nombreuses années de croissance régulière.

⁵⁰ Par M^{me} Eva Janssens et M. Nikolai Burdin.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat remercie M^{me} Eva Janssens⁵¹, conseillère économique à la Fédération européenne des fabricants de panneaux, qui a établi cette analyse, ainsi que M. Nikolai Burdin⁵², qui a contribué à la section sur les pays de la CEI. M^{me} Janssens, membre de l'Équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers, a utilisé le *Rapport annuel de 2004* de la Fédération européenne des fabricants de panneaux et a fait appel à ses coauteurs des différentes sous-régions de la CEE pour élaborer le présent chapitre.

7.1 UE/AELE

Après deux années consécutives de baisse de la production dans le secteur des panneaux de particules, la situation s'est nettement redressée en 2003, puisque la production a augmenté de 1,2 %. La conjoncture est restée assez morose au cours des premiers mois de 2003 et n'a pas incité à l'optimisme, mais les vacances estivales ont marqué le tournant attendu depuis longtemps dans le secteur des panneaux de particules. Vers la fin de l'année, la confiance est réapparue et une demande croissante a favorisé une augmentation de la production de panneaux de particules. En outre, la demande s'est accrue plus rapidement que la production au cours des derniers mois de 2003, de sorte que les stocks de panneaux de particules ont baissé. La demande locale a été le principal ressort de la reprise du secteur des panneaux de particules en 2003. Après une nette baisse de la consommation en 2002, la demande a augmenté de 2,2 % en 2003, passant à 26,1 millions de m³. Cette évolution a affecté l'ensemble du bilan des panneaux de particules dans l'UE/AELE (tableau 7.1.1).

Au cours des premiers mois de 2004, la reprise de la croissance a été prolongée par une augmentation progressive de la production, cependant que les stocks baissaient fortement. Les prix, qui avaient chuté pendant une longue période, ont recommencé à augmenter sous l'effet de la croissance de la demande, mais ils n'ont pas encore rattrapé les coûts de production, qui avaient augmenté. Au cours de la période 2002-2003, le secteur des panneaux de particules a connu une importante restructuration, due à la faiblesse de la demande et à la situation du marché ainsi qu'à des difficultés de plus en plus nettes sur le plan de l'environnement et de l'approvisionnement en matières premières. Au cours des deux années écoulées, environ 2 millions de m³, soit 4 % de la capacité de production de panneaux de particules dans la région de l'UE/AELE, ont été retirés du marché. Après des baisses antérieures de la production, de nouvelles fermetures d'installations ont eu lieu en 2004, mais les premiers signes de la reprise devraient engendrer une expansion de la capacité nette estimée à plus de 500 000 m³ d'ici à 2005.

⁵¹ M^{me} Eva Janssens, conseillère économique, Fédération européenne des fabricants de panneaux, allée Hof-ter-Vleest 5, Boîte 5, 1070 Bruxelles, Belgique, téléphone: +32 2 556 25 89, télécopie: +32 2 556 25 94, adresse électronique: eva.janssens@europanels.org.

⁵² M. Nikolai Burdin, Directeur d'OAONIPIEIllesprom, Klinskaya ul. 8, 125889 Moscou, Fédération de Russie, téléphone: +7 095-456 1303, télécopie: +7 095-456 5390, adresse électronique: nipi@dialup.ptt.ru.

TABLEAU 7.1.1

Bilan des panneaux dérivés du bois dans l'UE/AELE, 2002-2003⁵³
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	45 176	45 784	1,3
Importations	20 286	21 478	5,9
Exportations	22 309	22 246	-0,3
Solde	2 023	768	-62,0
Consommation apparente	43 153	45 016	4,3

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Les secteurs européens de panneaux continuent de faire face à une augmentation du coût des matières premières ligneuses. Ces coûts ont augmenté de façon sensible dans plusieurs régions, ce qui n'est pas dû à une pénurie physique de bois mais principalement à une concurrence de plus en plus vive avec les producteurs de bioénergie. Ces derniers reçoivent des pouvoirs publics des aides de plus en plus importantes pour utiliser des sources d'énergie renouvelables telles que la biomasse en vue de la production d'«énergie verte», et les autorités espèrent tenir leurs engagements de Kyoto concernant les changements climatiques. Cependant, l'utilisation de combustibles ligneux est encouragée par une série de mécanismes de soutien financier public qui, de l'avis du secteur, créent de graves distorsions dans la chaîne d'approvisionnement en bois du secteur des panneaux. La Fédération européenne des fabricants de panneaux continue à discuter de cette politique avec les autorités.

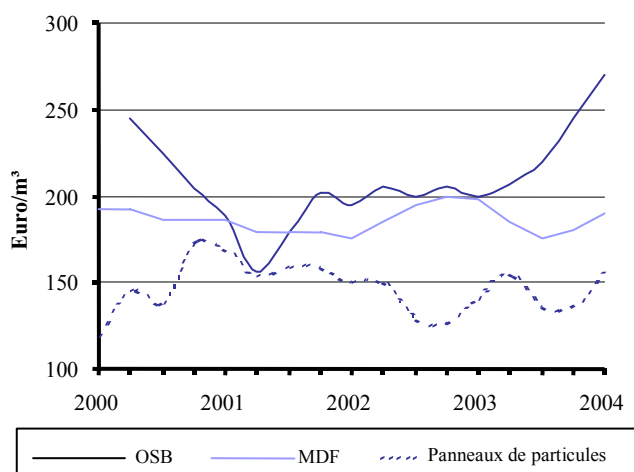
Le secteur des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) a poursuivi sa vigoureuse croissance en 2003, pour atteindre une production record de 8,7 millions de m³, dépassant ainsi le record précédent de près de 7 % (tableau 7.1.1). Au cours des 10 années écoulées, la production de MDF a augmenté régulièrement, avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 15 % dans l'UE/AELE. La consommation de MDF a augmenté à un rythme légèrement plus rapide que la production et s'est élevée à 9 millions de m³, soit un taux de croissance de 3,3 %, qui est légèrement plus faible que le taux de croissance annuel moyen observé au cours de la décennie écoulée. La poursuite de la croissance de la demande dans de nombreux pays est due principalement à ce qu'il est convenu d'appeler «l'effet du revêtement de sol stratifié». En 2003, la production européenne de revêtements de sol stratifiés a augmenté de plus de 10 % et représente 68 % de la production mondiale, l'Allemagne étant le principal producteur mondial. Sur le plan de la demande également, l'UE/AELE est le principal marché du revêtement de sol stratifié, qui a augmenté de 11 % en 2003. Pour 2004, la production et la demande de MDF devraient continuer à augmenter. Au cours des premiers mois de 2004, les stocks se sont

⁵³ Des tableaux détaillés de statistiques relatives aux produits et aux pays se trouvent dans l'annexe électronique sur www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2004/fpama2004.htm.

fortement réduits, tandis que les prix se redressaient quelque peu après avoir atteint le creux de la vague au milieu de 2003.

GRAPHIQUE 7.1.1

Prix européens des OSB, MDF et panneaux de particules, 2000-2004



Note: OSB/3 18 mm, MDF standard 16-19 mm, panneaux de particules V100 PF 19 mm. Prix d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

Source: EUWID *Wood Products and Panels*, 2004.

Les taux de croissance les plus élevés pour les panneaux dans l'UE/AELE ont été à nouveau observés dans le secteur des panneaux de grandes particules orientées (OSB), où la consommation a atteint un niveau record de 2,4 millions de m³, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2002. Depuis 1994, la production des OSB augmente de plus de 30 % par an en moyenne. En 2003, le secteur européen des OSB a enregistré une autre évolution remarquable: grâce à une demande bien orientée sur le marché européen ainsi qu'à des exportations, en particulier vers les États-Unis, les stocks ont diminué de façon extraordinaire pendant toute l'année, de sorte que leur réduction à la fin de celle-ci a dépassé 40 %. Parallèlement, les prix moyens des OSB ont augmenté d'environ 35 % du début de 2003 aux premiers mois de 2004. Pendant le premier semestre 2004, les stocks sont restés à leur niveau réduit sans précédent, tandis que la production a continué d'augmenter, étant donné qu'elle était dopée par une demande vigoureuse sur les marchés intérieurs et étrangers. Cela a également contribué à une réduction de l'écart entre les capacités et la production qui était apparu en 2002, lorsque les taux d'utilisation des capacités sont tombés à 55 %.

Le secteur du contreplaqué a été stable: la production a baissé de 0,9 % pour atteindre 3,2 millions de m³, grâce principalement à une forte augmentation de la production en Finlande, pays qui représente 40 % de la production totale de l'UE/AELE. La consommation de contreplaqué a augmenté de façon plus vigoureuse encore (+6 %), malgré un recul au Royaume-Uni, principal consommateur européen de contreplaqué, avec près de 20 % du total. La demande a fortement baissé au Royaume-Uni, après des réductions sensibles des importations

en provenance d'Europe orientale, d'Asie et d'Amérique du Sud. La forte baisse des importations de contreplaqués feuillus du Brésil et d'Indonésie a résulté principalement de considérations liées à l'environnement. Une demande accrue des États-Unis sur les marchés internationaux de contreplaqué a contribué à de fortes augmentations de prix pour les contreplaqués d'importation. Malgré des résultats positifs dans l'ensemble, le secteur du contreplaqué s'est également heurté à d'importantes difficultés au cours des dernières années. Depuis 2001, des importations bon marché de contreplaqué chinois en okoumé perturbent fortement les marchés européens. En conséquence, la Commission a décidé d'imposer des droits antidumping provisoires de 48,5 % contre la majorité des exportateurs chinois, pour une période de six mois commençant le 19 mai 2004. Comme le Brésil a été écarté du Système tarifaire préférentiel, il ne bénéficiera plus de droits d'importation réduits pour ses produits ligneux exportés vers l'UE. La Commission européenne, qui réexamine régulièrement ses règlements commerciaux, a estimé que le Brésil avait suffisamment développé son commerce de produits ligneux pour que des tarifs préférentiels ne soient plus nécessaires. En outre, le secteur du contreplaqué de l'Union européenne devrait bénéficier de la baisse des importations en provenance d'Indonésie, qui résulte d'une aggravation des difficultés que ce pays éprouve pour se procurer des matières premières en raison de problèmes d'abattage illégal.

7.2 Autres pays d'Europe

Très actif en Bulgarie, en Lettonie, en Pologne, en République tchèque, en Roumanie et en Turquie, le secteur des panneaux dérivés du bois dans la sous-région «Autres pays d'Europe» a accompli des progrès manifestes par comparaison avec l'UE/AELE. La consommation de panneaux a augmenté de 12,8 % en 2003 pour atteindre 14,1 millions de m³, dont 58 % sont constitués de panneaux de particules (tableau 7.2.1). Les principaux producteurs ont été la Pologne, la Turquie et la République tchèque (par ordre décroissant). La consommation de MDF a également augmenté, de 16,5 % pour atteindre 2,3 millions de m³, tandis que celle de contreplaqué a légèrement augmenté pour atteindre près de 1 million de m³. Dans cette sous-région, on a annoncé plusieurs nouveaux accroissements de capacités, qui sont dus dans une large mesure à des investissements étrangers bénéficiant d'un appui des pouvoirs publics. L'importance accrue des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) est également devenue manifeste dans les flux commerciaux (graphique 7.2.1). En particulier, les flux commerciaux entre PECO ont augmenté d'environ 30 % par an, tandis que les flux commerciaux de l'UE/AELE vers les PECO se sont envolés de 40 % en 2002. Ces chiffres ne tiennent pas compte des exportations par ces pays de produits à valeur ajoutée, par exemple des meubles incorporant des panneaux.

TABLEAU 7.2.1

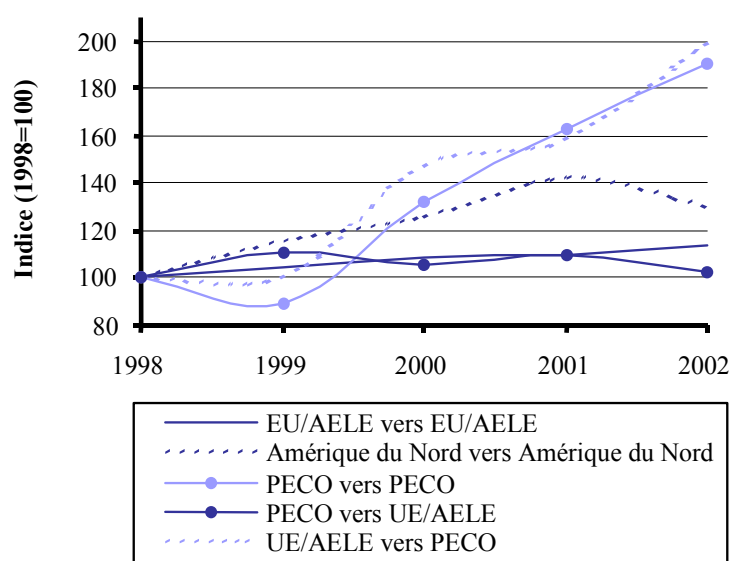
Bilan des panneaux dérivés du bois dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	12 901	14 635	13,4
Importations	4 799	5 898	12,4
Exportations	5 267	5 898	12,0
Solde	468	502	7,3
Consommation apparente	12 499	14 095	12,8

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

GRAPHIQUE 7.2.1

Flux commerciaux de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 1998-2002



Note: Pour un tableau complet des flux commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2004.

7.3 CEI

En 2003, la forte croissance de la production et de la consommation de panneaux dérivés du bois s'est poursuivie en Russie, où le marché des panneaux de particules a été particulièrement dynamique (tableau 7.3.1). La production de panneaux de particules a augmenté de 16 % en 2003, tandis que la production de contreplaqués s'est accrue de 8 % par rapport

à 2002 et celle des panneaux de fibres de 3 %. Au cours de la période 2000-2003, la croissance de la production des panneaux de particules et de contreplaqués a dépassé 30 %, tandis que la production de panneaux de fibres a augmenté de 15 %. En outre, la consommation intérieure de panneaux de particules s'est accrue de 20 % en 2003 par rapport à 2002. La demande russe de contreplaqué a augmenté de 15 % en 2003, tandis que celle de panneaux de fibres a augmenté de 10 %. Le contreplaqué est un important produit d'exportation et les volumes destinés aux marchés étrangers se sont élevés à 1,2 million de m³, soit 4 % de plus qu'en 2002. Les exportations de panneaux de particules et de panneaux de fibres sont restées relativement modestes, atteignant 185 000 m³ et 251 000 m³, respectivement. Depuis septembre 2003, la Russie produit des MDF et a, à cet égard, une capacité de 128 000 m³. Le développement de la production de MDF est en cours et deux nouvelles usines de MDF d'une capacité de 200 000 m³ et de 430 000 m³, respectivement, devraient commencer leurs activités à la fin de 2004. Ces deux usines sont financées par des entreprises d'Europe occidentale. En 2005, deux investissements supplémentaires devraient augmenter la capacité de 350 000 m³.

TABLEAU 7.3.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Fédération de Russie, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	5 684	6 284	10,6
Importations	601	910	51,4
Exportations	1 567	1 655	5,6
Solde	966	745	-22,9
Consommation apparente	4 718	5 539	17,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

7.4 Amérique du Nord

Après plusieurs années de baisse, les marchés nord-américains des panneaux de particules se sont stabilisés en 2003, année au cours de laquelle la production totale a stagné à 10 millions de m³, comme l'indique le bilan des panneaux pour cette sous-région (tableau 7.4.1). Cette légère reprise a été surtout favorisée par une augmentation de 24 % des exportations, qui s'est traduite par une balance commerciale nette positive. La demande intérieure en Amérique du Nord n'a pas augmenté, mais est tombée en dessous de 10 millions de m³, revenant à des niveaux qui n'avaient été observés qu'au début des années 90. La consommation a également été influencée par une augmentation des importations d'armoires bon marché incorporant des panneaux de particules en provenance de Chine et d'Asie du Sud-Est. En outre, après de nombreuses années d'expansion constante, le secteur nord-américain des panneaux de particules a dû procéder à d'importantes restructurations, ce qui a entraîné une réduction de la capacité de production de 1,4 million de m³, soit près de 14 %, de 2001 à 2003. Cependant, un redressement s'est produit à la fin de 2003, et on a assisté à une augmentation de la production, qui s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2004. Le cycle de prix déprimés de deux ans s'est

terminé lors de la reprise de la demande. Les prix des panneaux de particules ont fortement augmenté au cours des premiers mois de 2004, atteignant presque le pic observé à la fin de 1999 (graphique 7.4.1).

TABLEAU 7.4.1

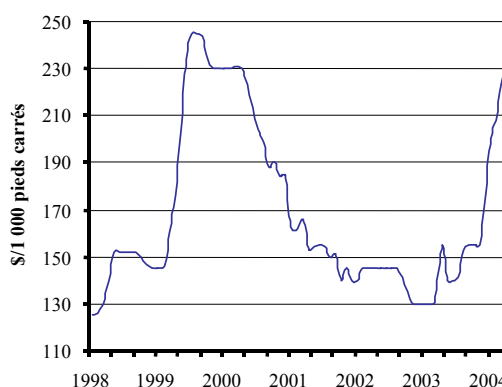
Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2002-2003
(en milliers de m³)

	2002	2003	Variation en %
Production	56 944	57 349	0,7
Importations	17 694	18 378	3,9
Exportations	14 114	14 381	1,9
Solde	-3 580	-3 997	...
Consommation apparente	60 524	61 346	1,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

GRAPHIQUE 7.4.1

Prix des panneaux de particules aux États-Unis, 1998-2004



Note: Qualité couche de pose et épaisseur de 3/8 pouces.

Source: *Random Lengths Yardstick*, 2004.

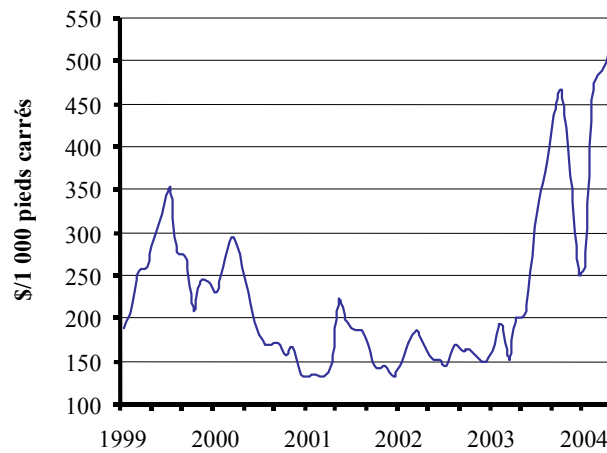
Le secteur nord-américain des MDF a enregistré un revers après une décennie de croissance ininterrompue. La production totale a baissé de 5 % pour atteindre près de 4 millions de m³, les États-Unis et le Canada enregistrant des réductions de 3 % et de près de 9 %, respectivement. Cette dégradation de la situation a été due principalement à une baisse de la demande intérieure, en particulier au Canada.

En ce qui concerne les panneaux de particules et les MDF, les résultats obtenus ont été assez médiocres, mais le secteur des OSB a fait beaucoup mieux que les autres secteurs de panneaux grâce à un maintien de la demande relative à la construction de logements. L'Amérique du Nord reste de loin le principal producteur d'OSB, avec une part de 89 % de la production mondiale, ce qui correspond à une production de 20,8 millions de m³ en 2003, soit 3 % de plus qu'en 2002. Les États-Unis ont produit 12 millions de m³, contre 8,8 millions de m³ pour le Canada. La consommation d'OSB en Amérique du Nord s'est répartie en 20,0 millions de m³ aux États-Unis et 1,4 million de m³ au Canada. Ce dernier pays est un important exportateur d'OSB, puisqu'il expédie 7,8 millions de m³ aux États-Unis. Les États-Unis importent donc beaucoup d'OSB canadiens, ainsi que 200 000 m³ d'Europe et 59 000 m³ d'Amérique du Sud. Une seule usine nouvelle de fabrication d'OSB devrait commencer ses activités aux États-Unis en 2004, mais des investissements correspondant à une capacité totale d'environ 2 millions de m³ ont été annoncés en vue d'activités qui commenceront en 2005 et 2006. Le secteur fonctionne quasiment à pleine capacité, étant donné que la demande reste soutenue. Les niveaux des prix ont suivi, puisqu'ils ont fortement augmenté en 2003, triplant par rapport au creux du début de l'année (graphique 7.4.2). Les fluctuations de prix se sont poursuivies; une grande partie de l'augmentation avait disparu en janvier 2004, mais les prix se sont redressés depuis lors et ont dépassé le pic de 2003.

Contrairement aux OSB, le secteur nord-américain des contreplaqués a été caractérisé par une réduction progressive de la production. Celle-ci a baissé de 2,4 % en 2003, passant à 17,4 millions de m³, alors que la production avait dépassé 19 millions de m³ en 2000. En revanche, la consommation est restée assez stable ces dernières années et, en 2003, elle a atteint 20,4 millions de m³. Comme la demande dépasse l'offre en Amérique du Nord, des importations sont nécessaires et elles proviennent principalement du Brésil, suivi par la Russie, l'Indonésie et la Malaisie, qui sont également les principaux fournisseurs «offshore» pour la région de l'UE/AELE.

GRAPHIQUE 7.4.2

Prix des OSB aux États-Unis, 1999-2004



Note: D'une épaisseur de 7/16 pouces.

Source: *Random Lengths Yardstick*, 2004.

7.5 Références

Fédération européenne des fabricants de panneaux, *Rapport annuel 2003/2004*, www.europanel.org.

Fédération européenne de l'industrie du contreplaqué, *Rapport annuel 2003-2004*, www.europlywood.org.

Wood Markets Monthly, diverses livraisons, www.woodmarkets.com.

TTJ, *Timber Trade Journal*, diverses livraisons, www.ttjonline.com.

Random Lengths Yardstick, diverses livraisons, www.randomlengths.com.

Chapitre 8

LA CONSOMMATION GRIMPE DANS LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET STAGNE À L'OUEST: MARCHÉS DES PAPIERS, CARTONS ET PÂTES DE BOIS, 2003-2004⁵⁴

Faits saillants

- La production annuelle de papiers et de cartons a progressé de 2,2 % dans la région de l'UE/AELE en 2003, ce qui constitue un record pour les fabricants européens, tandis que la production de pâtes de bois de la sous-région a augmenté, elle, de 2,8 %.
- Un accroissement des exportations de papiers et de cartons de la sous-région de l'UE/AELE vers les pays n'appartenant pas à la CEE et une progression de 16 % des exportations nettes en 2003 ont fait grimper la production dans la sous-région.
- La forte croissance économique en Europe centrale et orientale en 2003 a stimulé la consommation de papiers et de cartons de la région, mais les importations ont elles aussi fortement progressé.
- La consommation de papiers et de cartons en Fédération de Russie a fait un bond de 12,1 % en 2003, tandis que la production augmentait de 6,2 %.
- Les exportations de papiers et de cartons russes ont largement dépassé les importations en volume, mais la balance commerciale a continué de se détériorer en 2003, la valeur des importations étant de plus en plus grande.
- La production annuelle de papiers et de cartons en Amérique du Nord a reculé de 1,2 % en 2003, mais elle a repris au deuxième semestre de 2003 et au premier semestre de 2004.
- À l'exception des exportations à destination de la Chine et d'autres pays d'Asie, à l'exclusion du Japon, les ventes totales de pâtes, de papiers et de cartons du Canada ont régressé vers toutes les principales destinations.
- Les droits de douane frappant les papiers et les cartons devaient disparaître en 2004 et sont fixés à un taux nul, conformément au GATT (Cycle d'Uruguay de 1994), mais il existe encore des droits punitifs et tout un éventail d'obstacles non tarifaires, issus parfois de différends commerciaux dont l'enjeu dépasse le secteur.
- Les exportations de papiers et de cartons des pays d'Europe centrale et orientale ont progressé davantage que dans les autres sous-régions de la CEE, stimulées par les préparatifs réalisés pour l'adhésion à l'Union européenne et par les investissements destinés à augmenter la capacité réalisés par l'ensemble des entreprises de production de pâtes et de papiers.

⁵⁴ Par MM. Peter J. Ince, Eduard Akim, Bernard Lombard et Tomás Parik.

Introduction du secrétariat

Le secrétariat de la section du bois de la CEE-ONU/FAO tient à remercier M. Peter J. Ince⁵⁵, chercheur forestier, US Forest Service, d'avoir, une fois de plus, coordonné la réalisation du présent chapitre avec ses coauteurs. Le professeur Eduard Akim⁵⁶, de l'Université technique d'État de Saint-Petersbourg sur les polymères végétaux à l'Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier, a analysé la situation de l'industrie de la pâte et du papier dans la Fédération de Russie. M. Bernard Lombard⁵⁷, Directeur pour le commerce et la concurrence, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), a analysé la situation dans la sous-région de l'UE/AELE, et M. Tomás Parik⁵⁸, Directeur, Wood and Paper, A. S., a décrit l'évolution observée en Europe centrale et orientale. Nous remercions tous ces auteurs qui, une fois de plus, ont livré une analyse approfondie de la situation pour les papiers, cartons et pâtes de bois dans toute la région de la CEE.

8.1 Tendances mondiales et régionales

Globalement, les marchés mondiaux des pâtes, papiers et cartons ont progressé en 2003, comme en témoigne l'augmentation des prix des pâtes de bois par rapport à 2002, mais les prix de nombreux produits en papier et en carton sont restés relativement bas en 2003 et n'ont pas beaucoup augmenté avant le premier semestre de 2004 (*Pulp and Paper Week*). Les prix des papiers de récupération se sont également accrus en 2003, avec une demande de fibres plus forte en Asie et en particulier en Chine bien que le coût du transport vers les marchés asiatiques ait augmenté à la suite d'un relèvement important des taux de fret maritime.

Au sein de la région de la CEE, les tendances du marché présentent depuis quelques années des divergences très nettes qui se sont accentuées en 2003 comme le montrent les indices de la consommation de papiers et de cartons (graphique 8.1.1). Au cours des cinq dernières années, la consommation a ralenti en Europe et en Amérique du Nord (où elle a en fait décliné), alors qu'elle a accusé une hausse sensible dans la Fédération de Russie et d'autres pays européens

⁵⁵ M. Peter J. Ince, chercheur forestier, USDA Forest Service, US Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin, 53726-2398 (États-Unis), téléphone: +1 608 231 9364, télécopie: +1 608 231 9592, adresse électronique: pince@fs.fed.us.

⁵⁶ P^r Eduard Akim, Université technique d'État de Saint-Petersbourg sur les polymères végétaux, Institut russe de recherche de l'industrie de la pâte et du papier, 4 rue Ivana Chernykh, Saint-Petersbourg, 198095 (Fédération de Russie), téléphone: +7812 247 3558, télécopie: +7812 534 8138, adresse électronique: akim@Ed.spb.su.

⁵⁷ M. Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, 250 avenue Louise, B-1050 Bruxelles (Belgique), téléphone: +32 2 627 49 11, télécopie: +32 2 646 81 37, adresse électronique: b.lombard@cepi.org.

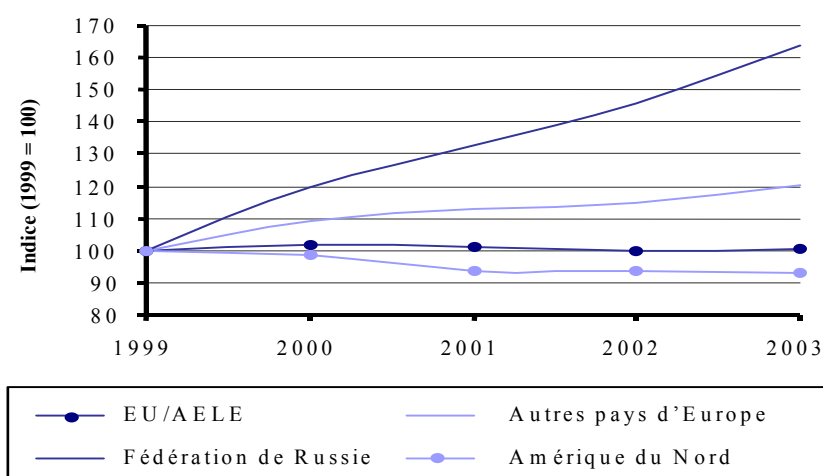
⁵⁸ M. Tomás Parik, Directeur, Wood and Paper, A. S., Hlina 18, CZ-66491 Ivancice (République tchèque), téléphone: +420 546 41 82 11, télécopie: +420 546 41 82 14, adresse électronique: t.parik@wood-paper.cz.

(essentiellement d'Europe centrale et orientale). On notera cependant que la consommation en Russie n'a pas encore atteint ses précédents records des années 1988-89.

Toutefois, les flux commerciaux ont encore progressé, en particulier les exportations de l'UE/AELE vers l'Asie (+48 % depuis 2001) ainsi que les exportations et importations entre l'UE/AELE et les autres pays d'Europe et la CEI.

GRAPHIQUE 8.1.1

**Consommation de papiers et de cartons
dans la région de la CEE, 1999-2003**



Note: La tendance prévue par le Comité du bois à sa session d'octobre 2003 pour la période allant de 2003 à 2004 a servi à calculer le chiffre de 2003.

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

En Europe, un euro plus fort et un dollar plus faible ont limité la hausse des prix européens des produits de base en papier et en carton en 2003. La production de papiers et de cartons a cependant grimpé de 2,2 % dans l'ensemble de l'UE/AELE et de 2,1 % dans les pays membres de la Confédération des industries papetières européennes (pays de la CEPI⁵⁹), à tel point que 2003 a été une année record pour les fabricants européens de papier.

L'Amérique du Nord et surtout les États-Unis ont bénéficié d'une amélioration de la situation des marchés des pâtes et des papiers, en particulier vers la deuxième moitié de 2003 et en 2004. La hausse des prix libellés en dollars pour les produits en pâte de bois et en papier s'explique en partie par la baisse du taux de change du dollar en 2003. Bien que la production de

⁵⁹ La CEPI est une organisation à but non lucratif représentant les producteurs de pâtes et de papiers de 19 pays membres, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque (membre associé), la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Voir www.cepi.org.

papiers et de cartons ait commencé de croître en Amérique du Nord en 2003, notamment au cours du second semestre, la production aux États-Unis a été plus faible en 2003 qu'en 2002 (de 1,3 %) et de 8,9 % inférieure à son niveau record de 1999. La production nord-américaine, c'est-à-dire aux États-Unis et au Canada, de papiers et de cartons, a chuté de 1,2 % en 2003 par rapport à 2002 et de 7,4 % par rapport à 1999.

Le redressement et l'amélioration des marchés mondiaux des pâtes, papiers et cartons devraient se poursuivre au cours du second semestre de 2004 et en 2005.

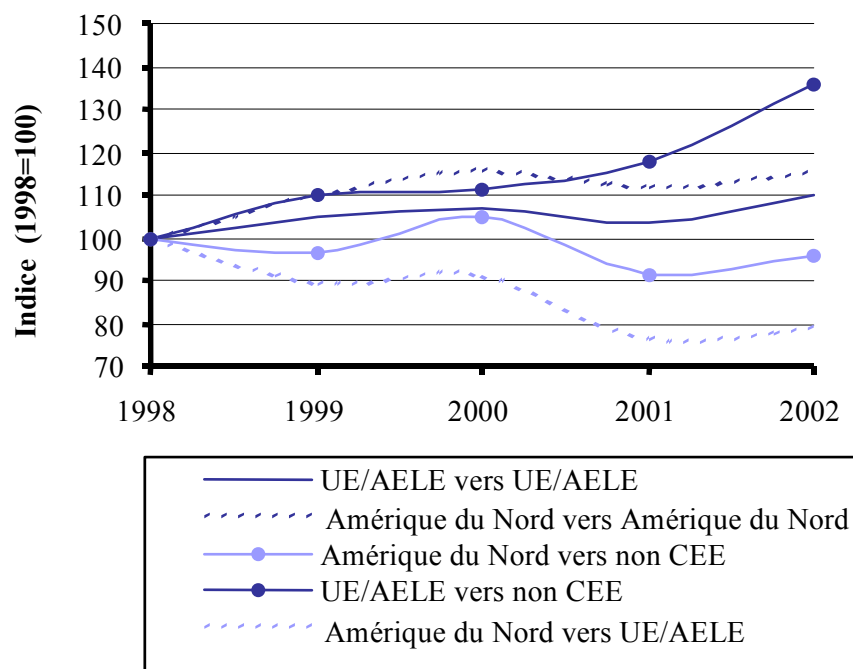
8.2 UE/AELE

Dans l'UE/AELE, les exportations nettes de papiers et de cartons ont fait en 2003 un bond de 16 % qui a aidé à stimuler la production. Malgré une forte hausse de l'euro en 2003, les exportations de papiers et de cartons en provenance de l'UE/AELE vers des pays n'appartenant pas à la CEE ont également progressé.

Les perspectives de l'industrie du papier dans l'UE/AELE ont été caractérisées par une hausse de la production et de la demande en 2003, mais pas aux mêmes taux. Les livraisons de papiers à des pays non membres de l'UE/AELE ont sensiblement augmenté, mais également les importations (graphique 8.2.1). Ce sont les exportations de l'UE/AELE vers des pays n'appartenant pas à la CEE dont les indices ont le plus augmenté.

GRAPHIQUE 8.2.1

**Flux commerciaux de papiers et de cartons
dans la région de la CEE, 1998-2002**



Note: Pour un tableau complet des flux commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU, COMTRADE/EFI, 2004.

La production de papier dans l'UE/AELE, en augmentation de 2,2 % par rapport à 2002, est restée élevée tout au long de 2003 (tableau 8.2.1). De même, les pays de la CEPI ont accru leur production de 2,1 %. En 2003, la production a atteint 90,6 millions de t.m. dans l'UE/AELE et un peu plus de 95 millions de t.m. dans les pays de la CEPI, soit un niveau record pour la sous-région de l'UE/AELE, les pays de la CEPI, et donc l'Europe tout entière. Sur le long terme, la production de papiers et de cartons en Europe a progressé en moyenne de 3,5 % par an depuis 1991.

TABLEAU 8.2.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons dans l'UE/AELE, 2002-2003
(en milliers de tonnes métriques)

	2002	2003	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	88 627	90 558	2,2
Importations	44 085	44 721	1,4
Exportations	54 394	56 678	4,2
Solde	10 309	11 957	16,0
Consommation apparente	78 318	78 601	0,4
Pâtes de bois			
Production	37 214	38 250	2,8
Importations	16 816	16 872	0,3
Exportations	10 452	11 041	5,6
Solde	-6 364	-5 831	...
Consommation apparente	43 578	44 081	1,2

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

La production de papiers à usage graphique a crû de 3,6 % dans l'UE/AELE (et de 3,2 % dans les pays de la CEPI). Pour un peu plus d'un tiers, cette hausse concerne la production de papier journal. La production de papiers graphiques non couchés n'a pratiquement pas bougé alors que celle des qualités couchées montait en flèche. Les pâtes mécaniques ont fait mieux que les pâtes sans bois.

La production de papiers d'emballage a progressé de 0,6 % dans l'UE/AELE (et de 0,8 % dans les pays de la CEPI). La production de matériaux de caisserie a également augmenté ainsi que celle de cartons plats, mais celle d'emballages et d'autres papiers de conditionnement a régressé.

Comme les années précédentes, l'augmentation de la production de pâtes a suivi celle des papiers et cartons. Dans l'UE/AELE, la production totale de pâtes, marchandes et autres, a atteint 38,3 millions de t.m. en 2003, soit une progression de 2,8 % par rapport à 2002.

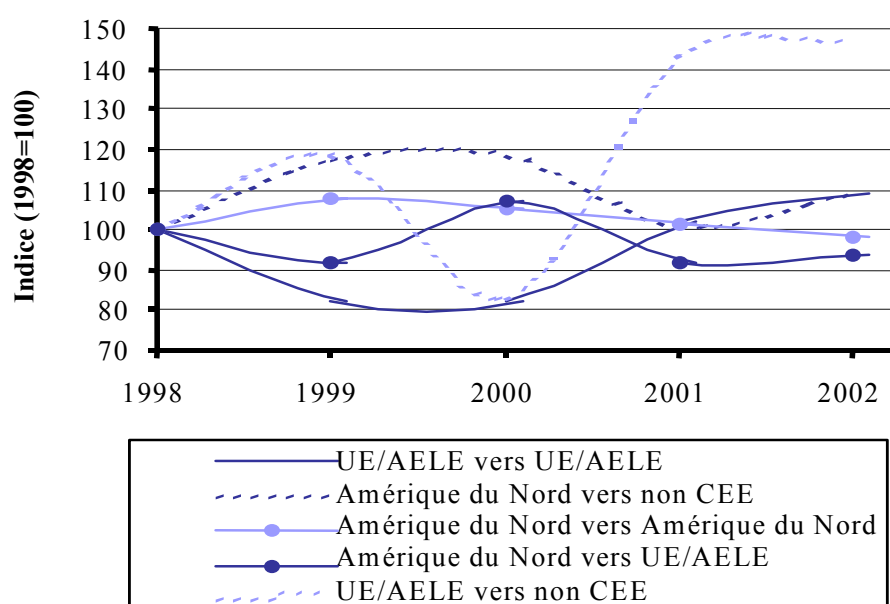
La consommation globale de papiers et de cartons a progressé de 0,4 % dans l'UE/AELE (et de 0,6 % dans les pays de la CEPI), atteignant 78,6 millions de t.m. dans l'UE/AELE et 86 millions de t.m. dans les pays de la CEPI. En même temps, la croissance du PIB dans la zone euro s'est contractée au cours du premier semestre de 2003, et est restée médiocre, d'à peine 0,5 %, sur l'année.

Dans l'UE/AELE, la production de papiers et de cartons a beaucoup plus augmenté que la consommation à cause d'une hausse des exportations. Les exportations nettes de papiers et de

cartons en provenance de l'UE/AELE ont progressé de 16 % et celles des pays de la CEPI à destination de marchés extérieurs de 14,4 % (atteignant 13,2 millions de t.m.). Les livraisons des pays de la CEPI sur les marchés asiatiques ont représenté 38 % des exportations (4,9 millions de t.m.) et ont augmenté de 48 % depuis 2001. Les exportations vers des pays européens non membres de la CEPI ont crû de 23% et celles à destination de l'Amérique du Nord de 12,6 %. L'augmentation de la production de pâtes de bois en 2003 dans l'UE/AELE est liée pour plus de la moitié au développement des exportations. Les exportations de pâtes de l'UE/AELE vers des pays non membres de la CEE ont enregistré ces dernières années les hausses les plus fortes des indices régionaux des flux commerciaux de pâtes de bois (graphique 8.2.2).

GRAPHIQUE 8.2.2

**Flux commerciaux de pâtes de bois
dans la région de la CEE, 1998-2002**



Note: Pour un tableau complet des flux commerciaux, se reporter à l'annexe électronique.

Source: ONU COMTRADE/EFI, 2004.

La consommation de papiers de récupération a continué de croître dans les pays de la CEPI sous l'influence combinée des politiques prorecyclage des pouvoirs publics, des progrès technologiques et de conditions favorables sur les marchés. Le taux d'utilisation de ces papiers a crû de 1,6 % et le taux apparent de collecte de 2,5 %.

8.3 Autres pays d'Europe

En Europe centrale et orientale, la consommation de papiers et de cartons a été dopée par une croissance économique forte. Avec un PIB en hausse de 3,8 % en 2003 dans les pays d'Europe centrale et orientale, cette région a enregistré une augmentation de 5,1 % de la

consommation de papiers et de cartons (tableau 8.3.1). Toutefois, elle a également enregistré une baisse de 14,1 % des importations et un déclin des exportations nettes.

Depuis le mois de mai 2004, la majorité des pays d'Europe centrale et orientale sont membres de l'UE. Plusieurs années de préparation en vue de l'adhésion à l'UE ont eu un impact considérable sur les économies et les marchés de produits et de matières premières de ces pays. Les changements sont intervenus pour la plupart pendant ces années de préparation, si bien que l'adhésion à l'UE, en 2004, a marqué l'aboutissement, dans la plus grande partie de la région, d'une évolution progressive, caractérisée en particulier par la rapidité accrue des transports de marchandises, et l'abaissement des barrières commerciales entre les pays d'Europe centrale et orientale et les autres pays de l'UE.

TABLEAU 8.3.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons dans les autres pays d'Europe, 2002-2003
(en milliers de tonnes métriques)

	2002	2003	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	8 436	8 367	-0,8
Importations	5 608	6 398	14,1
Exportations	3 687	3 877	5,2
Solde	-1 922	-2 521	...
Consommation apparente	10 357	10 888	5,1
Pâtes de bois			
Production	3 263	3 246	-0,5
Importations	1 520	1 652	8,7
Exportations	651	681	4,6
Solde	-869	-971	...
Consommation apparente	4 132	4 217	2,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Dans les autres pays d'Europe, des entreprises mondiales contrôlent la plus grande partie de l'industrie des pâtes et des papiers, et la production est axée sur les exportations. Les marchés de ces pays offrent d'énormes possibilités en matière de croissance économique et d'augmentation de la consommation, qui est alimentée par les importations, en forte hausse. Les pays d'Europe centrale et orientale enregistrent encore quelques déficits de production pour ce qui concerne les qualités de papier plus sophistiquées. La région est importatrice nette de pâtes et de papiers, et les importations nettes des pays d'Europe centrale et orientale ont progressé d'un demi million de t.m. en 2003, apportant un démenti à l'image populaire selon laquelle cette région inonderait les marchés occidentaux de produits bon marché.

La plupart des pays producteurs d'Europe centrale et orientale satisfont déjà aux normes mondiales de protection de l'environnement, y compris, pour beaucoup d'entre eux, dans le domaine de la certification des forêts. Les abattages illicites dans ces pays suscitent quelques inquiétudes, mais l'étendue et les causes du phénomène sont mal connues ou mal comprises. Cette question sera examinée en septembre 2004 par un atelier CEE-ONU/FAO, et en octobre 2004 à la session conjointe du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO.

L'une des questions fondamentales qui se posent dans cette région est celle de la bioénergie, vue à la fois comme une menace et comme une opportunité. Les gouvernements préparent des stratégies pour la production de bioénergie. Les sources d'approvisionnement de l'industrie du bois peuvent pratiquement partout être influencées par la demande de biocombustibles. Cela étant, les difficultés rencontrées jusqu'ici en Pologne et en Hongrie ne peuvent être considérées comme dues uniquement à la promotion de la bioénergie. Les perspectives quant à l'avenir de la bioénergie sont encore incertaines, mais l'offre future de bois et de ce fait l'industrie du bois tout entière pourraient en être affectées.

Les pays d'Europe centrale et orientale jouissent maintenant d'un environnement économique analogue à celui des autres pays de l'UE. Des problèmes y surgissent parfois, liés au manque d'expérience ou au laps de temps plus bref pendant lequel la société a fait l'apprentissage d'une situation économique nouvelle, mais les marchés et la production de papiers et de cartons n'y ont rien à envier à ceux du reste du monde, même si cette région est encore en partie considérée comme offrant des produits à prix réduits sur des marchés à prix réduits. L'économie de ces pays devrait poursuivre son essor, avec une expansion du marché des pâtes et des papiers.

8.4 CEI

En 2003 et pendant la première moitié de 2004, la Russie et les autres pays de la CEI ont continué de bénéficier d'une reprise économique. Avec un PIB réel global en hausse de 7,6 % en 2003 pour la CEI et de 7,3 % pour la Fédération de Russie, il n'est pas surprenant que la production et la consommation apparente de papiers et de cartons aient augmenté dans cette région.

Ainsi, dans la Fédération de Russie, la consommation de papiers et de cartons fait un bond de 12,1 % en 2003, tandis que la production annuelle accusait une hausse de 6,2 % ou, d'après les données communiquées par Goscomstat de la Fédération de Russie et PPB-express, de 4,3 % (tableau 8.4.1). Les importations de papiers et de cartons ont augmenté de 21,6 % en volume en 2003, mais aussi en valeur.

En 2003, la production totale de pâtes de bois (pâtes à papier ou à carton et pâtes marchandes) a progressé d'environ 2,4 %. À la suite d'une réévaluation importante de la monnaie russe intervenue en 1998, la production de pâtes, papiers et cartons n'a cessé d'augmenter, sans atteindre toutefois les records des années 1988-89 qui ont précédé la transition.

Les exportations russes de produits de pâtes et de papiers n'ont que légèrement augmenté en 2003, de 0,2 % ou plus pour les papiers et les cartons et de 1,1 % ou plus pour les pâtes marchandes (graphiques 8.4.1 et 8.4.2).

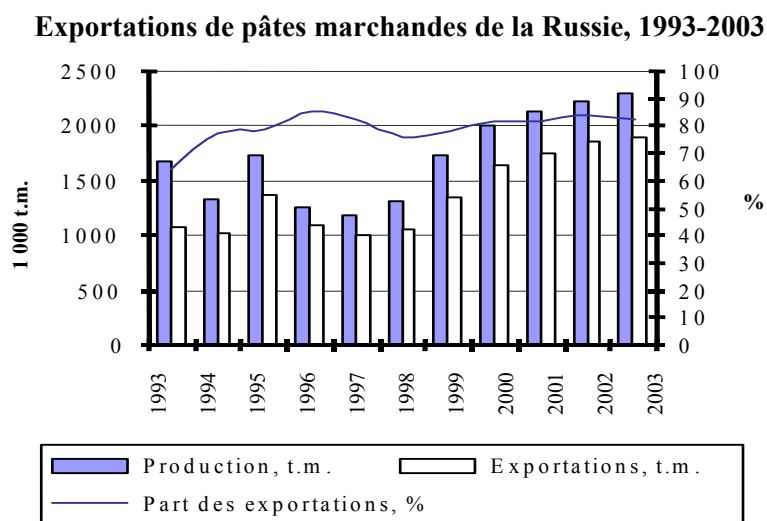
TABLEAU 8.4.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons dans la Fédération de Russie, 2002-2003
(en milliers de tonnes métriques)

	2002	2003	Variation %
Papiers et cartons			
Production	5 978	6 349	6,2
Importations	638	776	21,6
Exportations	2 458	2 464	0,2
Solde	1 820	1 688	-7,3
Consommation apparente	4 158	4 661	12,1
Pâtes de bois			
Production	6 512	6 671	2,4
Importations	47	48	2,1
Exportations	1 885	1 905	1,1
Solde	1 838	1 857	1,0
Consommation apparente	4 674	4 814	3,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

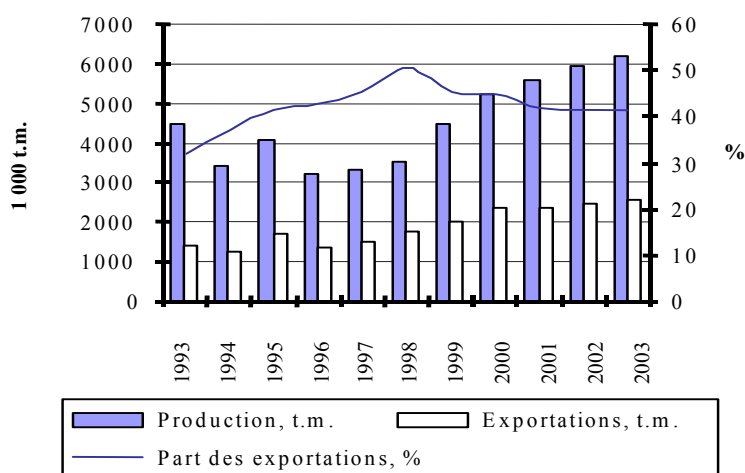
GRAPHIQUE 8.4.1



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB Exports et interprétation des données de l'auteur, 2004.

GRAPHIQUE 8.4.2

Exportations de papiers et de cartons de la Russie, 1993-2003



Sources: Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB Exports et interprétation des données de l'auteur, 2004.

En pourcentage de la production, les exportations russes n'ont pratiquement pas bougé depuis 1996, représentant environ 80 % de la production de pâtes marchandes et environ 40 % de la production de papiers et de cartons (graphiques 8.4.1 et 8.4.2). Ces produits russes sont destinés pour l'essentiel à la Chine (pâtes marchandes, doublures kraft), à l'Irlande (pâtes marchandes, doublures kraft), à l'Inde (papier journal) et à la Turquie (papier journal).

Bien qu'en tonnage les exportations russes de papiers et de cartons dépassent de loin les importations (2,46 millions de t.m. contre 0,78 million de t.m. en 2003), la balance commerciale en valeur a continué de se détériorer. Le solde commercial russe pour les papiers et cartons accuse depuis 2001 un déficit qui a atteint 498 millions de dollars en 2003 (tableau 8.4.2 et graphique 8.4.3).

TABLEAU 8.4.2

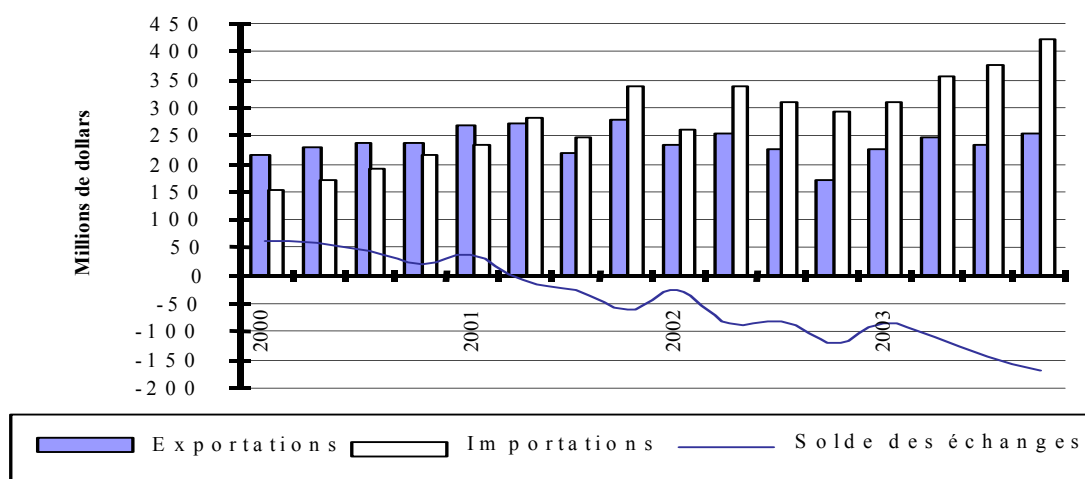
Valeur des échanges russes de papiers et cartons, 2000-2003
(en millions de dollars)

	<i>Exportations</i>	<i>Importations</i>	<i>Solde des échanges</i>
2000	920	731	+189
2001	927	1 012	-85
2002	887	1 200	-313
2003	967	1 465	-498

Sources: Commission des douanes, PPB Magazine, PPB Exports, PPB Imports et interprétation des données de l'auteur.

GRAPHIQUE 8.4.3

**Exportations et importations de pâtes et de papiers
de la Russie, 2000-2003**



Sources: Commission des douanes, PPB Magazine, PPB Exports, PPB Imports et interprétation des données de l'auteur, 2004.

Si les importations de papiers et de cartons ont dépassé les exportations en valeur, c'est essentiellement parce que la Russie importe des produits relativement coûteux, par exemple des matériaux de caisserie et d'emballage haut de gamme, des papiers couchés au kaolin et des papiers mousseline, alors qu'elle exporte des produits meilleur marché, notamment du papier journal et des doublures kraft. Il faut aussi noter que le taux de change du rouble a augmenté ces dernières années, permettant un accroissement des importations de produits plus coûteux.

On notera aussi que les tendances de l'économie et du commerce russes, conjuguées aux initiatives de restructuration politique et industrielle, laissent augurer une expansion du secteur de la pâte et du papier, avec un accroissement de la production et de l'utilisation intégrée des ressources forestières.

8.5 Amérique du Nord

Aux États-Unis, la production de papiers et de cartons, de 1,3 % plus faible en 2003 qu'en 2002, a recommencé à augmenter avec la forte reprise de l'économie au cours du second semestre de 2003 et a continué pendant le premier semestre de 2004. Un net raffermissement de la production industrielle au cours du second semestre de 2003 et en 2004 a stimulé la demande de papiers et de cartons (pour l'emballage et la publicité). Le redressement de la production de papiers et de cartons (ainsi que de l'ensemble de la production industrielle) a été soutenu par la baisse du taux de change du dollar.

L'augmentation du nombre des commandes et des quantités produites a compensé la baisse, au premier trimestre de 2004, des prix moyens des papiers et des cartons qui, après avoir atteint leur niveau le plus bas, ont commencé à remonter au deuxième trimestre pour ce qui concerne les principales qualités de pâtes, de papiers et de cartons. Les dépenses publicitaires et la demande d'emballages ont connu un rebond au cours du premier semestre de l'année. Les marchés à l'exportation ont également bénéficié de la faiblesse du dollar, qui a accru la compétitivité des prix à la production.

Compte tenu du décalage qui a toujours existé entre les variations du taux de change du dollar et la balance commerciale américaine, il n'est pas surprenant que le déficit commercial ait continué de se creuser, pour tomber à des niveaux records en 2004. De même, le tonnage des importations de papiers graphiques a augmenté de 7 % en 2003. Cela étant, le volume des importations de papiers et cartons d'emballage a reculé de 5,6 % en 2003, et les exportations totales de pâtes, de papiers et de cartons se sont accrues de 1,4 % en 2003, la progression des exportations s'étant maintenue en 2004.

La forte appréciation en 2003 du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis a eu pour effet de déprimer les exportations canadiennes de pâtes, de papiers et de cartons, qui ont accusé une baisse de 1 % en direction des États-Unis (Conseil canadien des produits des pâtes et papiers, 2004). Le taux d'exploitation des fabriques canadiennes est resté en 2003 à son niveau de 2002, soit 92 %.

Si l'on excepte les envois à destination de la Chine et des pays d'Asie autres que le Japon, les expéditions canadiennes de pâtes, papiers et cartons ont régressé en 2003 (aussi bien à l'intérieur du Canada que vers l'Europe, l'Amérique latine, le Japon et les États-Unis). Toutefois, les envois vers la Chine ont bondi de 39 %, atteignant 1,5 million de t.m. en 2003 (Conseil canadien des produits des pâtes et papiers, 2004), ce qui a permis aux exportations canadiennes d'enregistrer au total un léger gain (0,4 % en 2003). Si l'on faisait abstraction des expéditions vers la Chine, le total des exportations canadiennes de papiers et cartons aurait reculé d'environ 1 %.

Dans l'ensemble, la production nord-américaine de papiers et de cartons a régressé de 1,2 % en 2003 (reflétant un tassement de la production américaine et une légère augmentation de la production canadienne (tableau 8.5.1)). La consommation apparente a fléchi de 0,7 % mais, comme on l'a vu plus haut, la demande et les prix se sont améliorés en 2004. Globalement, la production de pâtes de bois en Amérique du Nord a progressé de 0,1 % en 2003, avec une légère diminution aux États-Unis et une augmentation au Canada.

8.6 Des barrières commerciales subsistent

Au sujet des marchés internationaux des pâtes, papiers et cartons, l'une des principales préoccupations des milieux économiques et politiques est la persistance d'obstacles au commerce, qu'il s'agisse d'obstacles techniques, par exemple de mesures antidumping ou de droits de rétorsion, ou de conditions inégales liées à des réglementations différentes de la fiscalité, de l'environnement et du travail ou à l'absence de telles réglementations. D'après l'accord sectoriel conclu à l'issue des négociations du Cycle d'Uruguay de 1994, les droits de douane frappant les produits en papier et en carton devaient disparaître en 2004 et ils sont

actuellement à zéro, du moins pour ce qui concerne les échanges entre les principaux pays industriels, mais des obstacles techniques subsistent et ont même pris de l'importance au cours de l'année écoulée, dans certains cas à la suite de différends commerciaux dont l'enjeu déborde de beaucoup le secteur des produits forestiers.

TABLEAU 8.5.1

Bilan des pâtes, papiers et cartons en Amérique du Nord, 2002-2003
(en milliers de tonnes métriques)

	2002	2003	Variation en %
Papiers et cartons			
Production	102 105	100 900	-1,2
Importations	18 768	19 513	4,0
Exportations	23 480	23 743	1,1
Solde	4 712	4 231	-10,2
Consommation apparente	97 393	96 669	-0,7
Pâtes de bois			
Production	79 332	79 386	0,1
Importations	6 841	6 526	-4,6
Exportations	17 779	16 806	-5,5
Solde	10 938	10 280	-6,0
Consommation apparente	68 393	69 106	1,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, 2004.

Les tarifs de rétorsion récemment imposés par l'Union européenne sur plus de 1 600 produits provenant des États-Unis, dont plus de 165 produits en bois et en carton, en réponse aux dispositions de la US Foreign Sales Corporation and Extraterritorial Income (FSC-ETI) garantissant des exemptions partielles d'impôts sur les revenus des ventes à l'étranger ou les revenus extraterritoriaux, en sont l'un des meilleurs exemples. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ayant estimé que ces dispositions constituaient des aides illégales à l'exportation, l'UE a imposé à titre de rétorsion des droits sur différents produits des États-Unis, dont de nombreux produits en bois et en papier, et prévu une majoration de ces droits au cas où les dispositions de la FSC-ETI ne seraient pas annulées.

Soucieux d'échapper aux sanctions de l'UE, le Président George W. Bush (communiqué de presse de la Maison Blanche, 1^{er} mars 2004) et la principale association américaine pour le commerce des pâtes et papiers (AF&PA) se sont déclarés favorables à la suppression du régime FSC-ETI. En juin 2004, la Chambre des représentants et le Sénat ont adopté des textes dans ce sens, de sorte que le régime FSC-ETI devrait bientôt être supprimé et les sanctions de l'UE levées. Toutefois, les tarifs de rétorsion frappant les exportations américaines étaient encore en vigueur au milieu de 2004.

Entre-temps, d'autres sanctions tarifaires ont été appliquées ailleurs à des produits en papier. En 2004 par exemple, le Gouvernement chinois a prolongé de cinq ans les droits antidumping frappant les importations de papier journal en provenance des États-Unis, du Canada et d'autres pays.

Le fait que les pays appliquent ou non des lois écologiques, des normes pour la protection et la sécurité des travailleurs, des prestations sanitaires et des garanties de salaire minimum crée également des inégalités et des obstacles non tarifaires au commerce. À côté des subventions ou des prêts destinés à favoriser le développement industriel et du blocage artificiel des taux de change à de faibles niveaux dans certains pays, il existe toujours des barrières commerciales ou des avantages commerciaux artificiels, tout comme des mesures antidumping et des tarifs de rétorsion.

Ainsi, alors que les droits sur les papiers devaient disparaître conformément à l'accord conclu avec le GATT, les sanctions tarifaires et autres obstacles qui persistent affectent les marchés et les échanges dans le secteur de la pâte, du papier et du carton. La persistance de ces obstacles est particulièrement préoccupante pour cette industrie, qui est active à l'échelle de la planète tout entière et dont certains marchés sont structurés par produits.

8.7 Références

American Forest & Paper Association (AF&PA). Paper, Paperboard & Wood Pulp, *Monthly Statistical Summary*. Vol. 82, n° 5, mai 2004.

Confédération des industries papetières européennes (CEPI) (www.cepi.org).

Pulp & Paper Week. Paperloop, Inc. Vol. 26. n° 23 (et autres livraisons).

Chapitre 9

LES POLITIQUES DES GOUVERNEMENTS EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS STIMULENT LA DEMANDE: MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS CERTIFIÉS, 2003-2004⁶⁰

Faits saillants

- À l'échelon mondial, la superficie des forêts certifiées a continué d'augmenter au cours de l'année passée, atteignant 176 millions d'hectares vers le milieu de 2004, soit une progression de 17 %.
- La moitié des forêts certifiées du monde se trouvent en Amérique du Nord, et 40 % en Europe occidentale. Le Canada, les États-Unis et la Finlande possèdent les plus vastes superficies de forêts certifiées.
- La croissance de la superficie de forêts certifiées par les principaux programmes a ralenti en 2003, à l'exception toutefois des surfaces certifiées par le Système de l'Association canadienne de normalisation qui ont doublé.
- Les marchés publics continuent de favoriser la certification et constituent une part importante de la demande de produits forestiers certifiés (PFC).
- La demande des consommateurs finals privés demeure insignifiante, ce qui représente un obstacle majeur à la croissance du marché des PFC. Néanmoins, la disposition générale des consommateurs à l'égard des questions de déboisement et de dégradation des forêts continue de pousser le secteur à agir.
- La question des abattages illicites a dominé le débat politique relatif aux produits forestiers en 2003 et 2004; cependant, les systèmes de certification volontaire ne peuvent pas garantir une provenance légale de ces produits.
- Le nombre de certificats de traçabilité a progressé de quelque 50 %, pour atteindre 4 500 certificats au niveau mondial. Le nombre de certificats délivrés par le Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts a doublé et représente maintenant 30 % du total.
- L'Allemagne et la France occupent le premier rang pour le nombre de certificats de traçabilité dans la région de la CEE, tandis que le Japon et le Brésil totalisent le plus de certificats hors de la région de la CEE.
- Des politiques ont été élaborées, grâce auxquelles la certification des forêts pourrait constituer un mécanisme de vérification pour les petits projets de boisement et de

⁶⁰ Par MM. Florian Kraxner et Ewald Rametsteiner.

reboisement dans le cadre du mécanisme pour un développement propre pendant la première période d'engagement prévue par le Protocole de Kyoto.

- La reconnaissance mutuelle entre le Forest Stewardship Council (FSC) et le PEFC n'est pas prévue; cependant, les autres principaux programmes de certification ont passé des accords de reconnaissance mutuelle avec le PEFC.
-

Introduction du secrétariat

Les marchés des produits forestiers certifiés (PFC) et la certification de la gestion durable des forêts continuent de retenir beaucoup l'attention au niveau international, en partie du fait de l'intérêt que portent les pouvoirs publics aux questions d'application des réglementations forestières et de gouvernance. Pour ceux qui font commerce de produits forestiers, la certification est un moyen de garantir l'origine de leurs produits et la pérennité de leurs approvisionnements.

Le Comité du bois de la CEE est chargé de suivre l'évolution des marchés des produits certifiés, tandis que la Commission européenne des forêts de la FAO suit celle de la certification de la gestion durable des forêts. Le présent chapitre porte essentiellement sur les marchés. Le Comité examine la question des produits forestiers certifiés lors de son débat annuel sur le marché. Il a appelé à utiliser la certification comme outil de communication pour transmettre le message sur la gestion durable des forêts de la région, du producteur jusqu'au consommateur.

Les informations présentées dans ce chapitre, contrairement à celles données dans les chapitres précédents, ne proviennent pas de la base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO, qui est établie à partir des statistiques fournies par les pays. Il n'existe pas de statistiques officielles concernant les produits certifiés, ceux-ci n'étant pas pris en compte dans les codes de classification douanière. Partant, l'analyse présentée ici repose sur des entretiens menés auprès de gros producteurs, de détaillants de produits forestiers certifiés, d'antennes du Global Forest and Trade Networks, de cabinets d'audit et de systèmes de certification, ainsi que sur certaines informations émanant des correspondants nationaux officiels du Comité et de la Commission sur les produits certifiés et sur la certification de la gestion durable des forêts. Le secrétariat remercie tous ceux qui ont répondu aux enquêtes des auteurs. Sauf indication contraire, toutes les estimations ainsi que tous les avis donnés dans le présent chapitre découlent d'interprétations des auteurs et de l'analyse des résultats de leurs enquêtes.

Nous nous félicitons vivement des liens de coopération que nous entretenons avec M. Florian Kraxner, qui, pour la première fois, a dirigé l'élaboration de ce chapitre, et M. Ewald Rametsteiner, tous deux experts en marchés des produits forestiers certifiés à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées, à Vienne (Autriche). Leur analyse des marchés des PFC, actualisée et riche en informations, fournit des indications précieuses sur ce segment de marché.

Le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO ont suivi les questions de certification dans une série d'études de la CEE-ONU/FAO intitulée *Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt*⁶¹.

9.1 Introduction

Les marchés des produits forestiers certifiés (PFC) sont analysés depuis 1998 dans l'un des chapitres de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. La synthèse présentée ici est

⁶¹ www.unece.org/trade/timber/mis/cfp.htm.

axée sur les marchés, le commerce et les aspects politiques des PFC. Les PFC sont munis d'un label prouvant, d'une manière vérifiable par des organes indépendants, qu'ils proviennent de forêts exploitées conformément aux normes de gestion durable. Les consommateurs peuvent trouver ces étiquettes sur le mobilier et sur les produits du bois, tandis que les fabricants peuvent vérifier la provenance des produits certifiés au moyen d'un système de traçabilité. Il n'est question ici ni des forêts ou produits forestiers dont la certification n'a pas été confiée à un organisme indépendant, ni des systèmes de certification tels qu'ISO 14001, qui n'aboutissent généralement pas à des produits forestiers certifiés.

9.2 Offres de PFC

En mai 2004, la superficie totale des forêts certifiées dans le monde était de 176 millions d'hectares, soit environ 4,5 % du couvert forestier mondial (3 869 millions d'hectares) alors qu'au milieu de 2003 elle était de 150 millions d'hectares. Depuis 2000, on assiste à un accroissement exponentiel de la superficie forestière certifiée, essentiellement selon les systèmes suivants:

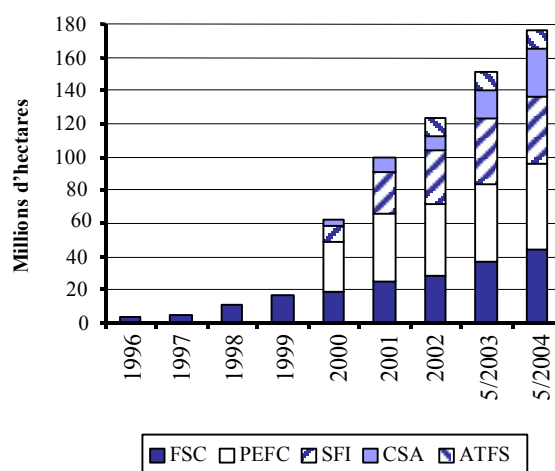
- American Tree Farm System (ATFS) aux États-Unis;
- Système de l'Association canadienne de normalisation (CSA);
- Forest Stewardship Council (FSC);
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), auparavant appelé Système paneuropéen de certification des forêts;
- Sustainable Forestry Initiative (SFI) en Amérique du Nord.

Par ailleurs, le système hollandais Keurhout a fait accepter 1,2 million d'hectares supplémentaires de forêts certifiées de façon indépendante au Gabon.

La superficie des terres forestières certifiées a encore augmenté au cours de l'année écoulée (graphique 9.2.1). Toutefois, à l'exception du système CSA au Canada, les taux d'accroissement des superficies certifiées par les principaux systèmes ont diminué. En termes de parts de marché, c'est encore le PEFC qui domine avec environ 29 % de la superficie totale des terres forestières certifiées, suivi du FSC (25 %) et de la SFI (23 %). Plus de 90 % de la superficie totale certifiée se trouve dans l'hémisphère nord, avec environ 47 % en Amérique du Nord et 45 % en Europe. L'Océanie contient environ 6 % de la superficie de forêts certifiées, cependant que l'Amérique latine et l'Asie n'en contiennent respectivement que 3 et 2 % (graphique 9.2.2).

GRAPHIQUE 9.2.1

Superficie des terres forestières certifiées, 1996-2004

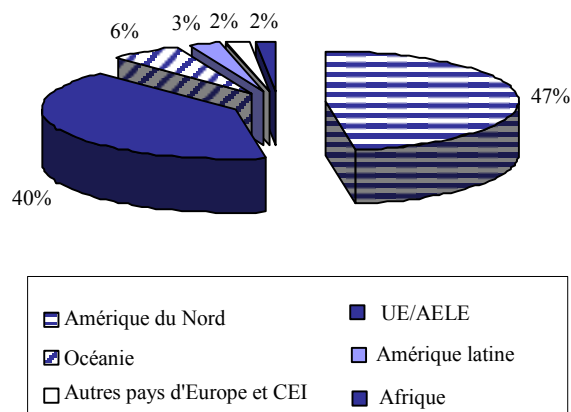


Note: FSC = Forest Stewardship Council, PEFC = Programme de reconnaissance des certifications forestières, SFI = Sustainable Forestry Initiative, CSA = Système de l'Association canadienne de normalisation, ATFS = American Tree Farm System.

Sources: Les différents systèmes de certification et les correspondants nationaux, 2004.

GRAPHIQUE 9.2.2

Répartition géographique des terres forestières certifiées, 2004



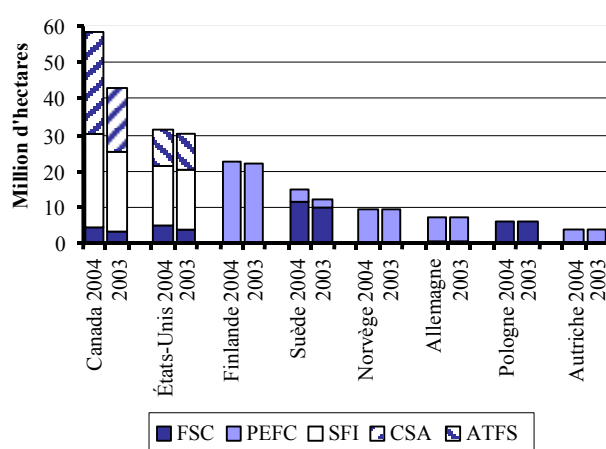
Note: Le graphique contient des répétitions liées à une double certification. La part de l'Asie est de 0,3 %.

Sources: Les différents systèmes de certification et Forest Certification Watch, 2004.

L'écart entre les pays développés et les pays en développement continue de se creuser. En Europe, 45 % du couvert forestier existant⁶² sont déjà certifiés, contre quelque 18 % en Amérique du Nord et moins de 0,5 % en Russie. Le classement des huit premiers pays n'a pas changé depuis l'année précédente (graphique 9.2.3). En 2004, l'offre potentielle de bois ronds provenant des forêts certifiées dans le monde était estimée⁶³ à un peu plus de 305 millions de m³. Ce chiffre représente 19 % de la production mondiale de bois ronds industriels ou environ 28 % de la production de bois ronds industriels d'Europe et d'Amérique du Nord, où se trouve la plus grande partie des forêts certifiées. Le taux de certification a baissé au cours de l'année écoulée, la superficie totale des terres forestières certifiées n'ayant augmenté que de 1,7 %.

GRAPHIQUE 9.2.3

**Superficie des terres forestières certifiées
des huit principaux pays, 2003-2004**



Note: Le graphique contient des répétitions liées à une double certification. Les superficies pour 2004 étaient celles enregistrées au mois de mai.

Sources: Les différents systèmes de certification, les correspondants nationaux et Forest Certification Watch, 2004.

Dans des pays comme la Finlande et l'Autriche, qui ont certifié la quasi-totalité de leurs forêts, la plupart des produits du bois sont commercialisés sans mention d'une quelconque certification, ce que l'on peut regretter puisqu'en l'absence de label ou de certificat de traçabilité le processus de certification perd beaucoup de son intérêt en termes de commercialisation et de

⁶² Le couvert forestier auquel il est fait référence est fondé sur les données de l'*Analyse des ressources forestières (zones tempérées et boréales) 2000*, dont sont exclues les autres terres boisées (le couvert forestier européen ne tient pas compte des pays de la CEI).

⁶³ Cette estimation repose sur les statistiques TBFRA de la CEE-ONU/FAO donnant, pour chaque pays, la moyenne annuelle des quantités enlevées par hectare de forêts disponibles pour la production de bois, multipliée par la superficie des terres forestières certifiées.

relations publiques. Cette situation tient peut-être essentiellement à l'absence de demande de la part des industries et des consommateurs situés en aval, mais est peut-être aussi liée à une question de temps et d'intérêt.

9.3 Demande de PFC

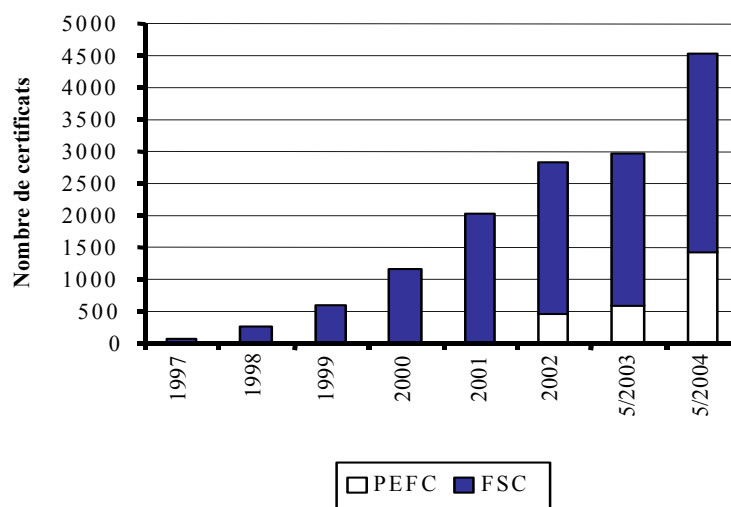
Une grande partie des bois issus de forêts certifiées est vendue sans qu'il soit fait état d'une certification. Seule une petite fraction, qui cependant augmente régulièrement, des bois provenant de forêts certifiées PEFC est effectivement vendue comme PFC tout au long de la chaîne de transformation. Peut-être cela est-il dû au peu d'intérêt manifesté par certains secteurs manufacturiers ou à la politique adoptée par quelques gros détaillants qui créent leur propre label parce qu'ils préfèrent garantir eux-mêmes l'origine et la pérennité de leur offre plutôt que de s'aligner sur un système quelconque. Les bois tropicaux certifiés ne sont actuellement disponibles qu'en relativement petites quantités et leur offre est toujours irrégulière. Cependant, des chaînes de magasins de bricolage de plusieurs pays d'Europe, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche (considérés comme les principaux marchés de PFC en Europe), se mettent à vendre de plus en plus de bois tropicaux certifiés FSC.

La part des PFC sur le marché reste difficile à évaluer car il n'existe pas de code des douanes pour les chiffres officiels du commerce. Les statistiques relatives aux certificats de traçabilité pourraient être un indicateur de la demande. Elles montrent qu'en mai 2004 un total de 4 528 certificats avaient été délivrés dans le monde, dont 70 % par le FSC et 30 % par le PEFC, soit une augmentation d'environ 50 % par rapport à l'année précédente. De nouveau, le PEFC a plus que doublé le nombre de ses certificats de traçabilité, essentiellement grâce à des progressions en France (344 certificats de plus), en Allemagne (153 certificats de plus), en République tchèque (84 de plus) et en Autriche (76 de plus) (graphique 9.3.1). Le FSC et le PEFC restent les seuls à offrir des certificats couvrant l'ensemble de la chaîne de contrôle. Des certificats de traçabilité FSC ont été délivrés dans 66 pays et des certificats PEFC dans 15 pays.

La répartition géographique de la demande (potentielle) de PFC sur les marchés interentreprises, établie d'après le nombre total de détenteurs de certificats de traçabilité, montre que c'est l'Allemagne qui se trouve en tête dans la région de la CEE (graphique 9.3.2). Bien que le nombre de certificats FSC en Allemagne n'ait pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente, les certifications PEFC ont considérablement augmenté et représentent maintenant les deux tiers des certificats délivrés en Allemagne. La France vient en deuxième position avec environ 90 % de certificats PEFC, avant les États-Unis qui ne détiennent que des certificats FSC (graphique 9.3.3). Le graphique montre également que les marchés nationaux tendent à converger vers l'un des principaux systèmes.

GRAPHIQUE 9.3.1

**Évolution de la chaîne de contrôle de la certification
dans le monde, 1997-2004**

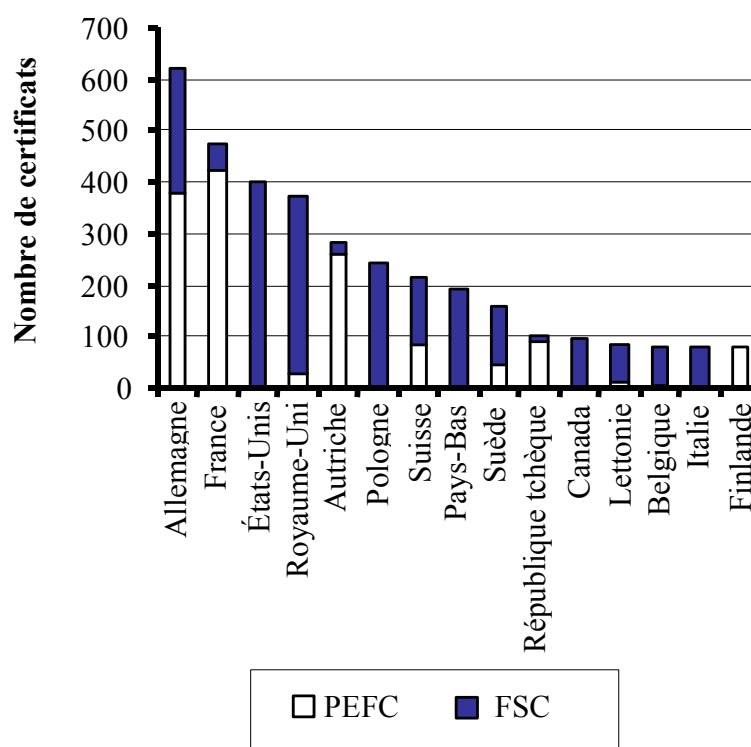


Note: Les chiffres indiqués correspondent uniquement au nombre de certificats et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés.

Sources: Forest Stewardship Council et Programme de reconnaissance des certifications forestières, 2004.

GRAPHIQUE 9.3.2

**Répartition des certificats de traçabilité
dans la région de la CEE, 2004**

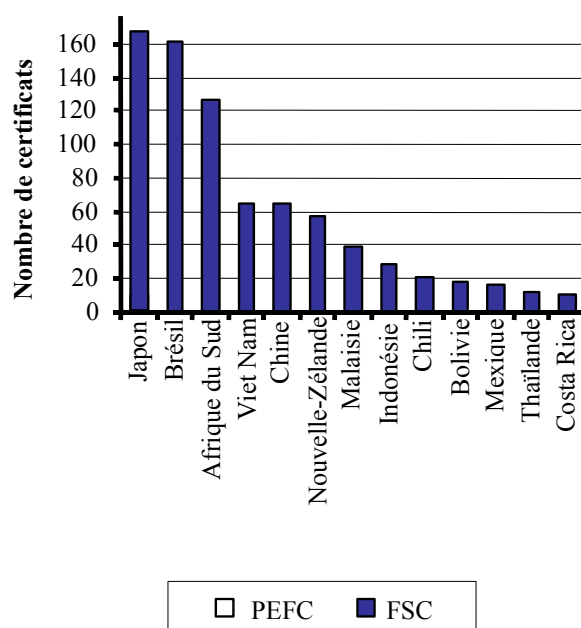


Note: Ce graphique ne tient pas compte des pays qui détiennent moins de 10 certificats. Les chiffres indiqués correspondent uniquement au nombre de certificats détenus en mai 2004 et ne tiennent pas compte de la taille des différentes sociétés.

Sources: Forest Stewardship Council, Programme de reconnaissance des certifications forestières, et données recueillies par les auteurs, 2004.

GRAPHIQUE 9.3.3

Répartition des certificats de traçabilité en dehors de la région de la CEE, 2004



Notes: Ce graphique ne tient pas compte des pays qui détiennent moins de 10 certificats de traçabilité. Les chiffres indiqués correspondent au nombre de certificats et ne tiennent pas compte de la taille des sociétés en mai 2004.

Sources: Forest Stewardship Council, Programme de reconnaissance des certifications forestières, et données recueillies par les auteurs, 2004.

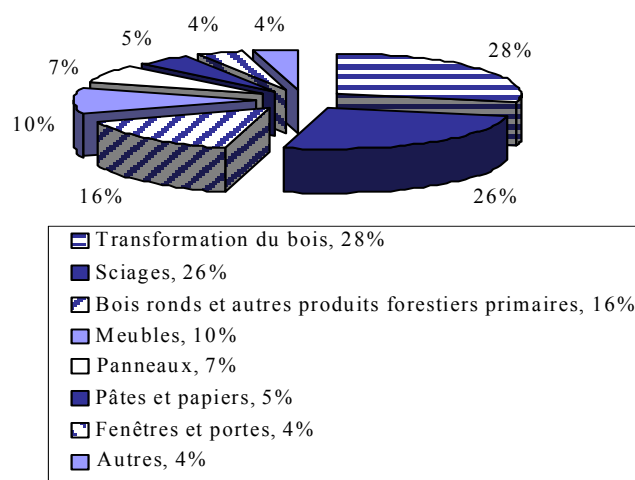
La répartition des certificats de traçabilité FSC, qui représentent 70 % du total des certificats dans le monde, montre que de nombreuses sociétés détiennent des certificats dans les industries et les secteurs commerciaux de la filière bois. Les sociétés qui détiennent des certificats FSC couvrent un assez grand nombre de secteurs; toutefois, la majorité d'entre elles travaille dans la transformation et la production de sciages (25 % environ pour chacun de ces secteurs) puis dans la production de bois ronds. Dans l'ameublement, les certificats représentent 10 % du total (graphique 9.3.4). Les sociétés qui détiennent des certificats PEFC (30 % du total) se trouvent essentiellement dans le commerce des bois ronds (50 %) et les sciages (32 %), ainsi que dans des secteurs situés plus en amont de la chaîne de valeur (graphique 9.3.5).

Si le FSC dispose d'un logo depuis une décennie maintenant, le système PEFC n'a commencé à délivrer des licences permettant d'utiliser son logo que récemment, en 2001. Au total, 11 300 sociétés à ce jour (dont 55 % se trouvent en Allemagne et 35 % en France) ont le droit d'utiliser le logo PEFC. En Amérique du Nord, les systèmes SFI et CSA ont mis au point des logos, des procédures pour la délivrance de licences et des systèmes d'étiquetage des produits.

La demande des consommateurs finals privés demeure insignifiante sur le marché des PFC. Néanmoins, le sentiment général des consommateurs à l'égard des questions de déboisement, de dégradation des forêts, de perte de diversité biologique et surtout de déforestation tropicale continue de pousser le secteur à agir. Grâce au développement des activités de relations publiques, la certification des forêts devient chaque jour davantage un instrument essentiel de communication sur la gestion durable des forêts d'un bout à l'autre des secteurs forestiers et commerciaux. Bon nombre de ceux qui jouent un rôle actif sur le marché voient dans le manque de sensibilisation et d'intérêt du consommateur final l'un des principaux obstacles au développement du marché.

GRAPHIQUE 9.3.4

Répartition de la chaîne de contrôle FSC dans le monde, par secteur industriel, 2004

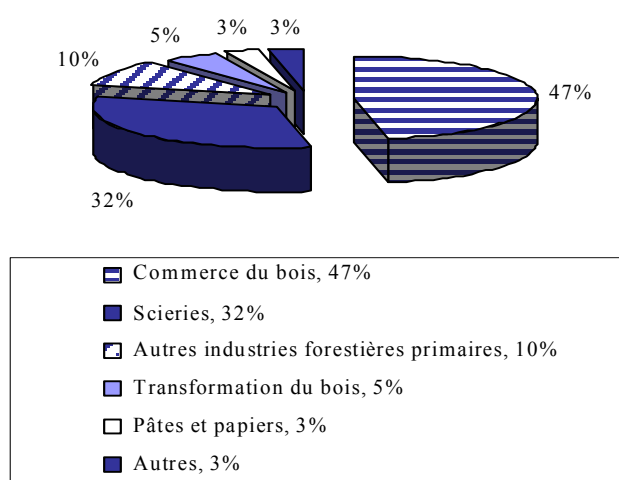


Note: Certains recouvrements entre les secteurs sont dus à l'existence de données différentes. Dans la catégorie «Autres» figurent les produits dérivés des scieries (2 %), la construction (1 %), les négociants et détaillants en produits du bois (1 %) et les articles de bricolage (0,2 %).

Source: Forest Stewardship Council, 2004.

GRAPHIQUE 9.3.5

**Répartition de la chaîne de contrôle PEFC,
par secteur industriel, 2004**



Note: Certains recouvrements entre les secteurs sont dus à l'existence de données différentes. Dans la catégorie «autres», figurent les négociants et détaillants en produits du bois (2 %), la construction (1 %) et les autres industries forestières primaires (0,2 %).

Source: Programme de reconnaissance des certifications forestières, 2004.

9.4 Questions de politique générale

9.4.1 Marchés publics

Les marchés publics restent un élément moteur de la certification et une composante importante de la demande de PFC. Sur les marchés européens, plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la France et l'Allemagne, ont annoncé des politiques de passation de marchés publics comportant des dispositions favorisant l'achat de PFC, notamment en provenance de pays tropicaux. Des mesures analogues existent déjà au niveau municipal dans plusieurs pays de la région de la CEE. La conformité de ces politiques avec les règles de l'OMC n'a pas encore été testée.

9.4.2 Le problème des abattages illicites

Le problème des abattages illicites a continué d'être au centre des discussions entre États sur les produits forestiers en 2003 et 2004. L'exploitation illégale et la certification, ainsi que des questions connexes comme la légalité du bois récolté et la gestion durable des forêts, étaient considérées au départ comme totalement imbriquées alors qu'il s'agit en réalité de problèmes bien distincts. La définition de la notion de légalité dans différents contextes a marqué des progrès, mais la légalité du bois reste difficile à définir et à vérifier. Les politiques actuelles font de la légalité du bois un problème différent de celui de la qualité et de la certification de la gestion des forêts. Il est vrai que le bois certifié pourrait être considéré comme «légal» puisque

tous les systèmes de certification exigent que soient respectées les législations nationales, mais le bois non certifié peut aussi bien être légal qu'illégal.

9.4.3 Vérification du piégeage du carbone

Un troisième problème, lié à la certification des forêts, est celui de la vérification du piégeage du carbone dans les forêts et les produits du bois. En 2003, les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont adopté des modalités et des procédures relatives aux activités de déboisement et de reboisement exécutées dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) au titre de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto. Dans le cadre de modalités et de procédures simplifiées, la certification des forêts pourrait faire office de mécanisme de vérification pour les petits projets de déboisement et de reboisement menés au titre du MDP.

9.4.4 Reconnaissance mutuelle

Le système PEFC a été remodelé pour avoir une portée mondiale, et rebaptisé Programme de reconnaissance des certifications forestières, d'après l'initiative lancée à cet effet. À l'heure actuelle, 27 systèmes nationaux ont été reconnus par le PEFC et 5 autres sont en cours d'évaluation (en Australie, au Chili, en Italie, en Nouvelle-Zélande et au Portugal).

Le FSC exécute lui aussi des programmes d'approbation des normes nationales et sous-nationales qui satisfont à ses critères, mais il n'a pas de politique de reconnaissance mutuelle. Dans le monde, le FSC et le PEFC reconnaissent ou approuvent maintenant plus de 50 systèmes nationaux, mais il n'est pas prévu qu'ils se reconnaissent mutuellement. Au niveau politique, on craint que cette absence de reconnaissance mutuelle ne soit source de confusion pour le consommateur et ne nuise à l'utilisation rationnelle du bois.

9.5 Références

AF&PA: <http://www.afandpa.org>.

AF&PA: SFI: <http://www.afandpa.org/Content/>

American Tree Farm System: <http://www.treefarmssystem.org>

Association canadienne de normalisation: <http://www.casgroup.org>

CE-FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux), note d'information n° 04 (avril 2004) http://www.europa.eu.int/comm/development/body/theme/forest/initiative/docs/4_FLEGT_WTO_fr.pdf

Forest Certification Watch, 2003; *Year in Review Report*: <http://www.certificationwatch.org>

Forest products Annual Market Review, 2004; Chapter 9. CFPs.

Forest Stewardship Council, FSC: <http://www.fscoax.org/coc/index.htm>

FSC, Germany: <http://www.fsc-info.org>.

[NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm](#)

PEFC Czech Republic: <http://www.pefc.cz/register/>

Programme de reconnaissance des certifications forestières, PEFC: <http://www.pefc.org>

Correspondants nationaux officiels du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO sur les PFC et la certification de l'aménagement durable des forêts.

Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt, CEE-ONU/FAO: «Forest Certification Update for the UNECE Region, Summer 2002»:
<http://www.unece.org/trade/timber/docs/dp/dp-25-cert.pdf>

Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt, CEE-ONU/FAO. «Forest Certification Update for the UNECE Region in 2003» (en préparation).

Chapitre 10

LA BRANCHE DE PRODUCTION EUROPÉENNE REVOIT SES ORIENTATIONS POUR DEMEURER COMPÉTITIVE: MARCHÉS DES PRODUITS LIGNEUX À VALEUR AJOUTÉE, 2003-2004⁶⁴

Faits saillants

- La tendance passagère à la baisse qui s'est manifestée dans le commerce mondial des produits ligneux à valeur ajoutée en 2001 a été inversée en 2002 et les échanges ont enregistré une forte progression de 10 %, les importations atteignant 36,5 milliards de dollars, tendance qui s'est poursuivie dans certains secteurs en 2003.
- Les industries européennes du travail du bois s'efforcent de promouvoir la demande de produits ligneux et de faire intégrer dans les politiques nationales et celles de l'UE des chaînes de la valeur ajoutée viables en vue de voir adopter des réglementations plus favorables.
- Les industries européennes du travail du bois regrettent que la politique actuelle de l'UE en matière d'énergie renouvelable ne reconnaisse pas comme il conviendrait l'intérêt qu'aurait ce secteur à utiliser de manière rationnelle la possibilité de valeur ajoutée que présente la matière première bois avant l'utilisation en tant que bioénergie, laquelle est en train de se développer.
- Les meubles demeurent le secteur le plus dynamique dans les échanges de produits ligneux à valeur ajoutée et se placent bien avant la menuiserie et la charpenterie, de même qu'avant le commerce des moulures profilées.
- Les fabrications et exportations chinoises massives ont évincé de nombreuses entreprises de fabrication de meubles aux États-Unis ou les ont obligées à commercialiser une production sous-traitée, phénomène qui finira par se produire également en Europe.
- Préoccupé par des pertes de recettes de 70 % et par la disparition de 34 000 emplois, le Département du commerce des États-Unis, à la demande des fabricants et des syndicats, a imposé des droits antidumping préliminaires sur le mobilier de chambre à coucher en provenance de Chine.
- À court terme, les meilleures possibilités de croissance des échanges de produits du bois de haute technologie sont les exportations de bois lamellés-collés, utilisés dans les éléments préfabriqués pour la construction de logements, à destination du Japon.

⁶⁴ Par MM. Jukka Tissari, Craig Adair et Al Schuler.

- La croissance du marché des produits du bois de haute technologie, qui est liée à la construction de logements en Amérique du Nord, se tasse car on s'approche de la limite du remplacement des produits conventionnels du bois.
 - Il faut trouver de nouvelles applications pour les produits de haute technologie si l'on veut que les taux de croissance exceptionnels se maintiennent.
 - Dans le secteur de la menuiserie et de la charpenterie, la certification de conformité européenne sera étendue à plusieurs nouveaux produits utilisés dans le bâtiment en 2005-2006. Cette certification est entrée en vigueur pour les contreplaqués en 2004, ce qui a constitué un obstacle temporaire au commerce des entreprises ne l'ayant pas obtenue.
-

Introduction du secrétariat

La demande de produits forestiers primaires, tels que les sciages et les panneaux, se retrouve dans la production et les échanges de produits à valeur ajoutée⁶⁵. La présente analyse des flux commerciaux des produits forestiers de deuxième transformation complète notre étude de marché. Le présent chapitre est divisé en deux parties: 1) articles d'ameublement et de menuiserie à valeur ajoutée, et 2) produits du bois de haute technologie. Le commerce international des produits forestiers à valeur ajoutée donne une idée de la capacité des pays à produire pour le marché d'exportation, nombre d'entre eux ayant aussi un marché intérieur important. Une partie de la production de produits primaires n'est pas prise en compte dans les statistiques lorsque le processus de transformation est intégré, allant, par exemple, de la transformation de grumes jusqu'à la fabrication d'éléments de meubles.

M. Jukka Tissari⁶⁶, Directeur de la Division des industries et des marchés forestiers, Indufor Oy, a analysé les marchés à valeur ajoutée pour la troisième année consécutive. Le secrétariat le remercie d'avoir continué à collaborer avec lui. M. Tissari a commencé par analyser les marchés de produits du bois à valeur ajoutée, pour conclure par un aperçu de ce que fait l'industrie européenne pour agir sur les orientations des pouvoirs publics et mettre en place des marchés à valeur ajoutée.

M. Craig Adair⁶⁷, Directeur, Market Research, APA-The Engineered Wood Association, et M. Al Schuler⁶⁸, chercheur en économie, USDA Forest Service, ont une fois de plus analysé le marché nord-américain des produits du bois de haute technologie. M. Schuler fait partie de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers de la CEE-ONU/FAO. Les produits du bois de haute technologie continuent d'évoluer tant dans leur conception que dans leurs applications, et leur emploi fait partie des solutions préconisées dans le cadre de la politique d'utilisation rationnelle du bois recommandée lors du Séminaire du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO organisé en Roumanie en 2003 sur le thème «Investir dans la recherche-développement pour fabriquer à des prix concurrentiels des produits novateurs, attrayants et satisfaisants pour le client».

⁶⁵ Tout au long du chapitre, les termes «à valeur ajoutée», «de deuxième transformation» et «transformés» sont employés comme synonymes.

⁶⁶ M. Jukka Tissari, Directeur, Division des industries et des marchés forestiers, Indufor Oy, Töölönkatu 11 A, FIN-00100 Helsinki, téléphone: +358 40 9001695, télécopie: +358 9 1352552, adresse électronique: jukka.tissari@indufor.fi.

⁶⁷ M. Craig Adair, Directeur, Market Research, APA-The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, USA 98411-0700, téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, adresse électronique: craig.adair@apawood.org.

⁶⁸ M. Al Schuler, chercheur en économie, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, USA 24740, téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, adresse électronique: aschuler@fs.fed.us.

Les données statistiques présentées ici ne proviennent toujours pas des réponses au Questionnaire commun sur le secteur forestier, comme dans les chapitres précédents reposant sur des statistiques. Bien que ce questionnaire contienne quelques questions sur le commerce de produits forestiers à valeur ajoutée importants, les réponses reçues ont été insuffisantes pour servir de base à l'analyse qui fait l'objet de ce chapitre. En lieu et place, l'auteur a utilisé dans la première partie des statistiques provenant de la base de données Comtrade⁶⁹ pour les principaux pays engagés dans le commerce international des produits du bois transformés. Les statistiques Comtrade les plus récentes dont on dispose sont celles de 2002. Les chiffres disponibles pour 2001 ont été mis à jour en même temps, si bien qu'ils diffèrent quelque peu des chiffres communiqués l'année dernière. Pour les produits du bois de haute technologie, les statistiques proviennent de l'APA-The Engineered Wood Association.

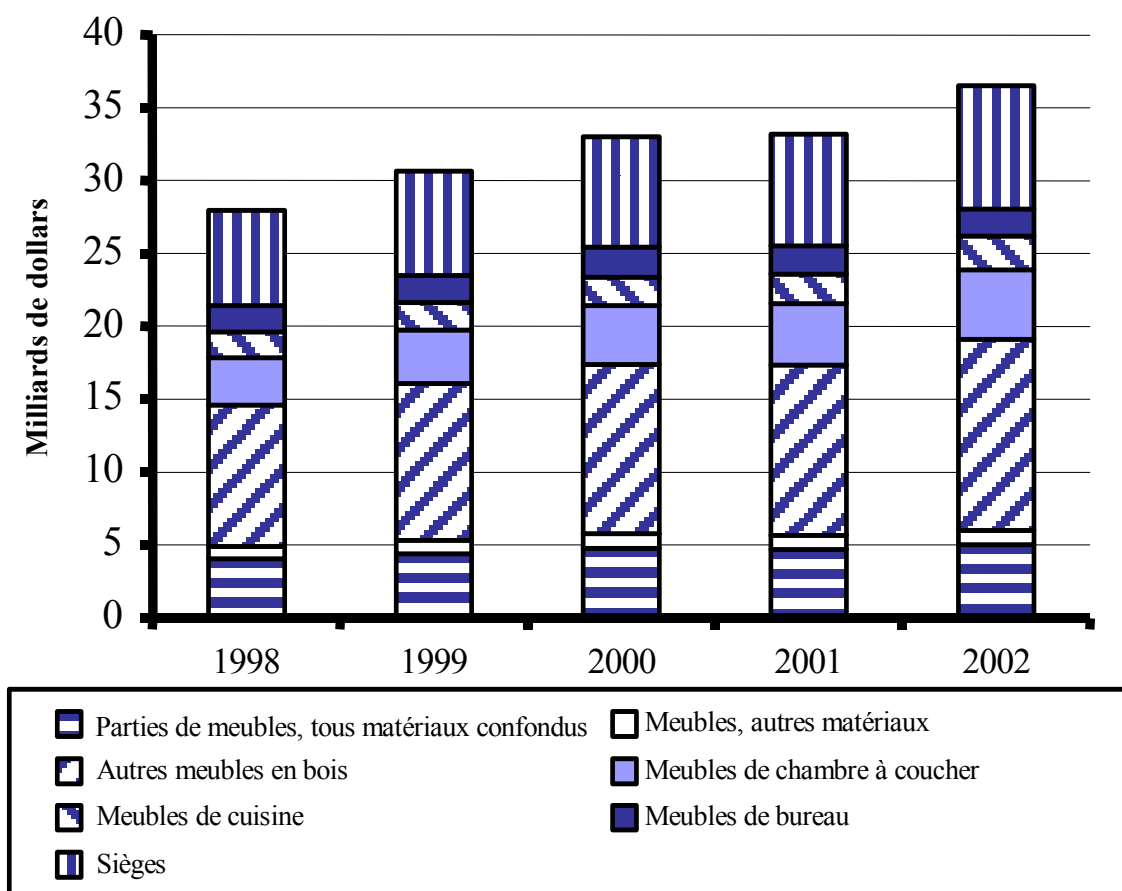
10.1 Importations de produits du bois à valeur ajoutée en 2001 et 2002

10.1.1 Meubles en bois

Comme il était indiqué dans la dernière *Revue annuelle*, le ralentissement du commerce mondial des produits du bois à valeur ajoutée n'a été que momentané. Les échanges commerciaux, qui se sont chiffrés à 36,5 milliards de dollars, ont repris leur ascension en 2002 avec une progression de 3,3 milliards de dollars, c'est-à-dire de 10 % par rapport à leur niveau de 2001 (graphique 10.1.1).

⁶⁹ Base de données commerciales e l'ONU, donnant la direction des échanges de plus d'une centaine de pays depuis les années 60 pour tous les codes de la CTCI et du Système harmonisé. Base établie d'après les statistiques douanières des pays.

GRAPHIQUE 10.1.1
Importations mondiales de meubles en bois,
par groupe de produits, 1998-2002



Note: Les autres matériaux sont notamment le bambou, l'osier et le rotin. Les sièges sont en bois, canne, bambou, osier, etc.

Source: ONU, COMTRADE, 2004.

TABLEAU 10.1.1
Origine des importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2001-2002
(en pourcentage)

<i>Régions</i>	<i>États-Unis</i>		<i>Allemagne</i>		<i>France</i>		<i>Royaume-Uni</i>		<i>Japon</i>	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Asie	47,3	53,5	7,8	7,8	12,5	12,9	26,2	25,9	78,3	80,7
Amérique du Nord	24,5	21,1	0,4	0,3	0,9	0,7	3,4	2,5	4,3	2,8
Europe	18,9	16,7	90,9	91,0	81,2	80,8	64,5	66,7	17,1	16,2
Amérique latine	8,9	8,4	0,8	0,8	3,7	3,9	2,7	2,2	0,0	0,0
Autres pays	0,5	0,4	0,1	0,1	1,7	1,7	3,2	2,8	0,3	0,2
Importations totales, en milliards de dollars	10,67	12,58	3,51	3,42	2,13	2,25	2,32	2,81	1,90	1,85
Dont éléments de meubles, en milliards de dollars	1,23	1,39	0,63	0,62	0,29	0,30	0,35	0,49	0,29	0,29

Note: Statistiques de 2001 mises à jour en 2004.

Source: ONU, COMTRADE, 2004.

Les meubles sont restés le secteur le plus dynamique dans les échanges internationaux de produits ligneux à valeur ajoutée. Les «différentes sortes de meubles en bois» ont représenté 36 % du total des échanges de meubles. Ce sont entre autres les meubles de chambre à coucher et de salle à manger, les articles divers de petites dimensions et les meubles pour magasins. Le commerce des sièges en bois a représenté 22 % du total et a continué de progresser au rythme de 11 %, mais c'est le commerce des meubles de chambre à coucher dont la croissance a été la plus rapide (15 % entre 2001 et 2002). La seule catégorie de produits à avoir accusé un recul en 2002 est le mobilier de bureau (moins 4 %), en raison d'un climat économique morose dans les principaux pays importateurs européens, au Japon et aux États-Unis. La structure des échanges n'a guère évolué depuis 1998 mais le commerce est en progression; celui des parties de meubles notamment a dépassé pour la première fois les 5 milliards de dollars en 2002.

En l'espace d'une année, entre 2001 et 2002, la part des produits asiatiques dans les importations des cinq principaux pays importateurs est passée de 37,4 % à 41,5 %. Cette augmentation a été particulièrement forte au Japon et aux États-Unis (au Royaume-Uni, la part des importations asiatiques a légèrement fléchi mais elle a augmenté en Europe) (tableau 10.1.1). Les cinq principaux pays importateurs ont acheté 62 % du total des meubles en bois. Les États-Unis ont augmenté leur avance, achetant pour 12,6 milliards de dollars de meubles (34 % du total mondial), suivis par l'Allemagne (9 %), le Royaume-Uni (8 %), la France (6 %) et le Japon (5 %). Les 38 % restants ont été absorbés par d'autres pays.

Le commerce de l'Asie avec les États-Unis a continué son essor, atteignant 53 % du total des importations sur le plus grand marché de mobilier du monde. Les marchés et les industries du meuble des États-Unis ont consolidé leur stratégie de survie consistant à utiliser la Chine et quelques autres pays d'Asie comme sources régulières d'approvisionnement, et l'expansion du commerce s'est poursuivie.

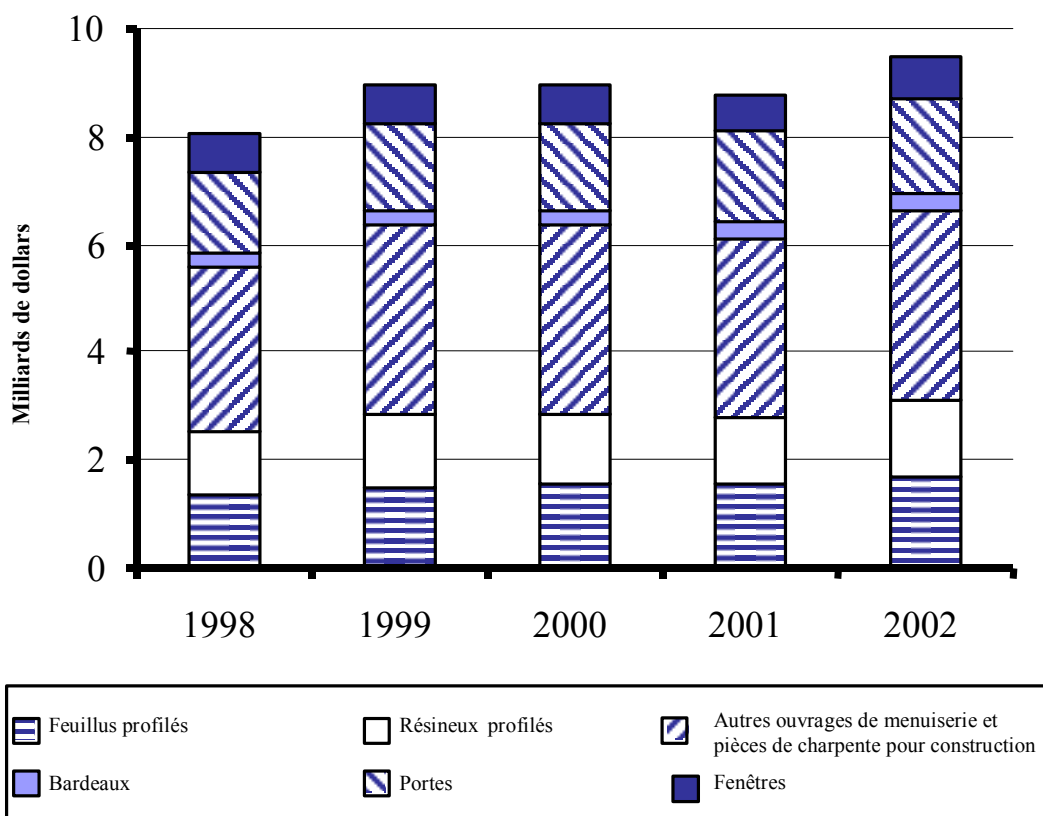
Il ressort clairement des rapports sur le marché chinois que les exportations de meubles ont enregistré une croissance sans précédent en 2003 et au cours du premier trimestre de 2004 (*China's Forest Products Market Information*, mai 2004). Des statistiques établies aux États-Unis montrent qu'un secteur, celui des meubles de chambre à coucher, est passé de 359 millions de dollars en 2000 à 1,2 milliard de dollars en 2003. Ces résultats tiennent essentiellement au développement extraordinaire de l'industrie chinoise et à des améliorations régulières de la qualité. Les sociétés américaines, plus souples, tirent déjà pleinement partie des possibilités de sous-traitance, 60 % des meubles chinois en bois étant copiés sur des styles et des modèles américains. Certains analystes estiment que la Chine produit 40 % de tout le mobilier vendu aux États-Unis.

Certaines mesures commerciales à court terme expliquent aussi l'essor exceptionnel des échanges avec la Chine aux États-Unis. La raison principale est que les importateurs américains ont beaucoup acheté en prévision d'éventuelles taxes antidumping sur les importations de meubles chinois de chambre à coucher, qui sont la cause première de l'explosion des livraisons de produits chinois aux États-Unis. En novembre 2003, une coalition de fabricants et de syndicats américains du meuble a eu recours à une mesure extrême, demandant une enquête antidumping. En juin 2004, le Département du commerce des États-Unis a imposé des droits antidumping préliminaires, atteignant près de 200 %, sur quelques-uns des 1,2 milliard de dollars de meubles de chambre à coucher importés de Chine. Sept des principales sociétés chinoises qui assurent 40 % des importations de meubles de chambre à coucher aux États-Unis se sont vu imposer des droits oscillant entre 4 et 24 %. Quatre-vingt-deux autres sociétés ayant directement répondu aux enquêtes américaines risquent de se voir imposer des droits de près de 11 %. Mise en place au nom des fabricants et syndicats américains du meuble, cette initiative est la mesure antidumping la plus importante qui ait été prise aux États-Unis contre des concurrents chinois. Toutefois, un autre groupe de fabricants et de détaillants américains qui importent des produits chinois se sont opposés à cette campagne antidumping (au moment où la *Revue annuelle* a été mise sous presse, en juillet 2004, il n'y avait pas encore eu de réaction officielle de la Chine).

L'épidémie de SRAS en 2003 n'a provoqué qu'un ralentissement momentané du commerce avec la Chine. Les exportations chinoises vers l'Europe sont restées stables, mais les difficultés que pourrait rencontrer le commerce chinois aux États-Unis pourraient inciter les industriels chinois à tenter une offensive sur les marchés européens.

GRAPHIQUE 10.1.2

Importations mondiales d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction, ainsi que de bois profilés, 1998-2002



Source: ONU, COMTRADE, 2004.

10.1.2 Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction; bois profilés

Les importations mondiales d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction ont atteint en 2002 un nouveau record avec 9,5 milliards de dollars, soit 8 % de plus que l'année précédente (graphique 10.1.2). La valeur des échanges a augmenté en un an de 718 millions de dollars, enregistrant la croissance la plus forte depuis de nombreuses années. Le commerce des fenêtres en bois a fait des progrès étonnamment rapides (15 %) tandis que celui des bois profilés (résineux et feuillus) enregistrait une hausse de 10 %. Le gros des échanges (38 %) concerne les «Autres types de produits», y compris les revêtements de sol, les coffrages et les articles divers. Les échanges ont porté pour un tiers sur les bois profilés et pour 19 % sur les portes.

Les principaux marchés se sont relativement bien défendus au plan mondial. Dans le secteur des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, les États-Unis ont une fois de plus été le premier importateur, avec 29 % du total mondial (tableau 10.1.2). Les cinq principaux pays importateurs se sont adjugé 58 % des importations mondiales. Les principaux

changements intervenus dans les flux commerciaux d'ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction ont concerné les importations aux États-Unis, où le Canada a dû céder du terrain à des fournisseurs essentiellement latino-américains, cependant que l'Europe et l'Asie augmentaient également leurs parts de marché. Au Royaume-Uni, les livraisons asiatiques et nord-américaines ont augmenté au détriment des fournisseurs européens et latino-américains, qui ont en revanche bénéficié d'une croissance des importations au Japon.

La certification de conformité européenne⁷⁰, déjà évoquée dans le chapitre consacré aux panneaux de la dernière *Revue annuelle*, sera certainement étendue d'ici quelques années à d'autres produits utilisés dans le bâtiment et au secteur des ouvrages de menuiserie et pièces de charpente. Elle devrait être mise en place en 2005 et devenir obligatoire en 2006 pour les produits suivants vendus sur les marchés de l'UE: bois lamellés-collés, bois d'ossature à joints digitiformes, treillis préfabriqués, lamibois (LVL), cloisons, revêtements de sol et éléments de toiture préfabriqués pour les maisons à ossature en bois, revêtements de sol en bois et panneaux et lambris en bois plein. La certification de conformité européenne est essentielle pour l'harmonisation des normes de qualité et d'innocuité applicables aux produits forestiers (et autres) et la mise en œuvre des dispositions de la Directive de l'UE relative aux produits utilisés dans la construction (Carrefour international du bois, 2004). Cette certification est obligatoire pour les produits exportés vers l'UE qui entrent dans les catégories ci-dessus.

Pour ce qui concerne les bois profilés, les États-Unis ont absorbé 32 % des importations mondiales, suivis par le Japon (8 %), le Royaume-Uni (6 %), l'Allemagne (4 %) et la France avec 3 % (tableau 10.1.3). Les cinq principaux pays importateurs ont totalisé 53 % des importations mondiales. En Allemagne, les livraisons européennes de bois profilés ont fortement progressé, tandis que les importations en provenance d'Asie reculaient. Cette situation tient vraisemblablement à une augmentation des livraisons en provenance d'Europe orientale.

⁷⁰ La certification de conformité européenne est obligatoire pour environ 70 % des produits vendus sur le marché de l'UE.

TABLEAU 10.1.2

**Origine des importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente
pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2001-2002**
(en pourcentage)

Régions	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Asie	10,0	10,5	8,4	7,9	15,3	14,0	19,9	22,7	30,0	34,2
Amérique du Nord	67,4	63,7	0,3	0,4	1,9	2,1	7,7	8,9	23,2	17,2
Europe	6,6	7,3	90,9	91,6	78,3	79,4	58,1	54,9	39,9	42,6
Amérique latine	14,5	16,8	0,3	0,1	3,1	2,7	5,3	4,3	0,2	0,2
Autres pays	1,4	1,7	0,0	0,0	1,4	1,7	9,0	9,3	6,7	5,8
Importations totales, en milliards de dollars	1,70	1,84	0,71	0,71	0,21	0,20	0,43	0,51	0,48	0,48

Note: Statistiques de 2001 mises à jour en 2004.

Source: ONU, COMTRADE, 2004.

TABLEAU 10.1.3

**Origine des importations de bois profilés des cinq principaux
pays importateurs, 2001-2002**
(en pourcentage)

Régions	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Asie	15,0	15,5	12,7	9,1	6,7	7,7	21,8	21,0	72,5	74,0
Amérique du Nord	25,1	24,5	2,5	1,3	1,4	1,1	14,6	13,0	12,6	10,8
Europe	4,8	6,1	83,8	88,5	82,9	81,9	60,4	62,6	11,6	11,8
Amérique latine	49,7	48,9	0,4	0,4	3,8	5,0	1,4	1,3	1,4	1,6
Autres pays	5,3	5,0	0,6	0,6	5,1	4,2	1,9	2,1	2,0	1,8
Importations totales, en milliards de dollars	0,85	1,00	0,12	0,13	0,08	0,10	0,14	0,19	0,27	0,25

Note: Statistiques de 2001 mises à jour en 2004.

Source: ONU, COMTRADE, 2004.

10.2 Marchés nord-américains des produits du bois de haute technologie

Au cours des 10 dernières années, les produits du bois de haute technologie ont connu une progression phénoménale (graphique 10.2.1), pour plusieurs raisons: 1) utilisation de poutres

en I⁷¹ et de lamibois (LVL) à la place des prédébites massifs traditionnels et des poutres d'encadrement des fenêtres et des portes, les constructeurs étant à la recherche de matériaux compétitifs plus performants ayant des prix plus stables; 2) pénurie persistante de produits traditionnels de grandes dimensions et de bonne qualité à la suite des pressions exercées par les mouvements écologistes et des réformes apportées en conséquence aux politiques relatives à l'utilisation des terres; et 3) essor formidable, depuis cinq ans, du marché de l'immobilier, et en particulier de celui des maisons individuelles gros utilisateur de bois. Des trois produits dont il est question ici, ceux dont la progression est la plus rapide sont les poutres en I et le LVL. La production nord-américaine de lamellés-collés est restée relativement stationnaire, à environ 831 000 m³, ces dernières années. L'accroissement du marché des produits de haute technologie dépend de la mise au point d'applications nouvelles susceptibles dans certains cas de remplacer les produits traditionnels (figure 10.2.1).

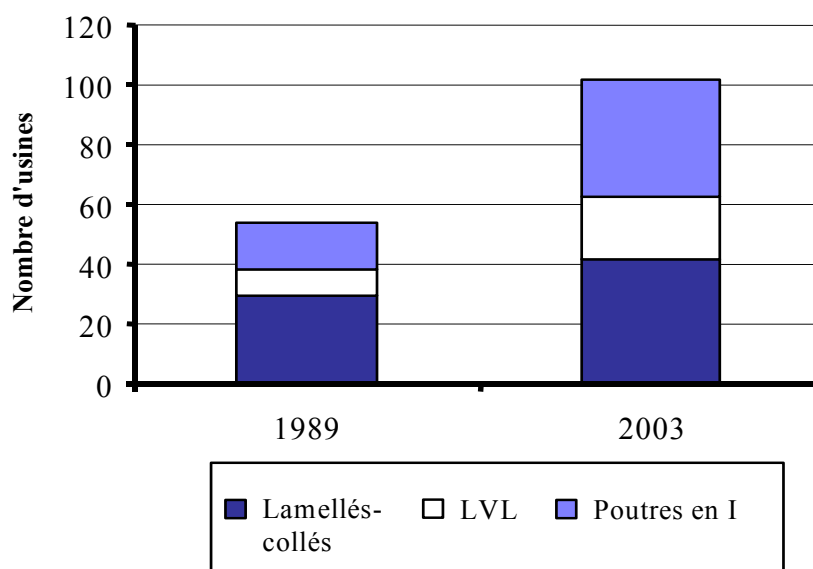
10.2.1. Poutres en I

Les poutres en I, utilisées essentiellement pour les parquets des logements en Amérique du Nord, représentent maintenant 45 % du marché de la construction individuelle (figure 10.2.2). En partie grâce au dynamisme de ce marché, la production nord-américaine de poutres en I a augmenté de près de 10 %, atteignant 327 millions de mètres linéaires en 2003. Elle devrait cependant ralentir en 2004 et en 2005 avec un marché de l'immobilier en baisse. Les États-Unis assurent 75 % de la production et 90 % de la consommation de poutres en I, dont ils ont importé environ 46 millions de mètres linéaires du Canada en 2003. Les exportations à l'étranger vers l'Europe et le Japon sont très réduites.

⁷¹ Des définitions des produits du bois de haute technologie sont données dans l'annexe électronique: www.unece.org/trade/timber/docs/fpamr/2004/fpamr2004.htm.

GRAPHIQUE 10.2.1

Capacité de production nord-américaine de produits du bois de haute technologie, 1989 et 2003



Source: APA, 2004.

10.2.2 LVL

La production de LVL a continué de croître en 2003, atteignant 1,9 million de m³, soit 8,5 % de plus qu'en 2002. Cette croissance a concerné essentiellement les marchés des poutres et des linteaux de fenêtres et de portes, qui consomment environ 46 % des LVL. Les LVL sont également très utilisés pour la fabrication d'ailes de poutres en I, bien que ces dernières se heurtent à la concurrence de plus en plus vive des sciages massifs classés par contrainte mécanique et d'autres matériaux composites comme le bois d'œuvre reconstitué LSL. Tout comme celles des poutres en I, les exportations de LVL, essentiellement à destination de l'Europe et du Japon, sont très réduites.

FIGURE 10.2.1

L'expansion du marché des produits du bois de haute technologie dépend de la mise au point d'applications nouvelles



Source: APA, 2004.

FIGURE 10.2.2

La part des poutres en I sur le marché nord-américain de la construction de maisons individuelles est de 45 %



Source: APA, 2004.

10.2.3 Les marchés japonais des produits du bois de haute technologie

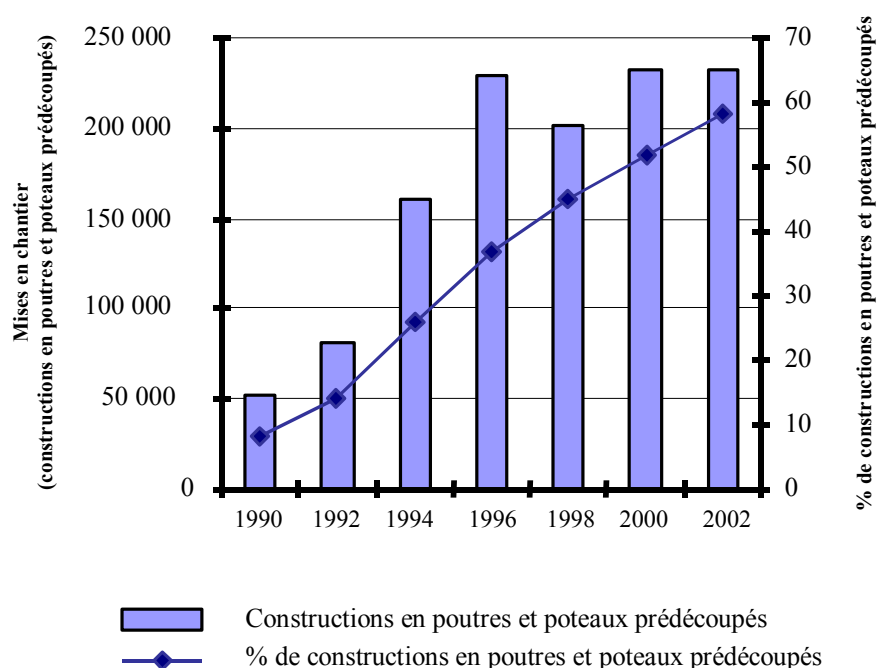
À la suite du tremblement de terre dévastateur de Kobe, à la fin des années 90, le Gouvernement japonais a renforcé la réglementation en matière de construction (programme de garantie décennale et nouvelle loi sur l'assurance de la qualité notamment). Les bâtiments en

bois ont bien résisté au tremblement de terre et le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer les codes de construction et encourager la construction de bâtiments plus durables.

Cette nouvelle législation a eu pour effet de promouvoir l'utilisation du bois et en particulier de produits de haute technologie. La construction de logements en bois est importante au Japon où elle représente à peu près la moitié des mises en chantier. Les maisons japonaises en bois sont construites pour la plupart selon une conception traditionnelle en poutres et poteaux qui nécessite une main-d'œuvre nombreuse et hautement qualifiée. La raréfaction de la main-d'œuvre qualifiée, due en partie au vieillissement de la population et en partie au désintérêt pour les professions manuelles, à laquelle s'ajoute une politique de restriction de l'immigration, fait que la construction en poutres et poteaux fait de plus en plus souvent appel à des éléments préfabriqués, entièrement usinés et conçus par ordinateur (graphique 10.2.2). En 2002, les 58 % des 401 000 maisons en bois construites au Japon étaient faites de poteaux et de poutres prédécoupés.

GRAPHIQUE 10.2.2

**Logements en bois construits à l'aide d'éléments préfabriqués,
Japon, 1990-2002**



Source: Association japonaise pour la fabrication d'éléments prédécoupés, 2004.

Au Japon, la mécanisation de la fabrication d'éléments prédécoupés a fait progresser l'utilisation des lamellés-collés et d'autres produits de haute technologie. La consommation de sciages lamellés de structure augmente. Quant à la consommation de lamellés-collés de structure, elle atteint maintenant près de 1,5 million de m³ par an. En 2002, les deux tiers environ

(946 000 m³) des lamellés-collés étaient fabriqués au Japon, pour l'essentiel à partir de sciages importés d'Amérique du Nord, d'Europe et de Russie. Ce chiffre représente une augmentation d'environ 20 % par rapport à l'année précédente.

En 2003, les importations de bois lamellés-collés de structure ont atteint 540 517 m³, soit légèrement plus que l'année précédente. Ce sont les importations de Chine, dont le volume a crû de 2,7 fois par rapport à 2002, atteignant 64 000 m³, qui ont le plus augmenté. Les importations en provenance d'Autriche, du Canada et de Finlande ont également progressé, de 10 à 14 %. En revanche, les exportations des pays suivants (classés en fonction du volume de leurs exportations) ont reculé: Suède, Allemagne, Russie, États-Unis, Danemark, Nouvelle-Zélande et Norvège. Il faut également noter que de nombreux pays européens ont vu leurs exportations baisser, sans doute à cause de la hausse de l'euro (APA, 2004).

Le Japon produit de grandes quantités de panneaux aux joints collés et importe le reste nécessaire à sa consommation pour des applications non structurelles, étagères, comptoirs de bar, meubles, installations fixées à demeure, marches d'escaliers, etc. Sa capacité de production d'articles de haute technologie étant limitée, le Japon utilise de plus en plus de produits importés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie.

10.3 L'industrie européenne du travail du bois cherche à accroître sa compétitivité

Compte tenu de l'évolution des marchés décrite plus haut, la Confédération européenne des industries du bois⁷² (CEI-Bois) a adopté le carnet de route 2010, dont le but est d'aider l'industrie à accroître sa compétitivité et de promouvoir l'utilisation du bois dans les secteurs du bâtiment et de la construction, de l'ameublement et des transports, et de l'emballage. Cette initiative a été lancée sous le slogan: «Faire du bois et des produits dérivés du bois les premiers matériaux de construction et des solutions intérieures», mais il faudrait promouvoir plus activement les avantages du bois comme matériau écologique pour que le carnet de route atteigne ses objectifs.

Sur la base d'une analyse approfondie de ces questions de politique générale, de l'évolution des marchés et des prévisions, le carnet de route 2010 propose les mesures suivantes:

Marchés: faire en sorte que la consommation de produits du bois par habitant augmente de façon rentable et durable. Ouvrir de nouveaux marchés à l'extérieur de l'Europe;

Approvisionnement: veiller à une utilisation équilibrée de la matière première bois dans les différents secteurs de la société;

Obstacles à une utilisation accrue du bois: corriger les inconvénients du bois au plan technique et au niveau de l'éducation;

Environnement: doter l'industrie du bois d'un programme écologique faisant fond sur les avantages du secteur forestier en matière d'environnement et de gestion durable, et sensibiliser le public et les décideurs;

⁷² www.cei-bois.org.

Perceptions: faire en sorte que le public considère le bois comme un matériau de choix pour des applications structurelles, des applications esthétiques, les emballages et les transports;

Structure industrielle: conserver la compétitivité relative de la capacité de production européenne;

Promotion: mener des campagnes efficaces de promotion et de défense des intérêts de l'industrie du bois.

10.4 Références

Carrefour international du bois 2004. Certification de conformité européenne du bois et des produits du bois. Rôle des fabricants et des organes de certification. Auteur: John Adelhoej. Actes du congrès: développer ses marchés et promouvoir le matériau bois. Nantes (France), 2 juin 2004.

CEI-Bois carnet de route 2010. Rapport final. Confédération des industries européennes du bois, Bruxelles (Belgique), 2004.

Information sur les marchés chinois de produits forestiers. Mai 2004. Bulletin en ligne du Centre d'information et de consultation pour la Chine (RIFPI/CAF. Japan/China, n° 5, 2004) de l'Organisation internationale des bois tropicaux.

US Department of Commerce, US Bureau of the Census;
(www.census.gov/indicator/www/newresconst.pdf)

US Department of Commerce, US Bureau of the Census, Report C30;
(www.census.gov/indicator/const/c30).

Chapitre 11

LES MARCHÉS SE DÉVELOPPENT À L'EST: ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX, 2002-2003⁷³

Faits saillants

- Les importations croissantes de la Chine ont continué de stimuler les marchés des grumes et des sciages tropicaux, et ce pays est devenu un gros exportateur de contreplaqués tropicaux fabriqués à partir de grumes importées.
- La Chine est demeurée le premier importateur mondial de sciages tropicaux en 2002, malgré une légère baisse de 1 % de ses achats qui sont revenus à moins de 2,9 millions de m³.
- Le débat se poursuit quant à l'ampleur de l'abattage illicite et au rôle du commerce international; de nombreux organes internationaux et de la société civile ont poursuivi la recherche sur cette question, en coopération avec les pays producteurs de bois tropicaux.
- L'intensification de la lutte contre l'abattage illicite réduit l'offre de grumes tropicales mais a peu d'incidences sur le marché des bois tropicaux car la demande est faible.
- Dans l'ensemble, les prix des sciages tropicaux en provenance d'Asie et d'Afrique ont continué d'augmenter en 2003 et, pour certaines essences, ont atteint des niveaux records en raison des restrictions qui s'appliquent aux échanges, notamment des interdictions visant l'abattage et l'exportation.
- Les prix des contreplaqués en Amérique latine ont été fermes et les exportateurs ont en général bénéficié d'une forte demande liée à la construction de logements aux États-Unis en 2003.
- Avec l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, les prix des bois africains ont nettement progressé par rapport à ceux des bois de l'Asie du Sud-Est, traditionnellement fixés en dollars.
- En Malaisie, les prix des grumes d'hévéa utilisées sur place pour la construction de meubles destinés à l'exportation ont notablement progressé en 2003.
- L'Inde, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines sont, parmi les pays producteurs de l'OIBT, les principaux importateurs de grumes.
- La Chine continue d'exporter des contreplaqués tropicaux à destination de l'UE, et en particulier du Royaume-Uni.

⁷³ Par MM. Steven E. Johnson et Michael Adams, et M^{me} Masaki Miyake.

Introduction du secrétariat

Comme les années précédentes, la présente analyse est le fruit de l'étroite collaboration que nous continuons d'entretenir avec nos collègues de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), en particulier avec MM. Steven E. Johnson et Michael J. Adams ainsi qu'avec M^{me} Masaki Miyake⁷⁴. Le présent chapitre s'inspire principalement de la *Revue annuelle et Évaluation de la situation mondiale du bois*⁷⁵ et de *Market Information Service*⁷⁶ pour l'année 2003. Pour une analyse complète de l'évolution de la production, de la consommation et des échanges de produits en bois tropicaux de première et de seconde transformation par rapport à l'évolution du bois en général, il convient de se reporter à la *Revue Annuelle et Évaluation de la situation mondiale du bois – 2003*, qui se trouve sur le site Web de l'OIBT (www.itto.or.jp).

Comme notre *Analyse annuelle des produits forestiers*, la *Revue* de l'OIBT sert chaque année de base à un débat sur le marché, qui a contribué à l'analyse actualisée présentée ici. MM. Adams et Johnson font partie de l'Équipe de spécialistes CEE-ONU/FAO sur les marchés et la commercialisation des produits forestiers.

Le lecteur notera qu'une partie de la terminologie utilisée dans le présent chapitre diffère légèrement de celle utilisée dans le reste de *l'Analyse annuelle du marché*. Plusieurs pays ayant communiqué des données incomplètes, c'est l'année 2002 qui sert de base pour l'analyse de la *Revue* de l'OIBT pour 2003. Seuls les pays membres de l'OIBT sont pris en considération dans la présente analyse, mais ils représentent tout de même 95 % de tous les échanges de bois tropicaux. Les pays membres de l'OIBT sont divisés en pays producteurs (tropicaux) et pays consommateurs (non tropicaux).

11.1 Introduction

En 2003, le secteur des bois tropicaux dans son ensemble a continué de se remettre du traumatisme de la fin des années 90, même si plusieurs marchés importants ont suivi des évolutions différentes, en raison de la situation économique variable dans les pays consommateurs. La Chine, dont les importations croissent, a encore tiré le marché des grumes et des sciages tropicaux, et elle est en train de devenir un grand exportateur de contreplaqués tropicaux fabriqués à partir des grumes importées. Les importations japonaises de contreplaqués tropicaux restent assez stables, alors que la production intérieure est en chute libre de même que les importations de grumes tropicales. En 2002 et 2003, nombre de pays producteurs se sont davantage encore tournés vers les exportations de produits de deuxième transformation. Les

⁷⁴ MM. Steven E. Johnson et Michael Adams et M^{me} Masaki Miyake, Division de l'information économique et des renseignements sur les marchés, Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), International Organizations Center, 5^e étage, Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japon; téléphone: +81 45 223 1110, télécopie: +81 45 223 1111, courrier électronique: itto@itto.or.jp.

⁷⁵ www.itto.or.jp/live/Live_Server/400/E-Annual%20Review%202002.pdf.

⁷⁶ www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=235.

échanges de ces produits ont poursuivi leur progression, tandis que les échanges des produits en bois tropicaux de première transformation ont fléchi (tableau 11.1.1). Le présent chapitre analyse en détail l'évolution des échanges et des prix des principaux produits en bois tropicaux de première transformation; en ce qui concerne les produits de seconde transformation, ils font l'objet du chapitre précédent.

TABLEAU 11.1.1

**Production et échange des produits en bois tropicaux
de première transformation, 2002-2003**
(en millions de m³)

	2002	2003	Évolution en %	2002	2003	Évolution en %
	<i>Grumes</i>			<i>Sciages</i>		
Production	136,4	134,1	-1,7	35,2	35,1	-0,1
Importations	15,8	15,9	1,1	10,1	11,3	11,5
Exportations	13,2	13,5	2,2	9,1	9,0	-1,7
	<i>Placages</i>			<i>Contreplaqués</i>		
Production	2,7	2,7	2,2	19,3	19,6	1,2
Importations	1,7	1,3	14,6	10,4	9,7	-6,7
Exportations	1,4	1,4	0,6	11,3	11,5	2,2

Note: Pays producteurs et pays consommateurs combinés.

Sources: OIBT, 2004.

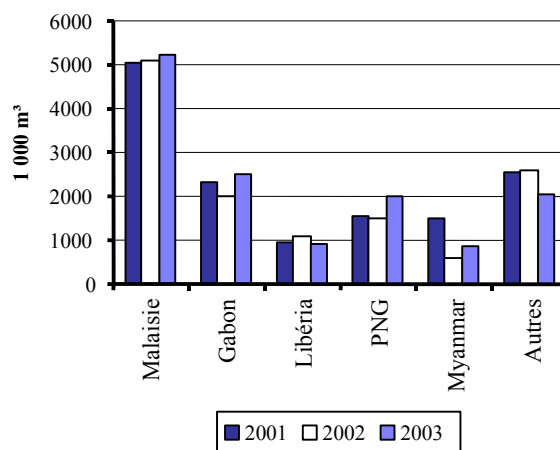
11.2 Évolution des exportations

En 2002, les pays producteurs membres de l'OIBT ont exporté près de 13,2 millions de m³ de grumes, pour une valeur de 1,8 milliard de dollars, la Malaisie représentant à elle seule légèrement plus d'un tiers de ce volume, après avoir représenté près des trois quarts de ce total au début des années 90 (graphique 11.2.1). Toujours en 2002, les exportations de grumes ont diminué de 20 % par rapport à 2001, mais ont regagné 2,3 % en 2003 pour atteindre 13,5 millions de m³, soit tout de même moins de deux fois moins qu'il y a un peu plus de 10 ans. Les exportations de sciages ont augmenté de 2,3 % pour frôler les 8,6 millions de m³ (pour une valeur de 2,6 milliards de dollars) en 2002, mais sont presque retombées à 8,5 millions de m³ en 2003 (graphique 11.2.2). En 2002 et 2003, les exportations en provenance des pays d'Afrique et d'Asie/Pacifique ont subi des fluctuations, et seuls les pays d'Amérique latine ont enregistré une augmentation régulière. En 2002, les exportations de placages en provenance des pays producteurs de l'OIBT ont progressé de 8 % pour atteindre près de 1,3 million de m³, pour une valeur de 374 millions de dollars, mais ont fléchi de 1,7 % en 2003 (graphique 11.2.3). En 2002, les exportations de contreplaqués tropicaux des pays membres de l'OIBT ont perdu 4,6 % pour atteindre près de 10,3 millions de m³, pour une valeur avoisinant 3,1 milliards de dollars, l'Indonésie (5,5 millions de m³) et la Malaisie (3,6 millions de m³) représentant près de 90 % de

ce total (graphique 11.2.4). En 2003, les exportations ont atteint 10,4 millions de m³ principalement grâce aux exportations de la Malaisie.

GRAPHIQUE 11.2.1

Principaux pays exportateurs de grumes tropicales, 2001-2003

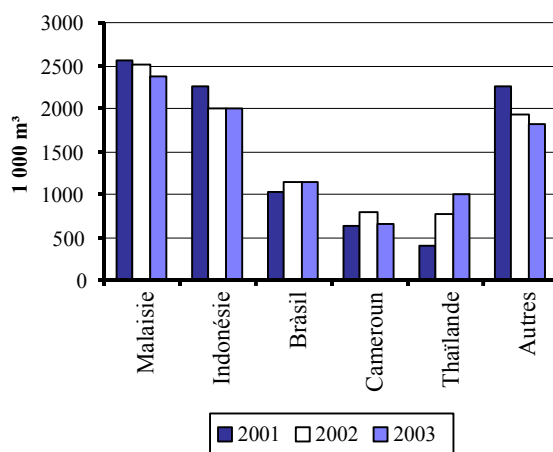


Note: PNG=Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source: OIBT, 2004.

GRAPHIQUE 11.2.2

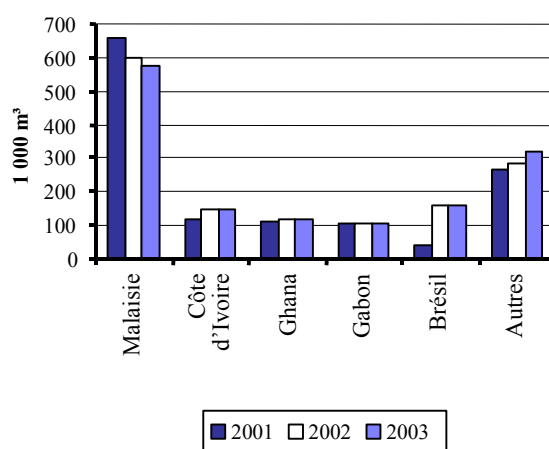
Principaux pays exportateurs de sciages tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

GRAPHIQUE 11.2.3

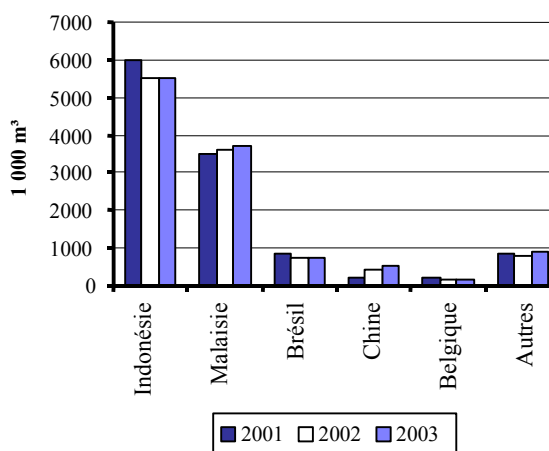
Principaux pays exportateurs de placages tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

GRAPHIQUE 11.2.4

Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

Les pays consommateurs de l'OIBT ont aussi exporté ou réexporté de grandes quantités de bois tropicaux en 2002, principalement des sciages (561 000 m³, pour une valeur de 289 millions de dollars) et des contreplaqués (991 000 m³, pour une valeur de 417 millions de dollars); viennent ensuite les grumes (141 000 m³, pour une valeur de 49 millions de dollars) et les placages (144 000 m³, pour une valeur de 138 millions de dollars). Les exportations totales de sciages tropicaux provenant de pays consommateurs sont tombées à 466 000 m³ en 2003, principalement à cause d'une baisse de près de 9 % des exportations de l'Union européenne, qui

ont atteint 394 000 m³. Les exportations de placages et de contreplaqués tropicaux en provenance de pays consommateurs se sont accrues en 2003, alors que leurs exportations de grumes et de sciages ont régressé. Les exportations de contreplaqués tropicaux en provenance de Chine ont rapidement progressé, pour atteindre 437 000 m³ en 2002, soit un bond de 130 % par rapport à 2001, et ont encore progressé de 19 % en 2003 pour atteindre 520 000 m³. Le Brésil reste le troisième plus grand exportateur de contreplaqués tropicaux du monde, mais il est talonné de près par la Chine.

Les exportations totales en provenance des pays consommateurs membres de l'OIBT ont atteint 175 000 m³ en 2003. La progression des exportations de contreplaqués tropicaux en provenance de Chine à destination de l'Union européenne, de la province chinoise de Taiwan et du Japon est particulièrement remarquable, puisqu'il provient principalement de grumes importées des principaux producteurs africains membres de l'OIBT. La plupart des contreplaqués fabriqués en Chine pour l'exportation ont une âme en bois de peupliers produits localement et un placage extérieur en okoumé importé. Les exportations de contreplaqués tropicaux en provenance des pays consommateurs ont progressé de 15 % pour atteindre près de 1,1 million de m³ en 2003, principalement grâce aux augmentations enregistrées par la Chine.

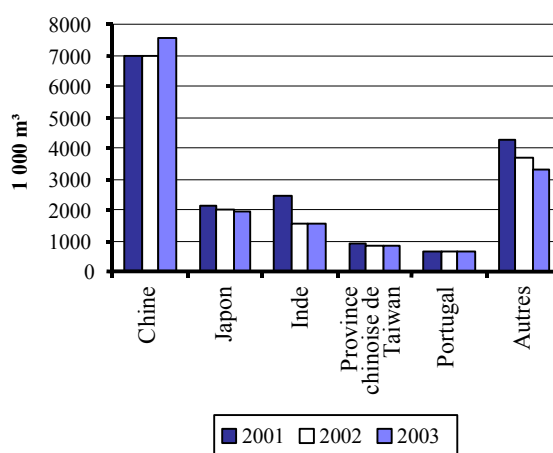
11.3 Évolution des importations

Les quantités de grumes de feuillus tropicaux importées par les pays consommateurs de l'OIBT ont diminué de 3,3 % en 2002, pour atteindre 12,9 millions de m³ (graphique 11.3.1). Cette diminution est principalement due à la baisse des importations de grumes tropicales à destination de la France et du Japon et à la stabilisation du marché chinois après plusieurs années d'augmentations régulières. Les principaux fournisseurs de grumes tropicales non membres de l'OIBT sont la Guinée équatoriale et les Îles Salomon, avec des exportations moyennes dépassant les 450 000 m³ chacun par an.

En 2002, les importations de la Chine sont restées stables, à près de 7 millions de m³ (soit 54 % de la totalité des importations de grumes par les pays consommateurs), et le pays est donc resté le plus grand importateur de grumes tropicales du monde. En revanche, les importations japonaises de grumes tropicales ont diminué de 5 %, dépassant à peine les 2 millions de m³ en 2002, puis ont encore perdu 4 % en 2003, en raison de la récession économique mais aussi à cause d'une réduction des approvisionnements en provenance de Malaisie, de la concurrence de la Chine et de l'utilisation croissante de grumes de résineux pour fabriquer des contreplaqués. L'Inde, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines sont les principaux pays producteurs de l'OIBT à importer des grumes, puisqu'ils représentent 96 % des importations totales, lesquelles ont atteint 2,8 millions de m³ en 2002. La Thaïlande est le seul de ces quatre pays à avoir enregistré une augmentation de ses importations de grumes à la fois en 2002 et en 2003.

GRAPHIQUE 11.3.1

Principaux pays importateurs de grumes tropicales, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

Les quantités de grumes importées par les pays européens ont reculé de 4,1 %, en 2003, pour passer sous la barre des 2,2 millions de m³, après avoir déjà subi une diminution de près de 1 % en 2002. Les pays de l'Union européenne ont importé près de 2,3 millions de m³ de grumes tropicales en 2002, soit 0,8 % de moins qu'en 2001. La plupart des grumes tropicales importées par les pays de l'Union européenne proviennent toujours de pays producteurs africains. Le Portugal est le pays de l'Union européenne qui importe les plus grandes quantités de grumes, notamment des grumes d'eucalyptus tropical en provenance du Brésil. Les importations françaises de grumes ont reculé de 12 % en 2002, en raison des restrictions imposées à l'exportation dans quelques-uns des principaux pays fournisseurs, notamment le Cameroun, le Gabon, le Libéria et la République du Congo. Les importations françaises se sont pourtant légèrement reprises en 2003 avec une augmentation de 2 %, pour atteindre un volume de 660 000 m³.

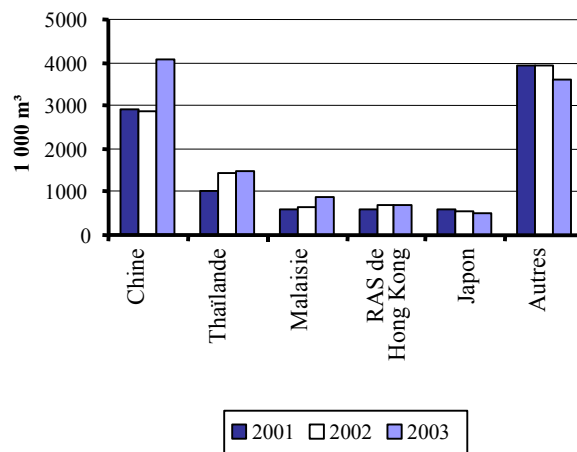
La Chine est restée le principal pays importateur de sciages tropicaux en 2002, malgré une légère diminution de 1 % de ses importations, qui sont passées sous la barre des 2,9 millions de m³ (graphique 11.3.2). La Thaïlande, dont les importations avaient chuté de plus de moitié en 1998, a enregistré un bond de ses importations de 43 %, qui ont atteint 1,4 million de m³ en 2002, grâce à la poursuite de la reprise de son économie et de son industrie de transformation secondaire du bois. Les importations de sciages tropicaux du Japon ont régressé de 9 % pour atteindre 547 000 m³ en 2002, et ont encore perdu 10 % pour atteindre 491 000 m³ en 2003. Les quantités de sciages tropicaux importées par les pays consommateurs ont fléchi de 0,4 % en 2002 pour atteindre 7,7 millions de m³, mais ont regagné 11,4 % pour atteindre 8,6 millions de m³ en 2003, principalement grâce à un bond des importations chinoises.

Les importations totales de sciages tropicaux par les pays de l'Union européenne ont diminué de 1,4 % en 2002, principalement à cause de la baisse des importations en France, en Allemagne et en Espagne. Le Brésil, la Malaisie et l'Indonésie sont les principaux

fournisseurs des pays de l'Union européenne avec plus de la moitié du total, le reste étant pour ainsi dire fourni par la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana. Les importations européennes de sciages tropicaux ont encore perdu 9 % en 2003, pour atteindre 2,4 millions de m³, à cause d'une diminution des quantités importées par la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne. L'Espagne est le principal pays de l'Union européenne importateur de sciages tropicaux, avec 475 000 m³ en 2002 (moins 11 % par rapport à 2001) et 370 000 m³ en 2003. Les importations espagnoles proviennent principalement des pays d'Afrique (Cameroun et Côte d'Ivoire) et du Brésil.

GRAPHIQUE 11.3.2

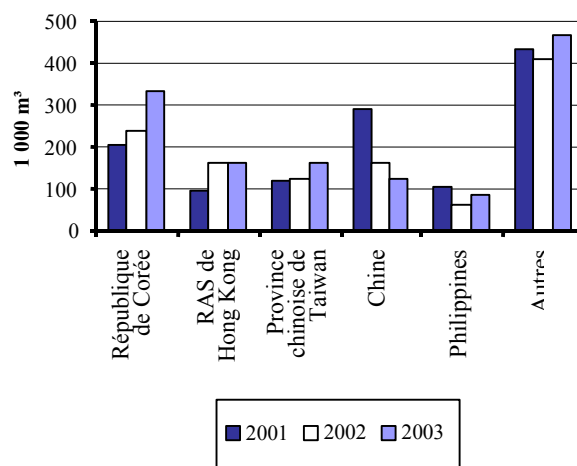
Principaux pays importateurs de sciages tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

GRAPHIQUE 11.3.3

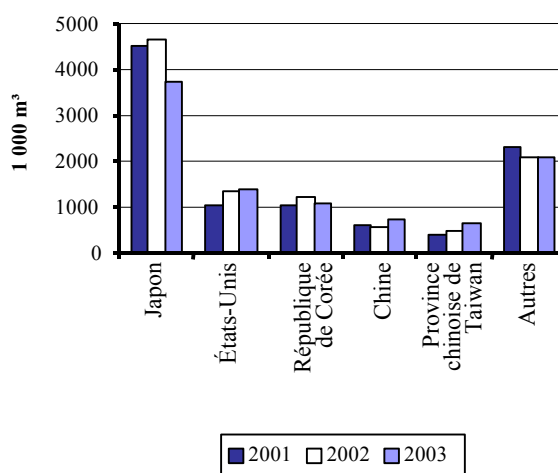
Principaux pays importateurs de placages tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

GRAPHIQUE 11.3.4

Principaux pays exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2001-2003



Source: OIBT, 2004.

Les quantités totales de placages tropicaux importées par les pays membres de l'OIBT ont diminué de 6,5 %, passant juste en dessous de la barre des 1,2 million de m³ en 2002, pour regagner 14,6 % en 2003 (graphique 11.3.3). La République de Corée est devenue le principal pays membre de l'OIBT importateur de placages tropicaux en 2002, dépassant la Chine, avec 240 000 m³. Elle a consolidé sa position grâce à une augmentation de 39 % en 2003, atteignant 334 000 m³. Dans le même temps, les importations de la Chine ont chuté de 45 %, passant à 161 000 m³ en 2002, puis de 23 %, pour passer à 124 000 m³ en 2003, puisque ce pays fabrique de plus en plus ses placages à partir de grumes tropicales importées. Jadis grand importateur de placages tropicaux, le Japon s'est fait aujourd'hui dépasser par des pays producteurs comme les Philippines et la Malaisie. Quant à l'Union européenne, elle a importé 288 000 m³ de placages tropicaux en 2002 et 299 000 m³ en 2003, soit environ un cinquième des importations totales des pays membres de l'OIBT pour ces deux années-là.

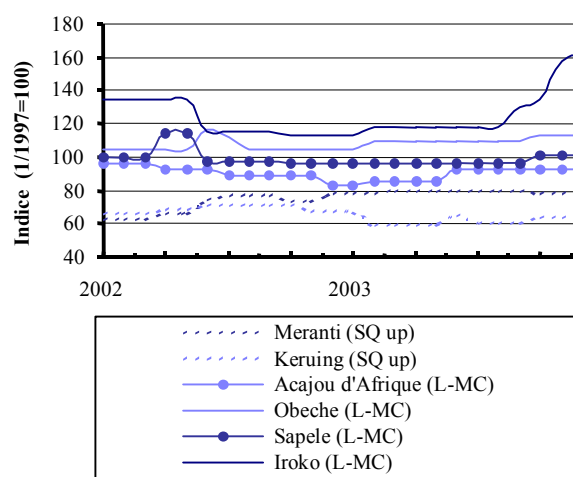
Le Japon, qui reste le principal pays importateur de contreplaqués tropicaux, a enregistré une augmentation de ses importations de 2 %, lesquelles ont atteint 4,6 millions de m³ en 2002 (graphique 11.3.4). Les importations continuent à se substituer à la production locale en raison de la diminution du volume de grumes tropicales et des prix relativement bas des contreplaqués importés. Les importations de contreplaqués tropicaux par les pays membres de l'OIBT sont juste passées sous la barre des 9,7 millions de m³ en 2003. Les quantités de contreplaqués tropicaux importées par l'Union européenne ont atteint au total 1,3 million de m³ en 2002, soit une diminution de 7 % par rapport à 2001. La plus grande partie des contreplaqués tropicaux importés par l'Union européenne vient d'Indonésie et de Malaisie, mais aussi du Brésil et de pays membres de l'Union. La Chine a continué à exporter de petites mais croissantes quantités de contreplaqués tropicaux à destination de l'Union européenne, notamment le Royaume-Uni, où la qualité et le prix de ses produits ont été mis en doute.

11.4 Prix des bois d'œuvre tropicaux

Les prix en valeur réelle de la plupart des essences tropicales et des produits en bois tropicaux de première transformation se sont raffermis en 2003, notamment pendant le second trimestre, du fait de la raréfaction des matières premières, de l'amélioration de la situation économique mondiale et de la confiance retrouvée des consommateurs sur la plupart des marchés. Les prix des grumes et des sciages africains ont poursuivi sur leur lancée de 2002 et certaines essences ont même atteint des niveaux records en 2003 (graphique 11.4.1). Les prix des bois d'œuvre africains sont généralement libellés en euros et, du fait de l'appréciation de l'euro contre le dollar des États-Unis, les prix des grumes et des sciages ont progressé plus rapidement que ceux des produits tropicaux d'Asie du Sud-Est, traditionnellement libellés en dollars des États-Unis. Et pourtant, ces augmentations n'ont pas été seulement dues à des mouvements monétaires, mais aussi à la diminution de la disponibilité de certaines essences. L'instabilité politique en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire et au Libéria, les sanctions commerciales imposées par l'ONU aux exportations de grumes du Libéria, l'interdiction frappant les exportations de grumes d'ayous et d'azobé, l'augmentation des impôts dans plusieurs pays et l'augmentation des taux de fret sont autant de facteurs qui ont contraint de nombreux producteurs à augmenter leurs prix.

GRAPHIQUE 11.4.1

Évolution des prix des grumes tropicales, 2002-2003



Note: «SQ up» signifie qualité sciage, et «L-MC» Loyale Merchant.

Source: OIBT, 2004.

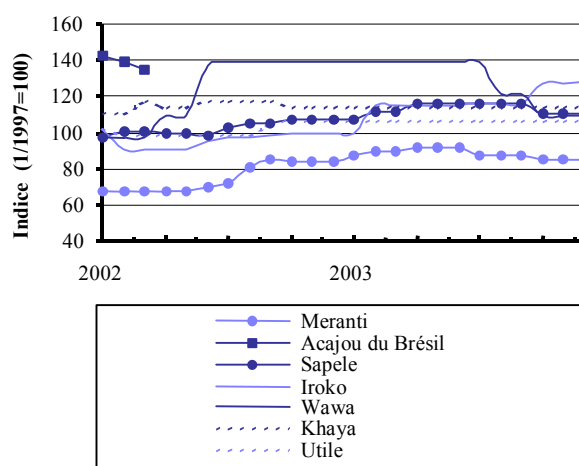
Malgré la pénurie de grumes en provenance d'Asie, encore aggravée par les restrictions imposées aux exportations de grumes en Indonésie, les prix de ces produits sont restés généralement stables en 2003, grâce à la timidité de la consommation au Japon, qui est le principal débouché des grumes en provenance d'Asie du Sud-Est, et à l'influence déterminante exercée par les acheteurs chinois, toujours prêts à pratiquer la sous-enchère. Les prix des grumes provenant des forêts naturelles d'Asie sont restés environ 30 % au-dessous de leur niveau du

début 1997, malgré des hausses marginales enregistrées vers la fin de l'année. Contrairement aux autres grumes en provenance d'Asie, les prix des grumes d'hévéa transformées sur place pour la fabrication de meubles destinés à l'exportation ont progressé de façon significative en 2003. En raison de la tendance croissante à remplacer les plantations d'hévéas par des plantations de palmiers à huile, plus rentables, l'offre de bois d'hévéa est allée décroissant, alors que la demande des fabricants de meubles augmentait.

Les prix des sciages tropicaux d'Asie et d'Afrique ont poursuivi leur ascension dans la plupart des cas en 2003 et, dans certains cas (par exemple pour le khaya et l'iroko), ont atteint des records (graphique 11.4.2). Les augmentations de prix étaient principalement dues à des restrictions des échanges, notamment l'interdiction d'abattage d'acajous du Brésil, l'inscription de cette essence à l'appendice II de la CITES fin 2003, et l'arrêt des exportations de grumes d'iroko en provenance de Côte d'Ivoire. Les États-Unis d'Amérique ont continué à absorber la plupart du khaya (aussi appelé acajou d'Afrique) disponible, alors que l'offre d'acajou d'Amérique du Sud, qui a nettement la préférence auprès des consommateurs des États-Unis, a accusé un net recul. Les consommateurs européens ont marqué un regain d'intérêt pour les bois rouge/brun pour la fabrication de meubles, en 2002 et en 2003, ce qui a provoqué un relèvement de leurs prix. Les pays de l'Union européenne ont accru leurs importations de sciages tropicaux et de produits du bois de transformation secondaire au détriment des grumes et ont délocalisé leurs usines de fabrication vers des pays d'Europe orientale, où la main-d'œuvre est moins chère, pour lutter contre l'augmentation des coûts de production. En outre, la progression de l'euro a provoqué une augmentation des coûts relatifs de la transformation du bois dans l'Union européenne.

GRAPHIQUE 11.4.2

Évolution des prix des sciages tropicaux, 2002-2003



Note: Les données concernant l'acajou du Brésil s'arrêtent au moment où le Brésil a interdit les abattages.

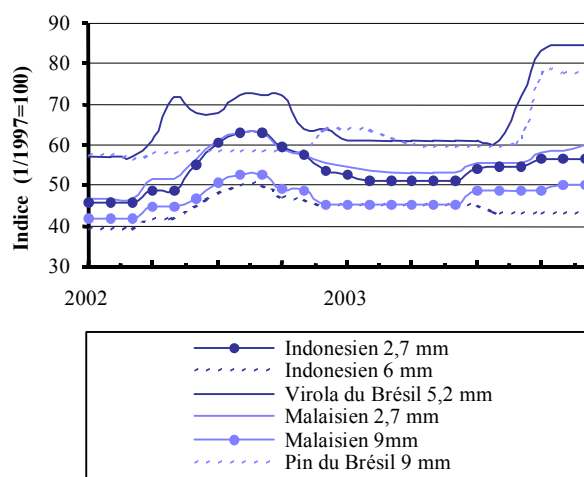
Source: OIBT, 2004.

Après un léger fléchissement début 2003, les prix des contreplaqués asiatiques ont progressé pendant la plus grande partie du reste de l'année (graphique 11.4.3). Vers le milieu de

l'année 2003, les autorités japonaises ont modifié les normes de construction du Code japonais de l'agriculture limitant des émissions de formaldéhyde. La Malaisie et notamment l'Indonésie ont tardé à se plier à cette nouvelle réglementation, et ont donc enregistré une forte réduction de leurs exportations à destination du Japon pendant le premier semestre de l'année. À la fin de l'année, la plupart des fabricants asiatiques respectaient les nouvelles normes et les prix avaient légèrement augmenté.

GRAPHIQUE 11.4.3

Évolution des prix des contreplaqués tropicaux, 2002-2003



Source: OIBT, 2004.

Les prix des contreplaqués brésiliens sont montés en flèche pendant le deuxième semestre 2003 et les fabricants de contreplaqués brésiliens ont commencé à appliquer les nouvelles règles de sécurité de l'Union européenne applicables à la fabrication du contreplaqué structurel («Marquage CE»), entrées en vigueur le 1^{er} avril 2004. Cependant, la forte demande de contreplaqués en pin, en Europe et notamment aux États-Unis, a encouragé un nombre croissant d'usines brésiliennes de transformation à se concentrer sur la production de contreplaqués en résineux, entraînant une chute de la production de contreplaqués en bois tropicaux, en 2002 et 2003.

11.5 La question de l'abattage illégal

Plusieurs pays se sont attaqués à l'abattage illégal, notamment l'Indonésie, ce qui a entraîné de fortes réductions dans l'approvisionnement des scieries en grumes. Et pourtant, la réduction de l'offre de grumes tropicales n'a pas eu un effet significatif sur les échanges ou les prix mondiaux des produits en bois tropicaux en 2003 car la faiblesse de la demande des principaux marchés, notamment le Japon et l'Union européenne, a contrebalancé la réduction de l'offre.

Le débat sur l'étendue de l'abattage illégal et le rôle des négociants internationaux s'est poursuivi tout au long de l'année 2003. De nombreux organismes internationaux et de la société civile ont poursuivi les recherches dans ce domaine, en collaboration avec les pays producteurs

tropicaux. L'OIBT a entrepris d'examiner les disparités existant entre les données relatives à l'exportation et celles relatives aux importations de bois tropicaux. Il arrive souvent que le volume et la valeur déclarés de bois exporté d'un pays diffèrent notablement des chiffres indiqués par le pays d'exportation.

Ces disparités viennent soit d'échanges non déclarés, soit de bois illégalement abattu. Cependant, d'après les résultats de quatre études menées par l'OIBT en Chine, en Indonésie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, il semblerait que plusieurs facteurs entrent en jeu. Il n'en reste pas moins que les chercheurs indonésiens estiment que la contrebande est la principale cause des grandes disparités concernant les échanges entre l'Indonésie et plusieurs pays importateurs.

Une fois qu'elle sera achevée (2005), l'étude entreprise par l'OIBT portera sur 11 pays et sera la plus grande de ce genre jamais entreprise dans le commerce international de bois.

11.6 Références

OIBT. 2004a. *Revue annuelle et évaluation de la situation mondiale du bois – 2003*.
www.itto.or.jp

OIBT. 2004b. *Market Information Service* (bimensuel) – www.itto.or.jp

Annexe

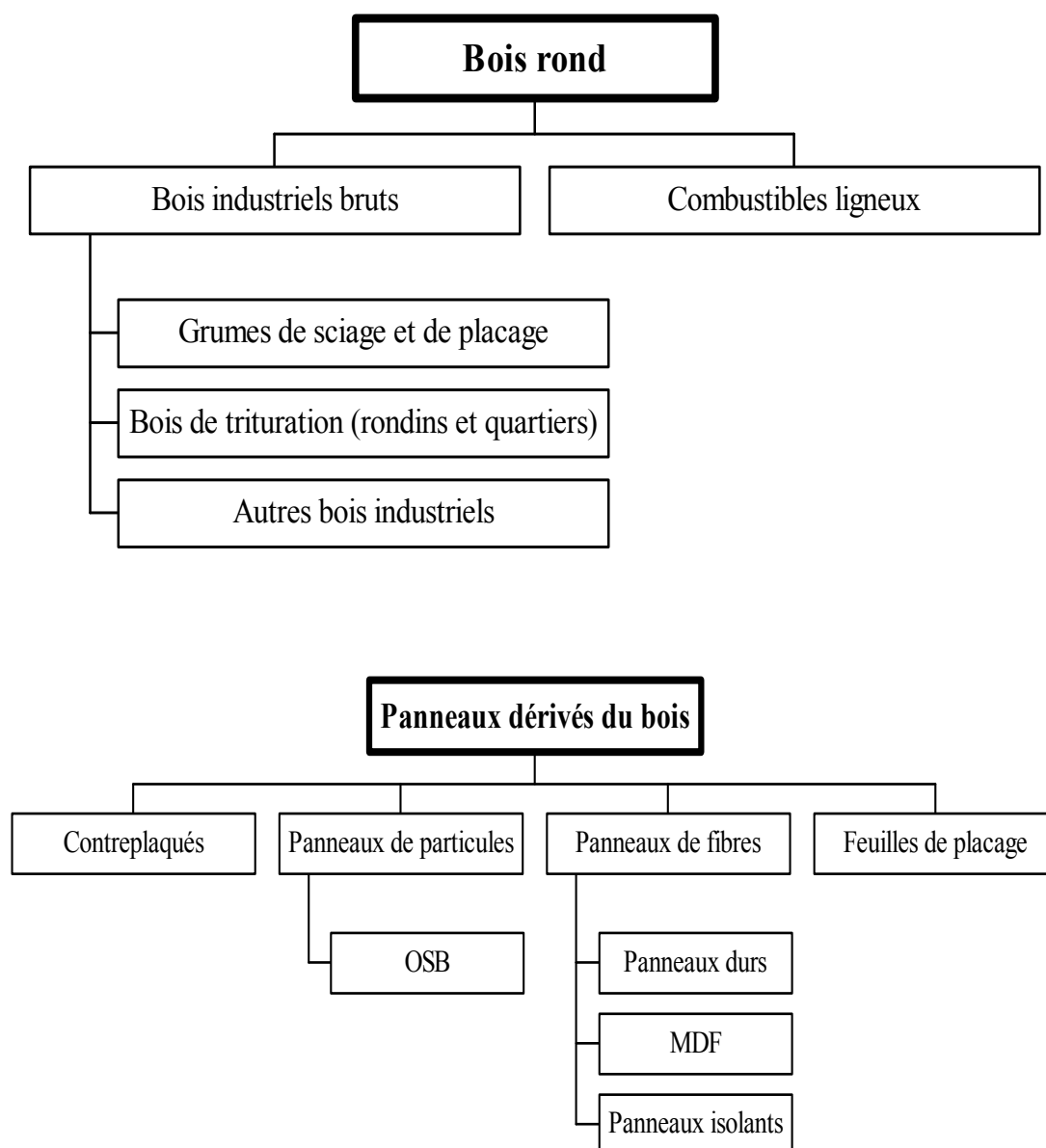
Page

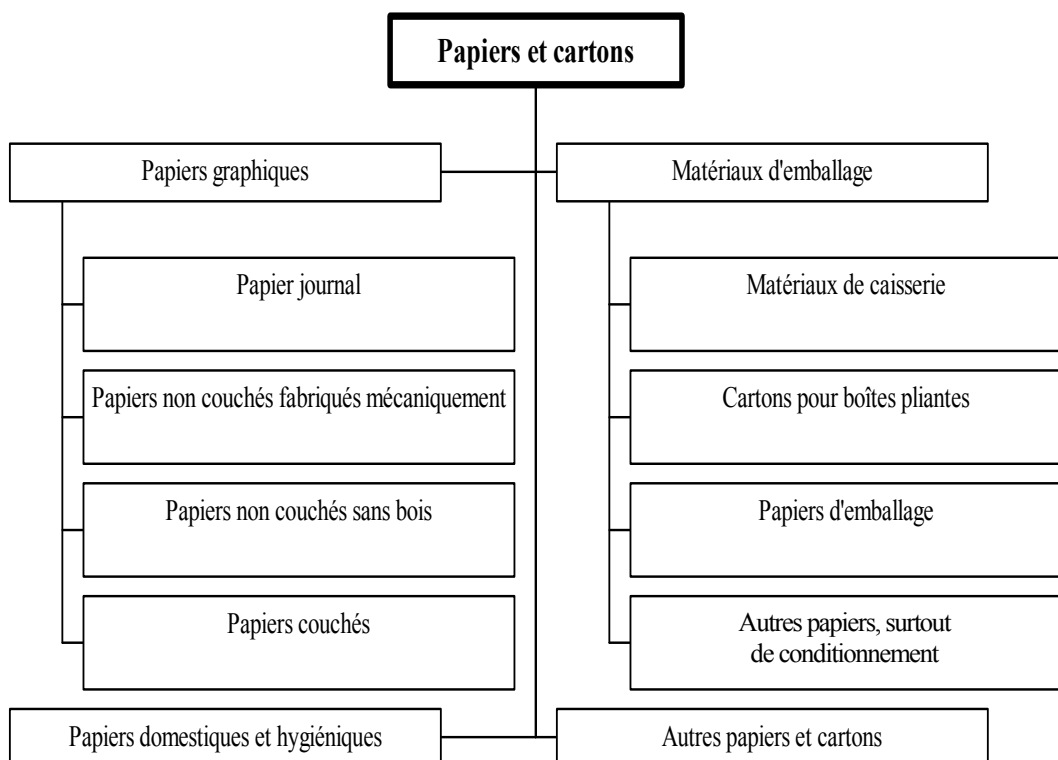
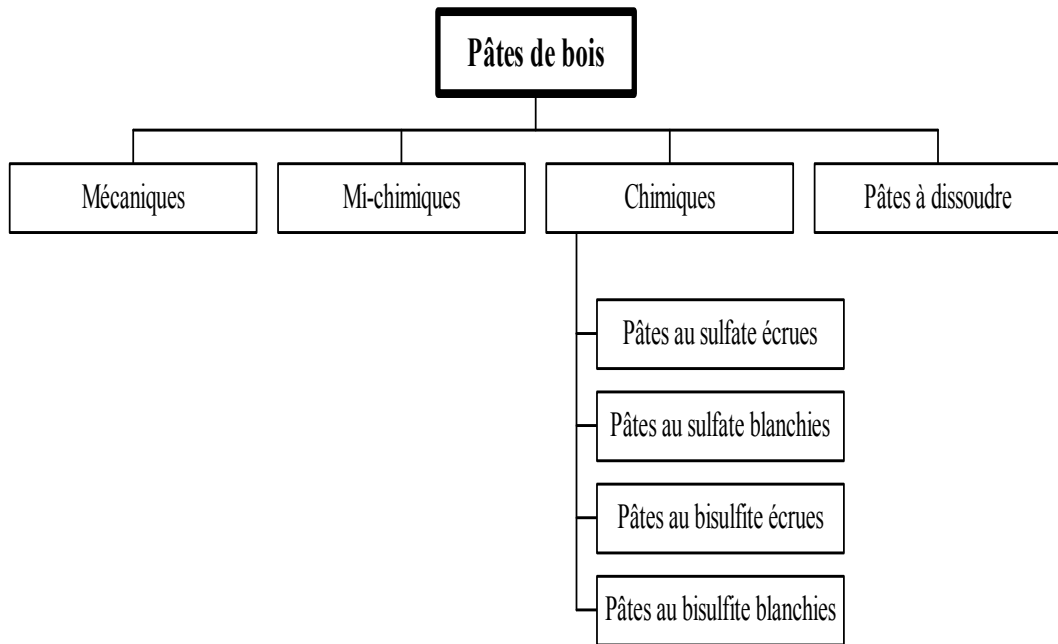
Composition des groupes de produits du bois	
Bois ronds	
Panneaux dérivés du bois	
Pâtes de bois	
Papiers et cartons	
Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions.....	
Sources des informations utilisées pour l'établissement de l'<i>Analyse annuelle</i> <i>du marché des produits forestiers</i>	
Chapitres spéciaux figurant dans les anciens numéros de la <i>Revue annuelle</i> <i>du marché des produits forestiers</i>	
Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois	
Publications de la CEE-ONU/FAO	
Enquête auprès des lecteurs	

Composition des groupes de produits du bois

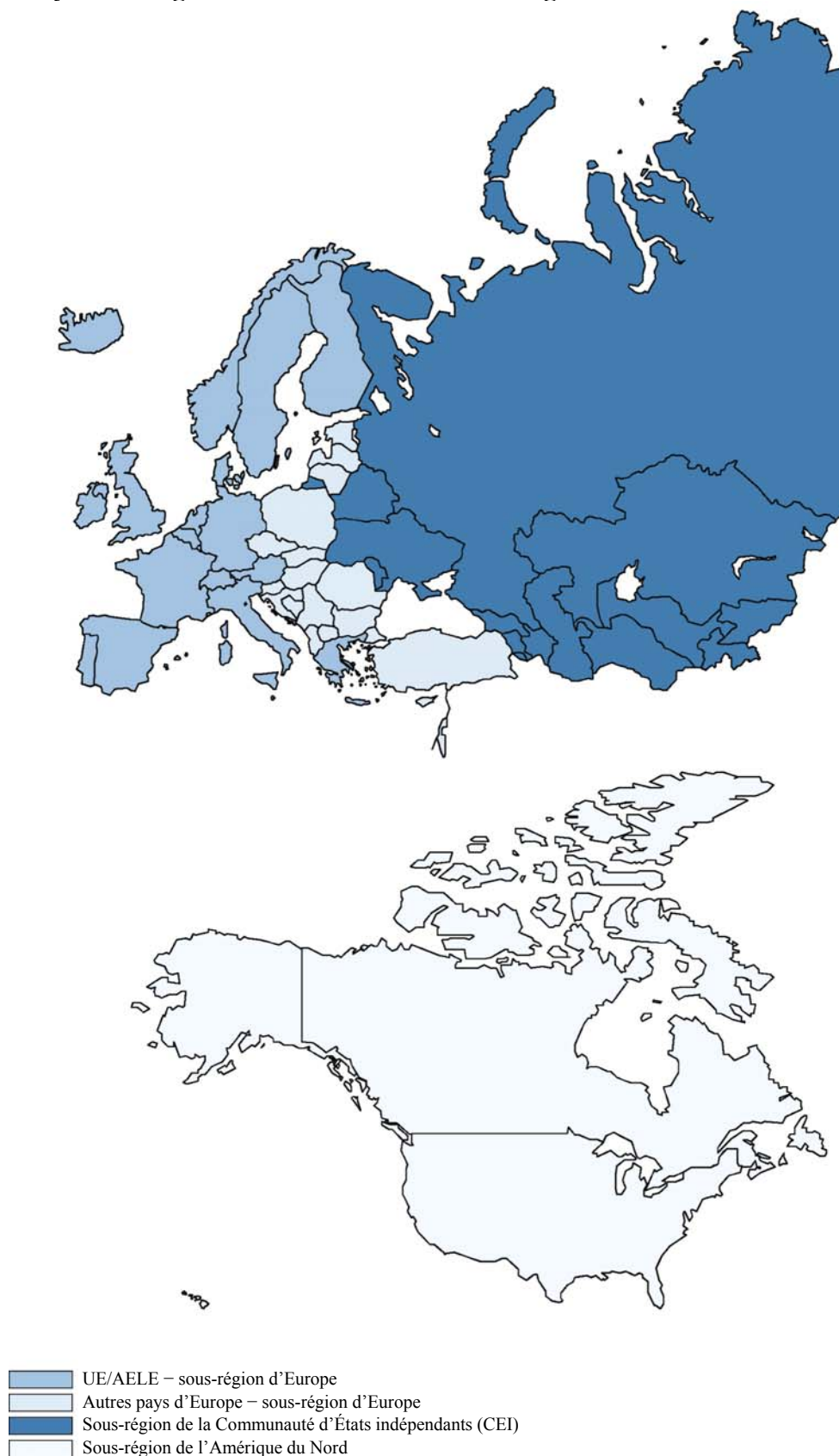
(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier, 2001)

Les principales catégories composant les grands groupes de produits primaires sont présentées ci-dessous sous forme de diagrammes. À l'intérieur de ces catégories, nombre de produits, à savoir tous les bois ronds, les sciages, les feuilles de placage et les contreplaqués, sont en outre répartis entre résineux et feuillus. Ceux qui n'entrent dans aucun des agrégats présentés – charbon de bois, plaquettes et particules, résidus de bois, sciages, autres pâtes et papiers de récupération – ne sont pas indiqués.





Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions



UEAELE – sous-région d’Europe

- Autriche
- Belgique
- Danemark
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Islande
- Irlande
- Italie
- Liechtenstein
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Norvège
- Portugal
- Espagne
- Suède
- Suisse
- Royaume-Uni

Autres pays d’Europe – sous-région d’Europe

- Albanie
- Andorre
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- République tchèque
- Estonie
- Hongrie
- Israël
- Lettonie
- Lituanie
- Malte
- Monaco
- Roumanie
- Saint-Marin
- Serbie-et-Monténégro
- Slovaquie
- Slovénie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Turquie

Sous-région de la Communauté d’États indépendants (CEI)

- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Géorgie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- République de Moldova
- Fédération de Russie
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine
- Ouzbékistan
- Sous-région de l’Amérique du Nord
- Canada
- États-Unis d’Amérique

**Sources des informations utilisées pour l'établissement de
l'Analyse annuelle du marché des produits forestiers**

- Administration nationale suédoise de l'énergie (www.stem.se)
- APA – The Engineered Wood Association, États-Unis (www.apawood.org)
- Association canadienne de normalisation, CSA International (www.csa.ca)
- Association suédoise du bois (www.svenskttra.org)
- Banque centrale européenne (www.ecb.int)
- Base de données TIMBER de la CEE-ONU/FAO (www.unece.org/trade/timber)
- Bureau of Labor Statistics, États-Unis (www.stats.bls.gov)
- Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable (www.sfms.com)
- Conseil national des produits des pâtes et papiers, Canada (www.pppc.org)
- Conseil national suédois pour le développement industriel et technique (NUTEK) (www.nutek.se)
- Council of Forest Industries, Canada (www.cofi.org)
- Ecosecurities, Royaume-Uni (www.ecosecurities.com)
- European Panel Federation (EPF) (www.europanel.org/)
- EUROSTAT – Bureau de statistique de l'UE (www.europa.eu.int/comm/eurostat)
- Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP) (www.parquet.net)
- Fédération finlandaise des industries forestières (www.forestindustries.fi)
- Fédération nationale du Bois, France (www.fnbois.com)
- Fonds monétaire international (www.imf.org)
- *Forest Products Journal*, États-Unis (www.forestprod.org)
- Forest Stewardship Council (FSC) (www.fscoax.org)
- *Hardwood Market Report*, États-Unis (www.hmr.com)
- *Hardwoodmarkets.com*, Royaume-Uni (www.hardwoodmarkets.com)
- *Hardwood Review Export*, États-Unis (www.hardwoodreview.com)

- *Holz-Zentralblatt*, Allemagne (www.holz-zentralblatt.com)
- *Import Export Purchasing News*, États-Unis (www.millerpublishing.com)
- Institut finlandais de recherche forestière (METLA) (www.metla.fi)
- *International Wood Fiber Report*, États-Unis (www.pulp-paper.com)
- Jaakko Pöyry Consulting (www.consulting.poyry.com)
- *Japan Lumber Journal* (www.jlj.gr.jp)
- *Japan Lumber Reports* (www.n-mokusai.com/)
- Japan Wood-Products Information and Research Center (JAWIC) (www.jawic.or.jp)
- *La Forêt*, Suisse (www.wvs.ch)
- *Le Commerce international du bois*, France (www.ifrance.com/cib-ltb)
- *L'Écho des bois*, Belgique (www.echodesbois.be)
- Malaysian Timber Industry Board, Malaisie (www.mtib.gov.my)
- *Maskayu*, Malaisie (www.mtib.gov.my)
- Ministère des forêts, Colombie-Britannique, Canada (www.gov.bc.ca/for)
- *Monthly Statistics of Japan* (www.stat.go.jp/english/data/geppou/index.htm)
- National Association of Realtors, États-Unis (www.realtors.org)
- Newsprint Data, Canada (www.cppa.org/)
- *New Zealand Forest Industries* (www.nzforest.co.nz)
- Office fédéral suisse de la statistique, Suisse (www.statistik.admin.ch/)
- Office national des forêts, France (www.onf.fr)
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) (www.itto.or.jp)
- Organisation internationale de normalisation (ISO) (www.iso.ch)
- Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes (PEFC) (www.pefc.org)
- Paperloop.com, États-Unis (www.paperloop.com)
- *PaperTree Letter*, États-Unis (www.wood-info.com/1879.htm)

- *PIMA – Papermaker Magazine*, États-Unis (www.pimaweb.com)
- *Random Lengths Export*, États-Unis (www.randomlengths.com)
- *Random Lengths Yardstick*, États-Unis (www.randomlengths.com)
- Statistique Canada, Canada (www.statcan.ca)
- *Statistische Bundesamt Preise*, Reiche 1; Reiche 2, Allemagne (www.destatis.de)
- *Timber & Wood Products* (TTJ), Royaume-Uni (www.ttjonline.com/)
- UN Comtrade, États-Unis, (www.unstats-un-org/unsd/comtrade)
- United States Census Bureau – Department of Commerce (www.census.gov)
- USDA Foreign Agricultural Service, États-Unis (www.ffas.usda.gov)
- USDA Forest Service, États-Unis (www.fs.fed.us)
- *Weekly Hardwood Review*, États-Unis (www.hardwoodreview.com)
- *Wood Based Panels*, Royaume-Uni (www.ttjonline.com/)
- *Wood Markets Monthly*, États-Unis (www.woodmarkets.com)
- *Wood Products Statistical Roundup*, American Forest and Paper Association, États-Unis (www.afandpa.org)
- WWF-Forests for Life (www.panda.org/forests4life)
- ZMP-Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land-, Forst- und Ernährungswirtschaft GmbH, Allemagne (www.zmp.de)

Chapitres spéciaux figurant dans les anciens numéros de la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers*

Note à l'intention du lecteur: Il a été estimé que certains chapitres de la *Revue* présentaient un intérêt plus durable que les autres. En voici la liste, avec mention des sections les plus importantes. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Web du Comité du bois ou obtenus auprès du secrétariat. Depuis 2003, les chapitres spéciaux n'existent plus.

Bulletin du bois – Volume LV (2002)

Chapitre 3 Effets de la promotion du bois sur le marché (11 pages)

- Marchés et effets de la promotion sur les marchés
- Comment procéder pour que la promotion du bois ait des retombées commerciales?
- Les efforts de promotion du bois de ces dernières années ont été couronnés de succès
- Exemples d'organisations performantes
- La promotion du bois est-elle en péril?
- Références

Chapitre 4 La Turquie renforce ses liens commerciaux et modernise le secteur de la foresterie; marchés des produits forestiers de la Turquie (13 pages)

- Situation économique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel
- Marché des bois ronds
- Industries des produits forestiers
- Commerce international de produits du bois
- Meubles en bois
- Industrie papetière
- Perspectives pour les marchés du bois de la Turquie

Chapitre 5 Marchés des produits forestiers du Chili – Les plantations: une réussite (8 pages)

- Situation économique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel de la foresterie et des industries du bois
- Industrie du bois – production et consommation
- Commerce de bois et des produits du bois
- Perspectives d'avenir de l'industrie du bois chilienne
- Conclusion
- Références

Bulletin du bois – Volume LIV (2001)

Chapitre 3 *Marché des produits forestiers de la Roumanie (12 pages)*

- Situation économique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel – politique forestière
- Incidences du processus de transition
- Industrie des produits forestiers – production et consommation
- Commerce de bois et de produits tirés du bois
- Intégration à l'UE
- Perspectives pour l'industrie du bois

Chapitre 4 *Facteurs influant sur la demande de produits du bois au Japon (10 pages)*

- Aperçu général
- Évolution des utilisations du bois
- Tendances générales ayant une incidence sur l'utilisation du bois
- Résumé
- Références

Bulletin du bois – Volume LIII (2000)

Chapitre 3 *Effets des tempêtes du mois de décembre 1999 sur les marchés européens du bois (16 pages)*

- Ampleur des dégâts: l'équivalent de deux années d'abattages en trois jours
- Effets sur les marchés: risques de graves déséquilibres atténués par la solidarité du secteur
- Comparaison avec les effets observés sur les marchés en 1990: similitude des problèmes et des solutions
- Aides gouvernementales: des réactions rapides et pluridimensionnelles
- Y a-t-il des effets bénéfiques?
- Conclusion

Chapitre 4 *Marchés des produits forestiers de la Pologne (13 pages)*

- Situation économique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel de la foresterie et des industries forestières
- Incidences du processus de transition
- Intégration à l'Union européenne
- Industrie forestière – production et consommation
- Commerce de bois et de produits tirés du bois
- Produits forestiers certifiés
- Perspectives pour l'industrie du bois

Chapitre 5 Marchés des produits forestiers de la Chine (20 pages)

- Évolution socioéconomique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel
- Analyse et développement de la production des principaux produits forestiers de la Chine, de 1981 à 1999
- Évolution du commerce de produits forestiers de la Chine, de 1981 à 1999
- Commerce de produits forestiers de la Chine en 1999
- Évolution de la consommation par grandes catégories de produits forestiers, avec comparaisons internationales
- Projections de la demande et de l'offre de produits forestiers de la Chine à 2010

Chapitre 6 Marchés des produits ligneux de deuxième transformation (9 pages)

- Produits ligneux de deuxième transformation
- Principaux flux et structure des échanges commerciaux
- Description des marchés
- Conclusion

Chapitre 11 Bois de haute technologie – production, commerce, consommation et perspectives (16 pages)

- Situation actuelle du marché
- Production, consommation et statistiques commerciales
- Perspectives
- Conclusions

Bulletin du bois – Volume LII (1999)

Chapitre 3 Marchés des produits forestiers de l'Estonie (8 pages)

- Situation économique générale
- Ressources forestières
- Cadre institutionnel
- L'industrie forestière
- Commerce de bois et de produits tirés du bois

Chapitre 4 Marchés des produits forestiers de la Nouvelle-Zélande (8 pages)

- Aperçu général du secteur des plantations forestières de Nouvelle-Zélande
- État du marché
- Production et commerce de la foresterie en 1998/1999

Chapitre 5 Les restrictions affectant le commerce et leur avenir (9 pages)

- L'accès aux marchés
- Les droits de douane et les mesures non tarifaires
- Les entraves au commerce
- Conséquences d'une libéralisation accrue du commerce

Chapitre 6 Les produits forestiers et le marché électronique (5 pages)

- Sites disponibles sur le Web pour le commerce des produits forestiers
- Commerce électronique nord-américain et européen
- Le rôle de la Division du commerce de la CEE dans le commerce électronique

Chapitre 13 Évolution des marchés des bois tropicaux (18 pages) (ce chapitre figure depuis lors dans chaque numéro de la Revue)

- Production, exportations et importations
- Consommation et évolution des prix des bois tropicaux
- Raffermissement des monnaies asiatiques

Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois

Le Comité du bois de la CEE est l'un des principaux organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Établi à Genève, il est un organe de coopération et de consultation entre les pays membres dans le domaine de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Tous les pays d'Europe, l'ancienne URSS, le Canada, les États-Unis et Israël en sont membres et participent à ses travaux.

Dans le contexte d'un développement durable, le Comité du bois fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et du secteur de l'industrie forestière, notamment le commerce et l'utilisation des produits forestiers («le secteur») et, s'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité:

1. Avec la participation active des pays membres, procède à des analyses à court, moyen et long terme des tendances du secteur et des tendances qui l'influencent, y compris celles qui permettent de faciliter le commerce international et d'améliorer la protection de l'environnement;
2. Recueille, stocke et diffuse des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvre en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité;
3. Sert de cadre à la coopération, par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux de durée limitée, pour l'échange, entre les gouvernements et des organismes des pays membres, des informations économiques, environnementales et techniques nécessaires à l'élaboration et à l'application de politiques visant au développement durable du secteur et à la protection de l'environnement dans leurs pays respectifs;
4. Mène des activités considérées comme prioritaires par la Commission ou le Comité, notamment la facilitation de la coopération sous-régionale et des activités propres à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et d'Europe orientale et aux pays de la région qui se développent du point de vue économique;
5. Passe constamment en revue sa structure et ses priorités et coopère avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans ce secteur, et en particulier la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et sa Commission européenne des forêts et l'OIT (Organisation internationale du Travail), afin d'assurer la complémentarité des tâches et d'éviter tout chevauchement des activités, de manière à optimiser l'emploi des ressources.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux du Comité, s'adresser à:

Service du bois
Division du développement du commerce et du bois
ONU – Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: +41 22 917 00 41
Courrier électronique: info.timber@unece.org
Adresse du site Web: <http://www.unece.org/trade/timber>.

Publications de la CEE-ONU/FAO

*Bulletin du bois** Volume LVI (2003)

ECE/TIM/BULL/2003/...

1. Prix des produits forestiers, 2000-2002 (les tableaux peuvent être consultés sur le Web, mais aucune copie papier n'est disponible).
2. Statistiques des produits forestiers, 1998-2002.
3. Produits forestiers – *Revue annuelle du marché, 2002-2004*.
4. Statistiques des incendies de forêt, 2000-2002 (chiffres disponible sur le Web en octobre 2004 et copie papier disponible en décembre 2004).
5. Statistiques des courants commerciaux des produits forestiers, 2000-2001 (les tableaux peuvent être consultés sur le Web, mais aucune copie papier n'est disponible).
6. Marchés des produits forestiers: perspectives pour 2004.

* *Le volume en question est actuellement à l'examen.*

Études de Genève sur le bois et la forêt

Forest policies and institutions of Europe, 1998-2000	ECE/TIM/SP/19
Les forêts et les produits forestiers: Profils nationaux: Fédération de Russie	ECE/TIM/SP/18
(Des profils nationaux existent aussi pour l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie, et l'Ukraine)	
Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande	ECE/TIM/SP/17
État des forêts et de la foresterie en Europe, 1999	ECE/TIM/SP/16
Biens et services des forêts autres que la production de bois	ECE/TIM/SP/15

Les séries de publications citées ci-dessus ainsi que les abonnements sont disponibles auprès des Bureaux de vente des publications des Nations Unies et peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

Pour les commandes en provenance d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient:

Section vente et commercialisation des publications
Bureau C-113
Nations Unies
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: + 41 22 917 00 27
Adresse électronique: unpubli@unog.ch.

Pour les commandes en provenance d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Antilles et de la région Asie-Pacifique:

Sales and Marketing Section, Room DC2-853
United Nations
2 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017, United States of America
Télécopie: +1 212 963 3489
Adresse électronique: publications@un.org.

Site Web: <http://www.un.org/Pubs/sales.htm>.

* * *

**Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt
(langue originale uniquement)**

Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Product	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: a Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest certification update for the UNECE region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of economic growth in OECD and Central and Eastern European Countries for the period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24
Forest certification update for the UNECE region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22
Markets for secondary processed wood products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest certification update for the ECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and environment issues in the forest and forest products sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple use forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest certification update for the ECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of «The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions»	ECE/TIM/DP/16
Recycling, energy and market interactions	ECE/TIM/DP/15
The status of forest certification in the ECE region	ECE/TIM/DP/14
The role of women on forest properties in Haute-Savoie (France): Initial research	ECE/TIM/DP/13

Interim Report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference on the protection of forests in Europe (résultats de la deuxième enquête)

ECE/TIM/DP/12

Manual on acute forest damage

ECE/TIM/DP/7

International Forest Fire News (*deux numéros par an*)

Séries d'informations sur le bois et la forêt

Annuaire du Comité du bois 2004

ECE/TIM/INF/11

Pour obtenir gratuitement les séries de publications citées ci-dessus, contacter:

Service du bois
Division du développement du commerce et du bois
ONU – Commission économique pour l'Europe
Nations Unies
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: + 41 22 917 00 41
Adresse électronique: info.timber@unece.org.

Certaines de ces publications sont téléchargeables sur le Web à: <http://www.unece.org/trade/timber>.

Enquête auprès des lecteurs

Dans le souci d'améliorer toujours plus la partie du *Bulletin du bois* de la CEE-ONU/FAO intitulée «Produits forestiers – Analyse annuelle du marché», nous invitons nos lecteurs à donner leur avis sur son contenu, sa présentation et sa diffusion. Afin de mieux répondre à leurs attentes, nous souhaiterions en savoir plus sur eux et sur l'usage qu'ils font de l'*Analyse annuelle du marché*.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre réponse par télécopie ou par courrier électronique, à l'adresse indiquée plus bas. Merci.

Nom: _____ Pays: _____

Profession: _____

Quelles sont vos activités en rapport avec le marché? _____

Organisation/Société/Institution/Ministère: _____

Votre adresse électronique (facultatif): _____

1. À quelles fins utilisez-vous la présente *Analyse annuelle du marché*?
(cocher toutes les rubriques pertinentes)

- | | |
|--|--|
| a. <input type="checkbox"/> Analyses sectorielles | d. <input type="checkbox"/> Réédition d'informations |
| b. <input type="checkbox"/> Information statistique | e. <input type="checkbox"/> Préparation des débats du Comité du bois |
| c. <input type="checkbox"/> Élaboration de décisions | f. <input type="checkbox"/> Autres: (veuillez spécifier) |

2. Veuillez classer les chapitres et les autres données d'information, en fonction de l'utilité et de l'intérêt qu'ils ont présentés pour vous (de 1 à 13, en attribuant le chiffre 1 à ce qui a été le plus utile et le plus intéressant et le chiffre 13, à ce qui l'a été le moins)

- | | |
|---|--|
| a. <input type="checkbox"/> Aperçu général des marchés et des politiques | g. <input type="checkbox"/> Panneaux dérivés du bois |
| b. <input type="checkbox"/> Incidences de l'évolution des marchés sur les politiques | h. <input type="checkbox"/> Papiers, cartons et pâtes de bois |
| c. <input type="checkbox"/> Évolution de la situation économique et du secteur de la construction | i. <input type="checkbox"/> Produits forestiers certifiés |
| d. <input type="checkbox"/> Matières premières bois | j. <input type="checkbox"/> Produits forestiers à valeur ajoutée |
| e. <input type="checkbox"/> Sciages résineux | k. <input type="checkbox"/> Bois tropicaux |
| f. <input type="checkbox"/> Sciages feuillus | l. <input type="checkbox"/> Références de l'Annexe |
| | m. <input type="checkbox"/> Tableaux de l'annexe électronique |

3. Comment avez-vous entendu parler de l'*Analyse du marché*? _____

4. Avez-vous téléchargé la version électronique de l'*Analyse du marché*? Oui ___ Non ___

Si oui, et si vous désirez obtenir une version papier, veuillez nous indiquer une adresse postale.

5. Lisez-vous cette publication en français? Oui ___ Non ___

ou en russe? Oui ___ Non ___

6. Êtes-vous satisfait de l'*Analyse du marché*? Oui ___ Non ___

Merci encore d'avoir bien voulu prendre de votre temps pour nous aider à améliorer l'*Analyse annuelle du marché* dans l'intérêt de nos lecteurs. Veuillez, s'il vous plaît, renvoyer ce questionnaire à info.timber@unece.org, ou par télécopie au numéro suivant: +41 22 917 00 41.

L'*Analyse annuelle du marché des produits forestiers 2003-2004* fournit une analyse complète de la région de la CEE (Amérique du Nord, Communauté d'États indépendants et Europe). Elle traite des produits forestiers depuis la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée. Chaque livraison contient de nombreuses données statistiques, associées à une analyse de l'évolution et des tendances. Des chapitres ordinaires, s'appuyant sur des données statistiques, sont consacrés aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois, à la matière première bois, à la pâte et au papier. Chaque année, d'autres chapitres analysent l'évolution des marchés des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux.

L'*Analyse* de cette année contient un chapitre spécial traitant des incidences de l'évolution du marché sur les politiques. Ce chapitre passe en revue les questions du moment, telles que l'application de la législation forestière et la gouvernance, la certification des forêts, les changements climatiques, la compétitivité du secteur, la promotion de l'énergie-bois, les obstacles tarifaires et non tarifaires, la réglementation phytosanitaire, les politiques de recherche-développement et l'utilisation rationnelle du bois.

L'*Analyse annuelle du marché des produits forestiers* et les publications qui l'ont précédée sont des documents que le Service du bois de la CEE-ONU/FAO fait paraître tous les ans depuis 1948, dans le but de fournir une analyse et des statistiques complètes sur les marchés des produits forestiers, en mettant en évidence leurs incidences sur les politiques. Les informations qu'elle contient s'adressent aux décideurs, chercheurs, investisseurs et spécialistes en commercialisation des produits forestiers qui travaillent au sein des administrations, des institutions de recherche, des universités et du secteur privé. La présente *Analyse* est destinée à servir de document de travail pour le débat annuel du Comité du bois de la CEE sur le marché.

Des informations complémentaires sur les marchés des produits forestiers ainsi que des renseignements sur le Comité du bois de la CEE et sur la Commission européenne des forêts de la FAO peuvent être obtenus sur le site Web www.unece.org/trade/timber. Pour obtenir des renseignements sur la CEE et la FAO, on pourra interroger les sites www.unece.org et www.fao.org.